This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

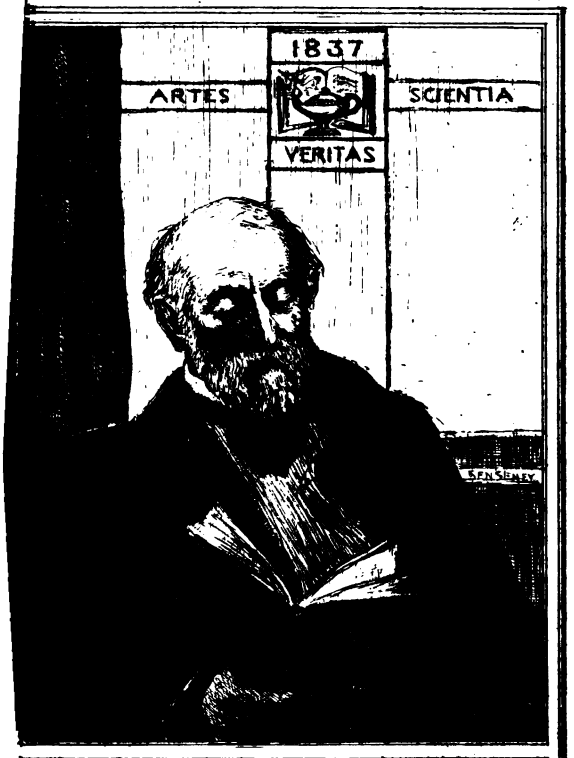

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

DS
760
.H34

Vagrant

DS
760
.M394

LA CHINE

ET

LES PUISSANCES CHRÉTIENNES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

LA CHINE

ET

LES PUISSANCES CHRÉTIENNES

PAR

D. SINIBALDO DE MAS y Sans

ANCIEN ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
DE LA REINE D'ESPAGNE EN CHINE, ETC.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cᵉ,
RUE PIERRE-SARRAZIN, 14.

1861

Vignaud Lib

Je n'avais jamais eu l'intention de publier de livre sur la Chine, mais les événements qui eurent lieu à Canton à la fin de 1856 ayant amené la dissolution du parlement anglais, je rassemblai quelques souvenirs et j'écrivis un opuscule dans la pensée qu'il pourrait servir à éclaircir la question. Pendant qu'il était sous presse, la nouvelle arriva d'une insurrection au Bengale; alors j'y ajoutai une courte notice sur l'Inde, et je mis à ma brochure ce titre : *L'Angleterre, la Chine et L'Inde.*

Dans ce petit livre, je m'attachai surtout à démontrer que l'esprit de haine manifesté à Canton et en d'autres endroits de l'empire contre les Européens a toujours été le résultat de la politique ombrageuse et des menées du Gouvernement mandchou, et nullement l'expression des vrais sentiments du peuple chinois.

Depuis 1857 de très-importants événements ont eu lieu dans le céleste empire, et ma brochure étant épuisée, j'ai cru utile de la refaire et de l'augmenter.

Le récit de tout ce qui est arrivé depuis 1857 et de nouveaux chapitres font de ce travail un ouvrage sur la Chine et non plus seulement une brochure politique de circonstance : ainsi j'ai dû en modifier le titre. Je reconnais cependant que, malgré tout ce que

j'y ai ajouté, il n'en reste pas moins un court abrégé pour ce qui est en dehors du récit des événements modernes, ou pour ce qui est étranger aux questions politiques.

J'aurais pu donner plus de détails sur la géographie et la division administrative des provinces et des colonies de cet empire (*). J'aurais pu expliquer avec plus d'extension les procédés employés par les Chinois dans la fabrication de leurs articles industriels de tout genre ; mais je pense qu'il y aurait plutôt curiosité qu'utilité réelle à étudier à fond cette matière, l'industrie et la science asiatiques étant bien en arrière de celles de l'Europe.

Et pour ce qui concerne la porcelaine, les vers à soie, les vernis et autres fabrications, les missionnaires anciens, sir John Davis, S. W. Williams, les délégués commerciaux attachés à l'ambassade française de 1844 (**), W. Lockhart, et surtout l'éminent synologue français M. Stanislas Julien, ont publié des renseignements nombreux et détaillés.

(*) Voyez pour cela *la Chine moderne* de M. G. Pauthier.

(**) Voyez *Annales du commerce extérieur*, 3e série, n° 415.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER

DES MŒURS ET USAGES DE LA CHINE.

Pages.

Auberges, cafés. — Art de guérir. — Bains, propreté. — Comptes. — Division du temps. — Ecriture. — Enterrements, salle des ancêtres et fête des morts. — Fête de naissance. — Fête du printemps. — Fête du premier jour de l'an. — Fête des lanternes. — Joutes sur l'eau. — Fête des moissons. — Gardes de nuit. — Imprimerie. — Incubation artificielle. — Infanticide. — Jeux. — Lait. — Laque, vernis. — Mariages, concubinages, adultères, divorces, veuvages. — Monts-de-piété. — Ombres chinoises, marionnettes. — Pêche. — Peinture, sculpture. — Petits pieds — Prestidigitation. — Prisons. — Prostitution. — Pyrotechnie. — Religions. — Respect pour la vieillesse. — Tabac. — Théâtres. — Toilette. — Vente d'enfants. Vente de la propre vie. — Vie sociale. — Voyages, courriers. — Usages divers. 1

CHAPITRE DEUXIÈME

INSURRECTION ACTUELLE

CONTRE LES TARTARES MANDCHOUX.

Sociétés secrètes politiques, organisées en Chine, depuis 1650. — Commencements de l'insurrection actuelle, dite *des Tae-pings*, et de son chef, Hung-seu-tsuen. — Celui-ci commence à prêcher le christianisme dans son village, en 1843. — Assassinat du gouverneur de Macao, pendant l'été de 1849. — Caractère religieux et politique de la secte des Tae-pings ; ils ont pour drapeau la croix, et proclament un seul et vrai Dieu, père de Jésus-Christ. — Hung-seu-tsuen se proclame empereur en 1851 ; il se déclare fils de Dieu et frère de Jésus-Christ, et prend le titre de *Prince céleste*. — Livre qu'il publie ; sa proclamation.

Pages.

— Le 25 décembre 1852, après avoir pris la grande ville de Hang-yang, les Tae-pings s'emparent de Han-kóu. — Prise de Nankin, le 19 mars 1853. — Terreur panique à Chang-haï. — Hung-seu-tsuen prend Ching-kiang-fou sans éprouver de résistance. — Le gouverneur de Chang-haï achète des navires de commerce européens, qu'il arme de canons et fait monter par des matelots européens. — Hung-seu-tsuen se fortifie dans Nankin et envoie une division sur Pékin. — Le plénipotentiaire britannique, Sir G. Bonham, se transporte à Nankin, à la fin d'avril 1853, à bord du vaisseau à vapeur l'*Hermès*. — Négociations pour une entrevue. — Lettre de Sir G. Bonham au chef des Tae-pings. — Réponse. — Principes religieux des Tae-pings. — En décembre 1853, le ministre de France, M. Bourboulon, se rend à Nankin avec le vaisseau à vapeur *le Cassini*; le représentant des Etats-Unis y va aussi, à la fin de mars 1854, avec la frégate à vapeur la *Susquehannah*, et, un mois après, les vapeurs anglais le *Rattler* et le *Styx* s'y rendent également. — L'armée expéditionnaire des Tae-pings sur Pékin, après avoir pris la ville de Tsing-hae, échoue devant Tien-tsin; elle est repoussée par le prince San-ko-lin-zin. — L'insurrection des Tae-pings facilite la naissance de plusieurs bandes de brigands et de rebelles dans différentes provinces. — Prise de Chang-haï, le 4 septembre 1853, par le Triades. — Siége de cette ville par les Impériaux. — Les Triades envoient leur soumission aux Tae-pings de Nankin; ceux-ci refusent leur alliance. — Le contre-amiral Daguerre, commandant deux vaisseaux de guerre français, engage les hostilités avec les Triades. — Les vaisseaux bombardent la place sans résultat. — Assaut donné par les troupes impériales et par les Français; il est repoussé.—Le contre-amiral renonce à de nouvelles attaques; il se borne, de concert avec les Impériaux, à cerner de près les murs et à bloquer le port. — Détresse des Triades; ils évacuent la place le 17 février. — Cruautés des Impériaux.— Prise de la ville d'Amoy, en 1853, par des Cantonais et des Foukienais appartenant à la société San-ho-huei. — Grande insurrection non Tae-ping dans la province de Canton. — Cruautés exercées par le vice-roi de Canton, le sanguinaire Yé. — Soulèvement général des San-ho-huei. — Yé demande le secours des Européens. — Les autorités anglaises empêchent que Canton ne tombe dans les mains des rebelles; ceux-ci lèvent le siége. — Sanglantes exécutions qui s'ensuivent. Yé fait couper plus de *cent mille têtes*. — Au commencement de 1856, Hang-tcheou, capitale de

Pages.

la province de Tche-kiang, tombe au pouvoir d'une bande de brigands; elle est reprise par les Impériaux, le 24 mai 1856. — En 1857, plusieurs provinces sont troublées par des rebelles auxquels on donne différents noms; la grande insurrection Tae-ping, après avoir perdu quelques conquêtes, se soutient et s'étend dans les provinces de Fou-kien, Qouang-si et Qouang-toung. — Etat déplorable des finances du gouvernement impérial. — Les côtes sont infestées de pirates. — Quelques détails sur la piraterie. — En même temps que l'armée anglo-française prenait Canton aux Impériaux (28 décembre 1857), ceux-ci reprenaient Chin kiang-fou aux Tae-pings, le 27. — L'étoile des Tae-pings commence à pâlir. — Lord Elgin remonte le Yang-se-kiang jusqu'à Hang-kóu avec cinq bateaux à vapeur (novembre 1858). — La flottille anglaise arrive devant Nankin (20 novembre 1858); elle canonne les forts qui ont tiré sur elle. — Vers adressés à lord Elgin par Hung-seu-tsuen. — L'insurrection se ranime pendant la guerre des Anglo-Français. — Prise de Hang-tcheou par les Tae-pings (19 mars 1860), et reprise par les Tartares le 24 du même mois. — Les Impériaux sont défaits et lèvent le siége de Nankin (le 24 mai 1860); suicide du général en chef, Ho-choun; 70,000 hommes de l'armée impériale passent du côté de l'insurrection. — Le gouverneur de Chang-haï implore le secours des Européens pour assurer la défense de la ville; MM. Bruce et Bourboulon font débarquer des troupes. — Prise de Chang-cheou et de Sou-tchaou par les rebelles. — Le commissaire impérial, Ho-koueitsing, demande les secours des autorités anglaises pour détruire la rébellion; M. Bruce lui démontre l'absurdité d'une telle demande, et lui conseille d'engager l'empereur à faire promptement la paix avec les Anglo-Français. — Ho-koueising adresse un mémoire assez hardi, en ce sens, à l'empereur; il est destitué. — Quelques détails sur la religion des Tae-pings. — Ils se présentent devant Chang-haï, occupé par les soldats français et anglais; ils sont repoussés. — Lettre de Choung-wang, général en chef des Tae-pings, aux ambassadeurs. — La rébellion Tae-ping, née vers 1850, est plus puissante que jamais à la fin de 1860. — L'amiral Hope entre (11 février 1861) dans le Yang se-kiang; il fait, à Nankin, une convention de paix avec les Tae-pings. — Dégâts commis par ceux-ci; la ville de Nankin n'est plus qu'un amas de ruines. — Prise de Hang-kóu par les rebelles (avril 1861). — Réflexions sur la grandeur et la durée de ces immenses rébellions 159

Pages.

CHAPITRE TROISIÈME

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT ACTUEL ET FUTUR DE LA CHINE

AVANTAGES QUI RÉSULTERAIENT DE SON FRACTIONNEMENT EN TROIS OU QUATRE ÉTATS INDÉPENDANTS LES UNS DES AUTRES.

Le but de la civilisation est d'éteindre les guerres; le moyen le plus sûr serait l'équilibre des nations. — La paix et le bien-être général réclament le fractionnement des puissances colossales; de toutes les puissances colossales existantes aucune n'est comparable à la Chine.— Derniers recensements officiels portant la population des dix-huit provinces de cet empire à 536,904,500. — Réfutation de l'opinion des géographes qui contestent l'énormité des chiffres, uniquement parce qu'ils leur paraissent exorbitants.— L'empire chinois est un colosse uni et compacte ; ce colosse dort, mais il s'éveillera.— Considérations sur ce sujet. – L'instruction est très-répandue en Chine; il n'est pas de pays au monde où la littérature soit plus en honneur. — Le commandement en Chine est invariablement entre les mains des autorités civiles. — Tolérance qui y est professée pour toutes les religions. — Erreur de ceux qui croient les Chinois lâches ; leur faiblesse vient de ce que depuis des siècles ils ont méprisé l'art militaire. — Grande influence de Confucius à cet égard.— Loin d'être lâches les Chinois savent affronter la mort; leur histoire fournit beaucoup d'exemples d'héroisme civil et miltaire.— Traits à l'appui de cette opinion.— Les Chinois ne sont pas non plus des gens sans aucun principe honnête ou généreux et toujours prêts à tromper.— Faits qui le démontrent.— Le *céleste empire* renferme en lui-même tous les éléments nécessaires pour devenir une nation plus que colossale.— Pour devenir forts dans la guerre les Chinois n'ont besoin que d'imiter les Européens.— Faits qui prouvent que l'adoption des idées de progrès chez ce peuple n'est pas improbable, et que tôt ou tard elles y seront mises en pratique.—Considérations sur les ressources pécuniaires de la Chine ; difficultés d'y produire un meilleur système de finances; sur ce point encore les Chinois pourront recevoir des leçons de l'Europe.— Il leur faut un homme capable et décidé qui brise les chaînes de la routine et entreprenne énergiquement les réformes.—Si l'on force l'empire chinois à devenir militaire, il peut se transformer en

Pages.

une puissance redoutable. — Cette puissance serait conquérante parce qu'elle a beaucoup de population à exporter. — Toutes les considérations qui précèdent expliquent pourquoi il serait très-convenable que ce vaste empire fût divisé en trois ou quatres royaumes différents.—La guerre civile actuelle peut être une occasion favorable pour fractionner l'empire chinois ; la France, l'Angleterre et toutes les nations chrétiennes devraient faire des efforts pour amener un tel résultat 269

CHAPITRE QUATRIÈME

STATISTIQUE FINANCIÈRE ET MILITAIRE.

Tableau synoptique du budget des recettes des dix-huit provinces de l'empire.—Budget des dépenses fixes.—Tableau de l'armée impériale.—Tableau de la marine impériale.—Armement et organisation des troupes chinoises.—Note statistique sur les forteresses, châteaux et autres établissements ou monuments publics. 289

CHAPITRE CINQUIÈME

DES AMBASSADES CHRÉTIENNES PERMANENTES A PÉKIN.

Dans un premier livre (*L'Angleterre, la Chine et l'Inde*, 1857) l'auteur a exprimé l'opinion que des légations permanentes établies à Pékin par la seule voie pacifique n'obtiendraient pas de grands résultats.—Les événements qui ont eu lieu depuis 1857 prouvent que cette opinion était fondée. — Depuis octobre 1860 les choses ont changé; les princes et gouvernants de la cour sont forcés de reconnaître la faiblesse de la Chine et la supériorité militaire des Européens.— Sa Majesté et ceux qui l'entourent devront ouvrir les yeux et renoncer à leur prétendue supériorité sur toute la race humaine. Maintenant les légations européennes permanentes pourront fonctionner d'une manière utile, ce qui eût été impossible avant l'humiliation du monarque céleste.—Il y aura encore des difficultés à vaincre; la plus grave est celle du *Ko-tou* (la prosternation) à l'occasion des audiences de l'empereur.—Examen de cette difficulté.—Opinion de Napoléon Ier à ce sujet.—Les ambassadeurs ne devraient apporter à Pékin aucune espèce de présents, pour ne pas être considérés comme des *porteurs de tributs*. —Il conviendrait d'exiger que l'empereur de la Chine

Pages.

entretint des ambassades composées d'un nombreux personnel dans les principales capitales du monde.—Les Chinois apprendraient à connaître notre civilisation; l'admiration remplacerait bientôt le mépris qu'ils ont maintenant pour nous, et ils reporteraient dans leur patrie des impressions favorables.—Ignorance déplorable des habitants de cet empire à l'endroit de tout ce qui tient à l'Europe.—Quelques passages d'une conversation qui eut lieu, en octobre 1849, entre l'empereur et Pi-kouei, haut mandarin gouverneur de Canton en 1858.—Dialogue entre l'intendant de Canton Ki-shou-tsan et l'empereur actuel.—Mémoire incroyable du vice-roi Yé à l'empereur sur les affaires de l'Inde en 1857.—Haute importance d'obliger le gouvernement chinois à entretenir en Europe et en Amérique des ambassades permanentes. 31

CHAPITRE SIXIÈME

ANTAGONISME ENTRE LA POLITIQUE MANDCHOUE ET LA POLITIQUE CHRÉTIENNE.

L'auteur cite un passage de son livre : *L'Angleterre, la Chine et l'Inde*, où il démontre l'antagonisme qui existe entre la politique chinoise et la politique européenne.—Le gouvernement chinois craint l'ambition des Européens et leur esprit de conquête; s'il avait été sûr que notre but unique fût le commerce, nous aurions été bien reçus partout.—Les conquêtes des Européens dans l'Indo-Chine semblent lui donner raison.—De quelle manière les mandarins comprennent la question des relations avec les étrangers.—Réponse que nous pourrions leur faire.—Les peuples chinois et chrétiens ne se connaissent ni ne s'entendent mutuellement.—Injustice des journaux anglais à l'égard des Chinois.—Justification de ceux-ci tirée de faits historiques.—Il ne faut pas endurer les prétentions arrogantes de suzeraineté universelle de l'empereur céleste.—Aujourd'hui il n'y a plus à discuter sur la meilleure politique à suivre; il faut aller en avant et continuer l'œuvre commencée au mois d'octobre 1860.—La répulsion pour les Européens n'est jamais entrée dans l'esprit des populations chinoises; les Mandchoux seuls ont fermé la Chine aux étrangers; les Chinois, jamais 33

CHAPITRE PREMIER

DES MŒURS ET USAGES DE LA CHINE.

Dans un pays plus grand en surface que toute l'Europe, et double de l'Europe entière par sa population ; dans un pays où il y a les climats les plus opposés et plusieurs religions, on ne saurait s'attendre à trouver une parfaite similitude dans toutes ses provinces, et quand il s'agit d'en décrire les mœurs et les usages, il deviendrait fastidieux d'expliquer les différences de chaque localité. J'ai donc cherché seulement à donner les descriptions qui s'appliquent à la majorité des cas.

Les titres des sujets sont classés par ordre alphabétique.

AUBERGES, CAFÉS.

Il y a dans les villes de la Chine des cafés qui contiennent plusieurs petites tables. Une personne ou plusieurs amis s'y assoient, et un garçon leur sert du thé et la pipe. Très-souvent on sert avec le thé des graines sèches de melon d'eau, que les clients s'amusent à éplucher et à manger. Cela fait passer le temps et excite à boire le thé.

En été on donne aux assistants des serviettes imbibées d'eau chaude pour s'essuyer la figure et les mains.

Fréquemment des vendeurs de gâteaux et de confitures traversent les salles du café en offrant leur marchandise aux amateurs.

Des chanteurs, des comédiens, des prestidigitateurs se présentent aussi parfois, et débitent leur talent pour récolter quelques dons volontaires.

Quelquefois même c'est un lettré qui s'assoit gravement derrière une table et prononce des discours éloquents sur un fait historique ou sur tout autre sujet sérieux. Souvent ce sont les propriétaires des cafés qui payent ces personnages pour attirer des consommateurs. Des hommes distingués assistent volontiers à ces lectures.

Les journaux étant inconnus en Chine (*), les cafés sont les foyers des nouvelles politiques. C'est de là qu'elles se répandent dans les populations. Il y a tel café qui a plus d'autorité que d'autres à cause de la clientèle choisie qui s'y réunit. On peut juger de l'esprit public par les conversations qui se tiennent dans ces cafés. Aussi dans certaines circonstances les mandarins ne manquent pas d'y envoyer des espions qui les renseignent sur l'opinion publique.

Certains cafés contiennent plusieurs compartiments séparés par des jardins. Dans quelques-uns on donne aussi à manger.

Il existe des cafés exprès pour fumer l'opium : on y voit des bancs en bois, assez larges, avec un oreiller; et sur chacun d'eux se trouve un homme étendu, savourant la fumée odorante du narcotique.

Ainsi que des cafés, il existe aussi des hôtels où l'on peut avoir un logement et la nourriture; mais ces éta-

(*) Il s'imprime bien un recueil de décrets de l'Empereur et de rapports des fonctionnaires publics, qui est distribué à tous les mandarins. C'est ce que les Européens appellent *la Gazette de Pékin*. Ces documents sont toujours imprimés longtemps après l'événement dont ils traitent. Plutôt qu'à un journal, ces cahiers pourraient être comparés à notre *Bulletin des lois*.

blissements sont pour nous dégoûtants de malpropreté et de misère.

Les indigènes riches vont généralement se loger, ou chez des amis, ou dans quelque pagode servie par des prêtres ou des nonnes. Dans tous ces couvents il y a quelques chambres que les supérieurs louent aux voyageurs. Dans les monastères de nonnes, les hommes rencontrent souvent, en sus de la nourriture et du logement, quelque bonne aventure.

Ces prêtresses, disons-le en passant, se laissent voir, vont dans la rue sans voile et font des visites (toujours par couples). La plupart d'entre elles ont été élevées dès leur enfance dans le couvent, et n'ont aucune vocation pour la vie religieuse; de là vient que leur conduite, par rapport au vœu de chasteté qu'on les oblige à faire, n'est pas toujours sans reproche. Le plus souvent elles commettent leurs péchés à l'insu de l'abbesse, mais quelquefois celle-ci en a connaissance et ferme les yeux si elle y trouve son avantage.

A Sou-tchaou surtout, il paraît qu'une grande corruption a prévalu depuis longtemps dans les couvents de nonnes. Récemment encore, un vice-roi fut si indigné du désordre qui y régnait, qu'il fit vendre toutes les nonnes à l'enchère publique, à tant la livre. On pesait une prêtresse, et celui qui l'achetait payait la somme sans voir la marchandise. Quand l'argent avait été compté et reçu, on lui remettait la victime; c'est alors que l'acheteur s'apercevait s'il avait eu bonne chance. Des indigènes de cette province m'ont eux-mêmes raconté ces faits.

En voici un autre qui se rattache aux auberges de ce pays; je le tiens de la bouche d'un respectable missionnaire catholique :

Dans les grandes villes et surtout à Pékin, il existe des maisons où vont coucher, pendant la nuit, les mendiants. Au milieu d'un grand salon on jette des plumes de poule en abondance, ce qui forme un vaste et épais matelas sur

lequel chaque mendiant s'accommode de son mieux. Dans une de ces maisons, à Pékin, on fournissait au commencement une couverture à chaque pauvre, mais il arrivait que souvent les couvertures disparaissaient; on prit alors la mesure d'établir une énorme couverture de la grandeur du salon, laquelle était suspendue en l'air, et on la faisait descendre au moyen de cordes et de poulies, à une certaine heure du soir, quand tous ces misérables étaient déjà rassemblés. Des coupures longues d'un pied, pratiquées dans plusieurs endroits de la couverture, permettaient à chaque mendiant de chercher un trou par où il passait la tête au dehors afin de respirer à son aise tout en dormant.

ART DE GUÉRIR.

Les écoles et académies de médecine n'y sont pas connues. Les médecins ont avec eux de jeunes élèves qui les aident à préparer les médicaments, car chaque docteur confectionne et fournit les remèdes qu'il ordonne. Point d'autre pharmacie.

Les élèves accompagnent très-souvent leurs maîtres et les aident à panser les malades; quelquefois même ils les remplacent, si le maître est malade ou trop occupé. C'est ainsi qu'ils apprennent par pratique la science médicale; peu à peu ils s'émancipent et chacun de ces jeunes gens, sans besoin d'examen ni de titre académique, devient un médecin-chirurgien qui a lui-même des élèves, ou plutôt des apprentis.

Il y a sur l'art médical des ouvrages imprimés, avec des gravures anatomiques qui donnent souvent les plus absurdes idées sur l'architecture humaine. On ne fait jamais l'autopsie des cadavres.

Bien plus que dans les livres imprimés, les étudiants de médecine puisent la science dans des recueils de recettes manuscrits, qui se conservent dans les familles des docteurs, et dont souvent on fait un secret.

Ces manuscrits se transmettent de père en fils et de fils en petit-fils. Plus un docteur a d'aïeux médecins, plus de confiance il inspire au public, parce qu'on suppose qu'il possède l'expérience accumulée de ses ancêtres. Aussi trouve-t-on de ces Galiens qui mettent sur leur carte : *M. un tel, docteur de quatre* (*ou de cinq*) *générations.*

Parmi ces docteurs, il en est qui s'attachent à des spécialités pour certaine maladie, comme on en voit en Europe.

Ceux qui se vouent aux opérations chirurgicales ont moins de valeur dans l'estime publique, que les médecins proprement dits. Ceci vient de ce que l'art et les instruments de la chirurgie sont extrêmement arriérés, et que par suite très-peu d'opérations de quelque importance sont essayées ; les cas de réussite sont rares.

On attache beaucoup d'importance à *l'acupuncture*, qui consiste à traverser la tête d'un tempe à l'autre avec une longue et fine aiguille d'acier. On fait aussi un grand usage du moxa. On guérit les fièvres intermittentes au moyen de l'arsenic. Dans ces dernières années, cette substance a été employée pour le même but et avec un excellent résultat aux États-Unis et en Angleterre.

Ils n'ont pas de remède pour guérir l'hydrophobie. Heureusement les cas de cette maladie y sont rares.

La vaccine y est bien connue; elle commença à être pratiquée l'an 1014 de J.-C., époque où elle fut inventée par un médecin de la province de Tz-chouen, nommé So-mei-chan. L'inoculation se fait en introduisant dans les narines un peu de coton imbibé de virus, ou en mettant sur un enfant les vêtements qui ont été portés par un autre enfant atteint de la petite vérole.

Un médecin appelé Liou-lau écrivit, par ordre de l'em-

pereur, un petit traité sur la vaccination, dans lequel est expliquée minutieusement la manière de l'exécuter avec succès.

Je ne pourrais aller plus loin sur ce sujet en donnant des détails sur la science des Chinois. Je dirai seulement qu'il n'y a point de science comme nous l'entendons; on ne connaît que la pratique et la tradition.

Les docteurs tâtent les deux pouls du malade alternativement, et cette opération est de très-longue durée. Il est de règle que le bon médecin connaisse la maladie par les pouls, sans faire de questions sur les symptômes.

Souvent les médicaments qu'ils donnent sont composés de plusieurs herbes et drogues diverses : plus il y a d'herbes différentes, plus le calcul et la sagesse du médecin sont dignes d'admiration. La combinaison atteint peut-être le nombre de cent ingrédients! c'est le comble du charlatanisme. J'ai vu préparer des remèdes dans des boutiques ouvertes, sur le seuil de la porte; tous les passants pouvaient parfaitement voir les manipulations.

Il est assez commun que des Européens qui ont habité la Chine racontent des merveilles de leurs médecins. Je crois que ces derniers connaissent des simples puissants; leur matière médicale serait très-digne d'un examen sérieux par quelque docteur européen qui saurait la langue du pays. Nous avons déjà le camphre et la rhubarbe qui nous sont venus de la Chine : pourquoi ne pourrions-nous pas en recevoir d'autres médicaments précieux?

Quant à la science, je l'ai déjà dit, je pense que ces médecins asiatiques sont fort arriérés. Dans le pays même ils sont moins estimés que les Européens, bien que nous y soyons appelés *barbares*. Lorsque j'étais à Ningpo, un docteur missionnaire des États-Unis ouvrit un hôpital dans une pagode; les malades commencèrent bien vite à y affluer; ils arrivaient de plusieurs lieues à l'entour. Ils devinrent si nombreux, qu'il n'y avait plus de place dans les cours

de la pagode pour les contenir, et ils encombraient les rues adjacentes où ils attendaient. Il n'en arrivait pas moins de sept ou huit cents par jour. Bientôt il fut impossible d'accorder des consultations et des médicaments à tant de malheureux, et l'hôpital fut fermé. Le docteur alors consentit seulement à aller dans l'intérieur de quelques maisons où l'on désirait sa présence.

Il se trouvait dans cette ville un docteur indigène qui était une spécialité pour les maladies des yeux. Des patients venaient de très-loin pour se faire guérir par lui. Voilà que son propre fils tomba malade des yeux : il ne sut pas le guérir et eut recours au médecin américain dont je viens de parler. Celui-ci mit bientôt l'enfant dans un parfait état de santé. Ayant eu l'occasion de bien connaître la capacité du docteur chinois, mon ami le médecin américain m'assura qu'il était tout à fait ignorant.

Je pourrais citer plusieurs cas semblables dont j'ai été témoin, dans lesquels des docteurs européens ont guéri facilement des maladies qui avaient résisté longtemps à la science des indigènes.

Ils connaissent la préparation du mercure à peu près comme nous, et la fabrication du carbonate de plomb (blanc de céruse), ou de zinc et du sulfate de cuivre; mais ils manquent de presque tous les autres produits de nos laboratoires chimiques.

BAINS, PROPRETÉ.

Il y a des établissements de bains; ils sont toujours chauds, et les chambres en sont aussi très-chauffées. Ces bains ont assez de ressemblance avec ceux de Turquie.

Voici la description qu'en fait le chirurgien M. W.

Lockhart dans son excellent livre *The Medical Missionary in China :*

« A Chang-haï il y a de nombreux établissements de bains fondés par des particuliers pour en tirer profit. Ces maisons sont pour la plupart très-commodes et très-propres, et elles sont fréquentées par les Chinois, surtout vers la fin du jour. Le prix d'un bain est de 6 sapèques (11 ou 12 sapèques = 5 centimes) ; si l'on y joint une tasse de thé et une pipe de tabac, la dépense est de 9 sapèques.

« Sur le devant de la maison est une grande salle garnie de loges et de compartiments, où les baigneurs placent leurs habits sous la surveillance d'un gardien, qui leur fournit une serviette blanche, et est responsable de leurs effets tant qu'ils sont au bain. Un passage conduit de cette salle à la chambre de bain, qui est un cabinet dont l'espace est pris en grande partie par une grande auge creuse d'environ un pied, faite en tuiles ou en dalles de marbre blanc. A travers le fond de cette auge en tuiles sont pratiqués deux ou trois trous circulaires, auxquels sont adaptées des chaudières en fer, dont les bords sont scellés avec soin. Quand l'auge est remplie d'eau, on allume le feu sous les chaudières dans un fourneau construit pour cet objet, et l'eau est vite chaude. Les baigneurs siégent sur des planches posées en travers de l'auge et se lavent à la vapeur. Un de mes professeurs qui prenait un jour son bain de cette manière, glissa de la planche dans l'eau et fut cruellement échaudé.

« L'eau n'est ordinairement renouvelée qu'une fois, deux fois cependant dans quelques établissements, pendant le cours de la journée, — circonstance qui, bien qu'elle répugne aux habitudes des Européens, n'affecte en rien les Chinois ; ils jouissent de leur bain avec autant de plaisir le soir que dans la matinée, alors que l'eau est fraîche et propre. On ne saurait contester la valeur de ces établissements (fréquentés seulement par les hommes)

en ce qui concerne la propreté et le bien-être du peuple, qui peut se procurer le luxe d'un bain chaud à très-peu de frais. On dit que la moyenne des baigneurs dans les grands établissements s'élève chaque jour à environ mille individus, et il y a de semblables établissements dans la plupart des grandes villes. Les voyageurs au Japon remarquent que dans ce pays les salles de bains sont à l'usage des deux sexes sans distinction, et qu'on n'y trouve aucun inconvénient. Il n'en est pas de même en Chine. »

Je ne puis vanter la propreté des indigènes. Il est assez général de trouver une jarre à la porte d'une maison, où tous les hommes qui l'habitent et même les passants viennent lâcher de l'eau, n'importe à quelle heure. Il n'est pas rare non plus de voir, au milieu d'une belle rue, au lieu d'une boutique, une longue latrine avec plusieurs places. Les passants qui en ont besoin s'en accommodent sans cérémonie et sans craindre les regards du public, pas plus que les amateurs de café qui s'asseyent au boulevard des Italiens, le long du mur extérieur du café Tortoni. Ces latrines sont la propriété d'un individu qui en fait spéculation pour ramasser de l'engrais. Dans tous les alentours des villes on trouve également de grandes jarres au service des passants.

Il est très-difficile d'inspirer à ces Asiatiques nos goûts sur la propreté. Les débats que cette question suscite avec les domestiques et les voisins sont ennuyeux pour eux et affligeants pour nous.

Quelquefois leurs idées à ce sujet sont, comme dans tant d'autres, très-opposées aux nôtres. Par exemple, quand ils dînent, ils ne voudraient pas laisser un os sur le plat ou sur la table, mais ils ne se gênent point pour le jeter par terre, dans la certitude que le domestique balayera le parquet.

Ils trouvent très-inconvenant que nous nettoyions notre nez avec un mouchoir, et que nous mettions dans notre

poche ce qui en est sorti. Voilà comment ils s'y prennent lorsqu'ils sont enrhumés : ils portent sur eux des morceaux de papier de 10 centimètres carrés, ordinairement placés dans leurs bottes, celles-ci étant très-larges vers la partie supérieure, autour du mollet. Ils prennent un de ces morceaux de papier, qui est fort mince, se nettoient le nez avec, et puis jettent par terre cette espèce de petit mouchoir. Quelquefois il leur faut répéter deux fois l'opération.

COMPTES.

A la fin de chaque année, les personnes qui sont dans le commerce font leur bilan et soldent leurs comptes. C'est un espèce de faillite que d'être obligé de remettre le payement des sommes qu'on doit. Aussi on fait tous les efforts imaginables pour solder toutes les maisons avec lesquelles on a des comptes courants. Dans ces moments on achète les articles meilleur marché qu'à l'ordinaire.

Pour leurs calculs arithmétiques, ils font infailliblement usage d'un instrument appelé *souan-pan*. Il contient dix rangs ou plus, chacun de sept grains mobiles, semblables à ceux de nos rosaires. Par la position qu'ils donnent à ces grains ils représentent la somme voulue. Par exemple, le souan-pan marque 156; si l'on veut y ajouter 37 on touche les grains de manière à marquer 193 ; et ainsi de suite le *souan-pan* marque toujours la dernière somme et il ne reste aucune trace des antérieures. Avec cet instrument ils calculent très-vite, même des fractions.

Depuis un temps immémorial ils connaissent le système décimal. Jamais ils ne parlent de douzaines comme en Europe, où l'on dit une douzaine d'œufs, etc.

DIVISION DU TEMPS.

Ils datent par des cycles de 60 ans chacun à commencer trois siècles avant J.-C., époque où ce mode fut adopté. Les années se composent du même nombre de jours que les nôtres. Cette année 1861 est la 58e du 75e cycle.

Ils supputent aussi le temps par règnes : ainsi on écrira que tel événement a eu lieu le 3e jour de la 2e lune de la 27e année de Kien-lung. Or, cet empereur ayant commencé à régner l'an 1736 de J.-C., ce sera pour nous, par exemple, le 3 mars 1763. Ce mode de supputer le temps a été pratiqué dans d'autres pays et même en France.

Chaque jour est divisé en 12 parties et chacune d'elles en 8 plus petites parties égales à un de nos quarts d'heure de 15 minutes.

Ils se servent généralement de montres et horloges européennes. Leurs artistes en fabriquent en bois. Les hommes portent les montres suspendues à la ceinture. La mode est d'en étaler une à chaque côté; cela explique pourquoi dans ce pays les montres se vendent toujours par paires.

On a aussi des cadrans solaires. Il paraît qu'ils ont appris à les construire d'après les missionnaires européens.

Ils ont depuis l'antiquité des horloges qui marquent les heures au moyen de l'eau, comme nous en avons qui les marquent avec du sable; mais il n'y a pas la moindre ressemblance entre ces deux objets.

La manière la plus usitée par le peuple de marquer les heures consiste à faire brûler un bâton d'encens, placé perpendiculairement sur un support, comme une chandelle. Le morceau de bâton brûlé indique le temps écoulé. Il y a de ces bâtons où les heures sont indiquées.

Qu'on ne se figure pas que ces bâtons dits d'encens

soient coûteux. Ils sont composés de sciures de bois, où l'on mêle quelquefois de l'excrément d'animaux. On en trouve aussi de parfumés dans les maisons aisées.

ÉCRITURE.

Chaque mot est représenté par un signe différent. Très-souvent le signe ou caractère est composé d'un signe radical et d'un autre modificateur. Le dictionnaire dit de *Kanghi* contient plus de 40,000 caractères différents. Il ne faut pourtant pas croire que pour savoir lire ou écrire cette langue, il soit indispensable de connaître par cœur tous ces caractères : les indigènes instruits n'en savent ordinairement guère plus de 4 ou 5,000; et pour les usages ordinaires de la vie, un nombre beaucoup moindre est suffisant.

Ils écrivent de haut en bas et de droite à gauche. Pour mieux me faire comprendre je donne ici le *Pater noster* à la manière de ce pays :

à	ceux	pain	sur	sanctifié.	Notre
la	qui	quotidien.	la	Que	père
tentation,	nous	Pardonnez-	terre	votre	qui
mais	ont	nous	comme	règne	êtes
délivrez-	offensés.	nos	au	arrive;	aux
nous	Ne	offenses	ciel.	que	cieux,
du	nous	comme	Donnez-	votre	que
mal.	laissez	nous	nous	volonté	votre
Ainsi	pas	pardonnons	aujourd'hui	soit	nom
soit-il.	succomber	à	notre	faite	soit

Par suite du même système, la première page d'un livre chinois est celle qui serait pour nous la dernière et,

au contraire, ils ont la *fin* où nous plaçons le commencement et le titre de l'ouvrage.

Les caractères de l'écriture chinoise représentent l'idée et non le son d'une parole. Il arrive, en conséquence, que les habitants de Canton, par exemple, de Fukien et de Pe-chi-li, ne s'entendent pas du tout mutuellement par la parole, mais un écrit est égal pour tous; de même qu'un Anglais, un Grec et un Français comprendraient sur-le-champ ce que se signifient ces chiffres 25, mais ils ne s'entendraient pas si l'un prononçait *vingt-cinq*, l'autre *icosi pende* et l'autre *twenty-five*.

On a soutenu que le principe phonétique existe dans la langue chinoise. Ceci est vrai jusqu'à un certain point. Voici comment :

Supposez qu'il y a un signe *idéographique* pour représenter l'animal appelé *lion* et un autre signe *idéographique* pour exprimer l'idée de *ville*. Supposez que nous voulons écrire *Lyon* (la ville de Lyon). Dans ce cas nous n'avons pas besoin d'un nouveau signe; nous ferons un groupe des caractères *ville* et *lion* et nous écrirons *ville-lion*, c'est-à-dire la *ville* dont le nom est pareil à celui de l'animal *lion*. L'application de ce système est très-fréquente.

Il est fort embarrassant pour ces Asiatiques d'écrire des noms européens. Manquant d'éléments phonétiques, ils ont recours à des syllabes de leurs mots d'un son pareil. Par exemple, veulent-ils écrire mon nom *Mas* prononcé à l'espagnole, c'est-à-dire *Mass*, ils ont dans leur langue la syllabe *ma* qui veut dire *cheval* et ils ont ce son *ss* qui veut dire réfléchir : ils écrivent donc

cheval (*ma*)
réfléchir (*ss*)

Pourtant il arrive que certains sons, comme celui de *r*, *gn*, *gl*, etc., et des syllabes finissant en *t*, *s*, *l*, etc., ne se trouvent pas dans leur langue. En ce cas, très-fréquent, ils sont obligés de remplacer le son inexprimable par

un autre son approximatif; exemple : au lieu de *ri*, ils écrivent *li*. Par ce procédé les noms européens sont en général si estropiés qu'il est impossible de les reconnaître. En voici quelques uns :

Wei-to-ma.	Thomas Wade.
Mei-wuh-toung.	Meritens.
Hwa-jo-haou.	John Ward.
Sha-toun-toun.	Southampton.
Haï-mi-laï-ya.	Himalaya.
A-lu-chaou.	Alexandria.
So-ho-sz.	Suez.
Mon-to-pan.	Montauban.
Pa-hia-li.	Harry-Parkes.
Pih-li-si-tien-teh.	Président (le président des États-Unis.)
Pou-lou-sz.	Bruce.
Go-lo-sz.	Gros.
Pou-lou-pou-long.	Bourboulon.
Ki-sou-ki-li-si-to.	Jesucristo (Jésus-Christ.)

etc., etc.

De là vient que tous les Européens résidant dans ce pays sont connus par un nom conventionnel, qui souvent n'a pour notre oreille aucun rapport avec le vrai nom. Le synologue et consul anglais M. R. Thom a été toujours désigné par Lou (Lou loya; le seigneur Lou).

Malgré le grand nombre de caractères différents qu'il faut apprendre pour savoir lire et écrire, la connaissance de cet art est plus répandue en Chine que dans aucun pays d'Europe. Je parle des hommes, car pour les femmes c'est bien différent.

Il n'y a pas d'enfant, même très-pauvre, qui ne soit envoyé à l'école pour apprendre à lire et à écrire. Dans ce pays il n'existe d'autre aristocratie que le fonctionarisme public. Or, pour être mandarin, il faut gagner certains

grades littéraires, et il est indispensable avant tout de savoir lire et écrire.

ENTERREMENTS, SALLE DES ANCÊTRES

ET FÊTE DES MORTS.

Les enterrements varient selon la province et la religion du défunt. J'indiquerai les cérémonies les plus générales et applicables à tous les cas.

Aussitôt après le décès, on en fait part aux parents qui viennent faire leurs compliments de condoléance à la famille.

Le fils aîné ou le plus proche parent va chercher une tasse d'eau à la rivière ou à une fontaine pour laver la figure du cadavre. Il jette dans l'eau une monnaie comme pour payer celle qu'il emporte : ainsi l'esprit de la rivière sera propice aux mânes du décédé.

Le cadavre est paré des plus beaux habillements que la famille possède; on lui met un éventail dans une main et une prière écrite dans l'autre, et puis on le dépose dans la bière au fond de laquelle on place préalablement de la chaux ou du coton. Ensuite on la ferme et l'on remplit les fissures avec du mortier, de manière à la laisser hermétiquement close. Si la bière doit rester quelque temps à la maison, on la vernit. Ceci a lieu quand la famille n'a pas l'argent nécessaire pour faire les funérailles ou quand le cadavre doit être transporté dans le lieu où se trouve le tombeau de la famille, si la personne est morte loin de chez elle.

La bière est construite avec quatre planches épaisses de huit à dix centimètres, et l'on rabote le coin extérieur

de façon à l'arrondir et à lui donner à peu près la forme d'un gros tronc d'arbre. Pour les corps des grands seigneurs, on fait des caisses doubles et triples.

Le corps est placé dans un salon, et l'on met près de lui une table avec des viandes sacrifiées, des lampes et des encens en forme de bâtons parfumés, qui se tiennent et brûlent perpendiculairement. On brûle aussi du papier doré et argenté représentant la monnaie d'or et d'argent, et des fauteuils, chevaux sellés, costumes, tables et autres objets d'ameublement, le tout en papier. Par cet appareil, on pense que l'esprit du défunt recevra dans le royaume des ombres toutes les choses dont il pourra avoir besoin. Si la personne décédée était bouddhiste ou taouiste, des prêtres assistent pour faire des prières, et il n'y manque pas une troupe de musiciens, cet appendice indispensable à toute fête chinoise.

On suspend des lanternes blanches au lieu de celles de couleur qu'on a ordinairement, et sur la porte est un écriteau où on lit l'âge, le nom et les titres du défunt.

Si la famille ne possède pas un tombeau, il faut faire l'acquisition du terrain nécessaire ; mais on consulte d'abord des devins, qui tirent les horoscopes pour s'assurer si la place est bien choisie. On préfère les monticules d'où la vue puisse découvrir la mer et un beau panorama. Les sites accessibles aux inondations sont rejetés.

Quand le jour de l'enterrement arrive, les parents mâles font des prosternations devant le corps, et, après eux, les parentes et les amis. Pendant ces cérémonies, on fait des libations ; on brûle des bâtons d'encens et des papiers dorés et façonnés, et l'on fait de la musique. Les mets pour le sacrifice se trouvent près du défunt. Ensuite, avec toutes ces personnes et les provisions on forme une longue procession pour porter le défunt dans sa dernière demeure. Les individus de la famille, mâles et femelles, y assistent habillés de grossiers vêtements

blancs ; quelques-uns portent une bande blanche de toile sur la tête. On loue des pleureuses qui crient tout le long de la route, de concert avec les personnes de la famille. La veuve et les fils doivent paraître très-affectés, et parfois ils se font supporter par des amis. Un des principaux objets de la procession est une chaise à porteurs renfermant les tablettes des aïeux. On porte également des porcs rôtis, des volailles et autres viandes, des bannières et autres objets saillants, sans compter une ou plusieurs musiques. On fait des libations en route, et l'on tire des pétards. L'un des conducteurs du deuil précède la procession en jetant à droite et à gauche du papier doré, figurant de l'argent, pour gagner le bon vouloir des esprits qui pourraient se trouver sur le passage.

Arrivés à la fosse déjà préparée, on y dépose la bière après avoir fait de nouvelles prosternations et des libations, brûlé des pétards et des papiers dorés façonnés ou peints, avec des vêtements et des meubles, des chaises à porteurs, des chevaux et d'autres objets qui peuvent être agréables à l'esprit du mort dans le pays des ombres. La musique joue.

La fosse étant recouverte, la procession retourne à la maison avec les tablettes des ancêtres et les viandes du sacrifice. Les premières sont déposées dans la chambre habituelle, et l'on fait un repas avec les viandes, dont les restes sont distribués aux mendiants.

Il n'y a pas dans ce pays des cimetières clos comme en Europe, et l'on n'enterre point dans les cours des temples ni dans l'intérieur des villes. Les tombeaux sont toujours dans les environs des villes et parsemés de manière à laisser le passage libre.

La forme en est très-variée, mais on n'aperçoit point d'urnes funéraires, les cadavres étant toujours enterrés sous terre. On place à la partie supérieure du cercueil une pierre oblongue perpendiculaire qui porte une inscription indiquant le jour du décès, le nom, l'âge et les

titres du défunt. Ce n'est que par exception qu'on y ajoute autre chose.

Sur les tombeaux des grands mandarins, on voit des chèvres en pierre, des chevaux sellés, des guerriers, des colonnes et même des arcs de triomphe ; mais pour décorer un tombeau avec ces honneurs posthumes, il faut l'autorisation du gouvernement. Souvent ils sont décernés et payés par le gouvernement lui-même, quand le défunt a rendu de grands services à l'État.

M. Fortune parle d'un tombeau qu'il vit près de Sung-kiang-fou construit sur une colline ; on y arrivait par une voûte taillée dans le roc, garnie à droite et à gauche de statues, de chèvres, chiens, chats, chevaux sellés et bridés et enfin deux prêtres (c'étaient peut-être deux guerriers) gigantesques.

Souvent les familles dépensent des sommes énormes pour ces funérailles. Seule la bière coûte quelquefois 500 fr. et même 5,000 et 10,000 fr. Les bouddhistes donnent fréquemment de fortes sommes aux bonzes pour qu'ils disent leur espèce de messe, et de larges aumônes sont distribuées.

C'est pour les chefs de famille qu'on célèbre les cérémonies que je viens d'énumérer ; quant aux personnes non mariées et les concubines ou les esclaves, on les met tout simplement dans une bière et on les ensevelit dans le tombeau de la famille sans faire d'invitations.

Les pauvres portent souvent leurs morts dans une bière grossière enveloppée d'une natte, qu'ils déposent dans un champ en attendant qu'ils puissent réunir l'argent nécessaire pour célébrer les funérailles, ce qui le plus souvent n'arrive jamais, et la bière finit par s'ouvrir : en voici deux que j'ai dessinées moi-même d'après nature.

Dans toutes les grandes villes il y a des sociétés philanthropiques composées de personnes bienfaisantes qui souscrivent les fonds nécessaires afin d'acheter des cercueils pour les pauvres et les enterrer. Le gouvernement se charge quelquefois de cette bonne œuvre dans des temps de calamité. Près de la ville de Canton, il existe de grands édifices où l'on dépose les cadavres des pauvres. Les Anglais, pendant la guerre de 1842, en ouvrirent un, ce qui indigna beaucoup les indigènes.

L'enterrement d'un mort et la conservation indéfinie du tombeau est une affaire des plus sérieuses. Dans l'échelle des délits et des œuvres méritoires que leurs moralistes ont arrangée, la profanation d'un tombeau est le plus grand crime, et au contraire l'inhumation d'un corps

abandonné est l'action la plus digne d'éloge et de récompense.

On cite des fils qui se sont vendus comme esclaves temporaires ou à vie, afin de se procurer l'argent nécessaire pour enterrer leur père ou leur mère. Le désir d'avoir des enfants est surtout pour qu'ils prennent soin des tombeaux; et quand on n'en a pas, on en achète et on les adopte dans ce but. La comédie *Khan-tsien-nou* (*l'Avare*), dont je ferai l'analyse quand je parlerai du théâtre, présente un harpagon qui fait un vacarme pour un liard, et pourtant il achète un enfant qu'il adopte.

Pendant les années 1848 à 1850 le gouverneur de Macao, Amaral, fit déterrer des cadavres qui avaient été ensevelis à des époques antérieures dans des terrains enclavés en dedans de la limite qui sépare cet établissement portugais du territoire chinois. Les indigènes en furent si irrités qu'ils jurèrent vengeance; et en effet ils l'assassinèrent, puis lui coupèrent la main et la tête qu'ils emportèrent.

Après l'enterrement, on prend une planche mince de bois d'un mètre à peu près de hauteur et trente centimètres de largeur. On y grave en lettres dorées le nom, l'âge, le titre et la date du décès du personnage; fixée perpendiculairement sur un bloc ou pied, on la place dans le salon appelé *des ancêtres*.

Chez les familles riches, il existe à cet effet un petit édifice contigu à la demeure de la famille; le plus souvent c'est une chambre qui est destinée à ce service, comme une chapelle; et quand la maison est trop petite, on a seulement un autel, dans une chambre qui sert en même temps à d'autres usages.

L'autel du salon des ancêtres contient des degrés ou échelons, et sur chacun d'eux sont placées les tablettes des aïeux de la même génération. On y brûle constamment des bâtons d'encens dont la valeur, dans ce pays, est très-minime.

Souvent aussi on suspend, dans le salon des ancêtres,

leurs portraits peints en pied, quoique sur une petite échelle ; mais on n'en fait ni les statues ni les bustes.

Des personnages de riches familles préparent fréquemment eux-mêmes leurs bières, alors qu'ils jouissent d'une très-bonne santé. Dans ce cas, les bières sont placées dans ce salon, où l'on entre tous les jours pour renouveler les bâtons d'encens.

Il ne manque pas non plus de familles pauvres qui ont chez elles les bières préparées pendant la vie des maîtres de la maison. M. Scarth raconte qu'il en aperçut une dans une chaumière ; et ayant demandé à un garçon qui se trouvait là quel était l'objet de cette bière, le garçon lui montra de l'index sa vieille grand'mère qui était assise au fond de la chaumière, en lui indiquant que c'était pour elle.

Parfois des personnes absentes de leur pays viennent à perdre un parent ou un ami, et elles en gardent chez elles le cadavre jusqu'à leur retour (retardé quelquefois de plusieurs années), afin de l'emporter avec elles. M. Scarth dit que dans ces dernières années un navire est arrivé en Chine venant de Californie, chargé de cadavres des émigrants, qui vont par milliers chercher de l'or dans les mines de cette contrée. Les parents des décédés ont cru devoir ramener ces restes mortels pour les enterrer près de leurs familles. Au mois de février 1860, il y avait à San-Francisco de Californie un navire prêt à partir pour la Chine avec cinq cents et quelques cadavres embaumés.

Une veuve doit pleurer toute la journée, le jour anniversaire de la mort de son mari.

Le deuil pour les père, mère, ou mari, dure vingt-sept mois, bien que des personnes pieuses le portent pendant trois ans. Les plus proches parents ne doivent ni se raser ni faire de toilette pendant trente jours après le décès. Quant aux vêtements, la couleur du grand deuil est le blanc; mais, le jour de l'enterrement passé, on

porte le demi-deuil, qui consiste à mettre des souliers bleus et à s'attacher les cheveux avec un cordon bleu au lieu d'un cordon rouge. Quelques personnes mettent aussi des souliers blancs.

Lorsque l'impératrice meurt, les mandarins ôtent le globule officiel de leurs bonnets, font usage d'encre bleue pour apposer les sceaux sur les documents qu'ils signent, et ne peuvent se raser la tête pendant cent jours; pour les autres individus de la nation, ce deuil dure un mois. Quand l'empereur meurt, le peuple entier laisse croître ses cheveux pendant cent jours; les théâtres sont défendus, et les mariages ajournés.

Du 5 au 10 avril une fête funèbre en l'honneur des ancêtres est célébrée dans tout l'empire. En quelques contrées, on voit dans cette circonstance une grande profusion de branches de saule. On en orne les portes des maisons, on en met au cou et aux cheveux, on les porte dans la main. Chaque famille fait bien balayer le tombeau où sont ensevelis ses aïeux. Hommes, femmes et enfants s'y rendent gravement en faisant porter avec eux des liqueurs pour les libations, des viandes pour le sacrifice, des bâtons d'encens, du papier doré et des maisons, chevaux, tables, etc., en papier, pour brûler. On se prosterne à plusieurs reprises, et l'on récite des prières. Voici la traduction d'une de ces prières, traduites par M. S. W. Williams :

« Moi, Lin Kouang, second fils de la troisième génération, j'ose venir devant la tombe de mon ancêtre, Lin Koung. Le cours des ans a ramené la saison du printemps. Nourrissant des sentiments de vénération, je lève les yeux et balaye votre tombe. Prosterné, je vous prie de venir et d'être présent, et d'accorder à vos descendants qu'ils soient heureux et illustres; en cette saison des pluies fécondantes et des douces brises, je désire récompenser la source de mon existence et faire sincèrement

des efforts pour le mieux. Accordez-moi toujours votre sûre protection. Ma confiance est dans votre esprit divin. Avec révérence, je présente le quintuple sacrifice d'un cochon, d'une poule, d'un canard, d'une oie et d'un poisson, comme aussi une offrande de cinq assiettes de fruits avec des libations de liqueurs spiritueuses, vous suppliant instamment de venir les voir. Avec le plus profond respect cette annonce est envoyée en haut. »

Ce furent ces adorations aux ancêtres qui engendrèrent les fameuses polémiques religieuses des anciens missionnaires jésuites et dominicains. Les jésuites étaient arrivés les premiers dans le pays : ils avaient compris l'importance que les indigènes attachent à ce respect pour les morts, et ils pensèrent que toute religion qui interdirait ces cérémonies gagnerait difficilement des prosélytes. En conséquence, ils ne les déclarèrent pas incompatibles avec la foi chrétienne; il en résultait qu'un grand nombre de Chinois, même des rangs les plus élevés, embrassaient le catholicisme. Mais vinrent les moines, qui se révoltèrent en voyant les adorations, et les interdirent aux chrétiens. Le saint-père donna en dernier lieu raison aux dominicains et franciscains contre les jésuites. Toutefois, cette polémique orageuse ayant duré longtemps, les Chinois purent dire aux missionnaires : « Vous « nous assurez que vous venez nous prêcher la vérité, et « vous n'êtes pas d'accord vous-mêmes! » Ces disputes scandaleuses contribuèrent beaucoup à l'expulsion de tous les missionnaires.

Les Chinois s'attristent à l'idée de ne pas laisser des descendants qui aient soin de leurs tombeaux et qui aillent rendre à leurs cendres ces honneurs funèbres annuels. Ainsi, l'indigène croqué dans la gravure qu'on vient de voir était un lettré distingué; il se promenait avec moi quand nous rencontrâmes les cercueils, qui s'y trouvent tracés, fendus par le temps et les broussailles. Il

fut gravement affecté à cet aspect, et se mit à jeter des lamentations sur le sort malheureux de l'individu ainsi abandonné. D'abord ses exclamations me parurent drôles, et elles me donnèrent envie de rire, mais bientôt je le vis si contristé que j'en fus touché; je pris la chose au sérieux; je cherchai à l'éloigner de là, et changeai le sujet de notre conversation.

Ce sentiment m'a paru si étrange, qu'il m'a fait réfléchir pour en trouver la cause. Je ne l'explique, jusqu'à un certain point, qu'en le comparant à notre désir de gloire posthume. Combien de citations ne pourrions-nous faire de personnes qui ont sacrifié leur fortune et leur vie à ce sentiment d'une renommée dans la postérité! Combien d'écrivains et de poëtes ont supporté avec résignation les plus grandes misères, consolés par l'espoir de leur gloire éternelle! *Non moriar!* disait avec orgueil Horace, *je me suis élevé, avec mes vers, des monuments plus durables que le marbre et le bronze.* Il avait raison, sans doute; mais de quelle utilité fut pour lui, tant qu'il vécut, ce renom dont il a joui pendant des siècles et dont il jouira encore? Cette renommée posthume n'est-elle pas une illusion des plus complètes, un préjugé des plus absurdes? Vaut-elle la peine d'incendier le temple d'Éphèse et de subir un horrible supplice (*)? Et pourtant, qui de nous est libre de cette illusion, de ce préjugé? Il a beaucoup de rapport (si ce n'est la même chose) avec le préjugé chinois fondé sur l'adoration posthume des descendants.

(*) Érostrate, brûlant du désir de rendre son nom immortel, mit le feu au célèbre temple d'Éphèse. Il fut condamné à un supplice affreux, et défense fut faite de prononcer son nom.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

sur des brancards et comme suspendues en l'air. Quelques-unes de ces fêtes sont célébrées par les bouddhistes et par les taouistes, en l'honneur de leurs dieux ou fondateurs. Je donne ici un aperçu des principales de ces fêtes d'après l'abbé Grosier.

FÊTE DU PRINTEMPS.

« Elle est solennisée le même jour dans toutes les provinces de l'Empire. Le *Tchi-fou*, ou premier magistrat du département, sort le matin de son palais ; il est couronné de fleurs, porté dans sa chaise au bruit de divers instruments et précédé d'une troupe nombreuse. Sa chaise est entourée ou suivie de plusieurs brancards ornés de riches tapis de soie, sur lesquels sont placées des figures qui représentent des personnages mythologiques. Toutes les rues sont tapissées et garnies de lanternes, et l'on y élève d'espace en espace des arcs de triomphe.

« On promène, dans cette cérémonie, un grand buffle de terre cuite et dont les cornes sont dorées : quarante hommes ont quelquefois beaucoup de peine à le porter. Un enfant le suit, ayant un pied chaussé et l'autre nu ; on le nomme *l'esprit du travail et de la diligence*. Il frappe sans cesse avec une verge ce simulacre de buffle, comme pour le faire avancer. Il est suivi de tous les laboureurs, armés de leurs instruments aratoires. Des masques, des comédiens ferment la marche et donnent au peuple des spectacles plus ou moins grotesques.

« Le gouverneur s'avance vers la porte orientale de la ville, comme s'il voulait *aller à la rencontre du printemps*, et de là il retourne à son palais, dans le même ordre. Lorsqu'il est arrivé, on dépouille le buffle de tous ses ornements, on tire de son ventre un nombre prodigieux de petits buffles d'argile, et on les distribue à tout le peuple. On met en pièces le grand buffle et les morceaux en sont également distribués. Le gouverneur termine la

cérémonie par un discours à la louange de l'agriculture et par une exhortation. »

FÊTE DU PREMIER JOUR DE L'AN.

« C'est une fête que les Chinois célèbrent avec appareil et qui produit un grand mouvement dans tout l'Empire. Elle commence dès la veille, dernier jour du douzième mois. Toutes les affaires, tant du gouvernement que de la nation, sont suspendues. Les tribunaux sont fermés dix jours à l'avance, le service des postes est interrompu, tous les travaux cessent dans les ateliers. Dès le grand matin, une foule immense assiége les temples; on accomplit les rites sacrés. Les mandarins inférieurs vont saluer leurs supérieurs; les enfants rendent le même devoir à leurs pères, les domestiques à leurs maîtres. Toutes les familles s'assemblent le soir, et terminent leurs mutuels compliments de congratulation par un grand repas.

« Pendant les deux ou trois jours qui suivent, on ne s'occupe que de jeux, de festins, de spectacles. Chacun revêt son plus riche habit. On visite ses voisins, ses amis, ses protecteurs; on se félicite, on s'accable de protestations d'amitié, on se fait réciproquement des dons et des cadeaux. Rien à cet égard, disent les missionnaires, ne ressemble mieux à nos visites du jour de l'an et à nos étrennes. Comme chez nous, on consacre les derniers jours de l'année qui finit à régler les comptes arriérés. »

FÊTE DES LANTERNES.

« C'est la plus brillante des fêtes chinoises, celle qui est célébrée avec le plus d'ivresse, de pompe et de dépenses. Elle est générale dans tout l'Empire; et l'on peut dire que, pendant ces trois ou quatre nuits, toute la Chine est en feu. Les villes, les villages, les rivages de la mer, les bords des chemins et des rivières sont garnis d'une

multitude innombrable de lanternes de toutes les grandeurs et de toutes les formes. Les villes, les rues, les places publiques, les façades, les cours des palais en sont ornées; on en voit aux portes et aux fenêtres des maisons les plus pauvres. Tous les ports de mer sont illuminés par celles qu'on suspend aux mâts et aux agrès des jonques et des sommes chinoises. On allume peut-être dans cette fête plus de deux cents millions de lanternes. Les Chinois opulents rivalisent de magnificence dans ce genre d'illumination et se piquent de suspendre devant leur maison les plus belles lanternes; celles que font faire les grands mandarins, les vice-rois et l'empereur même sont d'un travail si recherché, que chacune d'elles coûte quelquefois jusqu'à quatre et cinq mille francs. On en construit de si vastes, qu'elles forment des salles de vingt à trente pieds de diamètre, où l'on pourrait manger, coucher, recevoir des visites et représenter des comédies. On y donne en effet, par l'artifice de gens qui s'y cachent, plusieurs spectacles pour l'amusement du peuple. « Ils y font paraître, dit le P. Du-« halde, des ombres qui représentent des princes et des « princesses, des soldats, des bouffons et d'autres person-« nages, dont les gestes sont si conformes aux paroles de « ceux qui les font mouvoir, qu'on croirait véritablement « les entendre parler. » Quelques-unes de ces lanternes reproduisent aussi toutes les merveilles de nos lanternes magiques, autre invention joyeuse que nous devons peut-être aux Chinois.

« Outre ces lanternes monstrueuses qui sont en petit nombre, une infinité d'autres se font remarquer par leur élégante structure et la richesse de leurs ornements. La plupart sont de forme hexagone, composées de six panneaux de quatre pieds de haut sur un pied et demi de large, encadrés dans des bois peints, vernis ou dorés. Le panneau est formé d'une toile de soie fine et transparente, sur laquelle on a peint des fleurs, des rochers, des ani-

maux et quelquefois des figures humaines. Les couleurs employées dans ces peintures sont d'une vivacité admirable, et reçoivent un nouvel éclat par le grand nombre de lampes ou de bougies allumées dans l'intérieur de ces machines. Les six angles sont ordinairement surmontés de figures sculptées et dorées, qui forment le couronnement de la lanterne : on suspend tout autour des banderolles de satin de toutes les couleurs, qui retombent avec grâce le long de ces mêmes angles, sans rien dérober de la lumière ni des six tableaux.

« Ces lanternes sont aussi variées par leurs formes que par la matière qu'on emploie pour les faire. Les unes sont triangulaires, carrées, cylindriques, en boules, pyramidales; on donne aux autres la forme de vases, de fleurs, de fruits, de poissons, de barques, etc. On en construit de toutes les dimensions, en soie, en gaze, en corne peinte, en nacre, en verre, en écailles transparentes d'huîtres, en papier fin. Le travail fini et délicat qu'on remarque dans un grand nombre de ces lanternes, contribue surtout à les rendre d'un très-grand prix.

« Toutes les merveilles de la pyrotechnie se joignent à celles de l'illumination, pour donner le plus grand éclat à ces fêtes de nuit. Il n'est pas de Chinois aisé qui ne prépare quelque pièce d'artifice; tous tirent au moins des fusées; et de toutes parts des gerbes, des flots d'étoiles et des pluies de feu éclairent et embrasent l'atmosphère.

« Il est plus facile de décrire cette fête singulière que d'en assigner la date et l'origine. Les auteurs chinois citent des faits et des anecdotes anciennes pour en expliquer l'institution, mais les histoires qu'ils racontent ont tellement l'air de fables, que nous nous dispensons de les rapporter. Il est plus vraisemblable de supposer que cette fête nocturne avait quelque rapport avec l'ancien culte religieux de la nation (*). »

(*) Grosier, *Description de la Chine.*

JOUTES SUR L'EAU.

« C'est un grand divertissement dans les provinces maritimes. On y voit des bateaux d'une forme singulière, très-longs, très-étroits et qu'on appelle *long-tchouen*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les dragons. Ces barques sont conduites par quarante, soixante et quelquefois quatre-vingts matelots qui rivalisent avec les autres bateliers. Les fêtes nautiques sont presque toujours troublées par des accidents funestes. »

FÊTE DES MOISSONS.

« Elle a lieu après toutes les récoltes, et a été instituée pour célébrer, par des actions de grâce et des réjouissances publiques, la constante fécondité de la terre et la fin des travaux de l'année. Cette fête dure depuis le 1er jusqu'au 16e jour de la lune, c'est-à-dire plus de quinze jours, pendant lesquels on fréquente les miao (temples), et l'on mêle à la joie des festins l'amusement qu'offrent de toutes parts des représentations de comédies. Dans toutes les villes, et de distance en distance dans les campagnes, surtout dans le voisinage des grands miao, sont des théâtres en plein air, fixes et solidement construits. Tous les chemins sont alors couverts d'une foule d'habitants des campagnes qui sortent de leurs villages pour assister aux comédies (*). »

GARDES DE NUIT.

La police entretient des gardes de nuit dans les rues; ils battent des coups sur une bambou creux ou un *gong* de cuivre.

(*) Grosier, *Description de la Chine.*

Souvent des personnes voisines payent un garde pour elles, et il y a même telle maison qui a un garde de nuit pour elle seule. Ces gardes battent pendant toute la nuit sur un bambou creux. Les Européens trouvent ridicule de faire du bruit, comme pour avertir les voleurs qui pourraient venir; mais ceux qui payent les gardes de nuit aiment pourtant à entendre le bruit du bambou, étant assurés pas là que le garde ne dort pas.

IMPRIMERIE.

On écrit une page sur un papier mince ; on l'applique au moyen d'une légère colle de riz sur une planche de bois bien plate; quand le papier est sec on l'humecte; ensuite on passe dessus la paume de la main de manière à faire comme de minces vermicelles avec le papier, qui est ainsi peu à peu tout enlevé ; il y reste seulement l'encre collée sur le bois : les lettres sont naturellement empreintes au rebours. Le graveur évide ensuite tout le bois blanc et laisse seulement les traits noirs, c'est-à-dire les lettres.

Pour chaque page d'un livre on grave une de ces planches. Le bois en est mou, et par conséquent les graveurs font cette besogne excessivement vite et à un incroyable bon marché. Il y a à Canton une grande rue où on voit tout du long, à droite et à gauche, des graveurs assis dans les boutiques, et même dans la rue quand le jour manque. On met deux pages sur chaque planche. Pour imprimer, un homme donne l'encre au bois avec une brosse, et un autre fait tomber dessus une feuille d'un papier toujours mince. Il se colle de lui-même à l'encre, et pour surplus on passe dessus une brosse propre. Cette feuille de papier est ensuite ployée. On n'imprime que d'un côté.

Ce procédé d'imprimer avec des planches en bois, qui était déjà usité en Chine à la fin du VIe siècle de notre ère, est le plus usuel; mais celui des types mobiles n'y est pas inconnu.

Vers l'an 1045 de J.-C., un forgeron nommé Pi-Ching inventa des caractères mobiles avec lesquels on imprima des livres. Ils étaient de terre cuite, après avoir été moulés dans une matrice. On les plaçait sur une planche de fer encadrée par un châssis. La planche était préalablement enduite de mastic. Quand les caractères étaient bien arrangés et serrés, on approchait la planche du feu, le mastic fondait; on appuyait sur les types avec un taquoir pour bien les enfoncer. Quand le mastic refroidissait, les types restaient bien solidement collés les uns à côté des autres et on pouvait tirer des exemplaires sur cette planche comme sur une planche de bois gravée.

On voit donc que les Chinois connurent les types mobiles quelques siècles avant nous; et il ne serait pas impossible que Gutemberg en eût entendu parler. Marco Polo et le voyageur arabe Ibn-Batuta revinrent en Europe au commencement du XIVe siècle.

Kang-ghi, qui régna au XVIIe siècle, fit graver des types mobiles de cuivre à la recommandation des missionnaires européens, et on imprima avec ces types plusieurs ouvrages.

Vers 1776 on commença à imprimer avec des types mobiles fondus à la manière des nôtres. On grave le poinçon sur un bois dur; on fait la matrice avec la pâte de porcelaine et l'on fond avec une matière composée de plomb, d'étain et quelquefois d'un peu d'argent. On a imprimé par ce moyen avec beaucoup de perfection un grand nombre d'ouvrages. On ne s'est pas servi pourtant encore des rouleaux pour donner l'encre et des presses européennes.

Il est évident qu'on fera encore des progrès; mais il est douteux qu'on parvienne jamais à obtenir avec les types

mobiles des éditions à aussi bon marché qu'avec les planches en bois.

Le nombre de caractères chinois *différents* étant de plusieurs milliers, il faut avoir un casse monstrueuse ; le temps qu'on perd pour chercher le caractère voulu et pour faire la distribution après l'impression est immense : la valeur intrinsèque de tant de types n'est pas peu de chose. Ajoutez à cela le coût de presses européennes transportées à une telle distance. Il est vrai qu'avec une presse mécanique on tirerait dans le même espace de temps cent fois plus de feuilles que l'on n'en obtient par le procédé ordinaire des planches de bois : mais les hommes qui impriment avec ces planches gagnent *pour tout salaire* 5 ou 6 francs par *mois* : il ne faut employer qu'un très-petit capital pour types, presses, etc., et les planches ont l'avantage de la stéréotypie, c'est-à-dire qu'on fait un petit tirage ; on garde les bois, qui sont très-minces, et quand on manque d'exemplaires on tire de nouveau, sans faire d'avances onéreuses de papier, et sans avoir l'embarras de livres en magasins.

J'ai oublié de dire que dans les temps anciens on a imprimé quelques ouvrages avec des lettres blanches sur un fond noir. Pour cela ils gravaient les caractères en creux et puis ils imprimaient par le moyen ordinaire.

Il est possible qu'un jour viendra où l'autographie jouera un rôle important dans le commerce des livres chinois.

INCUBATION ARTIFICIELLE.

L'incubation artificielle d'œufs de poule et de canard est pratiquée dans la plupart des grandes villes de Chine.

J'insérerai ici une lettre que j'adressai à ce sujet au

secrétaire de la Société asiatique de Calcutta. Cette société savante avait publié dans le n° 85 de son journal (janvier 1839) un long mémoire écrit par moi sur l'incubation artificielle d'Égypte, accompagné des dessins nécessaires.

Celui qui s'intéresserait à cette question (qui se rattache à celle des subsistances) pourra facilement se faire traduire la lettre que je donne ici. Je l'engagerais, dans ce cas, à voir mon mémoire *sur l'incubation d'Égypte.*

Lettre adressée au secrétaire de la Société asiatique de Bengale, datée du 20 février 1845.

SIR,— A memoir written by me upon the artificial hatching of eggs as practised in Egypt, received the honour of being published in the year 1839 in the journal of the Bengal Asiatic Society.— Since that time I have had the opportunity of seeing the artificial hatching both of fowl and duck eggs as practised in Shanghai (China) which is not the same as that of Egypt, but on the contrary as I will now describe. There are in a room of ordinary size 10 apparatus or owens (5 at each side) of which this is the perspective (see Fig. 1) and this the section (Fig. 2).

Fig. 1.

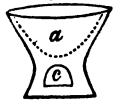

Fig. 2.

They are 4 feet high and are made of a coarse texture of straw lightly covered with clay. They have a cover of straw and thin bamboo which may be put on or removed at pleasure. They place in the superior part of each owen (*a* Fig^s. 1 and 2) 800 eggs; and in the inferior (*c* Fig^s. 1 and 2) some embers or a small fire of live coals having no blaze, which fire is kept up with the same degree of heat during the whole process. The door (*c*) is closed if the weather be cold, though at other times it is considered adviseable to leave it open. The fire is hotter during the first three than the subsequent days. The position of the eggs is very often changed during the day and night. On the third day the eggs are examined for the purpose of ascertaining whether or not they have fermented. For this purpose two oval holes about the size of the eggs are made in the door of the room which looks to the street; and placing the eggs to these holes and applying the eye to the centre they see if fermentation has taken place, in which case they are again put into the owen; but if fermentation has not commenced they separate them. After the eggs have remained in the owen 12 days if they be fowl and 14 if duck, they are taken out, and being wrapped in raw cotton are placed in baskets, which baskets are placed upon a support of bamboo. (*) The eggs remain in this way 12 days if they be fowl and 14 if duck; after which time the chicken comes out.

The baskets of which we have spoken are not always kept in the same house in which the ovens are; in some instances, when the eggs are taken from the oven they are wrapped in cotton, placed in baskets, covered and carried to another house in which there are in a room se-

(*) M. Lockhart a dit (1861) que les œufs sont placés sur des tables; ce qui revient au même.

veral supports of bamboo the one above the other distant from each other 1 1/2 foot; the lowest being a foot from the ground. The room is kept closed, but without any fire.

The operation begins in March as soon as spring commences, and is finished when the heat of June is felt; the same as in Egypt. The artificial hatching is practised at Hancheu, Nankin, Suchau, Ningpo and other towns, and is probably common throughout the Empire. I cannot exactly tell the degree of heat applied to the egg as I arrived at Shanghai in summer when the hatching was completed and I was only able to examine the apparatus and seek explanations.

Upon my asking why the operation is carried on during the spring season and not in summer, I was informed that it is difficult in summer to gather a large number of fresh eggs and that the chicken in growing would be exposed to the cold of winter, whereas being hatched in the spring they thrive during the summer.

It snows every year in Shang hai as also in the other towns I have mentioned.

At Shang hai the fowls are of great size, and there was one on board the vessel in which I left the port weighing 15 pounds.

It affords me pleasure to think that the facts above mentioned strengthen not a little the opinions brought forward in my memoir upon the artificial hatching of Egypt which are chiefly as follows; that if in Egypt the process is carried on during the spring it is only on account of the difficulty attending its operation during another season on a large scale, fresh eggs being scarce, and also the advantage of the summer months for the growth of the chicken : that it has no effect upon the size of the fowls and eggs; that it is not absolutely necessary to practise it precisely as in Egypt; that it is very easy to employ small ovens placed in any house whatever; that any other kind of eggs may be used, those of the turkey

not excepted; and that, there is no difficulty in carrying on the operation in other countries than Egypt.

I have the honour, etc.

INFANTICIDE.

Des auteurs européens ont assuré que l'infanticide se pratique sur une grande échelle, et d'autres le nient complétement. La vérité ici, comme en beaucoup d'autres occasions, est dans un juste milieu.

J'ai la conviction que l'infanticide existe. Des indigènes m'ont expliqué que souvent dans les familles pauvres qui n'ont pas les moyens de nourrir les enfants, on prend la créature nouvellement née et on l'abandonne pour la laisser périr, en assurant à la mère que son enfant est mort de maladie.

Il y a peu d'années, le vice-roi de Canton publia un décret dans le but de flétrir les auteurs des infanticides. Les missionnaires catholiques recueillent beaucoup de ces victimes de la misère. Quand j'étais dans ce pays-là, les missionnaires espagnols de la province de Fukien en faisaient élever, au moyen de nourrices payées par eux, plusieurs centaines, et s'ils n'en sauvaient pas davantage c'est qu'ils manquaient de fonds. Ceci a donné origine à *l'Œuvre de la sainte enfance.*

Des Européens ont trouvé, près de quelques grandes villes, des puits sans eau pleins de cadavres d'enfants; mais il n'est pas avéré qu'ils y aient été jetés de leur vivant.

JEUX.

Ils ont des cartes de la hauteur à peu près des nôtres, mais elles sont quatre fois moins larges. Il y en a de deux genres; on ne peut pas jouer les mêmes jeux avec ces deux sortes de cartes, qui sont pourtant pareilles quant à leur hauteur et largeur.

Chacune de ces deux espèces de cartes est beaucoup plus compliquée que les nôtres, et le nombre de cartes en est plus grand.

Ils ont aussi le domino, mais bien moins simple que l'européen : d'abord il a trente-six pièces et quelques-unes portent des points noirs, d'autres des points rouges, et d'autres des points noirs et des points rouges. Avec les pièces du domino ils jouent un grand nombre de jeux différents, de la même manière que nous jouons avec les cartes le whist, l'écarté, etc., etc. J'appris celui qui est le plus en usage au Sud : il me fallut prendre plusieurs leçons avant de saisir et retenir par cœur la marche du jeu. Ces indigènes rient de notre manière de jouer le domino qui consiste à ajuster 4 avec 4, 2 avec 2, etc.; ils disent que cela est bon pour les enfants.

Ils ont les échecs, qui diffèrent également des nôtres; les dames, la balançoire, la toupie, le petit palet, la boule, les quilles, l'escarpolette, le sabot, qu'on fouette avec des lanières; une espèce de jeu de l'oie et aussi une sorte de volant : c'est un ballon creux de la grosseur d'une tête humaine, fait de bandes de bambou cintré. Plusieurs jeunes personnes se placent en cercle et puis se jettent le ballon les unes aux autres avec la pointe du pied. Les femmes, malgré leurs petits pieds, jouent tout aussi bien que les garçons.

On lance en l'air des cerfs-volants de toutes formes et

dimensions. Quelques-uns sont peints et représentent un dragon, un bateau, un mandarin et toutes sortes d'objets. Ce sont plutôt les hommes que les enfants qui s'amusent à ce divertissement.

Ils sont très-adonnés aux jeux de hasard et en ont de plusieurs genres. Dans la petite ville de Macao, qui compte à peine 20,000 habitants, le gouverneur portugais vend à l'enchère publique le droit de tenir maison de jeu, et il en a tiré jusqu'à 400,000 fr. par an.

LAIT.

Dans les provinces du Nord, près de la Tartarie, on mange des petits fromages ; mais dans toutes celles du littoral on a de l'horreur pour les laitages, ou pour mieux dire ils y sont inconnus. On croit que le lait est du sang blanc.

Cependant il y a bien des boutiques où l'on vend du lait ; mais c'est du lait de femme à l'usage des poupons et des vieillards.

Il est arrivé parfois que des Européens ont exigé de leurs domestiques qu'ils servissent du lait pour leur thé ou café, ne voulant pas croire qu'il fût impossible d'en trouver. Les domestiques, pour se tirer d'embarras, ont apporté du lait de femme ou de truie.

A Canton, à Macao et ailleurs, où des colonies d'Européens se sont formées, on est parvenu à créer le commerce du lait, et il y a des familles indigènes qui tiennent des vaches à cet effet. Souvent les Européens eux-mêmes nourrissent une vache à la maison.

Un de mes amis, à Macao, avait une vache chez lui pour les besoins de sa famille. Le domestique indigène,

qui en prenait soin, volait tous les jours une partie du lait pour le vendre à d'autres Européens. Son maître le saisit un jour en flagrant délit, et pour le punir il prit une cravache et le força d'avaler le lait qu'il avait soustrait. C'était le plus grand châtiment qu'il pût lui infliger. Ce fait prouve l'horreur de ces Asiatiques pour le lait et les laitages.

LAQUE, VERNIS.

On fait des incisions à un arbre appelé *tsi* (*Rhus vernix*), et l'on y applique des réceptacles où l'on recueille une huile grasse qui en découle. On broie du noir de fumée, du vermillon ou toute autre couleur avec cette huile, à laquelle on fait subir préalablement une préparation, et l'on peint le meuble; quand la laque est sèche, on le polit avec une pierre ponce, et l'on donne une autre couche de couleur; puis on ponce de nouveau. Plus cette opération est répétée, plus la laque devient polie et belle.

Les émanations de ce vernis sont caustiques et causent de terribles enflures à la figure et aux mains, jusqu'à ce qu'on y soit habitué.

Quand j'habitais cet empire, je me procurai quelques jeunes pieds de l'arbre *tsi* dont les feuilles commençaient à pousser; je les fis mettre dans une serre, et les envoyai au gouvernement en Espagne. Comme je m'occupais moi-même de cette opération pour qu'elle fût bien exécutée, j'eus lieu de constater par ma propre expérience les effets de ce poison. Mes mains et ma figure s'enflèrent avec une douloureuse cuisson; mes yeux restèrent presque couverts sous l'enflure de la chair envi-

ronnante ; on eût dit que je souffrais d'un énorme érysipèle. On me fit faire des lotions, et au bout de cinq jours j'étais guéri.

Il y a une autre huile très-brillante et siccative qui est d'un grand usage dans le pays. Elle vient d'un arbre qui produit un fruit sphérique de la grosseur d'une petite pomme. Dans ce fruit se trouvent quatre amandes un peu plus grandes que les nôtres. Ce sont ces amandes qui, mises dans une presse, produisent l'huile indigène appelée *toung-yeou*. On s'en sert ordinairement pour peindre les portes des maisons, les planchers, les escaliers, les navires et toute espèce de meubles, à peu près comme on se sert, en Europe, de l'huile de lin siccative. Souvent on la mêle avec de l'huile de lin.

Le Père Incarville a donné l'explication de quinze différents vernis connus dans cet empire.

MARIAGES, CONCUBINAGES, ADULTÈRES,

DIVORCES, VEUVAGES.

« Les pères et les mères, dit l'abbé Grosier (*), et à leur défaut les aïeules, ou enfin les plus proches parents du côté paternel, et ensuite ceux du côté maternel, jouissent d'une autorité absolue pour régler les mariages des enfants.

« Rien n'est plus ordinaire, parmi les Chinois riches et d'un rang distingué, que d'arrêter les articles d'un mariage, longtemps avant que les parties soient en âge de

(*) *Description générale de la Chine*, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pékin.

le contracter; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très-sérieusement et avec solennité d'unir par le mariage les enfants qui naîtront d'eux, s'ils sont d'un sexe différent, et la cérémonie qui sanctionne cette promesse consiste à déchirer, l'un et l'autre, leur tunique et à s'en donner réciproquement une partie. »

Les mariages s'arrangent par des entremetteuses, très-honorées dans le pays. Il y a aussi des entremetteurs. Deux jeunes personnes ayant le même nom de famille ne peuvent pas se marier; or, comme il n'y a en Chine qu'une centaine de noms différents, cette loi empêche énormément de mariages qui se feraient sans elle.

Une tradition veut que ce peuple colossal ait été fondé par une colonie de cent familles venues du nord-ouest; en conséquence les descendants de ces familles se considèrent tous parents. Voilà pourquoi un homme et une femme qui portent le même nom ne peuvent pas se marier.

Les entremetteuses informent les parents des deux familles des circonstances relatives aux deux jeunes gens qu'on désire unir, et fixent d'un commun accord les conditions du contrat. L'article le plus important est la somme que le fiancé doit donner au père de sa future, car la femme ne reçoit jamais de dot; c'est son prétendu qui la lui fait. La somme, pourtant, n'est ni pour elle ni pour ses enfants; elle est perçue des mains des entremetteuses par les parents de la fiancée, et il est censé qu'elle sera destinée à couvrir les frais que le mariage occasionne.

Aussitôt que le contrat de mariage est signé, on change la coiffure de la fiancée, qui a porté jusqu'ici les cheveux à l'enfant. On fait part aux amis de l'heureux événement, et ceci est le mot d'ordre pour que chacun envoie un léger cadeau à la fiancée. On prend note de ces présents,

pour en rendre de pareils quand il y aura un mariage dans la famille dont on reçoit maintenant les politesses.

Du moment que les fiançailles sont publiées, la jeune femme commence une vie de grande réserve; elle ne sort pas de chez elle, et si elle y est obligée, c'est dans une chaise à porteurs hermétiquement fermée.

Les entremetteuses, lors de l'arrangement du mariage, ne manquent pas de tirer l'horoscope pour examiner si, dans les jours de naissance et autres circonstances des deux jeunes personnes, il n'y a pas d'incompatibilité, et si l'on peut s'attendre au contraire à une heureuse réussite. On tire aussi les horoscopes afin de choisir un jour qui ne soit pas néfaste, pour célébrer le mariage. La désignation de ce jour appartient à la famille de la fiancée.

La veille on lui coupe les cheveux de devant pour lui élargir le front, et on la revêt de ses habits de noce ; tous les parents et amis intimes sont invités à dîner, et elle est à la tête de la table. Cette fête est un adieu à sa famille.

Depuis les fiançailles jusqu'au jour du mariage, les deux familles des jeunes époux se font des politesses et des visites ; mais les fiancés ne se voient pas du tout; ils peuvent seulement s'envoyer des billets et des messages par la médiation des parents ou des entremetteuses. Celles-ci aiment à ajourner autant que possible le jour de la cérémonie, pour rendre ces espèces de services.

Il n'y a ni jours ni époques spéciales pour les mariages, mais on donne la préférence au printemps. Il en est de même pour l'heure : on aime assez à se marier le soir, mais on le fait aussi pendant la journée, et quelquefois de bon matin.

Outre la somme d'argent que le futur paye aux parents de sa fiancée, il lui envoie, quand le jour approche, un cadeau selon ses moyens et autres considérations; ce sont des bijoux, des soieries, de l'argent, des fruits, des douceurs, etc.

Enfin le moment arrive : l'époux envoie l'un de ses pa-

rents avec une chaise à porteurs toute dorée (louée pour la circonstance) chez sa fiancée. Celle-ci a été parée de ses plus beaux vêtements et de tous ses bijoux ; ceux-ci sont quelquefois prêtés ou loués. Elle a presque toujours sur la tête une espèce de couronne en métal et beaucoup de fleurs. Cet ornement semble lourd et ennuyeux à porter.

Quand la chaise arrive, tous les parents se mettent à pleurer à qui mieux mieux. La fiancée fait de même, puis elle se sauve et se cache dans sa chambre. Les frères sont obligés de la saisir et presque de la porter jusque dans la chaise, où elle est renfermée. La clef en est donnée à celui qui a conduit la chaise, pour qu'il la remette au mari.

Une procession a été organisée; il y a des bannières, des hommes portant des lanternes, des bandes jouant de la musique, des hommes ou des enfants qui brûlent des pétards, des porteurs qui sont chargés de plusieurs caisses et malles contenant le trousseau et tous les effets de la fiancée, sans en excepter quelquefois les ustensiles culinaires.

J'ai dit que les parents ne donnent pas de dot à leur fille, mais cela ne les empêche pas de lui donner, selon leur bon plaisir et leurs moyens, des bijoux, des robes, des douzaines de chemises, des draps de lit, etc. Souvent même ils font à cette occasion plus de dépenses que leur fortune ne le permet.

La procession, qui est d'ordinaire assez longue, une fois en marche, la chaise dorée vient en dernier lieu, indispensablement entourée des entremetteuses.

En arrivant chez le fiancé, celui-ci doit attendre à la porte pour ouvrir la chaise et recevoir sa dame. Mais quelquefois, au lieu de venir en avant, il se sauve et va se cacher dans un coin de la maison, et il faut aller le dénicher et l'emmener devant sa fiancée qui est à attendre dans la cour, enfermée dans sa belle cage.

Elle en sort enfin, couverte d'un voile épais lui cachant complétement la figure. Son mari la conduit par la main vers le salon des ancêtres où sont les tablettes avec les noms et titres des aïeux et même souvent leurs portraits. Les époux se prosternent et réitèrent la même génuflexion devant le père et la mère de l'époux. On lit alors aux mariés des maximes morales adaptées à la circonstance, tirées des ouvrages de leurs philosophes. Puis on leur donne deux coupes pleines de liqueur, qui sont attachées avec un cordon de soie rouge, et la fiancée lève son voile pour boire ; c'est alors que le mari voit pour la première fois sa femme. Toutes les personnes des deux sexes invitées, parents ou amis, assistent debout à ces cérémonies.

Enfin un repas plus ou moins solide ou délicat est servi. L'épouse préside à la table des dames et l'époux à celle des hommes. Une bruyante musique retentit.

Après le repas l'épouse se présente dans le salon des hommes et elle en fait le tour gracieusement, en remerciant les assistants. Elle est soutenue par deux entremetteuses qui font remarquer avec orgueil ses beautés et la petitesse de ses pieds.

Pendant toute la journée, les amis qui n'ont pas été invités à l'acte de la cérémonie, ceux qui n'ont pas pu y assister à cause de leurs affaires, et les voisins, viennent faire leurs compliments aux époux. A chaque nouvelle visite les entremetteuses emmènent au salon l'épouse et lui font montrer ses pieds (qu'elles appellent toujours les *lis d'or*), pour qu'on puisse bien les admirer.

Des écrivains modernes, en parlant de cet acte de la cérémonie, assurent que tous les visiteurs en examinant la fiancée font les observations que bon leur semble, sur son nez, ses yeux ou toute autre partie de sa personne, et qu'elle est tenue de supporter avec patience toutes ces impertinences sans rien répondre. Quant à moi je n'ai jamais entendu faire, en présence d'une nouvelle mariée,

aucune observation qui pût lui être tant soit peu désagréable, et je suis presque certain que pareille chose n'a jamais lieu.

Généralement il y a trois jours de fête pendant lesquels les amis et les voisins vont faire leurs compliments aux époux. Ces journées doivent paraître bien longues à la pauvre mariée qui, affublée de ses robes de gala et de sa lourde coiffure, est obligée de se tenir presque toujours debout et de se laisser examiner par tout le monde. J'en ai vu qui étaient si accablées de fatigue que j'en éprouvais de la pitié.

Il m'est arrivé, avec des amis européens, qu'en passant dans une rue nous entendions de la musique dans l'intérieur d'une maison et du monde assemblé à la porte ; nous apprenions qu'il y avait là une noce ; nous montions dans la maison, nous saluïons les personnes qui venaient nous recevoir, et demandions qu'on nous laissât voir la nouvelle mariée. On s'empressait de nous complaire et on nous offrait le thé et la pipe. Si c'était une famille modeste, nous trouvions sur une table un plateau où tous les amis visiteurs déposaient un cadeau en argent pour la nouvelle dame. Nous jetions dans ce plateau une piastre d'Espagne chacun, et nous nous séparions très-bons amis.

Des indigènes, étrangers à cette famille, n'auraient pas fait une chose pareille ; mais les maîtres de la maison comprenaient notre curiosité d'Européens, et ne s'en fâchaient nullement.

Enfin la nouvelle mariée est débarrassée de toutes ces cérémonies, sa vie de réserve et presque de reclusion commence pour durer toute la vie.

Peu de jours après le mariage, elle va visiter ses parents. Elle revêt ses habits de noce et est portée dans une belle chaise, ouverte par devant et par les côtés, de manière qu'en passant dans les rues tout le monde peut la voir parfaitement bien. Comme il y a certaines époques et certains jours qu'on considère propices aux mariages,

un Européen a la chance, ces jours-là, de voir beaucoup de jeunes et belles dames découvertes.

L'abbé Grosier, que j'ai cité au commencement de cet article, décrit ainsi un mariage :

« Au jour fixé pour la célébration du mariage, l'époux, richement vêtu, se rend à la maison de sa fiancée, et s'y prosterne devant son beau-père et sa belle-mère, les oncles et les proches parents de sa future épouse. Les derniers adieux de celle-ci à tous ses parents sont aussi des prosternations, au moment où elle se dispose à quitter la maison paternelle. Quelques missionnaires placent ici la première entrevue de l'époux et de l'épouse, d'autres la reculent jusqu'à l'arrivée de celle-ci à la maison de son mari : peut-être cette circonstance varie-t-elle selon l'état des personnes et le différent cérémonial des mariages.

« Ces formalités préliminaires remplies, on place la fiancée dans une chaise ou dans un palanquin fermé. Tout ce qui lui appartient et les divers effets qui composent son trousseau l'accompagnent, portés par différentes personnes des deux sexes; d'autres l'entourent avec des torches et des lanternes, même en plein midi, usage qu'on a conservé parce qu'autrefois tous les mariages se célébraient pendant la nuit. Une troupe de musiciens la précède, et sa famille la suit. La clef qui la renferme dans sa chaise est entre les mains d'un domestique de confiance : il ne doit la remettre qu'au mari. Celui-ci, après l'avoir accompagnée quelque temps à cheval ou dans un palanquin, prend les devants et court attendre à sa porte l'arrivée du cortége. On lui remet cette clef; il ouvre avec empressement la chaise, et du premier coup d'œil il apprécie sa chance et voit si on l'a bien ou mal servi. Il arrive quelquefois que l'époux mécontent referme subitement la chaise et renvoie la fiancée chez elle. Il suffit qu'il consente à perdre, pour s'en débarrasser, la somme qu'il a donnée pour l'obtenir.

« Si l'épouse est agréée, elle descend de sa chaise et entre avec l'époux, suivis, l'un et l'autre, de leurs parents, dans une salle où le couple nouvellement uni salue quatre fois le thien (ciel), et ensuite les parents de l'époux. Aussitôt après, les nouveaux mariés se rendent au lieu où l'on a préparé, pour eux seuls, le repas nuptial. Avant de s'asseoir, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, et celui-ci à son tour en fait deux devant elle; ensuite ils se mettent à table, mais avant de manger ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part quelques viandes pour être offertes aux esprits. Lorsqu'ils ont un peu mangé, en gardant un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire et se remet incontinent à table : l'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari. Alors on apporte deux coupes pleines de vin : ils en boivent une partie, et mêlent dans une seule coupe ce qui reste, qu'ils se partagent ensuite et achèvent de boire.

« Pendant ce temps, le père de l'époux, dans un appartement voisin, donne un grand repas à ses parents et aux personnes invitées : la mère en donne un autre à ses parentes et aux femmes des amis de son mari. Cet usage s'observe dans tous les festins chinois : les femmes s'amusent entre elles et les hommes se réunissent de leur côté. »

L'abbé Grosier admet, comme on vient de le lire, chez l'époux le droit de refuser sa fiancée quand il la voit, si elle ne lui plaît pas. Je n'ai jamais entendu parler aux indigènes de ce droit, et il me paraît assez difficile de le concilier avec la loi du pays (admise par le même auteur) qui oblige les fils de respecter les engagements de leurs parents et de se marier conformément à leur volonté.

Ce récit prouve les différences qu'on trouve, selon les provinces et les circonstances, dans le cérémonial du mariage.

A une noce, à laquelle j'assistai, je fus témoin de deux singuliers usages que je n'ai trouvés, pas même indiqués, dans aucune des descriptions que j'ai lues sur ce sujet.

Voilà ce que je vis : après que les nouveaux mariés eurent fait leurs prosternations aux ancêtres et aux parents de l'époux, et qu'ils eurent entendu, à genoux, le sermon qu'on leur lut, ils furent conduits dans un salon au milieu duquel se trouvait le lit nuptial. On y fit monter les époux et ils s'y assirent l'un en face de l'autre; le mari était adossé à la tête du lit et la femme du côté des pieds. Celle-ci avait gardé jusqu'à ce moment sur sa figure un voile épais d'une étoffe d'or, sous lequel elle était parfaitement cachée à tous les regards. A peine fut-elle assise sur ce lit, vis-à-vis de son mari, on lui ôta le voile, et alors l'époux et nous tous qui étions dans le salon, pûmes la voir à notre aise. Je compris que ceci voulait dire qu'un mari ne doit voir sa femme qu'au moment d'entrer dans le lit nuptial.

Ils descendirent du lit et la dame fut emmenée dans un boudoir où il y avait une table de toilette avec une glace, des essuie-mains, de l'eau, des cosmétiques et des parfums. J'avais toujours suivi la dame, et j'entrai dans ce boudoir : je vis qu'on lui enleva les ornements dorés et les fleurs qu'elle portait sur la tête, qu'on lui lavait la figure, et on commençait à la déshabiller quand je me retournai pour demander à l'un des hommes de la maison, que je croyais près de moi, l'explication de cet étrange procédé. Je m'aperçus alors qu'aucun homme n'était entré dans cette chambre, où je me trouvais avec une trentaine de dames et demoiselles. Une jeune fille de 14 ans, sœur du nouveau mari, me regardait toute rouge de colère. Il était évident que je n'aurais pas dû entrer dans ce boudoir, mais personne, pas même les dames, n'avait osé me le dire. On pensait que je ne tarderais pas à comprendre l'inconvenance de rester là, et que j'en sortirais de moi-même, ce qui arriva en effet.

Et je ne puis m'empêcher de faire remarquer, à propos de cet incident, le raffinement de la politesse chinoise.

En sortant du boudoir je trouvai les hommes, avec lesquels je pouvais m'entendre en langue mandarine, et je leur demandai ce qu'on allait faire avec cette dame. On me dit qu'on lui enlevait les ornements et le fard afin de la voir telle qu'elle était, et qu'ensuite on la farderait et la coifferait de nouveau.

Des écrivains modernes ont fait supposer que très-souvent les fiancés se voient plus ou moins furtivement avant de se marier et même avant de faire le contrat. Mon opinion est différente; sans croire que l'interdiction de se voir soit aussi rigoureuse qu'elle l'est dans ces circonstances parmi les musulmans, j'ai la conviction que, dans l'immense majorité des cas, les époux chinois ne se voient qu'après le mariage.

Je fonde mon opinion sur ce que j'ai entendu dire aux indigènes eux-mêmes, et aux probabilités qui découlent des faits sociaux de ce peuple extraordinaire.

Il ne faut pas penser aux bals, aux soirées, aux dîners, aux promenades, aux visites que nous avons en Europe et où nous voyons toujours les deux sexes jouissant du plaisir de la conversation. En Chine il n'y a d'autre société, surtout pour les femmes, que celle de la famille. Les fils en se mariant ne quittent pas leurs parents pour s'établir à part; ils reçoivent leurs épouses à la maison paternelle. La femme nouvellement introduite est pour les vieux maîtres une fille de plus. Elle porte le deuil à la mort des parents de son mari, et non à celle des siens propres.

Un jeune homme ne cherche pas, ne choisit pas une compagne; ce sont ses parents qui, désirant son bonheur, ayant plus d'expérience, exempts de toute passion, ce sont ses parents qui lui choisissent sa compagne, et il est obligé par les usages et par la loi écrite d'accepter ce choix. Dès lors, il serait fort inutile pour les jeunes gens

de se voir avant le mariage : cela ne pourrait produire que des désagréments aux chefs des deux familles qui ont décidé l'union parce qu'elle leur convient. Ces personnes, déjà âgées, attachent peu d'importance à la beauté et considèrent plutôt l'intelligence, la douceur du caractère, la fortune, les relations de famille et d'autres qualités plus positives et plus durables que celle d'une passagère beauté. Ils n'aimeraient donc pas à voir tous leurs soins perdus à cause d'une entrevue dans laquelle une des parties du couple futur ne trouverait pas l'autre de son goût. Les vieux parents, donc, ne peuvent pas trop désirer que ces entrevues aient lieu ; elles sont d'ailleurs contraires aux rites, c'est-à-dire aux usages écrits, et elles déshonoreraient les demoiselles. Or, la vie sociale de ce pays considérée, il serait fort difficile à un fiancé de voir sa future, si les parents de celle-ci ne le favorisaient pas dans ce désir.

Un indigène, homme sensé, auquel je demandais s'il n'était possible, en aucun cas, à un homme de voir une demoiselle avant de s'engager à l'épouser, me fit une réponse qui me paraît logique et vraisemblable.

« Supposez, me dit-il, qu'un homme d'une grande fortune entende parler d'une demoiselle qui est très-jolie et qu'il demande à la voir, avant de s'engager à l'épouser, dans ce cas il peut arriver qu'on la lui fasse connaître personnellement. »

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici j'ai entendu parler des classes moyennes et riches. Dans le bas peuple, on se marie bien souvent avec des femmes qu'on a vues très-bien. Les pauvres filles n'ont pas le moyen de vivre cachées dans les appartements.

Il arrive même que la fille est conduite après les fiançailles chez le futur, où elle commence à se rendre utile aux parents de son mari. M. Milne dit qu'il a connu une famille très-aisée dans laquelle la fiancée voyait tous les jours son futur.

Le mariage n'est pas de beaucoup une affaire aussi sérieuse pour un Chinois qu'elle l'est pour un Européen. D'abord la femme reste toujours à la maison. Il n'est pas question de l'accompagner aux promenades, aux théâtres, aux amusements et aux visites; il n'est pas nécessaire de payer souvent des notes à la couturière, à la modiste ou à la remise des voitures. La loi permet de prendre chez soi des concubines. Enfin, la femme restant à la maison, et le mari allant où bon lui semble, il peut courir, s'amuser à son aise, sans que la femme soit pour lui un embarras.

J'ai dit qu'un homme marié peut avoir des concubines. En effet, la loi le permet: les grands seigneurs et les riches ont souvent (pas toujours) le luxe d'un nombreux harem. Dans les classes moyennes, quand un homme a des enfants de sa femme, il est très-désapprouvé s'il introduit chez lui des concubines; c'est une débauche qui le rend méprisable aux yeux du public. Mais si, après 10 ou 12 ans de mariage, sa femme ne lui a pas donné d'enfant, alors c'est différent : on ne blâmera pas qu'il asse l'acquisition d'une *petite femme* ou *seconde femme*, et même de deux ou trois.

Cette acquisition se fait facilement. Il cherche, par le moyen d'un entremetteur ou d'une entremetteuse, une fille de famille pauvre; il va la voir, l'examine; il offre pour elle une somme d'argent, et quand le contrat est fait, il l'emmène chez lui, sans autre cérémonie, et l'affaire est terminée.

C'est une bonne fortune pour une pauvre famille de vendre une fille à un homme riche, et elle-même ne s'en trouve pas malheureuse. Chez son père elle travaille rudement de ses mains, elle est mal nourrie et mal habillée. Si elle se mariait, ce serait avec un homme du peuple et elle se trouverait peut-être plus malheureuse encore chez son mari. Dans la maison du seigneur, elle est bien logée, bien vêtue, bien nourrie; elle ne travaille que pour s'amuser, elle a des bonnes pour la servir, elle peut

protéger ses parents pauvres. Si elle a des enfants ils seront riches et par conséquent elle peut s'attendre à une vieillesse aisée. Quoique non mariée, elle ne sera *jamais* renvoyée de la maison si elle ne commet pas quelque grave faute ou délit. Elle jouit du titre de *petite épouse* ou *seconde épouse*.

Il ne faut pas croire pourtant que le mari puisse donner à la *petite épouse* la préférence sur la première. Celle-là est la femme légitime, la maîtresse de la maison : seule elle reçoit les visites, fait les honneurs ; toutes les femmes de la maison, sans en excepter les concubines, lui doivent respect et obéissance ; la loi lui accorde ce privilége et règle minutieusement les rapports entre la femme légitime et les concubines.

On a même assuré qu'il y a telle dame qui incite son mari à acheter des concubines pour avoir plus de femmes à ses ordres. Je m'abstiens de croire ce fait, n'ayant jamais eu l'occasion d'en constater l'exactitude.

J'ai relaté qu'un homme marié, sans obtenir d'héritiers de sa femme après dix ou douze ans, peut, en conservant l'estime de ses amis, acquérir une ou plusieurs *secondes épouses*. Et pourtant j'ai été témoin d'un fait qui devrait me faire douter de cette assertion.

Dans une ville du pays, je connaissais assez intimement une famille composée de la veuve, du fils de celle-ci, et de la femme du fils. Ces derniers étaient mariés depuis 12 ans et n'avaient jamais eu d'enfant. Un jour le fils (qui demeurait dans mon voisinage), vint tout ému me prier de lui permettre de coucher chez moi pour la nuit. Je lui demandai naturellement ce qui lui était arrivé? Il me répondit : Voilà : vous savez que je n'ai pas d'enfant de ma femme ; j'en ai acheté une autre et je l'entretenais hors de chez moi ; mais elle est enceinte et j'ai voulu l'emmener à la maison ; j'en ai parlé à ma femme et à ma mère. Celle-ci s'est mise en une terrible colère et m'a chassé du toit paternel. J'arrange mes affaires à la hâte

et je partirai demain pour Chang-haï avec ma *petite épouse ;* mais pour ne pas faire de scandale, je voudrais coucher cette nuit chez vous, ce qui ne serait pas remarqué par les voisins.

Je fus assez surpris par cette déclaration. J'allai sur-le-champ voir les dames. Je trouvai la pauvre épouse résignée et placide, elle ne se plaignait pas; elle me dit: « Hélas! je n'ai pas d'enfants. Est-ce que cela dépend de moi? — Il faut avoir patience! » Quant à la mère du mari, elle était inabordable, et ne voulait pas entendre parler d'avoir à la maison une autre femme outre sa belle-fille. Des parents et des amis se mêlèrent de l'affaire et il fut arrêté que la *petite épouse* viendrait loger à la maison lorsqu'elle serait heureusement accouchée.

Les causes qui autorisent un mari à répudier sa femme sont : l'adultère, la lèpre, la désobéissance à ses parents (de lui), le vol, l'excès de jalousie et de loquacité, et une maladie incurable. Dans l'un de ces cas, il la renvoie chez son père, mais si celui-ci n'existe pas il faut qu'il la garde et la nourrisse.

Quand deux époux divorcent volontairement, les lois ne s'y opposent pas.

Dans le cas d'adultère prouvé, le mari a le droit de vendre sa femme ou de la mettre dans les mains de la justice pour qu'elle soit vendue par le ministère public.

Un évêque missionnaire apostolique me raconta que pour ces ventes on fait des contrats auxquels on appose une espèce de sceau fort curieux : le vendeur et l'acheteur s'enduisent la main par la partie intérieure avec de l'encre et la posent tout étendue en pressant sur le papier, de manière à y laisser bien marquée l'empreinte de la main entière. Quelquefois, non contents du sceau des mains, ils y ajoutent celui des pieds nus.

Le mari qui surprendrait sa femme avec un amant et qui tuerait ainsi en flagrant délit le couple criminel, ne serait pas puni par les lois.

Au contraire, les lois punissent par des peines sévères le mari qui pardonnerait et garderait chez lui une femme adultère.

J'ai demandé à des amis chinois si l'infidélité des femmes mariées est un crime fréquent; on m'a répondu qu'elles n'ont guère l'occasion de le commettre, mais que pourtant il a lieu quelquefois avec un voisin ou avec un commis du mari, logeant dans la maison.

La femme qui perd son mari peut se remarier, mais l'opinion publique honore extrêmement celles qui se vouent à un veuvage éternel, et souvent les mandarins leur décernent les honneurs d'une tablette (avec une inscription) ou une colonne. En 1857, un décret a paru dans la *Gazette de Pékin*, accordant une tablette d'honneur à la mémoire de la femme d'un mandarin qui s'empoisonna quand elle reçut la nouvelle de la mort de son mari, tombé dans une bataille contre les rebelles.

Dans les premiers jours de janvier de cette année 1861, deux jeunes veuves se sont suicidées à Fou-tchaou devant plusieurs milliers de spectateurs. (Une autre s'était suicidée à la fin de décembre 1860.)

Voici le récit d'un Anglais, témoin qui assista au second de ces suicides (17 janvier); je le trouve sur les journaux de Hong-Kong :

« Je rencontrai, il y a quelques jours, une procession chinoise qui passait à travers le quartier étranger, escortant une jeune dame habillée en écarlate et or, dans une chaise à porteurs richement décorée. Je demandai l'objet de cette promenade; j'appris que la dame l'avait faite pour inviter le public à aller la voir se pendre, ayant pris cette résolution à cause de la mort de son mari qui l'avait laissée sans enfants. Les auteurs de ses jours, ainsi que ceux de son feu mari, étant tous morts, elle était restée sans aucun de ces chers liens de famille qui l'attachaient à la terre, et elle espérait, en sacrifiant sa

vie, obtenir le bonheur éternel et se réunir avec son époux dans l'autre monde.

« Profitant de l'invitation générale, je me rendis avec un ami le jour fixé au lieu indiqué. A peine étions-nous arrivés que nous vîmes paraître la même procession sortant de la pagode du village où habitait la veuve et se dirigeant vers la potence élevée dans un champ voisin et entourée de plusieurs centaines d'indigènes des deux sexes : les dames, vêtues de leurs plus beaux costumes, étaient très-nombreuses. Mon ami et moi, ayant obtenu par considération pour notre qualité d'étrangers un banc qui était placé à peu de mètres de l'échafaud, nous pouvions tout voir parfaitement.

« La procession étant arrivée au pied de l'échafaud, la dame y monta, aidée par un domestique, et, après avoir salué la foule, prit part, avec quelques parentes, à un repas préparé sur une table placée sur l'échafaud, et elle sembla manger avec beaucoup d'appétit. Après on mit debout sur la table un petit enfant qu'elle caressa et orna avec un collier porté par elle-même. Elle prit ensuite une belle corbeille contenant du riz, des herbes et des fleurs, et tout en les parsemant sur le public elle prononça un court discours pour le remercier de son assistance et pour expliquer les raisons qui l'avaient portée à l'acte qu'elle allait exécuter. Sur cela, une détonation de trois coups de bombarde annonça que le moment était arrivé pour la représentation de la dernière scène de son existence. Mais l'absence d'un frère à qui ce spectacle répugnait ayant été observée, un retard eut lieu.

« En attendant qu'il vienne je vais décrire l'instrument du suicide. Deux poteaux droits placés aux deux côtés de l'échafaud, surmontés d'un fort bambou horizontal formaient la potence. Une corde rouge ayant un nœud coulant pendait du centre du bambou : la double corde était passée dans un petit anneau que couvrait un mouchoir de soie rouge : une tente surmontait tout l'échafaud.

« Le frère manquant ayant été persuadé de paraître, il arriva enfin et la veuve monta tout de suite sur une chaise placée sous le nœud coulant, et afin de s'assurer si tout était bien disposé elle mit sans hésiter sa tête dans le nœud, puis l'en ressortit, dit adieu pour la dernière fois à ses spectateurs pleins d'admiration, reçut les embrassements suprêmes de ses parents et amies, et jeta le mouchoir rouge sur sa tête. La chaise qui la supportait allait déjà être enlevée quand plusieurs voix d'entre la foule lui crièrent qu'elle avait oublié de descendre l'anneau qui devait serrer la corde autour de son cou. Elle remercia avec un sourire, mit l'anneau bien à sa place et puis, demandant avec un signe qu'on lui enlevât la chaise, elle fut laissée suspendue en l'air... suicidée. Encore avec un extraordinaire sang-froid elle joignit ses mains fermées et les mit en avant, continuant à saluer ainsi le public à la manière chinoise, jusqu'à ce que les convulsions de la strangulation séparèrent les mains et firent tomber les bras. Elle était morte.

« On laissa le corps suspendu pendant une demi-heure et il fut ensuite descendu par les domestiques. L'un d'eux s'empara de la corde et voulut la couper pour en garder un morceau. Un débat s'ensuivit, et j'en profitai pour m'attacher à la chaise dans laquelle le cadavre allait être porté à la pagode : je désirais m'assurer si la veuve était réellement morte.

« Aussitôt arrivé à la pagode le cadavre fut étendu sur un lit (*couch*) et on ôta le mouchoir qui couvrait sa figure, sur laquelle se vit l'empreinte irrécusable de la mort.

« Ce suicide est le troisième cas de ce genre depuis 20 jours. Les autorités ne peuvent pas les empêcher, et un monument ne manque jamais d'être élevé à la mémoire de la fidèle veuve (*). »

(*) *Daily press* (Journal de Hong-Kong) 20 janvier 1861.

Si une demoiselle fiancée perd son futur avant le mariage, elle se considère veuve, porte le deuil et souvent elle ne se marie jamais. Dans ce cas la demoiselle va généralement habiter la maison du défunt, afin de servir ses père et mère, comme si elle y était entrée avant le décès.

L'homme qui perd sa femme se remarie sans que personne y trouve à redire.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Les Monts-de-Piété sont très-nombreux dans toutes les grandes villes, et je crois qu'il n'est pas de village où il n'y en ait.

Ils appartiennent à des négociants particuliers qui en font leur commerce, et sont administrés à peu près comme les établissements du même genre en Europe.

Le grand nombre de Monts-de-Piété paraît démontrer que le peuple souffre beaucoup de la guerre civile et du mauvais gouvernement, qui détruisent l'empire depuis quelques années.

OMBRES CHINOISES, MARIONNETTES.

Le nom même d'*ombres chinoises* prouve que ce divertissement est connu de temps immémorial dans le Céleste Empire.

Il y a aussi des petits théâtres ambulants de marionnettes, exactement dans le même genre que ceux qui font les délices des enfants aux Champs-Élysées de Paris.

On voit aussi des panoramas ambulants avec des trous et des verres à travers lesquels on regarde. Il paraît que souvent les tableaux représentés à l'intérieur sont de la dernière indécence, ce qui n'empêche pas les enfants de jouir du spectacle moyennant le payement de quelques centimes.

PÊCHE.

On pêche avec des filets ordinaires près du rivage ou sur un bateau. On porte aussi à la proue d'un bateau à la voile un grand filet attaché à un mât qui s'abat, et après avoir été quelque temps dans l'eau, le mât et le filet avec lui sont relevés.

On place dans les rivières des claies et des piéges faits de minces morceaux de bambou où le poisson est pris.

La pêche la plus particulière de ce pays est celle d'une espèce de canard appelé cormoran. Le batelier porte dans son bateau plusieurs de ces oiseaux; lorsqu'il croit être dans l'endroit convenable, il les jette à l'eau. Chaque cormoran se met à la recherche des poissons; quand il en aperçoit un, il plonge, le prend avec son bec et va le porter à son maître.

Pour dresser les cormorans à la pêche, on commence par leur mettre un anneau au cou qui les empêche d'avaler le poisson. Quelquefois on punit par des coups le cormoran qui mange le poisson au lieu de le porter au maître.

Il paraît que ces animaux, malgré leur habit de plumes, sont assez sensibles aux coups. Dans les provinces du Sud, il y a des hommes qui élèvent des canards pour le

commerce. Ils ont des bateaux qui supportent une immense cage en bambou, beaucoup plus grande que le bateau lui-même. On tient dans la cage plusieurs centaines de canards. Le propriétaire conduit le bateau sur la rivière et dans le lieu qu'il juge à propos, s'accoste au rivage, ouvre la cage et lâche tous les canards qui se mettent à boire et à courir la campagne en cherchant de la nourriture. Lorsque la fin du jour arrive et que l'homme veut retourner à la maison, il prend son gong (espèce de tambour en cuivre), bat quelques coups pour appeler son troupeau, et immédiatement tous les canards d'accourir et de se culbuter pour entrer dans la cage l'un avant l'autre. Celui qui reste le dernier est saisi par le batelier, et il lui applique une bonne rouée de forts coups qu'il n'oublie plus de sa vie. Voilà pourquoi tous accourent si vite à l'appel, chacun d'eux craignant de rester le dernier.

« Dans les provinces de l'Est, on dresse un grand nombre de cormorans à prendre le poisson, et leur éducation est quelquefois si parfaite, qu'ils se dispersent à un signal donné et reviennent avec leur proie sans qu'on ait pris la précaution de leur attacher un anneau au cou. Un seul batelier peut aisément surveiller de douze à quinze de ces oiseaux, et bien qu'il y en ait des centaines sur l'eau, chacun d'eux connaît son propre maître. Si un seul saisit un poisson trop lourd pour lui, un autre vient à son aide, et à deux ils l'emportent à bord. Les oiseaux eux-mêmes sont nourris d'anguilles ou de poisson. Ils pondent, quand ils ont trois ans, des œufs qu'on fait couver par des poules de grange, et l'on nourrit les petits avec du sang d'anguille et du hachis. On ne pêche pas durant les mois d'été (*). »

« Une des choses les plus singulières à voir à Foucheou,

(*) *Middle Kingdom*, par S. W. Williams.

ce sont les pêcheurs au cormoran, se tenant debout, chacun sur un petit radeau de bambous qui n'a pas plus de deux pieds de largeur, dirigeant leurs oiseaux et faisant avancer leur radeau avec un long bambou, par une forte marée, au milieu de remous qui les menacent d'une mort certaine en cas d'accident. Ils paraissent complétement absorbés par le travail de leurs oiseaux subtils, qui plongent dans toutes les directions pour saisir leur proie. Mais le meilleur endroit pour voir la pêche au cormoran est dans les claires rivières du Che-kiang. Il est très-agréable de voir ces oiseaux chasser le poisson sous l'eau — la vitesse de leurs mouvements est étonnante, et quand ils nagent le long d'un fond rocailleux, il est vraiment merveilleux de voir la rapidité avec laquelle ils allongent le cou de côté et d'autre dans les crevasses des roches, tout en continuant leur course précipitée à travers l'eau. Ils semblent tout fiers quand ils saisissent un bon poisson, et le portent en triomphe à leur maître. Celui-ci a généralement un oiseau favori et attache une valeur relative à chaque individu de son troupeau ; quelques-uns se vendent moins d'un dollar. Je ne crois pas que l'anneau attaché par les pêcheurs autour du cou des cormorans ait pour but de les empêcher d'avaler le poisson, mais bien de distinguer les oiseaux appartenant à chaque pêcheur, car lorsque plusieurs bateaux étaient réunis, j'ai remarqué que chaque troupe avait des marques différentes, et que quelquefois l'une d'elles n'avait pas d'anneaux. Ces oiseaux reconnaissent sans hésiter leurs maîtres, et ils se trompent rarement de bateau en portant le poisson. J'en fis un jour mettre à l'eau quatre ou cinq troupes à la fois, et ayant commandé aux hommes de rappeler leurs oiseaux, ils revinrent tous sans une seule erreur. Quand ils sont dans le bateau ils sont désagréables et paraissent stupides ; en outre, comme on les nourrit d'entrailles de poisson, ils ont une odeur dégoûtante. Lorsqu'ils arrivent le long du bateau, les hommes glis-

sent sous eux un bambou, sur lequel ils se perchent, et à l'aide duquel on les soulève dans le bateau (*). »

« On prend les moules dans de petits piéges en osier d'une forme cylindrique, qui sont attachés par une simple corde et flottent avec la marée près du fond. On pose de semblables piéges pour attraper des crabes sur le bord des champs, et on les amorce quelquefois avec un petit poisson sec. Quand la marée descendante laisse les bords de la rivière à sec, les bateliers sautent hors du bateau et marchent dans la boue, ou se poussent en avant sur une planche avec un pied, à la recherche de tout ce qui se retire dans la vase.

« Lorsque les nuits sont éclairées par la lune, de basses et étroites barques, munies d'une large planche blanche fixée à la préceinte et flottant sur l'eau, restent à l'ancre en eau calme; la lune luisant sur la planche, le poisson trompé saute dessus ou dans la barque. On peut voir près de Macao, par les soirées de clair de lune, vingt ou trente de ces barques de leurre qui se livrent à cette pêche. Quelquefois une barque, garnie d'une marche, monte et descend près de la côte en frappant des planches contre le fond et les côtés; les poissons effrayés se prennent dans le filet qui traîne à l'arrière. Les équipages de beaucoup de petits bateaux se réunissent pour chasser, en frappant et agitant l'eau, le poisson dans leurs filets, ou dans une mare sur le bord de la rivière à la marée haute, où on le retient facilement à l'aide de claies, pour l'en extraire à la marée basse. Des plongeurs frappent des bâtons l'un contre l'autre sous l'eau pour chasser leur proie dans les filets tendus à cet effet, ou l'attrapent avec les doigts du pied, quand, terrifiée par le bruit, elle se cache dans la vase. Ni la pêche avec des mouches ni la pêche à la ligne ne sont beaucoup pratiquées; l'ennui et

(*) *Twelve years in China*, par J. Scarth.

le peu de profit qu'on en retire ne feraient trouver aux Chinois qu'une triste compensation dans l'élégance de l'attirail ou dans la science déployée pour approprier les mouches au goût du poisson (*). »

« Un homme pêchait de la manière la plus singulière. Il était perché sur un pont bas passant sur un ruisseau qui allait se déverser dans le canal. D'abord je crus qu'il avait amorcé un énorme poisson, mais, après plus ample examen, je reconnus que c'était tout simplement un appât vivant, dont la nageoire dorsale était lacée à deux petits bâtons, un de chaque côté; avec ceux-ci il était lié par une attache à ce que je pris d'abord pour une canne à pêche. Le pauvre poisson s'ébattait dans l'eau, comme s'il eût voulu mieux attirer l'attention de ses confrères écaillés. L'homme tenait un petit trident à pointes de flèche, avec lequel il frappait adroitement tout gros poisson qui venait admirer les tours du captif qui servait d'appât. Tout l'appareil était si simple que je m'étonne qu'on ne fasse pas ailleurs l'application de ce système. Ce serait magnifique pour la pêche du saumon dans quelqu'une des claires rivières de l'Écosse, et l'on aurait tout le plaisir de cette pêche sans la confusion qui résulte des torches et d'un travail de nuit (**). »

PEINTURE, SCULPTURE.

Ils sont très-arriérés dans l'art de la peinture. A Macao, Canton et Hong-Kong, on fait quelque chose de semblable à nos portraits à l'huile et à nos tableaux de genre, par ce

(*) *Middle Kingdom*, par S. W. Williams.
(**) *Twelve years in China*, par J. Scarth.

qu'ils ont appris des modèles européens. J'ai vu d'excellentes têtes peintes par un artiste appelé Lam Kua, mais il faisait très-mal les mains, il ne savait pas dessiner.

On peint des costumes, des bateaux, des poissons et des scènes de théâtre ou de la vie ordinaire, sur des feuilles d'une pulpe d'arbre, blanches et veloutées. Les Européens les connaissent sous le nom de *papier de riz*. A l'exception des villes que j'ai nommées, où l'art est pour ainsi dire européen, la peinture est réduite à des traits avec une indication à peine visible de couleur et de clair-obscur. Si on mettait les ombres nécessaires sur un visage, on le croirait sali.

J'ai connu à Ningpo un peintre déjà vieux qui dessinait d'une manière admirable. C'était un homme de vrai talent, et en Europe il serait devenu un grand artiste. Il n'avait presque pas d'idée de la couleur et du clair-obscur pour rendre le relief. Je lui fis voir un portrait que j'avais peint, d'un vieillard qu'il connaissait beaucoup; il le reconnut sur-le-champ et fut dans le plus grand étonnement, le style de peinture étant tout à fait nouveau pour lui. Il le regardait de tous les côtés, et à différentes distances, en faisant des grimaces d'admiration à amuser beaucoup tous ceux qui étaient présents à cette scène.

L'art statuaire est plus avancé que celui de la peinture. Dans tous les temples il y a un grand nombre d'idoles, tantôt nues, tantôt drapées, tantôt de grandeur naturelle ou réduite, et tantôt de grandeur colossale. En général, ces statues sont mauvaises et grotesques; mais j'en ai vu plusieurs, dans un temple qui se trouve dans la ville de Chin-gae à Chusan, qui honoreraient des artistes européens; j'en ai remarqué de plus mauvaises exposées au public dans quelques-unes de nos grandes villes.

La peinture n'est pas méprisée dans cet empire. Des mandarins amateurs, du plus haut rang, s'amusent quelquefois à peindre, et font des cadeaux de souvenir avec leurs œuvres.

Ces Asiatiques aiment beaucoup les portraits : les familles riches conservent dans la salle des ancêtres les représentations de leurs aïeux. La photographie y fera fortune.

PETITS PIEDS.

On soumet les pieds des petites filles à l'opération qui suit, vers la sixième année de leur âge :

On replie sous la plante du pied quatre orteils, en laissant libre et droit seulement le gros orteil. On maintient ces quatre orteils repliés sous le pied au moyen d'une bande de toile de la largeur à peu près de six centimètres, à laquelle on fait faire plusieurs tours bien serrés; en même temps on force le pied en approchant autant que possible le bout du gros orteil du talon. Pour maintenir cette position violente, on met les mêmes ligatures qu'aux orteils; on fait un tour de droite à gauche (de A à A) et un autre tour de l'orteil au talon (de B à B).

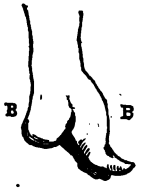

Pour commencer, on tient les ligatures légèrement flexibles, et peu à peu on les resserre. Les petites filles souffrent immensément et pleurent beaucoup: elles ne

peuvent pas marcher, mais l'impatience naturelle à leur âge les pousse à se lever et elles marchent en se cramponnant à la robe de leurs mères pour ne pas tomber. Ces douleurs durent cinq ou six mois. Après que le pied a pris la forme voulue, elles n'éprouvent plus la moindre douleur.

Il y a des petites filles qui ne supportent pas l'opération que je viens de décrire sans avoir des enflures, des plaies et quelquefois la gangrène, qui leur font perdre les pieds et même la vie. Dans les hôpitaux que des missionnaires anglais et américains ont tenus depuis plusieurs années à Canton et Chang-haï, plus d'une enfant a été portée dans un état pitoyable provenant de la compression à laquelle on avait soumis ses tendres pieds.

Les indigènes eux-mêmes ne connaissent pas au juste l'origine de cette étrange coutume. Voici ce que j'ai entendu raconter par un lettré, homme grave : Un petit pied a toujours été une beauté dans cette contrée; or il se trouva jadis le roi du Kiagnan Li-You (Xe siècle de notre ère), prince quelque peu excentrique; il voulut rapetisser les pieds de ses concubines ou de ses filles par le procédé déjà indiqué. Si tout autre l'eût fait, on aurait dit de lui qu'il était fou, mais comme c'était le monarque, tous les flatteurs de la cour de louer l'idée et de l'imiter. Dès lors cette coutume commença à devenir populaire.

Beaucoup d'écrivains, même parmi ceux qui ont visité ou habité la Chine, ont avancé des choses erronées à propos des petits pieds.

Je citerai un cas récent.

Le Révérend W. C. Milne, qui a résidé dans le pays plus de douze ans et qui a publié un livre sous le titre de *la Vie réelle en Chine*, dit « qu'on supprime les ligatures « lorsqu'on a obtenu la conformation désirée; que les « femmes en sont réduites à se soutenir avec un parasol, « ou à s'appuyer sur un domestique ou sur le bras de « quelque petit-fils. »

Un personnage français qui remplit depuis plusieurs années un assez grand rôle, fut à Macao et à Canton pendant quelques jours en 1839, et publia dans la *Revue des Deux-Mondes* du mois de septembre de la même année, un récit étendu de son voyage. Il y dit que les Chinois ont adopté l'habitude de la compression du pied parce qu'ils connaissent *le tempérament fougueux de leurs femmes*..... Il ajoute :

« Elles sont obligées de s'appuyer à chaque instant aux murailles pour ne pas tomber. . . . . La compression... ne manque jamais de produire une vive inflammation qui se résout continuellement en matière purulente d'une odeur infecte. Chez les femmes qui tous les jours renouvellent les bandages et lavent la plaie, cette odeur est en partie neutralisée, mais chez celles qui ne peuvent se permettre ce luxe de soins elle est vraiment insupportable. »

Il raconte qu'il assista à une noce indigène, qu'on lui présenta la nouvelle mariée, et il dit à ce propos :

« Je fus douloureusement ému en la voyant s'avancer vers nous en trébuchant; elle serait tombée vingt fois sans le secours de ses deux suivantes; je fus au point de lui offrir l'appui de mon bras. »

Si fixe avait ce bon monsieur dans sa tête l'idée de la plaie et de l'infection qui en résulte, qu'il fait dire à un richard de Canton, qu'il n'aime pas les femmes à petit pied parce qu'elles sentent mauvais (*).

(*) Cet article de la *Revue des Deux-Mondes* dont j'ai cité quelques lignes est un bon échantillon des écrits de ces touristes aussi frivoles qu'osés, qui après avoir séjourné une semaine dans un pays dont

On a fait croire aussi que les femmes mettent les pieds dans des souliers de fer ou de bois pour les obliger à se raccourcir!

Eh bien! je puis affirmer que tout cela n'est pas. Les ligatures ne se suppriment jamais, pas même pour dormir pendant la nuit. On les défait seulement pour se laver les pieds, et on les remet ensuite. Les dames riches se lavent les pieds tous les jours ou au moins très-souvent, mais celles qui ne sont pas dans l'aisance manquent de temps pour pratiquer l'opération assez longue de délier les bandages et de les relier; aussi ne lavent-elles leurs pieds que chaque semaine et même moins souvent; de là vient la transpiration et la mauvaise odeur de plusieurs petits pieds. Les victimes elles-mêmes de cette coutume riraient de l'idée d'avoir des gangrènes à cause des ligatures.

Il peut se trouver quelque vieille femme infirme qui ait besoin d'un appui pour marcher (ceci arrive aussi parmi nous), et dans les rues mal nivelées et détestablement pavées de Macao, même les jeunes femmes ne se trouveront pas mal du soutien de leur parasol, mais dire des femmes chinoises en général qu'elles ne peuvent pas marcher sur leurs jambes toutes seules, c'est en donner une idée des plus erronées.

Il est vrai néanmoins qu'elles font une chute plus facilement qu'une femme européenne. Ayant perdu le mouvement ou jeu du pied sous l'os de la cheville, elles marchent comme les canards; exactement comme si elles marchaient sur leurs talons. Quelquefois une jeune

---

ils ne connaissent pas même la langue, n'hésitent pas à en parler magistralement sous tous les rapports, pour l'instruction du genre humain. Dans cet article se trouve, entre beaucoup d'autres, l'erroné renseignement suivant : « Les Chinois gardent le secret sur les manières de travailler l'ivoire; la méthode et les outils qu'ils emploient nous sont également inconnus. »

femme, dans un salon ou dans un jardin, mettra *par coquetterie* la main sur le bras ou l'épaule de son mari. L'air de faiblesse que le petit pied donne à la femme a un charme des plus intéressants pour les yeux des Chinois. Mais à part tout cela, les dames, pour si petit que soit leur pied, marchent très-bien et assez vite, montent et descendent des escaliers sans le moindre appui. J'en ai même vu courir pas mal, quoique les pieds dans ce cas ne fussent pas très-comprimés.

Les bandages et surtout les souliers sont bien nécessaires à la femme pour qu'elle puisse marcher aisément.

Enfin, le même R. W. C. Milne que j'ai tout à l'heure cité, dit ceci :

« Si l'étroite compression des pieds occasionne réellement de la peine ou de la douleur, il est merveilleux de remarquer l'absence complète de ces sentiments chez des femmes qui font dans la même journée une marche de plusieurs milles, chez des nourrices qui portent leurs enfants sans en éprouver la moindre incommodité, chez des servantes qui accomplissent des travaux devant lesquels reculerait le zèle des servantes européennes. Il est étrange de contempler avec quelle aisance des jeunes filles dont les pieds ressemblent au sabot d'un quadrupède, exécutent les postures des danses les plus étranges, ou se livrent à leurs jeux dans les rues et dans les ruelles. Les femmes aiment beaucoup à jouer au volant; et, comme raquette, elles se servent de leur pied, sans paraître en éprouver la moindre gêne. J'ai vu, dans une troupe de jongleurs nomades, une femme soulever une table sur ses deux pieds difformes, la balancer dans l'air, la tourner et retourner sur ses deux bouts, sans manifester la moindre douleur. »

Il est très-certain que les indigènes attachent une importance de beauté au petit pied. J'ai souvent observé

qu'en parlant d'une femme il était tout de suite question de son pied. Par exemple, on disait : « Avez-vous vu Mme F.... qui s'est mariée avec notre ami M. G.... ? — Oui, je l'ai vue. — Est-elle belle ? — Oh ! oui, elle a un pied comme cela. » Et en disant ces paroles l'interlocuteur approchait les deux doigts, pouce et index, de sa main droite en indiquant un pied de six centimètres. Je pense aussi qu'une demoiselle qui n'aurait pas le pied comprimé trouverait difficilement à se marier convenablement. Malgré tout cela, j'ai la conviction que la petitesse du pied est loin de causer sur l'esprit du Chinois autant d'impression qu'un gracieux visage ou d'autres traits de beauté; il en reçoit à peu près, je crois, la même illusion qu'un européen trouve dans un petit pied non estropié d'une dame à crinoline. Je raconterai un fait entre plusieurs autres dont je pourrais faire l'énumération :

Un jour, j'avais été invité à une noce par un ami qui vint à se marier, et avec lequel j'étais assez lié. Après la cérémonie, tous les convives se trouvaient, selon l'habitude, assis à différentes tables où il y avait du thé et des gâteaux. Le nouveau marié s'entretenait un peu, tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Quand vint mon tour et qu'il fut assis près de moi, je m'aperçus qu'il était tout déconcerté. Il me dit : « Avez-vous regardé ma femme ? — Oui, répondis-je. — Comment l'avez-vous trouvée ? — Très-bien ; pourquoi me demandez-vous cela ? et vous, comment l'avez-vous trouvée ? — On m'avait assuré qu'elle était jolie, mais elle me paraît laide ! — Pourtant elle a un pied excessivement petit. — Oui, c'est vrai, me répondit le nouveau marié avec distraction et très-peu consolé par ma remarque, elle a un pied très-petit, et, ajouta-t-il, elle brode très-bien. »

Les Tartares mandchous, dominateurs actuels de l'Empire, n'ont jamais fait déformer les pieds de leurs femmes. L'impératrice et toutes les dames de la cour, ainsi que les femmes et les filles des nombreux Tartares qui se

trouvent dans le pays, soit comme mandarins, soit comme officiers et soldats, toutes ces dames, dis-je, ont les pieds au naturel et font usage de grands souliers, à la semelle épaisse de 2 ou 3 centimètres.

Les nonnes de la religion bouddhique ont aussi de grands pieds. Il y a, dans tous les couvents, des petites filles qui sont vouées par leurs parents au service de Fo, et les abbesses de ces monastères achètent aussi de jeunes filles qu'elles élèvent pour le culte.

A Macao et à Canton, les canots dont on se sert pour aller de terre aux vaisseaux, sont conduits par des femmes. Ces batelières ont les pieds au naturel, et quand elles sont à bord, elles ne font pas usage de souliers. Elles demeurent toujours sur mer, n'ayant pas de logement à terre, et composent ainsi une population de bateaux.

Les Européens n'ont guère visité, excepté dans ces dernières années, que Canton et Macao. Ce fait est probablement l'origine de l'idée assez répandue en Europe, que seulement les femmes riches ont le petit pied.

Cette difformité est presque générale dans l'Empire, même parmi les servantes, les femmes des laboureurs qui travaillent elles-mêmes dans les champs, et les mendiantes. Il est vrai que les ligatures des femmes du peuple sont moins serrées, surtout celles qui font approcher le talon du bout des orteils. Leur pied par conséquent n'est pas aussi déformé et petit que celui des grandes dames, sans être pour cela plus beau. C'est une de ces femmes travaillant dans un champ que j'ai vue courir.

Souvent la femme dont le pied n'est pas très-petit, le diminue en apparence au moyen d'un talon postiche en bois qu'elle met sous la chaussette. On porte aussi quelquefois des petits pieds tout à fait faux. La femme marche sur eux comme sur des échasses. La longueur de la robe empêche de découvrir la supercherie. Sur les théâtres, ce sont les jeunes garçons qui jouent le rôle des dames : ils portent par ce moyen des petits pieds par-

faitement bien imités : on n'imaginerait jamais que c'est un homme habillé en femme.

Il paraît que des femmes tartares ont voulu quelquefois payer le tribut à la mode et déformer les pieds de leurs filles, ce qui n'a pas été bien reçu par leurs compatriotes. Vers 1840, l'Empereur stigmatisa dans un décret cet usage bas et vulgaire, et rappela aux familles tartares qu'en l'adoptant elles privaient leurs filles de la chance d'être admises dames d'honneur dans l'intérieur du palais impérial.

Il y a des écrivains indigènes célèbres, qui se sont récriés contre cette habitude de déformer les pieds des femmes, mais jusqu'ici la folie de la mode l'a emporté sur le bon sens.

Il va sans dire que le pied devient plutôt déformé que petit. Couvert des ligatures, d'un petit bas qu'on met par dessus et du soulier, il ne ressemble pas mal à un petit sabot de quadrupède. Cette déformation n'est pas, dit-on, sans remède. En laissant le pied libre il revient peu à peu et de lui-même à ses formes naturelles. Si l'on veut hâter la résurrection on cause des douleurs. J'ai entendu raconter qu'une Européenne accueillit chez elle, il y a quelques années, deux orphelines déjà nubiles ; elle leur ôta les ligatures des pieds et eut le plaisir de les voir, après quelque temps, marcher comme nous.

Je terminerai ce paragraphe par une observation qui, pour avoir été faite cent fois, n'en a pas moins sa place naturelle ici. Les Européens peuvent à peine concevoir que les Asiatiques qui nous occupent aient un goût aussi absurde et irraisonnable. Pourtant nous en avons un autre qui n'est pas moins ridicule et qui est bien plus fatal pour la santé des femmes : je parle naturellement du corset et de la manie de rendre la taille mince outre nature. Pour qu'elle le paraisse davantage à la faveur du contraste, on a adopté d'immenses crinolines. Par ces procédés si factices, une femme au naturel et une femme

européenne habillée sont les deux choses du monde qui ont le moins de ressemblance.

PRESTIDIGITATION.

Il y a des prestidigitateurs qui font apparaître ou disparaître les objets, qui avalent de larges épées, qui font sortir de grosses boules massives de leurs oreilles, de leur nez ou de leur bouche, et qui étonnent enfin les spectateurs par toute espèce de tours de force.

Des Européens, témoins de ces spectacles, en ont raconté des merveilles; quant à moi, je n'ai eu l'occasion de rien voir de supérieur ni même d'égal à ce que j'ai vu en Europe. Par cette raison et parce que la description de ces scènes intéressent peu le lecteur, vu le doute qu'elles laissent toujours sur l'esprit, je m'abstiendrai d'entrer dans plus de détails à ce sujet; je donnerai seulement la traduction d'un correspondant du *Times*, lequel écrivait de Pékin à la fin de 1860 :

« Voilà un jongleur! un homme étonnant! Il prend deux morceaux de fil métallique à pointe aiguë, longs de deux pieds, les introduit dans ses narines et les fait descendre ensuite dans sa gorge. Il n'y a pas de tromperie, car il ouvre la bouche toute grande, et l'on voit les fils de métal entrer dans son gosier. Ensuite il prend deux balles de plomb, l'une de la grosseur d'une balle de fusil ordinaire, l'autre pesant 12 onces. Il avale la petite en premier. Avec beaucoup de contorsions il les fait remonter, et la petite balle reparaît la première. Il retire les fils métalliques par son nez et crache du sang. Une

pluie de sapèques récompense ce tour. Ensuite, il avale une épée, s'enfonce des bâtons pointus dans les oreilles et dans les yeux, et exécute une foule de tours trop nombreux pour être rapportés. Si M. E. T. Smith pouvait l'engager à Drury-Lane, il ferait fortune. »

PRISONS.

Il n'est jamais entré dans les principes de l'administration chinoise d'avoir des prisons spacieuses et propres. Il paraît qu'on a tenu à inspirer la crainte d'une arrestation. Plus les crimes des détenus sont graves, plus étroites sont leurs prisons.

La nourriture que le gouvernement alloue pour les prisonniers est mauvaise et mesquine, et encore les directeurs de l'établissement en fraudent la moitié.

Il y en a qui sont chargés de chaînes de cette manière : un anneau au cou et un autre à chaque poignet et à chaque pied, puis une chaîne qui, descendant du cou, communique avec les anneaux des mains et des pieds. Pour leur sommeil, on attache ces détenus à une poutre qu chacun a près de la tête, de manière qu'ils ne peuvent plus se mettre debout que le lendemain quand on les détache.

Voici ce que dit à ce sujet M. Scarth (*) :

« Les horreurs d'une prison chinoise sont si grandes, que les criminels, considérant la mort comme un soulagement, vont avec une apparente indifférence au sup-

(*) *Twelve years in China.*

plice. A Chang-haï, j'en ai vu blottis dans des cages comme des bêtes fauves, roulés dans la boue, mendiant quelque chose à manger. Dans le cœur de l'hiver, les criminels sont enchaînés les uns aux autres en longues files, et il n'est pas rare que l'un d'eux succombe et reste mort pendant plusieurs heures entre ses compagnons! Il arriva un jour que des pirates furent pris et débarqués près des factoreries étrangères (à Chang-haï). On n'eut pas assez de chaînes, et pour attacher ces malheureux les uns aux autres, on leur perça les mains avec des clous rivés! A Fou-chaou, je trouvai un prisonnier qu'on portait dans la ville assis dans une cage qui était à peine suffisante pour contenir son corps. On avait coupé deux barreaux du toit pour faire un trou par où la tête pût sortir. A chaque mouvement des porteurs, son cou ou sa figure s'ensanglantaient contre les bouts des barreaux coupés. Tous les hâbitants de Canton se souviennent de ces quatre hommes qui, exposés au public, furent placés dans une cangue avec une garde autour et restèrent ainsi jusqu'à mourir de faim. »

En 1859, les Anglais découvrirent à Canton une prison où il y avait plusieurs hommes condamnés à mourir de faim. On trouva parmi ces squelettes vivants un ou deux cadavres dont les rats mangeaient ce qui restait de chair sur les os.

Voici ce que raconte le chirurgien-missionnaire, M. W. Lockhart, à l'occasion d'une visite qu'il dut faire dans la prison de Chang-haï :

« Après avoir été battu, le criminel est attaché sur une croix basse, les bras étendus et agenouillé sur une *chaîne repliée*; c'est une torture dont l'agonie est inconcevable. Il reste dans cette position, et quelquefois au soleil, pendant des heures. L'épuisement et la mort en sont fréquemment la suite au bout de quelques jours ; et quand il n'en est pasainsi, et que la mort ne vient pas

au secours de la victime pendant l'infliction de la torture, elle est paralysée ou estropiée pour le reste de la vie.

. . . . . .

« Voici un système adopté dans le bureau du magistrat pour extorquer de l'argent ou la déposition de personnes d'une condition respectable : Quelques courts et minces bambous sont attachés par une extrémité, puis écartés à l'extrémité libre ; les doigts sont insérés dans l'intervalle, et l'on serre plus ou moins les baguettes de bambou à l'aide d'une corde qui les enroule, jusqu'à ce que l'homme pousse des cris de douleur et qu'il consente à donner son argent ou sa déposition, suivant ce qu'on lui demande. .

. . . . . .

« Quelques hommes avaient des chaînes aux mains et des barres de bois attachées aux pieds. En outre, un lien ou anneau de fer ovale était placé au-dessus du genou, la jambe étant fléchie sur la cuisse ; pour tenir celle-ci en place, une tringle de fer était passée par le milieu de l'anneau au jarret et fixée de manière à ne pouvoir être retirée ; la courbure forcée du genou en cette manière causait aux malheureux prisonniers une douleur poignante ! . . . . . .

« Un homme avait une paire de menottes qui étaient trop petites pour ses poignets. Il s'ensuivit une grande enflure des mains et de l'avant-bras, jusqu'à ce que les menottes fussent ensevelies sous la chair et les os mis à nu. On lima alors les menottes et on les enleva, au grand mécontentement du geôlier. »

Je ne veux pas parler des supplices, pour en épargner l'horrible description à mes lecteurs.

PROSTITUTION.

Le fléau de la prostitution, avec toutes, ses conséquences, est aussi hideux dans ce pays que dans beaucoup d'autres. Lors de la guerre de 1840, quelques bateaux, chargés de femmes malades, furent envoyés vers les Anglais, près de Nankin. Le but de cette manœuvre militaire de nouvelle invention était de mettre hors de combat le plus grand nombre possible de soldats en les envoyant à l'hôpital.

Dans toutes les villes, il y a des maisons de courtisanes connues et tolérées par la police. Il y en a aussi sur l'eau dans de beaux bateaux, la plupart des grandes villes de cet empire étant bâties sur les bords des fleuves. Ces bateaux ne sont pas construits pour naviguer, mais seulement pour soutenir à flot une espèce de maison en bois dans laquelle se trouve un salon et plusieurs chambres et même un second étage. Les bains de la Samaritaine à Paris peuvent donner *une idée* de ces *bateaux* dits *des fleurs*. On les appelle ainsi parce qu'ils sont très-joliment ornés, peints et dorés, et on voit presque toujours des fleurs par les croisées et sur la terrasse.

Dans un de ces bateaux il se trouve tout un établissement de femmes qui en font leur demeure. Il est assez général, pour une partie d'amis, même parmi les gens mariés, honnêtes et sérieux, d'aller passer la journée dans un bateau de fleurs. Il y a plusieurs femmes qui savent jouer de quelque instrument de musique et qui chantent; elles jouent aux échecs et aux dominos; elles fument la pipe et l'opium. Quelques hommes vont au bateau comme on va au spectacle ou à une partie de campagne.

PYROTECHNIE.

Les feux d'artifice sont beaucoup plus populaires et fréquents dans ce pays qu'en Europe.

Non-seulement on en voit à toutes les processions et fêtes publiques, mais aux mariages, aux enterrements, lors de l'arrivée ou du départ des parents et amis. Dans toutes ces occasions, les gens pauvres se contentent de faire brûler des pétards. Ceux-ci sont souvent attachés l'un contre l'autre de manière à former une longueur de plusieurs mètres. On les suspend au moyen d'un haut mât, et quand on y met le feu, les pétards sautent immédiatement l'un après l'autre, faisant retentir un étourdissant feu roulant.

Voici ce que dit l'abbé Grosier à ce sujet:

« Les représentations de fleurs et de fruits en feu, ornés de leurs couleurs naturelles, furent longtemps les pièces d'artifices qui étonnèrent le plus les spectateurs européens lorsqu'ils étaient admis aux fêtes données par l'empereur.....

« Les Chinois ornent les scènes d'artifices d'animaux de toute espèce; ils y représentent des lions, des tigres, des dragons, des serpents; souvent ils y joignent, comme décoration, des treilles chargées de pampres et de raisins. Ils excellent surtout dans l'imitation de ces raisins, lesquels, malgré le feu qui les pénètre, conservent la couleur qui leur est propre.....

« La pyrotechnie chinoise a aussi ses pièces d'artifice destinées à courir sur les eaux, dont elle se plaît à embellir la surface en la peuplant de cygnes et de canards en feu..... »

Dans le *Voyage en Chine* de Barrow, on peut lire la description d'un magnifique feu d'artifice qui termina une grande fête donnée par l'empereur Kanghi :

« Parmi les différentes choses que j'admirai dans ce feu, dit lord Macartney, il y avait une caisse verte de cinq pieds carrés qu'on éleva à cinquante ou soixante pieds de terre, au moyen d'une poulie. Le fond de cette caisse était construit de manière que, lorsqu'elle fut à cette hauteur, elle s'ouvrit tout à coup et il en sortit vingt à trente cordons garnis de lanternes qui se déployèrent graduellement. Il y en avait au moins cinq cents, et toutes éclairaient et étaient proprement colorées par la flamme qui était dedans. Les lanternes étaient, je crois, de gaze ou de papier. Leur descente et leur déploiement se répétèrent plusieurs fois, et chaque fois elles offraient de nouvelles formes et de nouvelles couleurs. De chaque côté et à quelque distance de la grande caisse, il y en avait de petites qui s'ouvraient de la même manière et d'où il sortait un immense réseau de feu avec des divisions de toute forme et de toute grandeur. Il y avait des sphères, des carrés, des hexagones, des octogones et des losanges; les réseaux brillaient comme le cuivre bruni le plus éclatant, et dès que le moindre vent les agitait, il en sortait des flammes qui ressemblaient à des éclairs et réunissaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

« Les feux d'artifice se terminèrent par un volcan, c'est-à-dire par une explosion générale de fusées, de serpenteaux, de pétards, de bombes et de grenades. »

RELIGIONS.

Il n'est pas facile de donner une notion exacte sur le culte public ou *religion d'État* de la Chine. Il y a des temples, des idoles, des sacrifices d'animaux, des encens brûlés, des cérémonies, des processions ; et avec tout cela il n'y a pas, à proprement parler, de *religion*, comme nous entendons ce mot. L'empereur adore, à Pékin, dans des temples différents et spéciaux, le ciel, la terre, le soleil et la lune ; et met, dans ces occasions, une robe pontificale dont la couleur change selon le temple où il se rend. Il est sévèrement défendu à toute autre personne que le souverain d'adresser des prières ou des adorations à des objets célestes : on voit par là qu'ils ne sont pas considérés comme des *dieux*. Des personnages d'un rang inférieur au prince peuvent sacrifier aux esprits du vent, de la pluie, du tonnerre, du dragon, des patrons spéciaux des villes et des villages. Ceux-ci sont nommés par l'empereur parmi les hommes grands ou vertueux qui ont rendu des services importants. On sacrifie aussi aux mânes de Confucius et des ancêtres, et à ceux de certains sages ou guerriers célèbres auxquels on a élevé des temples par ordre de l'empereur. Pour sacrifier, on ne tue aucun animal devant les autels : on apporte tout simplement des veaux, des cochons, des lapins, ou d'autres animaux déjà morts et préparés pour être cuits. Après la cérémonie, on fait un repas et l'on se réjouit. Mais tous ces actes sont plutôt des superstitions (dont le nombre, il paraît, augmente tous les jours) que les rites d'aucune *croyance*. Autrement, comment pourrait-on concevoir qu'on trouve des milliers de Chinois, lesquels étant de fanatiques bouddhistes ou musulmans, exécutent cepen-

dant toutes les cérémonies du culte officiel avec la même gravité et bonne foi que tous les autres Chinois?

Et est-ce qu'il n'y a pas eu des empereurs très-fanatiques bouddhistes, qui, au lieu de détruire le culte officiel, en ont observé, au contraire, les cérémonies comme les autres empereurs confuciens?

Cela prouve bien qu'ils ne considèrent pas ces cérémonies comme des rites d'une religion, laquelle se trouverait alors en opposition avec la leur. Quant aux idoles des hommes célèbres, il n'y a pas de doute qu'on ne puisse les comparer aux statues que nous élevons en Europe; et les sacrifices et encens brûlés équivalent aux honneurs militaires et funèbres qui sont en usage parmi nous. Pour des hommes moins importants, l'empereur décerne des arcs de triomphe, des tombeaux d'honneur, et des tablettes écrites qui sont conservées dans les familles.

Dans le grand ouvrage officiel intitulé *Statuts de l'Empire*, il se trouve une ordonnance qui règle le nombre et la qualité des temples qu'il doit y avoir dans toutes les grandes villes. En voici un aperçu :

« Quant aux temples ou lieux destinés aux sacrifices, les chefs-lieux de chaque *province*, de même que les chefs-lieux de *département*, *district*, *arrondissement* et *canton*, doivent avoir :

1° Un *autel* dédié au génie de la terre et de ses productions ;

2° Un autel dédié au *vent*, aux *nuages*, au *tonnerre*, à la *pluie*, aux *montagnes* et aux *rivières;*

3° Un autel dédié au premier agriculteur;

4° Un temple dédié à la littérature;

5° Un temple dédié à la suite des empereurs qui ont gouverné la Chine;

6° Un temple à la constellation de la grande Ourse;

7° Un temple dédié aux fossés d'enceinte (gardiens) de la cité ;

8° Un autel dédié au démon qui cause les maladies ;

9° Un temple honorifique dédié aux ministres d'État renommés pour les services qu'ils ont rendus à leur pays ;

10° Un temple honorifique dédié aux sages des villages ;

11° Un temple honorifique dédié aux hommes qui ont été des modèles de fidélité, de sincérité, de droiture et de piété filiale ;

12° Un temple honorifique aux jeunes filles qui se sont distinguées par leur éminente chasteté, aux femmes mariées qui se sont aussi distinguées par leurs vertus et leur pudeur.

« Maintenant, certaines villes doivent avoir certains temples dédiés à des divinités particulières. Ainsi, chaque ville *chef-lieu de département*, de même que les villes *chefs-lieux des arrondissements* qui ressortissent à la province de *Tchi-li*, doivent avoir un *temple honorifique* dédié à la fidélité éclatante ; chaque *chef-lieu de province* doit avoir un temple dédié au dragon génie, un autre temple honorifique dédié aux sages et aux hommes de mérite. En outre, certaines provinces, étant plus remarquables que d'autres pour certaines productions naturelles, ont encore d'autres temples particuliers. Ainsi, la province de *Tché-kiâng* a un temple dédié aux premiers vers à soie, parce que cette province a été, de temps immémorial, renommée pour la culture de la soie. » (*)

Il ne faut pas perdre de vue que dans ces temples il n'y a ni prêtres ni aucune espèce de service religieux. Ce sont plutôt des monuments civils.

(*) *Chine moderne*, par M. G. Pautier.

Le missionnaire américain S. W. Williams, dans son grand et important ouvrage sur la Chine, raconte qu'en 1835, à la suite d'une grande sécheresse, le gouvernement de Canton publia un édit singulier dont il donne la copie. Le haut mandarin enjoignait de se présenter à quiconque se croirait en mesure de faire tomber la pluie au moyen de prières ou d'exorcismes, en lui offrant des récompenses en cas de réussite. Un *prêtre de Bouddha* se présenta; on lui dressa un autel, et il se mit pendant trois jours à faire des pénitences et des cérémonies ridicules. Si par hasard il avait plu, il serait devenu un homme important; mais comme il n'en fut rien, on se moqua de lui. Le gouverneur chinois aurait accepté de même les services d'un brahmane hindou ou d'un adorateur de Zoroastre pour intercéder vis-à-vis du ciel. Il se disait probablement touchant ces prières ce que quelques-uns disent des médicaments homœopathiques : « S'ils ne guérissent pas, du moins ils ne font pas de mal. »

M. Scarth (*Twelwe years in China*) raconte qu'en 1847, à la suite de pluies incessantes, il y avait à Ningpo beaucoup de misère. Les mandarins se rendirent deux ou trois fois dans un temple pour prier les dieux de faire cesser la pluie. Celle-ci continuant, il fut décidé de tirer les idoles de leurs autels et de les mettre au milieu de la cour, exposées elles-mêmes à la pluie, pour voir si cela leur plairait. Le temps, qui avait été orageux pendant plusieurs semaines, se mit enfin au beau.

L'idée est assez répandue en Europe qu'il existe une *religion* appelée *de Confucius*, et qu'elle est la religion officielle de cet Empire. C'est une erreur ; il n'a jamais été considéré que comme un grand sage et un homme bon et vertueux.

Je parlerai de lui plus loin, et je donnerai un aperçu de ses écrits. Il suffit, pour le moment, de dire qu'à sa mort il jouissait d'une grande célébrité, et le roi de *Lou*, qui n'en avait pas fait grand cas, lui fit rendre de grands

honneurs funèbres. Il y assista lui-même, et, prosterné devant son tombeau, il le reconnut pour son maître ; cérémonie qu'il renouvela chaque année, qui a été continuée depuis et même convertie en loi. C'est un usage sacré chez les Chinois d'aller tous les ans, au jour qu'on peut appeler des morts, se prosterner devant les tombeaux de leurs ancêtres et de pratiquer certaines cérémonies religieuses. Tous les mandarins et les lettrés rendent cet honneur à Confucius ; et comme il n'est pas possible que tous se transportent au lieu où se trouve le véritable tombeau, on a érigé, dans toutes les villes de quelque importance, un édifice ou temple destiné à le représenter. De là vient que plusieurs Européens ont cru et croient encore qu'on lui rend un culte divin ; et il est assez général de dire que la religion officielle en Chine est celle de Confucius.

La vérité est que le gouvernement de ce pays singulier ne professe en réalité aucune religion. Il reconnaît sans doute le pouvoir du *Ciel* et d'un Être suprême, mais il ne traduit cette idée par aucun signe matériel. Point de dieux, point de mythologie, point de prêtres. Le Ciel! On menace les méchants avec la punition du Ciel ; on encourage les bons avec la récompense du Ciel : on a toujours le Ciel dans la bouche ; mais enfin, qu'est-ce que veut dire le Ciel ? Personne ne le sait et ne s'occupe guère de le savoir. Cette absence même de croyances religieuses a été probablement la cause de la tolérance des gouvernants de ce pays. On ne les a pas vus s'opposer à l'introduction et à la propagation du judaïsme, du bouddhisme, du mahométisme, du rationalisme (culte de Tao, secte de Laotseu), ni même du christianisme ; car si, dans les *derniers siècles*, la religion chrétienne a éprouvé des contrariétés et des persécutions, il ne faut les attribuer qu'à des causes politiques dont nous parlerons en un autre chapitre.

Confucius, dont les écrits sont l'Evangile des Chinois,

n'enseigne pas la doctrine de l'immortalité de l'âme. Ses observations, dit M. Williams, sur des sujets religieux furent très-peu nombreuses ; il ne prêcha jamais les devoirs de l'homme envers aucune autorité au-dessus du souverain de la nation ou le chef de la famille, bien qu'il se croyait revêtu *par le ciel* de la mission de restaurer les doctrines et usages des anciens rois. Il avouait qu'il savait très-peu de chose à propos des dieux, qu'ils étaient en dehors de la compréhension humaine, et que le devoir de l'homme est plutôt de se conduire bien envers ses semblables que d'adorer des esprits inconnus. Il disait : « Puisque nous savons si peu de la vie, comment pourrions-nous connaître ce qu'il y a après la mort (*) ? »

Au milieu de toutes ces vagues doctrines, on ne peut se dispenser de reconnaître que ces indigènes croient à une espèce d'immortalité de l'âme. Pourquoi brûlerait-on des parfums aux mânes des ancêtres ? pourquoi leur offrirait-on des sacrifices ? pourquoi leur enverrait-on des meubles et des viandes par le moyen du feu dans le royaume des ombres ? pourquoi enfin pratiquerait-on tant d'autres superstitions, toutes fondées sur la croyance de l'existence indéfinie des esprits des morts ?

La religion de Bouddha fut introduite en 73 de notre ère et se répandit rapidement. Il y a eu plusieurs Empereurs qui ont été bouddhistes, et quelques uns très-fanatiques, qui ont prêché eux-mêmes le bouddhisme. Heureusement

---

(*) En réalité un grand nombre d'indigènes, probablement la majorité, qu'ils croient ou qu'ils ne croient pas en l'existence d'un Être suprême, attachent si peu d'importance aux affaires de religion qu'ils peuvent être mis dans la même classe que l'un d'eux qui me disait un jour en parlant sur ce sujet : « Je crois qu'il y a bien « des hommes qui sont des imbéciles : supposez qu'un individu « est *bon*, pourquoi adresser des prières à Dieu ? supposez qu'il est « *méchant*, à quoi pourront lui servir ces prières ? Dieu ne les écou- « tera pas. » (*Twelve years in China*, par J. Scarth, p. 93.)

aucun d'eux ne s'est départi de ces principes de tolérance religieuse qui font l'éloge du gouvernement chinois.

A Pékin il y a 50 temples bouddhiques, et dans tout l'empire plusieurs milliers, tous élevés et entretenus aux frais des adorateurs de Fo. La plupart de ces monastères possèdent des biens-fonds qui leur ont été laissés en héritage par des dévots.

Six siècles avant J.-C. le philosophe Lao-tseu fonda une religion dite de Tao (la Raison). Elle possède 4 temples à Pékin et un au moins dans chaque ville de l'empire ; ils sont desservis par des prêtres. Cette religion a un ciel et un enfer. Les sectateurs ne sont pas de beaucoup aussi nombreux que ceux de Fo (Bouddha).

Quand les Tartares Mongols conquirent cet empire, vers la fin du XIVe siècle, la religion de Mahomet s'y introduisit avec eux. Depuis lors il y a eu des mosquées dans quelques villes et il se trouve des musulmans parmi les employés civils et militaires. J'ai visité une de ces mosquées à Ningpo. Un vieillard qui en était chargé lisait l'arabe et le comprenait un peu : sa prononciation chinoise allait jusqu'au point de rendre les paroles presque inintelligibles : au lieu de dire *kitab* (livre), il disait *tchitabou.*

Il paraît, d'après une inscription trouvée en 1625 à Sing-nan-fu, que les prêtres chrétiens nestoriens étaient établis dans ce pays vers l'an 500 de J.-C.

Le premier missionnaire catholique apostolique qui arriva à Pékin fut Jean de Monte Consino, l'an 1290 ; il fut très-bien reçu par l'empereur mongol régnant. D'autres missionnaires arrivèrent ensuite comme lui de Rome, en traversant la Tartarie. Cette route fut fermée aux missionnaires lors de l'avénement de la dynastie des *Mings*, qui chassa les Mongols ; mais Dieu voulut leur ouvrir un autre chemin, et deux nouveaux missionnaires venus par le cap de Bonne-Espérance et le port de Macao occupé par les Portugais, pénétrèrent à Pékin en 1580.

Depuis cette époque la religion chrétienne a existé avec différentes vicissitudes dont nous parlerons dans un chapitre *ad hoc*.

En ce moment, il y a à peine un demi-million d'Indigènes chrétiens catholiques.

Les missionnaires catholiques qui entrèrent dans l'empire au XVIe siècle y découvrirent des synagogues de juifs, avec des inscriptions en hébreu. Il y en avait à Hang-tcheou-fou, à Nan-king et à Kae-foung-fou dans la province de Honan. Cette dernière était la plus considérable et s'est conservée jusqu'à ce jour; les deux autres n'existent plus depuis longtemps. Les Chinois qui suivaient le judaïsme avaient un grand nombre de livres et de manuscrits hébreux, mais ils ne les comprenaient point. Quand on leur parlait de Jésus-Christ, on restait convaincu qu'ils n'en avaient pas la moindre idée. Ce fait tendrait à prouver que les colonies de juifs en Chine étaient d'une grande antiquité. Ces sectaires professaient pour Confucius la même adoration que le reste des Chinois.

Il est vrai que d'après une inscription cette synagogue de Kae-foung-fou fut bâtie l'an 1163 de J.-C.; mais on sait aussi, d'après d'autres inscriptions, qu'elle fut détruite par une inondation du Hoang-ho l'an 1446, et qu'elle était pourtant debout en 1642, époque où elle fut abattue de nouveau; et pourtant elle fut encore rebâtie.

Il y a quatre ou cinq ans, une riche famille israélite de Londres a envoyé des agents qui se sont rendus à Kae-foung-fou; ils ont trouvé la synagogue et une centaine de juifs chinois très-pauvres, qui avaient quelques livres et rouleaux écrits en hébreu : ils leur furent achetés et portés à Londres. On laissa en échange à ces israélites d'autres livres imprimés.

Kae-foung-fou était avant l'ère chrétienne la capitale d'un petit royaume appelé *Ouei*. Cette circonstance décida peut-être les immigrants juifs à s'établir là.

Les écrivains indigènes appellent le judaïsme Taou-kin-kiao (la religion qui fait couper les nerfs ou *circoncision*) ; Y-se-lo-yel-kiao (la religion d'Israel) ; ou Kiou-kiao (la religion ancienne).

Dans ces dernières années une insurrection s'est organisée contre les mandchoux, et leurs chefs proclament une espèce de christianisme. Je donne un chapitre spécial sur cette insurrection.

RESPECT POUR LA VIELLESSE.

« Les pauvres septuagénaires que leurs enfants ne peuvent entourer des douceurs réclamées par leur âge trouvent des secours dans la charité publique. On n'est point attristé à la Chine par le spectacle d'un vieux père abandonné de ses enfants, et livré à son sort seul et sans secours pour attendre une fin misérable. On voit ici le vieillard chancelant, homme ou femme, s'il n'a pas le moyen de louer une chaise à porteurs, marcher dans les rues et promenades, appuyé sur le bras d'un fils ou d'un petit-fils, recevant sur son passage les hommages de tous les jeunes gens. On trouve encore une preuve du respect des Chinois pour l'extrême vieillesse, dans les tablettes et les monuments qu'on rencontre chaque jour, et qui sont consacrés à la mémoire d'octogénaires, de nonagénaires et de centenaires. Le gouvernement est le premier à encourager ce sentiment. J'ai souvent rencontré, dans les rues, des hommes et des femmes d'un âge très-avancé vêtus de robes jaunes, présents de l'empereur comme marque de vénération pour leurs cheveux blancs.

« Le chef patriarcal du pouvoir à la Chine regarde comme d'une bonne politique de témoigner des égards à

ceux de ses sujets qui atteignent un âge avancé. Les lois, surtout celles créées par la dynastie régnante, ont pour objet de sanctionner ce sentiment naturel si populaire parmi les Chinois. Ainsi le Code pénal de la dynastie tartare actuelle porte « que les veufs et les veuves pauvres, « infirmes et sans enfants, recevront la protection et les « secours des magistrats de leur ville, lorsqu'ils n'auront « point de parents sur lesquels ils aient droit de compter « pour leur soutien ; et le magistrat qui leur refuserait « secours et protection serait puni de soixante coups de « bambou. » Lorsque les vieillards dans cette position sont placés sous le patronage du gouvernement, le magistrat ou ses subordonnés qui manqueraient à leur fournir les vêtements ou la nourriture fixés par la loi seraient punis en raison de l'importance du secours, comme ayant détourné les provisions du gouvernement. Il paraît aussi que le même code fait, dans les causes criminelles, une exception en faveur des personnes âgées. « Quicon- « que sera reconnu comme étant âgé ou infirme à l'é- « poque de son jugement pour un crime ou délit quel- « conque, jouira du bénéfice de sa position, bien qu'à « l'époque du crime ou délit il n'eût pas atteint l'âge ni « contracté les infirmités qu'on fait valoir en sa faveur. » Un édit fut publié en l'année 1687, sous le sceau de l'empereur Kanghi, pour régler les secours accordés par le gouvernement aux gens qui auraient dépassé soixante ans. Les septuagénaires étaient exemptés de tout service et recevaient des aliments. A quatre-vingts ans, ils avaient une pièce d'étoffe de soie, un catty (ou six cent vingt grammes) de coton, cent livres de riz et dix cattis (six kilogrammes deux cents grammes) de viande. Les vieillards de quatre-vingt-dix ans recevaient double ration. Suivant un état officiel des indigents âgés, placés sous le patronage de la faveur impériale, il y en avait cent-quatre-vingt-quatre mille quatre-vingt-six de soixante-dix ans et au-dessus, cent soixante-neuf mille

huit cent-cinquante de quatre-vingts ans et au-dessus, neuf mille neuf cent-quatre-vingt-seize de quatre-vingt-dix ans et au-dessus, et vingt et un de cent ans et au-dessus. En 1722, Sa Majeste donna une fête aux vieillards de l'empire ; et son successeur, Kienloung, suivant cet exemple, institua, en 1785, un jubilé de la même nature, dont je trouve une description dans les mémoires du P. Ripa, qui y assistait. J'en extrais le passage qu'on va lire : « Un grand nombre de vieillards bien portants « (hommes) avaient été envoyés à Pékin de toutes les « provinces. Ils étaient rangés par compagnies, portant « les bannières de leurs provinces respectives. Ils por- « taient encore divers autres symboles et trophées ; et, « rangés symétriquement le long des rues où devait pas- « ser l'empereur, ils offraient le coup d'œil le plus impo- « sant. Chacun de ces vieillards avait apporté pour l'em- « pereur un présent qui consistait généralement en « vases ou objets de bronze. Sa Majesté donna à chacun « d'eux une pièce d'argent d'une valeur d'environ six « francs vingt-cinq centimes, avec une robe en soie de « couleur jaune, qui est la couleur impériale. Ils se « rendirent ensuite tous dans une place où l'empereur « alla les voir. On calcula que cette vénérable réunion « d'hommes s'élevait au nombre de quatre mille. Sa Ma- « jesté se montra très-satisfaite de cette revue ; elle « demanda à plusieurs d'entre eux leur âge, et les traita « tous avec beaucoup d'affabilité et de condescendance. « Elle les invita même en masse à un banquet où elle les « fit asseoir en sa présence, et ordonna à ses fils et à ses « petits-fils de leur servir à boire. Elle leur fit ensuite à « tous un petit présent de sa propre main. L'un d'eux, le « plus âgé de tous, qui avait cent onze ans, reçut un « habit complet de mandarin, avec un bâton, un encrier « et divers autres objets(*). »

(*) *La vie réelle en Chine*, par le Rév. W. C. Milne.

« Suivant les prescriptions de cette loi (article 89 du Code), il y a, dans la plupart des villes de la Chine, des hospices entretenus aux frais de l'État et par la charité publique, pour y recueillir les enfants trouvés, les infirmes et les vieillards qui, n'ayant plus ni parents ni amis pour les secourir, ont par conséquent droit à l'assistance publique (*)».

TABAC.

On fume du tabac jaunâtre, très-léger, qu'on met dans une pipe en cuivre d'une forme spéciale. La quantité qu'on en met chaque fois est très-minime : elle est consommée à la seconde ou troisième bouffée. On y met le feu avec un mince rouleau d'un papier qui brûle comme de l'amadou et qui produit une flamme chaque fois qu'on souffle dessus.

On a aussi un tuyau en bois de la longueur de 65 ou 80 centimètres. On place un peu de tabac à l'un des bouts; on y applique le papier allumé, et l'on aspire de l'autre côté. A chaque aspiration, il faut remettre du tabac.

Enfin on fume l'opium. On a pour cela un tuyau assez semblable à une flûte, ouvert seulement du côté où on place la bouche; près du bout opposé, se trouve une espèce de pipe couverte, au milieu de laquelle il y a un petit trou. C'est dans ce petit trou que l'on met un peu d'opium préparé pour fumer. On l'arrange à la chaleur d'une petite lampe qu'on a près de soi, et puis on y applique la

---

(*) *Chine moderne*, par M. G. Pauthier.

flamme de cette lampe. On suce et on avale la fumée en trois ou quatre sucées en appliquant chaque fois la flamme.

Dans tous les territoires où j'ai passé, on se couche pour fumer l'opium, ou sur un sofa ou sur une espèce de plancher disposé à cet effet. Sir J. Davis donne la gravure d'un mandarin fumant ce narcotique, assis près d'une table sur laquelle se trouve la lampe.

Les femmes fument tout aussi bien que les hommes, soit le tabac, soit l'opium. Les soldats reçoivent des rations de tabac. Les hommes ont généralement suspendu à la ceinture un sachet avec du tabac.

Je parlerai longuement sur l'opium et ses conséquences, au chapitre que je destine à ce sujet.

L'usage de priser du tabac en poudre est aussi assez répandu chez les hommes. Ils portent, au lieu de tabatières, de tout petits flacons. On verse un peu de poudre sur le bas du pouce de la main droite ou gauche, et en appliquant ensuite ce doigt au nez, on renifle, et le tabac monte d'un seul côté du nez.

THÉATRES.

Le spectacle théâtral est beaucoup plus répandu et populaire en Chine qu'en Europe. A peine y a-t-il de fête publique ou particulière sans une représentation dramatique.

A Pékin et dans les grandes villes, des édifices sont construits exprès pour les jouer. Dans les pagodes, on trouve presque toujours une grande cour : d'un côté s'élève le temple, et en face de celui-ci, de l'autre côté de la cour, une plate-forme en pierre et à demeure est con-

struite et destinée aux représentations théâtrales, afin d'amuser les dieux. Généralement, sur les deux autres côtés qui forment le carré de la cour, il existe des chapelles au même niveau que le théâtre; ces chapelles, où il y a des idoles, servent de loges. On les loue pour quelque chose comme un franc. Dans la cour, le public est admis gratis. Tout le monde reste debout.

Quand un mandarin prend possession d'une nouvelle place, quand un négociant voit arriver un navire qui revient après avoir fait de belles affaires, quand un père apprend que son fils a gagné un grade littéraire ou obtenu une place, quand une personne veut célébrer la guérison d'un membre de sa famille qui a été dangereusement malade, ou dans toute autre circonstance de ce genre, celui qui veut donner la fête loue les services d'une troupe de comédiens. Il y en a de tous côtés qui parcourent les provinces; il y a aussi des troupes d'enfants. La troupe voyage avec plusieurs grandes malles pourvues des costumes nécessaires. On élève, dans le lieu où on le désire et à l'air ouvert, un échafaud avec un toit et trois murs en toile; le quatrième côté reste libre et ouvert pour le public. On laisse sur le derrière un endroit assez spacieux pour que les comédiens puissent s'habiller et se retirer. Les musiciens sont assis dans les coins de la scène. Le spectacle est gratis pour le public. Souvent les frais de la représentation sont payés par quelques amis qui ont souscrit pour cela.

La représentation a lieu ordinairement pendant la journée, et elle dure parfois du matin au soir si la pièce est longue, comme il arrive, par exemple, pour le Pi-pa-ki, dont nous parlerons tout à l'heure.

Quelquefois une de ces troupes bâtit à ses frais, avec des bambous, une enceinte autour de la plate-forme, avec des petits échafauds et des siéges plus ou moins hauts, et ces places sont louées pour des sommes très-modiques.

Quand les ambassadeurs européens ont traversé le

pays, les autorités locales leur ont souvent offert des festins, et le dîner avait lieu dans un salon d'où l'on voyait une comédie jouée en face.

J'ai assisté un soir à une grande fête de famille de riche maison. Elle eut lieu dans un immense salon dont la quatrième ou cinquième partie avait été convertie en théâtre, et une troupe y jouait la comédie. Le reste était rempli de petites tables et de chaises. Les invités s'asseyaient et ils avaient constamment des pipes pour fumer, des gâteaux et du thé. Le maître de la maison était un respectable vieillard, et cette fête avait lieu pour célébrer sa 61e année. Il s'asseyait tantôt près des uns, tantôt près des autres, et les hommes de la maison en faisaient autant. En ma qualité d'étranger, je recevais cette attention de beaucoup d'autres personnes qui n'étaient qu'amis de la famille et invités comme moi-même. Tout autour de la moitié du salon il y avait une haute galerie à deux ou trois mètres du toit. Dans cette galerie se tenaient les dames et demoiselles des hommes qui étaient en bas avec moi. Elles n'étaient couvertes par aucune espèce de voile, mais comme les lustres qui pendaient du plafond étaient très-bas, et la galerie supérieure n'étant nullement illuminée, je ne pouvais distinguer les traits de leurs figures. Les petites filles, jusqu'à l'âge de 10 ou 12 ans, descendaient, et couraient parmi nous. Il y en avait de charmantes et richement habillées : on voyait bien qu'elles appartenaient aux premières familles de la ville.

Les dames, dans leur galerie, semblaient s'intéresser beaucoup au spectacle qu'on nous jouait. Quant aux hommes, en bas avec moi, ils ne s'en souciaient pas; de tous côtés des causeries fort animées avaient lieu sans trop hausser pourtant la voix. Je n'eus pas le temps de faire la moindre attention au drame. Le meilleur ton régna dans cette réunion, qui dura jusqu'à près de minuit, et que je trouvai très-agréable.

Timkovski, dans son *Voyage à Pékin*, dit que les dames

peuvent voir les représentations théâtrales *à travers une jalousie*. Il dit aussi, à propos de théâtres, ces paroles :

« A l'exception de la capitale et de quelques grandes villes, les comédiens chinois sont ambulants, courent les provinces et vont jouer dans les maisons particulières, où on les appelle lorsqu'on veut joindre l'amusement de la comédie aux délices d'un festin; il en est peu de complets sans cette sorte de spectacle. Au moment où l'on se met à table, on voit entrer dans la salle quatre ou cinq acteurs richement vêtus; ils s'inclinent tous ensemble, et si profondément que leur front touche quatre fois la terre; ensuite, l'un d'eux présente au principal convive un livre dans lequel sont inscrits, en lettres dorées, les noms de cinquante à soixante comédies, qu'ils savent par cœur et qu'ils sont en état de représenter sur-le-champ. Le principal convive ne désigne celle qu'il adopte qu'après avoir fait circuler cette liste, qui lui est renvoyée en dernier ressort. La représentation commence au bruit des tambours de peau de buffle, des flûtes, des fifres et des trompettes..... »

..... Le même acteur représente souvent plusieurs rôles dans la même pièce....

M. Milne parle d'un incendie qui eut lieu dans la ville de Ningpo pendant qu'il s'y trouvait. Il dit que le lendemain tous ceux qui n'avaient pas souffert se félicitaient mutuellement, et il ajoute : « Beaucoup d'entre eux s'empressèrent de se rendre aux temples pour promettre aux dieux des actes publics de reconnaissance, tels que représentations théâtrales pendant un plus ou moins grand nombre de soirées..... En conséquence, le lendemain de bonne heure les murs de la ville étaient tapissés d'affiches monstrueuses, annonçant des représentations théâtrales..... »

« Il arrive assez souvent que de riches familles élèvent des théâtres par bonté pour leurs voisins ou en l'honneur d'une idole préférée. Si une maison de commerce com-

mence ses opérations, ou qu'un établissement de longue date veuille célébrer une opération fameuse, vite un théâtre. Plus souvent encore, à l'instigation de prêtres avides, on fait circuler une liste de souscription ayant en tête des phrases ronflantes sur les dieux, sur les sorts, etc. Cette liste passe de mains en mains : elle annonce que, pour plaire à telle ou telle divinité, il doit y avoir une représentation théâtrale. Si le produit de la souscription, déduction faite de la part des prêtres, permet de s'assurer d'artistes de talent, on rédige une pancarte donnant le nom des souscripteurs et un programme de la fête. Ces sortes de représentations ont lieu le jour, rarement le soir, et le public y est admis. Il n'est pas rare de voir la population du voisinage tout en l'air, et négligeant ses travaux, pour prendre sa part de l'aubaine. Les gens qui en tirent du profit, après les acteurs, sont des loueurs de bancs, les marchands de sucreries, ou ceux qui tiennent des tables pour jouer (*). »

Quelquefois un ou deux comédiens parcourent les cafés et lieux publics et jouent un court intermède, espérant qu'après on leur fera cadeau de quelques sous.

Les sujets des pièces théâtrales varient depuis la mythologie et les fées jusqu'à la vie réelle. La plupart sont puisés dans l'histoire ancienne du pays. Si le drame est composé par un sectateur de Lao ou de Fo, on y voit représentés quelquefois le ciel et l'enfer.

Les règles de l'unité n'y sont presque jamais observées, surtout celles de lieu et de temps. Il n'y a point de décorations : quand la scène passe, par exemple, d'un salon à un jardin, l'un des comédiens annonce tout simplement que maintenant la scène représente un jardin.

Chaque nouvel acteur qui paraît déclare et explique ce qu'il est, comme cela avait lieu dans le théâtre grec ancien ; parfois il dit qu'il est à cheval.

(*) *La vie réelle en Chine*, par W. C. Milne.

Les hommes mettent des masques, surtout quand on veut représenter un personnage célèbre ou un vaillant guerrier. Dans ce dernier cas l'acteur crie beaucoup et fait d'aussi grandes gambades et d'aussi hauts sauts qu'il peut : ce sont des signes de courage.

Tout, pourtant, n'est pas ridicule, et j'ai vu représenter à la perfection des passions véhémentes et des scènes de la vie réelle ; cependant je n'ai eu l'occasion d'entendre que des troupes de second ordre.

Les acteurs chantent et parlent alternativement, un peu à la manière du vaudeville français. Il n'y en a jamais qu'un seul qui chante à la fois : le duos, trios et en général la musique concertante, sont inconnus dans ce pays.

On ne compose pas des airs différents pour chaque nouvelle pièce : on en a cinq qui servent pour toutes. Un de ces airs est employé pour chanter les paroles gaies, un autre pour les tristes, un autre pour les amoureuses, un autre pour les guerrières, et ces airs sont composés de certaines phrases musicales sur lesquelles on revient toujours; le chant n'est pourtant pas interrompu tant que durent les paroles.

Dès que j'eus vu jouer un drame chinois en plein air, sur un échafaud, sans changement de décors, avec des paroles chantées par des acteurs avec des masques, je ne pus m'empêcher de penser aux tragédies de Thespis et d'Eschyle. Je compris même ce qu'étaient ces cinq *modus* qu'on composait pour les pièces grecques et latines, et dont l'explication a tant embarrassé les érudits.

Je ne puis me persuader que ces coïncidences soient purement l'effet du hasard. On pourra objecter que des historiens indigènes placent l'invention du théâtre au VIe ou VIIe siècle de notre ère, mais d'autres historiens citent un très-ancien empereur qui fut privé des honneurs funéraires pour avoir fréquenté les comédiens. L'empereur Liouen Wan, qui régnait l'an 827 avant J.-C., reçut

des mémoires contre les comédiens, dont la présence infestait les mœurs, et Tching-tan (1766 ans avant J.-C.) défendit les représentations théâtrales. Il paraît donc probable que le théâtre, aboli d'abord comme préjudiciable à la morale publique, fut rétabli quelques siècles plus tard, et considéré par quelques-uns comme une invention assez récente.

Une dissertation, qui ne pourrait trouver sa place ici, serait nécessaire pour prouver qu'un ancien rapport peut avoir existé entre les théâtres grec et chinois. Je me contenterai d'observer que les marionnettes et les ombres chinoises sont des amusements aussi anciens que populaires, soit dans l'Inde, soit dans la Chine.

La profession de comédien a toujours été flétrie dans l'empire, et elle frappe d'incapacité pour devenir fonctionnaire public. Les rôles de femmes sont joués par des garçons, non qu'il soit défendu au beau sexe de paraître sur la scène, mais les femmes, même prostituées, s'y refusent, excepté quand on les paye d'une manière excessive. Or il se trouve des garçons habitués à la scène, n'ayant nul duvet sur la figure, qui, habillés en femme, produisent une parfaite illusion, et qu'on rétribue avec très-peu de chose; de là l'habitude de se passer de vraies comédiennes.

On a écrit que le théâtre est pour les Chinois une école de morale. Je pense bien que le plus souvent on y loue la vertu et l'on y flétrit le vice; mais il paraît certain qu'il y a immensément de drames qu'une dame ne pourrait voir, soit à cause des scènes elles-mêmes, soit à cause de la manière dont elles sont jouées. Ainsi, je vis une représentation dans laquelle un homme faisait sa déclaration amoureuse à une jeune fille et lui demandait à se marier. Elle devait hésiter par modestie; mais avant de prononcer les paroles qui étaient dans son rôle, elle signifia par des gestes qu'elle avait peur du mariage, et ces gestes furent d'une telle nature qu'il me serait très-dif-

ficile de les indiquer ici. Pourtant ils firent partir un éclat de rire général du public.

Il y a peu de femmes qui aillent voir les spectacles joués en plein vent, ou dans les pagodes, ou aux théâtres particuliers, et ces femmes appartiennent à la prostitution ou au bas peuple. J'ai entendu dire qu'à Pékin il y a des dames honnêtes qui se permettent cet amusement.

MM. Bazin, Davis, S.-Julien, Pavie, Pauthier et autres sinologues ont traduit plusieurs pièces du théâtre chinois, et par elles nous sommes à même de connaître que ce pays est resté dans l'enfance de l'art, surtout si nous les comparons avec nos chefs-d'œuvre. Il n'en est pas moins vrai qu'on trouve parfois des scènes tracées avec beaucoup d'esprit et de vérité, et des plans heureusement conçus. J'offrirai à mes lecteurs deux ou trois échantillons de cette curieuse littérature.

Je commencerai par le Khan-tsien-nou, *l'Esclave des richesses qu'il garde*, c'est-à-dire *l'Avare*. Un bachelier avide d'honneurs veut se rendre à Pékin et y prendre part au concours des lettrés, pour obtenir ensuite une haute position officielle. Sa femme l'accompagne et ils emmènent leur fils avec eux. Ils enfouissent tout l'or qu'ils possèdent afin de le retrouver au retour.

Un pauvre homme fait des prières journalières au dieu du bonheur (religion de Fo) pour qu'il lui accorde des richesses, lui offrant d'être très-bienfaisant et vertueux. A la fin, le dieu l'écoute et lui fait rencontrer le trésor que le bachelier avait enfoui. Avec cet argent, il ouvre un mont-de-piété, un magasin de comestibles, etc., et en peu de temps il devient excessivement riche; mais plus il a de capitaux, plus il est avare et impitoyable envers les malheureux.

N'ayant pas d'enfants, il désire en acheter un pour l'adopter (ceci est bien dans les usages du pays), et fait faire des annonces dans ce but.

Le bachelier revient de la capitale après avoir échoué

au concours et dépensé tout ce qu'il avait emporté ; il ne retrouve plus l'argent qu'il avait enfoui, et il est plongé dans la plus grande détresse. On lui apprend qu'un richard désire acheter un enfant ; il va chez lui accompagné de sa femme, pour vendre leur fils à ce Crésus. L'avare voit l'enfant et l'accepte ; on dresse un contrat de vente sans y spécifier la somme, car l'avare vante ses richesses et donne à entendre qu'il payera un grand prix pour l'enfant. On ajoute au contrat que celui qui voudra retirer sa parole devra compter à l'autre partie mille onces d'argent pour le dédit. Mais lorsque le malheureux bachelier a signé le contrat, l'avare ne veut rien donner : « Le bachelier vend son enfant, objecte l'Harpagon, parce qu'il ne peut pas le nourrir ; il doit bien se contenter de ce que je ne lui demande pas les frais de nourriture. » Mais le bachelier ne peut quitter la ville sans l'argent qu'il attendait de la vente de son fils. L'avare, enfin, pour s'en débarrasser, offre une once d'argent. La mère, en entendant la proposition s'écrie : « Comment, une once d'argent ! pour si peu on n'aurait pas un enfant de terre cuite ! — Oui, répond l'avare, mais l'enfant de terre cuite ne mange pas et ne coûte aucune dépense. »

Vient un commis de l'avare qui demande de l'argent à valoir sur ses gages ; il le reçoit sur son reçu, et le donne au bachelier, qui, enfin, l'accepte et se retire. L'avare remercie son commis de ce qu'il l'a délivré de ce misérable. « Je voulais, ajoute-t-il, t'inviter à dîner pour te témoigner ma haute satisfaction ; mais je suis accablé d'affaires pressantes, qui ne me laissent pas même le temps de dîner. Dans l'armoire de l'arrière-salle, tu trouveras un bout de galette, (qui commence à moisir). Je t'en fais cadeau ; tu le mangeras en prenant le thé. »

« Le troisième acte finit là. Supposez que les hommes ont vécu près de vingt ans dans l'intervalle qui sépare cet acte du quatrième. A présent vous voyez le fils adoptif de Kou-jin dans sa vingt-cinquième année, et le vieil

avare, devenu veuf, est malingre, cacochyme, moribond. Il vient appuyé sur le bras du jeune homme.

« Aïe ! que je suis malade ! (*Il soupire.*) Hélas ! que les jours sont longs pour un homme qui souffre ! (*A part.*) Il y a bientôt vingt ans que j'ai acheté ce jeune écervelé. Je ne dépense rien pour moi, pas un denier, pas un demi-denier ; et lui, l'imbécile, il ignore le prix de l'argent. L'argent n'est pour lui qu'un moyen de se procurer des vêtements, de la nourriture ; passé cela, il ne l'estime pas plus que de la boue. Sait-il toutes les angoisses qui me tourmentent, lorsque je suis obligé de dépenser le dixième d'une once (75 cent.). — Mon père, est-ce que vous ne voulez pas manger ? — Mon fils, tu ne sais pas que cette maladie m'est venue d'un accès de colère. Un de ces jours, ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché, dans cette boutique, là, que tu connais. Justement on venait de rôtir un canard, d'où découlait le jus le plus succulent. Sous prétexte de le marchander, je le prends dans ma main, et j'y laisse mes cinq doigts appliqués jusqu'à ce qu'ils soient bien imbibés de jus. Je reviens chez moi sans l'acheter, et je me fais servir un plat de riz cuit dans l'eau. A chaque cuillerée de riz, je suçais un doigt. A la quatrième cuillerée, le sommeil me prit tout à coup, et je m'endormis sur ce banc de bois. Ne voilà-t-il pas que, pendant mon sommeil, un traître chien vient me sucer le cinquième doigt ! Quand je m'aperçus de ce vol à mon réveil, je me mis en une telle colère que je tombai malade. Je sens que mon mal empire de jour en jour ; je suis un homme mort. Allons, il faut que j'oublie un peu mon avarice et que je me mette en dépense. Mon fils, j'aurais envie de manger de la purée de fèves. — Je vais en acheter pour quelques centaines de liards. — Pour un liard, c'est bien assez. — Pour un liard ! à peine en aurais-je une demi-cuillerée. Et quel marchand voudrait m'en vendre si peu ?

« Un domestique parlant bas au jeune homme : « Ache-

tez-en pour une once d'argent. (*A part.*) S'il donne cinq liards pour acheter de la purée de fèves, il écrira sur son livre de dépense qu'il m'a avancé cinq liards, et demain il voudra me les faire rembourser. »

« Le jeune homme achète de la purée de fèves pour dix liards au lieu d'un. Mais il n'a pu tromper l'œil toujours vigilant de l'avare, et il essuie des reproches à son retour. « Mon fils, je t'ai vu tout à l'heure prendre dix liards et les donner tous à ce marchand de purée. Peut-on gaspiller ainsi l'argent? — Il me doit encore cinq liards sur la pièce que je lui ai donnée. Un autre jour je les lui redemanderai. — Avant de lui faire crédit de cette somme, lui as-tu bien demandé son nom de famille, et quels sont ses voisins de droite et ses voisins de gauche? — Mon père, à quoi bon prendre des informations sur ses voisins? — S'il vient à déloger et à s'enfuir avec mon argent, à qui veux-tu que j'aille réclamer mes cinq liards? — Mon père, pendant que vous vivez, je veux faire peindre l'image du dieu du bonheur, afin qu'il soit favorable à votre fils, à vos petits-fils et à vos descendants les plus reculés. — Mon fils, si tu fais peindre le dieu du bonheur, garde-toi bien de le faire peindre de face : qu'il soit peint par derrière, cela suffit. — Mon père, vous vous trompez, un portrait se peint toujours de face. Jamais peintre s'est-il contenté de représenter le dos du personnage dont il devait faire le portrait? — Tu ne sais donc pas, insensé que tu es, que, quand un peintre termine les yeux dans la figure d'une divinité, il faut lui donner une gratification? — Mon père, vous calculez trop. — Mon fils, je sens que ma fin approche. Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu? — Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver. — Ne va pas faire cette folie; le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule. N'y a-t-il pas, derrière la maison,

une vieille auge d'écurie? elle sera excellente pour me faire un cercueil. — Y pensez-vous? cette auge est plus large que longue; jamais votre corps n'y pourra entrer, vous êtes d'une trop grande taille. — Eh bien! si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps. Prends une hache et coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre, et le tout entrera facilement. J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux; tu emprunteras celle du voisin. — Puisque nous en avons une chez nous, pourquoi s'adresser au voisin? — Tu ne sais donc pas que j'ai les os extrêmement durs : si tu ébréchais le tranchant de ma bonne hache, il faudrait dépenser quelques liards pour la faire repasser. — Comme vous voudrez, mon père. Je désire aller au temple pour y brûler de l'encens à votre intention; donnez-moi de l'argent. — Mon fils, ce n'est pas la peine; ne brûle pas d'encens pour obtenir la prolongation de mes jours. — Il y a longtemps que j'en ai fait le vœu; je ne puis pas tarder davantage à l'acquitter. — Ah! ah! tu as fait un vœu. Je vais te donner un denier. — C'est trop peu. — Deux. — C'est trop peu. — Je t'en donne trois. C'est assez... C'est trop, c'est trop, c'est trop... Mon fils, ma dernière heure approche; quand je ne serai plus, n'oublie pas d'aller réclamer les cinq liards que te doit le marchand de fèves (*). »

La pièce finit par la reconnaissance qui a lieu entre le fils adoptif de l'avare et ses vrais parents.

(*) *L'Univers pittoresque. Chine moderne,* par M. Bazin, chez F. Didot, 1853.

LA SOUBRETTE ACCOMPLIE.

« On trouve dans le *Journal des savants* une analyse de cette pièce, dont j'ai donné une traduction en 1835, et qui est véritablement, dit M. Charles Magnin, une fort jolie comédie (*).

« Madame Han, veuve du prince Peïtou, consacre tous ses soins à l'éducation de sa fille unique Siao-man. Elle a mis auprès d'elle, pour suivante et pour compagne d'études, une jeune personne de dix-sept ans, nommée Fan-sou, douée d'un enjouement et d'une finesse d'esprit remarquables : « Mon frère Han-toui, dit madame Han, voyant cette petite Fan-sou si spirituelle, si sage, si aimable, me dit un jour : Attendez qu'elle soit devenue grande, vous en ferez la femme de votre neveu Ngo-tchang. » Cependant, à son lit de mort, le prince Peï-tou a recommandé à sa femme de donner leur fille en mariage au jeune Pĕ-min-tchong, fils d'un général qui, dans une bataille, lui a sauvé la vie aux dépens de la sienne. Le jeune Pĕ-min-tchong, retenu au fond de sa province, pendant les trois ans que dure le deuil de son père, arrive enfin dans la capitale de l'Ouest, pour y prendre ses degrés et réclamer la jeune épouse qu'il sait que le prince Peï-tou a promise autrefois pour lui à son père. Madame Han, qui est un modèle de savoir et de prudence maternelle, éprouve à la fois beaucoup de joie et d'embarras de la visite de Pĕ-min-tchong. Les rites lui défendent de parler du mariage projeté, et elle veut pourtant recevoir ce jeune homme comme un gendre futur. Elle présente le bachelier aux deux jeunes filles, et leur enjoint de le saluer comme un frère; puis, ne voulant pas laisser loger dans une hôtellerie cet étranger venu de si loin, elle l'in-

(*) *L'Univers pittoresque. Chine moderne,* par M. Bazin, chez F. Didot, 1853.

stalle dans la salle des dix mille volumes, c'est-à-dire dans la bibliothèque, qui occupe un pavillon au milieu du jardin. On pense bien que l'amour ne tarde pas à naître entre Siao-man et le jeune Pĕ-min-tchong. Les symptômes de cette passion naissante sont peints avec beaucoup de naturel et de grâce. Le jardin, depuis que le bachelier habite dans le pavillon, est, comme l'exigent les bienséances chinoises, interdit aux jeunes filles. De là une charmante scène, où Siao-man, en descendant sur le soir dans le parc, veut avoir l'air de céder aux instances de son évaporée soubrette (*) :

FAN-SOU.

Mademoiselle, écoutez donc.

SIAO-MAN.

Que veux-tu que j'écoute ?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Entendez-vous les modulations pures et harmonieuses de l'oiseau Tou-kiouen? Sentez-vous le parfum des pêchers qui vient réjouir l'odorat?... Mademoiselle, promenons-nous à la dérobée.

SIAO-MAN.

Fan-sou, garde-toi de faire du bruit. Retenons nos ceintures, qui sont garnies de pierres sonores, et marchons tout doucement.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Les pierres de nos ceintures s'agitent avec un bruit harmonieux ; que nos petits pieds, semblables à des nénufars d'or, effleurent mollement la terre (*bis*). La lune brille sur nos têtes, pendant que nous foulons la mousse verdoyante (*bis*). La fraîcheur humide de la nuit pénètre nos légers vêtements. — (*Elle parle.*) Voyez donc

(*) Voy. *Journal des Savants*, cahier d'octobre 1842, article de M. Charles Magnin.

comme ces fleurs sont vermeilles; elles ressemblent à une étoffe de soie brodée; voyez la verdure des saules; de loin on dirait des masses de vapeurs qui se balancent dans l'air. Nous jouissons de toutes les beautés du printemps.

SIAO-MAN.

Que ces perspectives sont ravissantes!....

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Les fleurs et les saules semblent sourire à notre approche; le vent et la lune redoublent de tendresse. Dans ces moments délicieux, un poëte se sentirait pressé d'épancher en vers les sentiments de son âme. — (*Elle parle.*) Mademoiselle, les sites que vous voyez m'enchantent à tel point que je voudrais profiter de cette heure délicieuse de la nuit pour composer quelques vers. Je vous prie, ne vous en moquez pas.

SIAO-MAN.

Je désire les entendre.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

« Un han-lin (académicien), avec tout son talent, ne pourrait décrire les charmes de ces ravissantes perspectives; un peintre habile ne pourrait les représenter avec ses brillantes couleurs. Voyez la fleur haï-tang, dont la brise agite le calice entr'ouvert; la fraîcheur de la nuit pénètre nos robes de soie ornées de perles; les plantes odoriférantes sont voilées d'une vapeur légère; notre lampe jette une flamme tranquille au milieu de la gaze bleue qui l'entoure; les saules laissent flotter leurs soies verdoyantes, d'où s'échappent des perles de rosée qui tombent, comme une pluie d'étoiles, dans cet étang limpide; on dirait des balles de jade qu'on jetterait dans un bassin de cristal. Voyez la lune qui brille à la pointe des saules; elle ressemble au dragon azuré qui apporta jadis le miroir de Hoang-ti. »

(*Pé-min-tchong joue de la guitare.*)

SIAO-MAN.

De quel endroit viennent ces accords harmonieux ?

FAN-SOU.

C'est sans doute le jeune étudiant qui joue de la guitare.

SIAO-MAN.

Quel air joue-t-il ?

FAN-SOU.

Écoutons au bas de cette fenêtre.

PÉ-MIN-TCHONG. (*Il chante en s'accompagnant de la guitare.*)

« La lune brille dans tout son éclat; la nuit est pure; le vent et la rosée répandent leur fraîcheur; mais, hélas! la belle personne que j'aime n'apparaît point à mes yeux: elle repose, loin de moi, dans sa chambre solitaire! Depuis qu'elle a touché mon cœur, aucun oiseau messager ne m'apporte de ses nouvelles. Il lui est difficile de trouver quelqu'un à qui elle puisse confier une lettre. Mon âme se brise de douleur, ma tristesse s'accroît de plus en plus, et cependant ma chanson n'est pas encore finie. Les larmes inondent mon visage. Mille lis me séparent de mon pays natal; j'erre à l'aventure comme la feuille emportée par le vent. Quand serai-je assez heureux pour posséder la belle Yu-feï (*) ? »

SIAO-MAN.

Les paroles de ce jeune homme vous attristent le cœur...

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

A peine l'ai-je entendu, que j'ai senti s'accroître mes ennuis. La douceur de ses accents faisait naître par degré le trouble au fond de mon âme; sa voix touchante inspire l'amour. Avec quelle vérité il a dépeint les tourments de cette passion! Ne croirait-on pas qu'en prenant sa guitare, il a voulu décrire votre abandon, votre tristesse ?...

(*) Jeune fille d'une beauté remarquable.

PÉ-MIN-TCHONG. (*Il chante de nouveau en s'accompagnant de la guitare.*)

« Le phénix solitaire cherche la compagne qu'il aime; il chante d'une voix plaintive: où est-elle pour écouter ses tendres accents? »

FAN-SOU.

Que ne joue-t-il un autre air? il semble faire allusion à nos peines. Mademoiselle, allons-nous-en.

SIAO-MAN.

Pourquoi es-tu donc si pressée?

FAN-SOU.

Holà! mademoiselle, est-ce que vous ne voyez pas un homme qui vient?

SIAO-MAN.

De quel côté vient-il?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Les bambous froissés résonnent sur son passage; les fleurs laissent tomber avec bruit leurs pétales décolorés; les oiseaux, qui dormaient sur les branches, s'envolent de frayeur. (*Elle écoute.*) J'ai écouté longtemps avec inquiétude: je n'entends personne; autour de nous règnent la solitude et le silence.

SIAO-MAN.

A quoi bon faire l'effrayée? Comment un homme pourrait-il venir à cette heure? Il faut que tu sois folle!...

PÉ-MIN-TCHONG.

Il me semble que je viens d'entendre parler.... Ouvrons la porte du cabinet, et regardons.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Ah! j'ai entendu résonner l'anneau de la porte; il m'a semblé voir quelqu'un venir. Le bruit m'annonçait une personne qui marche dans l'ombre. Soudain j'ai arrêté mes yeux de ce côté: ce n'était que le bruit des gouttes de rosée; ce n'était que le murmure de la brise du soir. Les fleurs balancent capricieusement leur ombre;

elles ont failli me faire mourir de frayeur.»—(*Elle parle.*) Mademoiselle, allons-nous-en. J'appréhende qu'il ne vienne quelqu'un.

SIAO-MAN.

Écoutons encore un air. Qu'est-ce que tu as à craindre?

FAN-SOU.

Si madame vient à le savoir, elle dira qu'elle connaît la coupable, que c'est Fan-sou, cette petite scélérate; puis elle m'appellera et me fera mettre à genoux. La nuit devient obscure; retournons-nous-en. Holà! je crois entendre l'arrivée de quelqu'un.... La nuit devient sombre; retirons-nous.

SIAO-MAN.

Eh bien! marche la première; je te suivrai.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

L'éclat de la lune peut nous trahir; je meurs d'inquiétude.

«Fan-sou, envoyée par madame Han savoir des nouvelles du bachelier tombé malade, le trouve vraiment près de perdre la raison. Il faut voir de quel ton l'espiègle soubrette, transformée en docte lettré, cite au bachelier tous les textes d'auteurs classiques qui recommandent à un étudiant de mépriser l'amour et de ne s'occuper que du progrès de ses études; mais la petite prêcheuse finit pourtant par s'adoucir et par se charger d'un message pour sa maîtresse. Nouvelle scène fort jolie entre Fan-sou et Siao-man; colère simulée de celle-ci en recevant la lettre de l'étudiant; menaces de faire châtier Fan-sou par sa mère; feinte terreur de la messagère, qui reprend bientôt l'offensive et menace, à son tour, d'aller tout déclarer à madame Han; frayeur très-réelle de Siao-man et magnanimité de la soubrette, qui pardonne et consent même à porter une réponse au bachelier. Elle fait plus encore que de lui remettre un billet; elle lui donne,

comme de la part de sa maîtresse, un rendez-vous dans le jardin. Ces deux scènes charmantes, qui sont la sixième et la septième du deuxième acte, méritent d'être mises sous les yeux du lecteur; les voici:

SCÈNE VI.

SIAO-MAN ET FAN-SOU.

SIAO-MAN.

Fan-sou, d'où viens-tu?

FAN-SOU.

Madame m'avait chargée de visiter Pĕ-min-tchong, qui est malade.

SIAO-MAN.

Comment va ce jeune homme?

FAN-SOU, *à part.*

Il paraît qu'elle s'intéresse beaucoup à lui. (*A Siao-man.*) Son état s'aggrave de plus en plus; la maladie va le conduire par degrés au tombeau.

SIAO-MAN, *à part.*

Est-il possible qu'il soit réduit à cet état! Je n'ose l'interroger avec trop d'instances. Comment donc faire? Quel remède?

FAN-SOU, *à part.*

La question que mademoiselle vient de m'adresser décèle à fond les sentiments de son cœur; on peut lui parler franchement. (*A Siao-man.*) Pĕ-min-tchong m'a chargée de vous remettre une lettre; j'ignore ce qu'elle contient.

SIAO-MAN, *prenant la lettre et la lisant, affecte un ton irrité.*

Vile créature! il faut que tu sois bien effrontée.

FAN-SOU.

Que voulez-vous dire?

SIAO-MAN.

Fan-sou, viens ici; mets-toi à genoux.

FAN-SOU.

Je n'ai commis aucune faute; je ne m'agenouillerai pas.

SIAO-MAN.

Indigne suivante, tu déshonores ma famille! Sais-tu bien où tu demeures? Tu oses manquer à ce point aux convenances, comme si je ne les connaissais pas! N'est-ce pas ici la maison d'un ministre d'État? Je n'ai pas encore engagé ma foi; malgré cela, tu vas prendre la lettre amoureuse d'un jeune homme pour venir ensuite me séduire! Si ma mère, qui est d'un caractère emporté, venait à le savoir, tu serais perdue. Petite scélérate, je devrais te briser la figure; mais on dirait que je suis une jeune fille et que j'ai la méchanceté d'un démon; on ne manquerait pas de me calomnier: mon unique désir est de prendre cette lettre et d'aller la montrer à ma mère. Misérable suivante! elle te fustigera comme il faut.

FAN-SOU, *se mettant à genoux, et riant.*

Eh bien, me voilà à genoux. Ce jeune homme m'a chargée de vous remettre un billet; je ne savais pas, en vérité, ce qu'il avait écrit. Mademoiselle, si vous allez le dire à madame (*Elle chante*), vous me perdrez, ainsi que le jeune amant de la ville de Loyang.

SIAO-MAN.

Petite scélérate, tu es bien impudente!

FAN-SOU, *tirant le sac d'odeur.*

Mademoiselle, ne vous fâchez pas tant. — (*Elle chante.*) Votre suivante ne fera pas de bruit; mademoiselle, gardez-vous de vous emporter. — (*Elle parle.*) Voici un objet qui a une destination. — (*Elle chante.*) Dites-moi à qui il était destiné. — (*Elle parle.*) Regardez un peu. — (*Elle chante.*) Cherchez, expliquez d'où il vient.

SIAO-MAN, *regardant le sac, à part.*

Comment se fait-il qu'il se trouve dans ses mains ?

FAN-SOU.

Ne m'avez-vous pas dit: Tu es bien impudente, petite misérable; sais-tu bien où tu demeures? — (*Elle chante.*) « Ne suis-je pas dans le palais du ministre d'État? » — (*Elle parle.*) Et qui êtes-vous, mademoiselle? — (*Elle chante.*) « Vous êtes une jeune personne; oserais-je vous séduire par des propos indiscrets? Quand madame, qui est d'un caractère si bouillant, aura vu cette servante qui déshonore sa maison, c'en est fait d'elle! Permettez-moi de vous quitter promptement. » — (*Elle parle.*) Je vais aller trouver madame — (*Elle chante*), « afin qu'elle me châtie comme je le mérite. »

SIAC-MAN.

Fan-Sou, je veux raisonner sérieusement avec toi.

FAN-SOU.

Feu le ministre d'État a gouverné sa maison avec tant de sévérité, que les domestiques et les servantes n'osaient pas faire une démarche contraire aux rites. Aujourd'hui, mademoiselle, vous mettez en oubli les instructions que vous avez reçues dans votre enfance; vous ne cultivez pas les vertus de votre sexe; vous désobéissez à votre tendre mère.... Vous promettez votre cœur à un jeune homme, et vous lui donnez un gage de votre tendresse. Ces jours derniers vous étiez fatiguée de broder; vous vous disiez atteinte de cette lassitude qu'occasionne l'influence du printemps: il paraît que c'était pour cela. Voilà le larcin découvert! C'est à vous maintenant de demander pardon: loin de là, vous voulez avoir un entretien sérieux. Rejetant vos fautes sur moi, vous m'accablez de reproches. Est-ce ainsi qu'on traite les gens? Je ne vous fais qu'une seule question: Vous avez brodé sur ce sachet deux oiseaux qui entrelacent leurs ailes, quelle était votre pensée? — (*Elle chante.*) Il faut convenir qu'ils sont brodés avec art. — (*Elle parle.*) Voici une touffe de nénufar. — (*Elle chante.*) Vous aviez sans doute vos raisons pour les broder aussi. Cette conduite

d'une personne distinguée comme vous l'êtes ne peut manquer d'exciter la raillerie et les sarcasmes du public. (*Elle se met à courir.*) Je cours montrer à madame ce petit sachet.

SIAO-MAN, *l'arrêtant.*

Tout à l'heure je plaisantais avec toi; pourquoi veux-tu aller chez ma mère?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Vous êtes une jeune personne: pourquoi agissez-vous ainsi?

SIAO-MAN, *la retenant toujours.*

C'est un tort que j'ai eu....

FAN-SOU.

Est-ce bien vous, mademoiselle? — (*Elle chante.*) Comment! vous me suppliez, moi, qui suis une misérable servante, de vous accorder du répit!

SIAO-MAN.

Je conviens que j'ai eu tort.

FAN-SOU.

Mademoiselle, tout à l'heure n'avez-vous pas voulu me frapper?

SIAO-MAN.

Eh bien! frappe-moi à ton tour.

FAN-SOU.

Allons, venez ici, et mettez-vous à genoux. — (*Elle chante.*) Notre rôle est changé; c'est maintenant à moi de vous châtier.... — (*Elle parle.*). Est-ce que vous avez peur?

SIAO-MAN.

Certainement que j'ai peur.

FAN-SOU.

Ah! n'ayez aucune crainte; je voulais seulement plaisanter avec vous.

SIAO-MAN.

Tu as manqué me faire mourir de frayeur.

FAN-SOU.

Mademoiselle, parlez-moi sérieusement. Est ce vous qui avez donné ce sachet à Pĕ-min-tchong ?

SIAO-MAN.

Oui.

FAN-SOU.

Pourquoi vous êtes-vous cachée de moi ?

SIAO-MAN.

Je n'ai pas osé te faire cette confidence.

FAN-SOU.

....Mademoiselle, qui est-ce qui peut s'opposer à votre union ? Pĕ-min-tchong nourrit dans le fond de son cœur une passion qui le mine et le consume ; il désire même que la mort mette un terme à ses tourments. Mademoiselle, les rites veulent qu'on aime les hommes. Quel bonheur n'éprouve-t-on pas lorsqu'on adoucit les peines de ses semblables ?

SIAO-MAN.

Ma compagne d'études, tu es tout à fait dans l'erreur. Est-ce que tu n'as pas entendu dire : « En fait de mariage, quand on néglige les formalités prescrites par les rites, on devient une concubine. » Songe donc que je suis la fille d'un ministre d'État. Si je désobéis à ma tendre mère, et que je contracte avec un jeune homme une union illicite, comment oserai-je paraître dans le monde ?....

FAN-SOU.

Si pour une affaire de peu d'importance, on compromet la vie d'un homme, n'est-ce pas une faute grave ? Mademoiselle, réfléchissez-y mûrement.

SIAO-MAN.

Garde-toi de m'en parler davantage ; ma résolution est irrévocablement fixée.

FAN-SOU.

Le Lun-yu dit : « Celui qui manque à sa parole ne mé-

rite pas le nom d'homme. » Mademoiselle, puisque vous persistez avec obstination dans votre refus, je vais prendre le sachet et avertir madame.

SIAO-MAN.

Attends donc, raisonnons encore un peu.

FAN-SOU.

« Mille raisonnements ne valent pas un consentement. »

SIAO-MAN.

Tu joues de ruse avec moi. Allons, attends que je réfléchisse encore.

FAN-SOU.

« Il vaut mieux sauver la vie d'un homme que d'élever une pagode à sept étages. » Mademoiselle, quels ordres avez-vous à me transmettre? Il faut que j'aille rendre réponse à ce jeune homme?

SIAO-MAN.

Attends que j'écrive une lettre; il la lira et connaîtra mes sentiments. (*Elle remet la lettre à Fan-sou.*)

FAN-SOU, *d'un ton sévère.*

Eh bien, je vais la porter.

SIAO-MAN.

A qui?

FAN-SOU.

A madame.

SIAO-MAN, *effrayée.*

Elle a juré ma perte!

FAN-SOU.

Mademoiselle, rassurez-vous; c'est au bachelier que je la porte. (*Elles sortent ensemble.*)

SCÈNE VII.

PE-MIN-TCHONG ET FAN-SOU.

PÉ-MIN-TCHONG.

Dans mon trouble, je vous prenais pour une autre. Eh bien, où en est notre affaire?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Aujourd'hui la soubrette vous a rendu un service signalé.

PĚ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle a-t-elle daigné recevoir ma lettre?

FAN-SOU, *faisant claquer ses doigts.* — (*Elle chante.*)

J'ai eu recours à un petit stratagème, et j'ai arrangé votre affaire.

PĚ-MIN-TCHONG.

Si vous avez quelque bonne nouvelle, faites-la-moi connaître?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

J'ai un billet de sa main, où elle a exprimé ses sentiments.

PĚ-MIN-TCHONG.

Quel bonheur! Une réponse de mademoiselle! laissez-moi la voir.

FAN-SOU, *tirant de son sein la lettre sans la montrer.* — (*Elle chante.*)

Oh! dans cet endroit personne n'a pu la voir.

PĚ-MIN-TCHONG.

Si je ne puis la voir, ô ciel! je mourrai d'impatience.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Lettré stupide, qui n'entendez rien aux affaires, eh bien, votre sort est dans cette main-là!

PĚ-MIN-TCHONG.

Ayez pitié de moi! (*Fan-sou remet la lettre à Pě-min-tchong; celui-ci s'agenouille pour la recevoir.*) Avant de la prendre, attendez que j'allume un réchaud de parfum. Mademoiselle, prosternez-vous devant cette lettre, et faites une prière pour moi.

FAN-SOU.

Je ne comprends pas.

PĚ-MIN-TCHONG.

Vous ne voulez pas? je prierai moi-même.

FAN-SOU.

Mademoiselle n'en ferait pas autant pour vous. —(*Elle chante.*) Qu'a donc cette lettre de si extraordinaire pour que vous brûliez des parfums en son honneur? Est-il possible que vous portiez la démence au point d'adorer un morceau de papier! (*Pĕ-min-tchong lit la lettre.*) Vous le voyez, je viens de remplir pour vous une mission délicate; je me suis compromise peut-être!... Ah! j'essayerais en vain de vous raconter tout ce que j'ai fait.

PĔ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle me promet un rendez-vous pour cette nuit, mais j'ignore à quel moment elle viendra.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Elle sera avare de sa tendresse, dans la crainte d'effacer sa beauté; et cette nuit, avec vous....

PĔ-MIN-TCHONG.

Cette nuit, comment se conduira-t-elle avec moi?

FAN-SOU, *l'interrompant.* —(*Elle chante.*)

Le mot était venu sur le bout de ma langue; véritablement, je l'ai avalé.

PĔ-MIN-TCHONG.

Comment avez-vous pu l'avaler? Vite, prononcez ce mot; mettez le comble à ma joie.

FAN-SOU, *à part.* —(*Elle chante.*)

Si je ne le dis pas, je le ferai mourir de chagrin.

PĔ-MIN-TCHONG.

Qu'est-ce que mademoiselle vous a recommandé?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Elle m'a ordonné de vous dire à voix basse....

PĔ-MIN-TCHONG.

De me dire quoi?

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Qu'elle vous engage à ne pas dormir, quand la nuit

sera avancée ; elle veut que de la capitale on entende vos soupirs ; elle veut que.... »

PĚ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle, ne plaisantez pas ; dites-moi sans détours à quelle heure de la nuit elle viendra.

FAN-SOU. (*Elle chante.*)

Attendez que le tambour ait annoncé l'arrivée de la nuit ; attendez que tout le monde de ce palais soit plongé dans un profond sommeil ; attendez qu'un bruit qui se prolonge au loin parte du haut de la tour ; que la goutte d'eau tombe sur la clepsydre de jade sonore ; qu'une brise printanière fasse frémir l'aigrette du phénix qui dort sur les bananiers ; que la fleur qui croît dans le palais de la Lune abaisse son ombre sur la cime des arbres ; que la jeune beauté sorte furtivement de sa chambre, d'où s'exhale un doux parfum ; qu'elle quitte ses rideaux brodés ; qu'en agitant sa robe ondoyante, elle franchisse le chemin entouré d'une balustrade ; qu'elle soulève mollement la jalousie ornée de perles ; attendez qu'un léger bruit se fasse entendre de la fenêtre : c'est le moment où elle viendra. (*Elle sort.*) (*)

« Siao-man rencontre Pĕ-min-tchong au lieu convenu ; mais, au milieu d'une conversation des plus tendres, survient madame Han, qui entre dans une violente colère en découvrant toute cette intrigue menée par Fan-sou. Elle châtie la petite imprudente, qui, bien qu'à genoux, démontre à sa maîtresse, avec la plus comique assurance, que d'elle seule vient tout le mal, et que, malgré son âge et sa prudence, elle a commis dans cette affaire une foule de fautes contre les rites, dont la moins pardonnable est d'avoir admis un jeune étudiant dans sa maison. Cependant, Pĕ-min-tchong est forcé de quitter la demeure de

(*) Voy. Théâtre chinois ou Choix de pièces de théâtre, traduites par M. Bazin, première pièce, acte II, scène VI et VII.

madame Han ; il va se présenter au concours littéraire, où il réussit au delà de ses espérances ; il est nommé hanlin (académicien). L'empereur, qui sait que le prince Peï-tou a promis au géneral Pe de donner à son fils la main de sa fille Siao-man, envoie un ordre à madame Han par le messager des noces. Et comme les mariages qui se font à la Chine par la volonté de l'empereur sont affranchis des formalités imposées par les rites, l'union des deux amants peut s'accomplir, sans attendre que Siao-man ait atteint l'âge voulu par la loi. Cette comédie, sauf le dernier acte, qui me paraît bien inférieur aux trois premiers, est conduite, dans quelques-unes de ses parties, avec un art très-délicat, et présente plusieurs situations pleines à la fois de grâce et de comique (*). »

Le Pi-pa-ki est une longue pièce qui a 42 tableaux ou actes. J'en fais ici une rapide analyse, et je donne une de ses scènes, traduite par M. Bazin.

Il existait une honnête famille composée du père , de la mère, d'un fils et de l'épouse de celui-ci. Le fils part pour Pékin afin de concourir aux examens et d'obtenir un mandarinat. Il réussit au delà de ses espérances, et le moment arrive où l'empereur lui-même le fait marier avec la fille d'un de ses protégés.

Pendant ce temps ses père et mère meurent, et sa femme première et légitime est plongée dans la misère. Elle apprend que son mari joue un grand rôle dans la capitale ; elle se décide à s'y rendre habillée en religieuse et en demandant la charité pendant la route.

En même temps, il arrivait que le mari se repentait d'avoir laissé sa femme et ses parents dans l'abandon. Il finit par avouer sa position à sa nouvelle épouse, qui est une bonne personne. Celle-ci acquiesce aux désirs du

---

(*) Voy. *Journal des Savants*, octobre 1842, article de M. Ch. Magnin.

mari, et on envoit un messager pour emmener dans la capitale toute la famille abandonnée. Afin de la bien recevoir dans la maison, la dame charge ses gens de lui chercher deux nouvelles servantes jeunes et d'un extérieur agréable.

L'épouse première, appelée Tchao-ou-niang, arrivée à Pékin, apprend par hasard ces circonstances, et elle vient près du palais de son mari en habit de religieuse. Un domestique la reçoit au seuil de la porte, et il rentre pour en avertir la dame, dont le nom est Nieou-chi. Voici la scène, à partir de l'ordre donné au domestique de chercher une servante.

NIEOU-CHI, *au domestique.*

J'aurais besoin de quelques servantes pour les parents de mon époux, qui vont arriver. Allez donc faire un tour dans les rues; prenez des informations à droite, à gauche, et si vous rencontrez une femme du peuple cherchant une place, amenez-la ici. Je veux une jeune femme d'un extérieur agréable; vous entendez?

LE DOMESTIQUE.

Oui, madame, et je vais sur-le-champ m'acquitter de votre commission. (*Il sort.*)

TCHAO-OU-NIANG, *portant le costume d'une religieuse.* — (*Elle chante*).

Ma nourriture, c'est cette vapeur épaisse qui obscurcit l'air. O indigence sans asile! hélas! quand viendra donc le jour où je pourrai vivre dans le calme et le repos? J'ai beau interroger le ciel, le ciel est sourd à ma voix. — (*Elle parle.*) Voici l'hôtel du ministre d'État; voici le seuil de la porte. (*Au youên-kong, qui sort de l'hôtel.*) Domestique, je vous salue.

LE DOMESTIQUE.

Religieuse du dieu Foë, d'où venez-vous donc comme cela?

TCHAO-OU-NIANG.

J'arrive d'un pays éloigné, et je viens dans la capitale pour y demander l'aumône.

LE DOMESTIQUE.

Attendez un instant; je vais vous annoncer à madame. (*Il rentre dans l'hôtel.*) — (*A Nieou-chi*) Madame, je viens de rencontrer sur le seuil de la porte une religieuse qui demande l'aumône. Voulez-vous la recevoir?

NIEOU-CHI.

Faites-la entrer.

LE DOMESTIQUE, *sur le seuil de la porte, à Tchao-ou niang.*

Ma maîtresse vous permet d'entrer.

TCHAO-OU-NIANG, *apercevant Nieou-chi.*

Madame, la pauvre religieuse que vous voyez incline sa tête devant vous.

NIEOU-CHI.

Ma sœur, de quel pays êtes-vous, et que venez-vous faire dans la capitale?

TCHAO-OU-NIANG.

Je suis originaire d'un pays éloigné; je viens dans la capitale pour demander l'aumône.

NIEOU-CHI.

Pour demander l'aumône!.... Mais avez-vous quelque talent? Voyons, que savez-vous faire?

TCHAO-OU-NIANG.

Madame, sans y mettre de l'ostentation, je vous répondrai que je connais l'écriture, le dessin, les échecs, et que je touche du luth; je sais coudre, travailler à l'aiguille; au besoin, je pourrais faire la cuisine ... Enfin, je sais un peu de tout....

NIEOU-CHI.

Oh, oh! ma sœur, puisque vous avez tant de talents, il doit vous être pénible de demander l'aumône dans les rues. Voulez-vous demeurer dans mon hôtel? j'ai besoin d'une servante. Vous trouverez ici, avec le calme et le bonheur, du thé et du riz en abondance.

TCHAO-OU-NIANG.

Si vous me preniez à votre service, ma reconnaissance n'aurait pas de bornes.

NIEOU-CHI.

J'ai une autre question à vous faire. Dites-moi à quel âge avez-vous embrassé la profession religieuse? Est-ce dès vos plus jeunes années?

TCHAO-OU-NIANG.

Madame, je ne veux pas vous tromper; il y avait déjà longtemps que j'étais mariée, quand j'ai pris le costume des religieuses vouées au culte du dieu Foč.

NIEOU-CHI, *à part.*

Ah! j'en sais un peu trop maintenant. (*Au domestique.*) Youên-kong, puisque cette religieuse a un mari, elle ne peut pas rester dans notre hôtel. Donnez-lui des aliments et priez-la d'aller demander l'aumône ailleurs.

TCHAO-OU-NIANG, *à part.*

Je me suis un peu trop avancée. (*Haut.*) Madame, s'il faut vous dire toute la vérité, ce n'est pas pour recueillir des aumônes que je suis venue dans cette capitale, mais pour chercher mon époux.

NIEOU-CHI.

Alors je vous adresserai une autre question : comment s'appelle votre époux?

TCHAO-OU-NIANG, *avec embarras.*

(*A part.*) Si je lui dis son véritable nom, elle va peut-être se livrer à la colère : tant pis; lâchons ces trois mots : Tsaï-pe-kiaï, pour voir l'aspect de sa physionomie. (*Haut.*) Son nom de famille est Tsaï, son surnom Pe-kiaï. On dit partout qu'il demeure dans l'hôtel du ministre d'État Nieou. Je pense, madame, que vous le connaissez.

NIEOU-CHI, *sans se troubler.*

Pas du tout (*). (*Tchao-ou-niang est stupéfaite.*)

(*) Nieou-chi ne connaissait pas le *ming*, ou *nom d'enfance*, de son époux.

NIEOU-CHI, *au domestique.*

Youên-kong, informez-vous donc, dans les pavillons de hôtel, s'il y a ici un homme du nom de Tsaï-pe-kiaï.

LE DOMESTIQUE.

Je puis vous certifier, madame, que cet homme-là ne emeure pas dans l'hôtel.

NIEOU-CHI.

Ma bonne religieuse, votre mari ne demeure pas ici. llez le chercher ailleurs ; allez.

TCHAO-OU-NIANG.

Cependant tout le monde dit qu'il a son domicile dans hôtel du ministre d'État Nieou. Il est peut-être mort! (*Elle leure.*) O mon époux, si vous avez quitté la vie, où trouerai-je un protecteur dans le monde? Qui sera touché es maux de votre servante ?

NIEOU-CHI.

Pauvre femme, je vous plains; mais ne vous affligez as trop. Restez avec nous; je vais ordonner au domesique de prendre des informations dans le quartier. On a se mettre à la recherche de votre époux.

TCHAO-OU-NIANG.

Ah! madame, comment pourrai-je vous témoigner ma econnaissance?

NIEOU-CHI.

Mais si vous restez avec nous, je dois vous prévenir l'une chose ; c'est que vous ne pouvez pas garder votre costume. Il faut absolument changer d'habits.

TCHAO-OU-NIANG.

Je n'oserai jamais quitter mon costume.

NIEOU-CHI.

Et la raison?

TCHAO-OU-NIANG.

Parce que je dois porter le deuil pendant douze ans.

NIEOU-CHI.

Pendant douze ans! y pensez-vous ? Mais le plus long

deuil, le deuil d'un père, ne dure que trois années; pourquoi voulez-vous porter le deuil pendant douze ans?

TCHAO-OU-NIANG.

Mon beau-père est mort; il faut que je porte le deuil de mon beau-père pendant trois ans. Ma belle-mère est morte; il faut que je porte le deuil de ma belle-mère pendant trois ans. Voilà déjà six années. Puis, comme mon époux (ô fatale destinée!) n'est point revenu dans son pays natal, et vraisemblablement ne sait pas que son père et sa mère ont cessé de vivre, il faut en outre que je porte le deuil pendant six ans pour mon époux.

NIEOU-CHI.

Ah! ma sœur, que votre piété filiale est exemplaire! Quoi qu'il en soit, mon père a la plus grande aversion pour les femmes qui portent votre costume. Il faut changer d'habits. (*Au domestique*). Youên-kong, dites à Si-tchun d'apporter ici des robes et une toilette de femme.

LE DOMESTIQUE.

J'obéis. (*Il sort.*)

NIEOU-CHI.

Ma sœur, asseyez-vous en attendant.

SI-TCHUN, *apportant les robes et la toilette.*

Madame, j'apporte des robes et une toilette.

NIEOU-CHI, *ouvrant la toilette.*

Très-bien (*A Tchao-ou-niang.*) Ma sœur, approchez-vous du miroir. Voilà un peigne. Vous trouverez ici du fard pour les lèvres et les joues.

TCHAO-OU-NIANG.

Depuis que mon époux est parti pour la capitale, je n'ai point vu ma figure. (*Elle se regarde dans le miroir.*) Ciel! quelle pâleur! comme mes traits ont changé! Est-il possible que je sois devenue maigre à ce point? (*Elle chante.*) Je me suis trop négligée; je ne songeais qu'au

phénix solitaire (*), et le chagrin a terni l'incarnat de mes joues.

NIEOU-CHI.

Ma sœur, si vous n'arrangez pas vos cheveux, changez au moins de vêtements.

TCHAO-OU-NIANG, *regardant les robes.* — (*Elle chante.*)

Je me souviens qu'à l'époque de mon mariage j'avais aussi des robes et des étoffes de soie, des fleurs d'or, des plumes d'alcyon. Devais-je m'attendre qu'après le départ de mon époux, il ne me resterait pas une tunique de toile, une petite aiguille de tête en bois d'épine, pour attacher mes cheveux?

NIEOU-CHI.

Ah! ma sœur, vous rejetez ces robes; mais vous porterez une aiguille de tête, n'est-ce pas?

TCHAO-OU-NIANG, *regardant les aiguilles.* — (*Elle chante.*)

Cette aiguille d'or, surmontée de deux têtes de phénix. — (*Elle parle.*) Si je la porte, — (*Elle chante.*) ne serai-je pas accablée de honte, moi qui suis séparée de mon époux?

NIEOU-CHI.

A défaut d'aiguilles de tête, vous pourriez orner vos cheveux de quelques fleurs. Tenez. (*Elle prend des fleurs.*) Faites un bouquet; choisissez; séparez les fleurs de bon augure d'avec celles qui sont d'un mauvais présage.

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

Moi, orner de fleurs les tresses de mes cheveux, porter une pivoine (meou-tan)! oh! c'est alors que le ressentiment et la haine me poursuivraient, comme cette femme qui demeure dans le palais de la lune (**).

(*) A mon époux.

(**) Tchang-ngo.

NIEOU-CHI.

Hélas! (*A part.*) La tristesse est dans son cœur, le chagrin sur sa figure; comment pourrait-elle déguiser la vérité ? (*Haut.*) Vous avez perdu votre beau-père, votre belle-mère, et vous pleurez. Ah! ma sœur, mon beau-père et ma belle-mère existent encore, et jusqu'à présent je n'ai pas pu leur offrir une tasse de thé. Comparez votre sort au mien; vous avez rempli votre tâche, vous, et vous ne craignez pas comme moi la censure, la calomnie et les sarcasmes. Mais, dites-moi, quel événement fatal a précipité dans la tombe les parents de votre époux?

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

La famine. La famine a ravagé notre pays. Mon époux ne revenait point de la capitale, et, privée de secours, j'ai mangé, dans le secret de la maison, des écorces d'arbre et de la balle de riz. Après la mort de mon beau-père et de ma belle-mère, j'ai vendu ma chevelure pour acheter des cercueils. Seule, au milieu des sépultures, j'ai ramassé de la terre dans le pan de ma tunique de chanvre, et je leur ai élevé un tombeau.

NIEOU-CHI.

Voilà une religieuse qui se targue de vertus qu'elle n'a pas.

TCHAO-OU-NIANG.

Ah! madame, je ne me targue point de mes mérites. (*Elle montre ses mains.*) Voyez mes doigts meurtris; des taches de sang teignent encore mes vêtements. (*Nieou-chi verse des larmes.*)

TCHAO-OU-NIANG, *continuant.*

Hélas! madame, pourquoi versez-vous des larmes ?

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Ma sœur, c'est qu'il y a longtemps aussi que mon époux a quitté son père et sa mère.

TCHAO-OU-NIANG.

Et qui donc l'a empêché de retourner dans son pays natal?

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Mon père. C'est mon père qui l'a retenu ; car il voulait renoncer à la magistrature.

TCHAO-OU-NIANG.

A-t-il une autre femme dans la maison paternelle ?

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Il a une autre femme ; mais je crains qu'elle ne vous ressemble pas. Aura-t-elle servi, comme vous, son beau-père et sa belle-mère avec autant de constance et de fidélité ?

TCHAO-OU-NIANG.

Où sont maintenant les parents de votre époux ?

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Ils habitent les confins du ciel.

TCHAO-OU-NIANG.

Madame, pourquoi n'a-t-il pas chargé un exprès de les amener à la capitale?

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Le messager est parti ; je présume qu'ils sont maintenant sur les routes qui conduisent à Tchang-ngan. Hélas ! j'appréhende des malheurs.

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

A peine ai-je entendu ces paroles, qu'un trouble subit vient agiter mes esprits. (*A part.*) Je crois à la sincérité de ses réponses ; je veux cependant mettre son cœur à l'épreuve. (*Haut.*) Mais, s'il a une autre femme et qu'elle accompagne son beau-père et sa belle-mère, n'est-il pas à craindre que vous ne viviez pas toutes les deux en bonne intelligence ?

NIEOU-CHI.

Ah ! ma sœur (*Elle chante.*), si elle vous ressemblait, mon plus vif désir serait qu'elle habitât avec moi. J'aurais pour elle des égards et de la condescendance ; tous les matins je balayerais sa chambre par déférence, par humilité. Ce qui m'afflige aujourd'hui, c'est de savoir

que les parents de mon époux voyagent péniblement sur les routes. Je les cherche des yeux ; je crains de perdre la vue à force de regarder dans le lointain.

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

(*A part.*) Son esprit est le jouet de l'illusion et de l'erreur. On dirait qu'elle assiste à une représentation, et qu'elle voit entrer sur la scène des personnages de théâtre. C'est en vain qu'elle interrogerait les sorts. (*Haut.*) Cette femme dont vous parlez, voulez-vous la connaître ?

NIEOU-CHI, *avec émotion.* — (*Elle chante.*)

Où est-elle ?

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

Devant vos yeux. Je vous jure, madame, que votre servante est l'épouse du Tchoang-youên.

NIEOU-CHI. (*Son émotion redouble.*) — (*Elle chante.*)

Vous, l'épouse légitime du Tchoang-youên ! Madame, ne me trompez-vous pas ?

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

Comment oserais-je vous tromper ?

NIEOU-CHI, *revenant peu à peu de son émotion.* — (*Elle chante.*)

Ah ! madame, c'est à cause de moi que vous avez subi tant d'humiliations, éprouvé tant de douleurs. Vous aurez beau faire, vous forcerez malgré vous le Tchoang-youên à me haïr ; il me contraindra, lui, à murmurer contre mon père ! — (*Elle parle.*) Madame, asseyez-vous, je vous prie, pour recevoir les salutations de votre servante. (*Tchao-ou-niang s'assoit, et reçoit les salutations de Nieou-chi.*)

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Que votre sort a été différent du mien ! Pendant que je vivais dans le calme, au sein de ma famille, tous les maux de la vie vous assiégeaient à la fois ; mais aussi vous allez être couverte de gloire ; on vantera dans le monde votre piété pour vos parents, vos vertus, tandis

que mon nom sera livré au mépris et aux sarcasmes du public.

TCHAO-OU-NIANG.

Rassurez-vous, madame, vous n'avez pas mérité l'opprobre.

NIEOU-CHI. (*Elle chante.*)

Si votre beau-père est mort, c'est par ma faute; si votre belle-mère est morte, c'est par ma faute. — (*Elle parle.*) Madame (*Elle chante.*), je vous en supplie, changeons de costume; prenez ma robe, ma ceinture, mes ornements de tête; moi je veux me couvrir de vos vêtements de deuil.

TCHAO-OU-NIANG.

Madame (*Elle chante.*), nos malheurs viennent de plus loin. Hélas! pourquoi, dans l'origine, n'a-t-il pas renoncé à la magistrature?

NIEOU-CHI, (*Elle chante.*.

Il a voulu et n'a pas pu renoncer à la magistrature; il a voulu et n'a pas pu renoncer à la nouvelle alliance que l'empereur lui-même avait ordonnée.

TCHAO-OU-NIANG. (*Elle chante.*)

Voilà: on viole aujourd'hui une promesse, demain une seconde, après-demain une troisième; puis le ciel fait descendre sur la famille du transgresseur d'épouvantables calamités.

NIEOU-CHI.

Madame, je vous ai invitée tout à l'heure à changer de costume: vous avez refusé: n'en parlons plus. Toutefois, je crains bien que, vêtue comme vous l'êtes d'une grosse étoffe de chanvre, avec une corde pour ceinture, votre époux ne vous reconnaisse pas. Madame, voici ce que je pense. D'ordinaire, le Tchoang-youèn, toutes les fois qu'il revient de la cour, entre dans la bibliothèque pour y faire une lecture. Vous avez des talents; rien n'est au-dessus de vous. Que n'allez-vous lui écrire une lettre sur

son bureau, quelques lignes pour l'informer des tristes événements qui vous amènent dans la capitale? Nous aurions ensuite un entretien avec lui; vous vous expliqueriez, et les choses s'arrangeraient à merveille.

TCHAO-OU-NIANG.

Vous avez raison. Quand je devrais, en écrivant, négliger les bienséances, il faut que j'obéisse à vos ordres. (*Elles sortent ensemble.*)

Le talent d'écrire des comédies et des romans n'est pas apprécié dans ce pays. Rarement les auteurs y mettent leurs noms; et un personnage d'une haute position n'aimerait pas qu'on lui attribuât de telles productions. Elles ne se trouvent point, comme je le dis ailleurs, dans le catalogue de la bibliothèque impériale. Les Chinois pensent que ce ne sont pas des livres, n'estimant d'autres ouvrages que ceux de philosophie, d'histoire, de statistique, d'agriculture ou de médecine.

TOILETTE.

Il y a, dans ce pays, des modes qui changent, tant pour les hommes que pour les femmes, mais avec moins de rapidité qu'en Europe. Depuis le chapeau et la calotte jusqu'aux souliers, tout est sujet de ce tyran universel dont Horace nous a déjà parlé. On dit que les modes pour les hommes sont inventées à Pékin, celles pour les femmes à Sou-tchaou. Ce sont les lorettes de cette ville des plaisirs qui commencent à introduire les nouveautés, lesquelles finissent par être adoptées même par les dames du palais impérial.

Les costumes de ces indigènes sont assez connus par les peintures des éventails, des châles et tant d'autres objets ; je n'entreprendrai pas de les décrire minutieusement. J'indiquerai seulement qu'ils ont différentes espèces de vêtements, dont ils font usage selon les circonstances, de la même manière que nous avons la jaquette, la veste, la redingote, l'habit, le pardessus ou paletot, le manteau, etc.

Les hommes rasent la moitié de la tête du côté de devant et laissent croître le reste, ce qui produit de longs cheveux par derrière avec lesquels on tresse une longue queue.

Cette queue est appliquée à plusieurs usages : en mer, si l'ouragan souffle, on y attache sa calotte en faisant un tour par-dessous le menton : elle sert de mètre pour mesurer ; c'est un fouet pour punir un enfant ou un gamin de la rue ; un gendarme, pour conduire quelqu'un au violon, s'empare de la queue et il est sûr que son homme ne lui échappera pas.

Quelquefois, dans de grands rassemblements, on a joué le tour d'attacher les queues de trois ou quatre hommes, puis on les effraye, et quand ils veulent courir, ils se trouvent pris l'un à l'autre.

Cet usage est mandchou et non chinois. Ceux-ci, dans les temps anciens, ne se coupaient pas du tout les cheveux : ils en faisaient un grand nœud sur la tête. Les empereurs mandchous, lors de leur facile conquête (1641), rendirent un décret ordonnant aux indigènes de se raser la moitié de la tête ; ce qui produisit une révolte : les mandchous furent d'abord battus et chassés de deux provinces ; il y eut un moment où on les crut perdus. A l'occasion de cet événement, un missionnaire européen, qui se trouvait alors dans cet empire et qui écrivit l'histoire de la conquête des mandchous (*Bellum Tartaricum*), dit ces paroles : « Les Chinois qui ne s'étaient pas battus pour leur indépendance, se battirent ensuite pour leurs

cheveux. » Cependant, ils se sont si bien habitués depuis à cet usage, que le plus grand affront qu'on puisse faire à un homme, c'est de lui couper la queue.

Les ouvriers et les hommes de peine, afin de se mettre à leur aise pour vaquer à leurs travaux, entortillent leur queue derrière la tête en formant une espèce de chignon. Il serait pourtant irrespectueux de paraître ainsi devant un supérieur. La bienséance exige que la natte pende de toute sa longueur sur les épaules.

Quand les Anglo-Français prirent Canton en 1858, il arriva que des Chinois du peuple déroulaient leur queue à l'approche d'un militaire européen. C'était une politesse qui datait du jour du bombardement. Ils déroulaient leur queue en signe de respect, comme un Occidental ôterait son chapeau.

Les femmes se coiffent d'une manière différente, selon qu'elles sont enfants, filles nubiles, fiancées ou mariées, mais elles portent toujours le front découvert et les cheveux en arrière. C'est de règle qu'elles doivent se farder. Dans les provinces du sud, l'abus du fard est excessif. A Canton, on voit des femmes aux petits pieds, dont la figure est si couverte de blanc et de rouge, qu'elle ressemble parfaitement à un masque. On conçoit à peine que cela puisse plaire à aucun homme.

Les personnes riches portent les ongles très-longs, probablement pour indiquer par là qu'ils ont des domestiques pour les servir. Il y a des hommes dont les ongles ne mesurent pas moins de 6 à 8 centimètres, et plus encore. Pour prendre leur tasse de thé, leur pipe, etc., ils sont obligés de mettre les doigts d'une façon particulière qu'il est facile d'imaginer.

Ils n'ont, pour se chauffer en hiver, ni cheminées, ni brasiers. A mesure que le froid augmente, ils mettent vêtement sur vêtement; ils en portent jusqu'à dix ou douze l'un sur l'autre. Les enfants sont souvent si grossis par les vêtements, la plupart ouatés, qu'ils se trouvent

obligés de tenir les bras assez ouverts sans pouvoir les approcher de leurs jambes. En cas de chute, on est sûr qu'ils ne se feront pas de mal, si ce n'est à la figure.

L'éventail est un meuble indispensable pour un homme encore plus que pour une femme. On porte un joli étui pour l'éventail, suspendu à la ceinture. On le voit en été à la main de chaque homme, qu'il aille en chaise ou à pied.

On peint dans l'éventail le plan de la ville où on se trouve, ou des maximes de morale, des vers choisis des grands poëtes, ou enfin des fleurs et des oiseaux. Quand on veut avoir un souvenir d'un ami, on achète un éventail blanc, et on le prie d'y écrire de sa main quelque phrase, ainsi que nous faisons avec les albums.

VENTE D'ENFANTS.

La vente des enfants par leurs parents est autorisée dans ce pays, mais celui qui a acheté un enfant ne peut pas le vendre.

Cette transaction, qui nous paraît si opposée à la nature, n'offre pas d'horreur à l'imagination d'un indigène. Si on achète un garçon, c'est généralement pour l'adopter comme fils; si c'est une petite fille, on se propose le même but; et si la fille est nubile, on veut en faire une petite épouse (concubine). Les parents qui vendent leurs enfants sont toujours pauvres, et ceux qui les achètent sont au contraire plus ou moins riches. Le résultat est donc que l'enfant gagne beaucoup en position, et tel qui serait un malheureux chez son père, devient un petit seigneur. Le père commence par toucher une somme d'argent et est libéré de l'obligation de nourrir et élever

son fils ; il le voit passer dans une famille qui est tout au moins dans l'aisance ; et il peut espérer la protection de cette même famille, surtout s'il vend une fille nubile et belle.

En causant avec des indigènes sur cette question, je suis arrivé à la parfaite conviction qu'une fille pauvre vendue n'aimerait pas du tout qu'on lui accordât la liberté de quitter le toit de celui qui l'a achetée, même pour être renvoyée chez son père. Comme je trouvais cela extraordinaire, on m'en expliquait ainsi la raison : « La fille vendue appartenait à des parents très-pauvres; dans sa famille adoptive, elle s'est habituée à être bien logée, bien habillée, bien nourrie, et probablement même à être servie par des domestiques. Renvoyée chez ses parents, elle devrait s'occuper des travaux les plus rudes et subir une vie de privations. Aussi, quand on achète un garçon ou une fille, il faut les garder à jamais. Il serait cruel de les expulser de la maison tant qu'ils ne commettent pas de fautes graves qui mériteraient une telle punition. »

J'ai connu très-intimement, pendant plusieurs mois, une famille où il y avait une fille de dix ans. Elle était tendrement aimée et même gâtée par son père et sa mère. Quel fut mon étonnement quand j'appris un jour, par hasard, que ce n'était pas du tout leur fille et qu'ils l'avaient achetée pour quelques écus!

Pendant que j'étais à Macao, j'eus la visite d'un ami de Manille qui voulut, en s'en retournant, acheter un jeune garçon indigène, afin d'en faire un domestique. Comme l'ami demeurait chez moi, je fus témoin de la transaction. L'enfant était âgé de quinze ou seize ans. Il fut conduit par sa mère et vendu par elle. On marchanda longtemps, exactement comme on aurait pu faire pour un âne. Le garçon se tenait gravement debout, sans bouger et sans dire mot. A la fin, il s'agissait seulement de savoir si le prix devait être 38 ou 39 piastres (180 ou 185

francs). La mère tenait ferme; la patience du garçon fut poussée à bout, et se tournant avec un air de dégoût vers sa mère : « Assez, ma mère, lui dit-il; finissez donc. » Ceci décida la femme à céder. Elle compta son argent; et avant de quitter l'appartement, elle embrassa son fils en pleurant. Celui-ci se tint grave et roide, ne lui rendit aucune caresse et la laissa éloigner sans lui rien dire et sans la regarder.

Ce garçon, qui était très-intelligent, ne parut pourtant pas malheureux. Il commença tout de suite à avoir soin avec beaucoup d'assiduité des effets de son nouveau maître, et il comprit qu'il serait d'autant mieux traité qu'il le servirait avec plus de zèle. Ils partirent pour Manille très-contents l'un de l'autre.

On achète en Chine beaucoup de petites filles par commission de familles créoles des îles Philippines, qui en font des servantes très-intelligentes et fidèles.

Il est défendu par les lois de l'empire de vouer à la prostitution des filles achetées. Ces justes lois pourtant deviennent nominales par le fait. Les filles sont acquises toutes petites par des femmes corrompues qui les élèvent dans le vice, et, par conséquent, ces victimes ne font pas usage de leur droit de se plaindre contre les marâtres, qu'elles regardent comme leurs mères. Peut-être ne connaissent-elles pas même ce droit!

VENTE DE LA PROPRE VIE.

C'est un fait connu de ceux qui ont visité cet empire, que lorsque les parents d'un condamné à mort peuvent payer seulement la faible somme de cinq cents francs, ils trouvent un remplaçant malheureux qui, pour donner

cet argent à sa famille, consent à mourir à la place du coupable. La substitution se fait de la manière suivante : le geôlier, moyennant quelques écus, fait sortir le condamné du cachot la veille de l'exécution, et met à sa place le suppléant volontaire. Cet infortuné, résigné et en silence, se laisse conduire à l'échafaud, et il est décapité à la place du criminel.

Voilà ce que dit M. John Scarth (*), en parlant des exécutions des rebelles : « C'est un fait avéré que plusieurs hommes entièrement étrangers à l'insurrection ou qui, dans tous les cas, étaient hors de la portée des mandarins, se firent vendre comme des rebelles, afin que leurs parents pussent toucher la somme offerte pour la prise de chaque victime ! Un monsieur qui connaît parfaitement les Chinois du sud, va même jusqu'à assurer qu'un individu se fit passer pour un chef, quoiqu'il fût complétement innocent et qu'il savait qu'on le couperait vivant en morceaux. Il voulut jouer ce rôle parce que le prix pour le capteur était considérable. Pour nous, de telles choses sont un peu difficiles à croire, mais il est bien avéré qu'en Chine on peut acheter, avec une petite somme, un substitut pour souffrir la peine capitale. »

Voici maintenant ce que dit M. W. Lockhart, membre de la Société des Missions de Londres :

« Lorsque j'étais à Canton, le 26 février 1839, je fus témoin de l'exécution du Chinois qui fut suivie de conséquences si importantes . . . . . .

« On prétendit ensuite que l'homme avait été un vendeur d'opium ; mais il fut clairement prouvé que c'était un pauvre diable à la famille duquel les mandarins avaient payé une somme afin qu'il fût exécuté. *Comme il était partie consentante*, l'argent fut payé et on le mit à

(*) *Twelve years in China.*

mort. Le but véritable de la transaction était d'insulter les étrangers par une prétendue manifestation du mécontement impérial contre le commerce de l'opium, et de faire croire que les étrangers, par le trafic de cette drogue, causaient la mort des indigènes. *Le marché passé avec l'homme dans le but de l'exécution*, n'en fit qu'une farce tragique. »

Beaucoup de personnes en Europe refusent de croire à ces immolations volontaires. Cependant je pense que si de pareilles substitutions pouvaient être tolérées chez nous, on y verrait se reproduire les mêmes faits. En France seulement, il y a plus de 3,000 suicides par an, dont plusieurs par misère. Parmi tant de malheureux, n'y en aurait-il pas quelques-uns qui spéculeraient sur leur vie au profit de leur famille?

VIE SOCIALE.

Pour faire une visite, on envoie quelques heures d'avance sa carte à la personne qu'on désire voir. Entre des personnes de beaucoup de cérémonie, on envoie la carte même la veille. Quand un supérieur va visiter un inférieur ou dans des cas pressés, on fait passer sa carte avant d'entrer dans la maison. La carte consiste en une feuille de papier rouge plus ou moins grande, selon le respect qu'on veut témoigner. Les nom et titres du visiteur sont écrits plus haut ou plus bas, avec des caractères plus gros ou plus petits, selon qu'on tient plus ou moins à se montrer humble. La personne visitée refuse quelquefois, sous un prétexte quelconque, de recevoir la visite, mais elle se considère obligée à la rendre.

Le visiteur est reçu à la porte de la maison pour peu qu'on veuille lui montrer de la considération, et on se fait des révérences multipliées à chaque porte qu'on passe, jusqu'à ce qu'on arrive au salon des hôtes. Beaucoup de cérémonies ont lieu avant de s'asseoir, le visiteur refusant la place d'honneur, et le maître de la maison l'obligeant à l'accepter. J'ennuierais le lecteur si je décrivais minutieusement toutes les cérémonies d'une visite, depuis le commencement jusqu'à la fin. Les indigènes les pratiquent machinalement à force d'habitude. Pour nous, elles sont très-fatigantes.

Un domestique apporte le thé. Chacun a sa tasse au fond de laquelle se trouve un peu de feuilles de thé; on verse l'eau bouillante dessus, et on met sur la tasse son couvercle. On n'y connaît pas l'usage du sucre ni du lait.

S'il fait chaud, le maître de la maison invite les visiteurs à se servir de leurs éventails. Chacun en porte un suspendu à la ceinture : il serait impoli de ne pas en avoir.

On apporte des pipes et on fume pendant qu'on cause. Quand il s'agit d'amis de confiance ou qu'il fait chaud, les visiteurs sont priés d'ôter leur chapeau et les vêtements extérieurs.

Quand un visiteur s'en va, le maître de la maison l'accompagne jusqu'à la dernière porte, bien que le premier veuille arrêter le second à chaque porte qu'on passe en lui disant : *pou-kan*, *pou-kan*, (je ne puis pas, je ne puis pas; c'est-à-dire, je ne puis pas accepter cet honneur).

Je vais émettre une opinion qui étonnera sans doute beaucoup d'Européens, et peut-être même quelques-uns de ceux qui ont vu les Chinois et frayé avec eux à Singapour, Hong-kong ou Canton : la société chinoise est d'une politesse plus raffinée que celle des peuples d'Europe les plus avancés; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette différence est plus visible dans les classes inférieures que dans les supérieures. Lorsqu'on est nou-

vellement arrivé dans le pays, on est très-sujet à se méprendre et à regarder le premier Chinois venu, fût-ce un pauvre, comme un homme de bonne famille. Quelque bien élevé que soit un Européen, il sera toujours regardé en Chine comme un homme assez commun. En effet, nul de nous ne se gênerait, par exemple, pour vanter la commodité et l'élégance de nos chemins de fer, le confortable de nos hôtels, la magnificence et le goût de nos théâtres, etc., et pour mettre ensuite en parallèle l'état arriéré où se trouve la Chine. Eh bien, tout cela serait dans ce pays de la plus grossière inconvenance, l'étiquette exigeant que chacun déprécie ce qui est à lui pour relever ce qui est aux autres. Ainsi, par exemple, deux Chinois qui se rencontrent se parlent de la manière suivante : — « Quel est votre illustre pays? — Je suis de la « modeste province de Chi-li. J'ai là ma petite chaumière, « et j'espère que vous daignerez l honorer de votre noble « présence si jamais vous allez dans ce pays-là. — Ce « serait un grand honneur que d'être reçu dans votre « belle maison. Combien de milliers de monnaies d'or « avez vous ? (c'est-à-dire *combien de filles*, chaque fille « étant censée valoir mille monnaies d'or). — J'en ai trois « laides qui sont vos servantes. » Ils continueraient ainsi en se prodiguant une foule de compliments qui, parmi nous, seraient ridicules et ennuyeux.

Les ouvrages dont on se sert pour apprendre à lire sont des extraits du quatrième et du cinquième livres classiques ou sacrés. Dans le quatrième livre, Confucius donne des règles minutieuses pour l'éducation des petits garçons, des petites filles, des jeunes gens et des adultes. Il va jusqu'à expliquer la manière de se laver les mains et la bouche, de mettre les pantalons, d'attacher les souliers, et il indique aux femmes comment elles doivent se coiffer et parfumer leurs cheveux. On y trouve également les règles de courtoisie et d'étiquette à observer envers les égaux, les supérieurs et les inférieurs. C'est probable-

ment le livre qui a le plus contribué à former le peuple chinois tel qu'il est dans ses relations, et qui l'a rendu le plus poli de tous.

C'est en Chine que j'ai perdu le préjugé dont j'étais imbu sur le duel, croyant, comme bien des gens, qu'il est utile pour rendre les hommes délicats et polis. Les Chinois n'ont pas la moindre idée du duel, et pourtant rien n'égale les égards qu'ils ont les uns pour les autres, par la crainte que chacun éprouve d'être signalé comme grossier, et puni par le mépris général. C'est précisément ce qui arrive en Europe entre les dames aussi bien qu'entre les prêtres; ils n'ont pas besoin du duel pour s'abstenir de toute insolence.

J'ai déjà raconté qu'à Chang-haï bien des Chinois venaient me visiter. Un d'entre eux était devenu très-ennuyeux et fatiguait beaucoup mon professeur, que j'avais toujours près de moi, et mes domestiques chinois. Un jour, au moment où nous allions sortir pour nous rendre à un amusement, cet individu arriva et mit mes gens de très-mauvaise humeur. Je donnai l'ordre de lui faire dire par le concierge que j'étais absent; mais on me fit observer que cette consigne aurait dû être donnée d'avance, car le visiteur savait déjà que je me trouvais chez moi. « Alors, leur répondis-je, vous lui direz que nous avons à sortir, et que nous n'aurions pas le temps de nous arrêter, sous peine d'arriver trop tard. — Dans ce cas, nous devons l'inviter à venir avec nous, et soyez persuadé qu'il est capable d'accepter, tant il est sot et importun. — Eh bien, puisque c'est ainsi, vous n'avez qu'à lui dire que je n'y suis pas. — Il regardera cela comme une impolitesse, et il en sera choqué. — Tant mieux! répliquai-je, nous obtiendrons ainsi qu'il ne revienne plus. » Mes gens se regardaient les uns les autres d'un air étonné, et j'en entendis dire à voix basse : « *me ou li* (il n'a pas d'éducation).»

« Dans le roman de *Lu-kia-li*, trois lettrés sont ensem-

ble à se divertir en buvant du vin chaud et en composant des vers : on annonce un vieux mandarin intrigant et d'un commerce ennuyeux et désagréable. « Imbécile, dit le maître à son domestique, pourquoi ne lui avez-vous pas dit que je n'y étais pas ? — Monsieur, répond le domestique, je le lui ai assuré, mais il a vu les chaises de ces deux messieurs devant la porte, et il a connu par là que vous étiez ici. » Le maître se lève, prend son bonnet de cérémonie, court avec un empressement forcé au-devant de cet hôte importun, et le comble de politesses affectueuses, sur lesquelles les deux autres, qui le détestent, enchérissent encore. (*) »

J'allai un jour dîner chez un ami, et je ne sortis de sa maison qu'à onze heures du soir. Les porteurs de ma chaise n'ayant pas été prévenus, ils restèrent toujours à m'attendre et ne dînèrent pas du tout. Je sus qu'il y avait eu des porteurs d'autres chaises qui avaient dîné dans la cour de la maison ; je leur dis : « Pourquoi ne vous êtes-vous pas joints à eux ? — Ils ne nous ont pas invités, me répondirent-ils, à dîner avec eux ; comment pouvions-nous le leur demander ? »

J'allai un jour, accompagné de mon professeur de chinois, visiter un petit établissement industriel. On se dérangea beaucoup pour nous faire tout voir. Observant dans le personnel de la maison l'apparence de la pauvreté, je demandai à mon professeur si je pouvais leur offrir un pourboire de dix francs. « Oh ! non, me répondit-il, ces gens en seraient offensés. Tenez, ajouta-t-il en apercevant un moutard de deux ans, donnez-les à ce petit enfant-là pour acheter des bonbons. »

En Europe, les manières polies et raffinées des gens bien élevés ne sont souvent aux yeux des personnes du bas peuple qu'une affectation ennuyeuse. C'est un peu ce

(*) Abel Rémusat. *Mélanges posthumes.*

qui arrive aux Européens qui vont dans le céleste Empire. Ils trouvent insupportables les cérémonies des Chinois, et ils se conduisent à leur égard avec un sans gêne grossier qui provoque de leur part une égale liberté. C'est là une des raisons pour lesquelles les Chinois, même ceux qui nous ont connus de près, nous appellent barbares. En 1845, lorsque je revins à Canton, après avoir visité les ports du nord, je fus frappé des procédés communs échangés entre les indigènes et les étrangers. Bientôt il en arrivera probablement de même à Changhaï, à Ning-po, à Tien-sin et dans toutes les localités où s'établiront des colonies européennes.

Je passais un jour dans la rue d'un faubourg de Changhaï avec deux ou trois Anglais, dont l'un avait à la main un cigare et désirait l'allumer. Ayant aperçu une cuisine au fond d'une maison, le gentleman y entra sans se découvrir ni faire le moindre geste pour demander excuse, et après avoir allumé son cigare, il sortit comme il était entré. Les gens de la maison en furent très-étonnés, et je ne pus que m'affliger de voir les étrangers introduire dans ces villes les mêmes manières communes *qu'ils avaient déjà introduites* à Canton.

A ce propos je dirai, quoique l'observation soit ici un peu hors de sa place, qu'il est regrettable que les négociants étrangers amènent avec eux dans tous les ports de la Chine des domestiques, des commis et des courtiers de Canton, en alléguant qu'ils ne peuvent s'entendre avec les négociants respectables du pays. Ces gens de Canton font contracter aux indigènes l'habitude de traiter les Européens avec insolence, et s'attachent à empêcher qu'ils ne se mettent en rapports les uns avec les autres, dans le but de les tromper tous et de se réserver le monopole des opérations qui se font. Ils commencent, bien entendu, par nous désigner toujours sous le nom de diables (*fan-quei*), au lieu de nous appeler *étrangers*. Ce sont des gens tarés, vicieux, sans autre occupation

que celle de suivre partout les Européens pour vivre à leurs dépens et gagner de l'argent à tout prix.

Un des bons effets des manières polies du bas peuple, c'est d'éviter les querelles qui sont si fréquentes chez nos gens grossiers, querelles suivies trop souvent de rixes sanglantes.

On ne s adresse pas d'injures sans un motif sérieux; et quand cela arrive, on crie beaucoup, mais on arrive très-difficilement aux voies de fait (*).

La parole *âne* n'implique aucune offense; c'est le mot *bœuf* qui est offensant et remplace notre âne.

Voici comment ils expliquent cela: Jadis, racontent-ils, un général qui était très-aimé de l'empereur régnant, reçut à une bataille un coup de massue sur la tête qui lui fit sauter toute la cervelle. L'empereur en fut désolé, et fit venir tous les médecins de l'armée pour tâcher de trouver un moyen de le guérir. Un d eux entreprit la cure de cette manière : Il fit apporter un bœuf, et lui ayant fait sauter le crâne, en prit la cervelle et la mit dans la tête du général, raccommoda les os, et parvint enfin à le rétablir. Il arriva pourtant que le général qui avait toujours été un homme de grand talent, fut depuis cette époque très-stupide (**).

(*) Les Chinois sont des modèles de convenance et de calme dans leurs villes et dans leurs occupations journalières; les troubles sont peu fréquents, on voit rarement un ivrogne, et jamais un ivrogne qui fasse du tapage. On ne rencontre presque jamais un officier de police dans une ville chinoise. Quel contraste avec Hong-Kong! où il y a journellement des batailles entre les matelots ivres, et du tapage la nuit (en dépit d'une police bien armée) capable d'éveiller les morts. (*Twelve years in China*, par J. Scarth.)

(**) Ceci ne s'accorde pas avec l'information suivante que nous donne le marquis de Moges, un des secrétaires de l'Ambassade de France en Chine pendant 1857 et 1858:

« Chez nous un front large est considéré d'ordinaire comme un

Le mot *chien* est offensant comme en Europe, en Turquie, en Arabie et dans l'Inde. Il est étrange que tous les peuples se soient accordés pour faire une métaphore insultante de l'animal le plus inoffensif et le plus fidèle à l'homme.

Dans l'intérieur des maisons, pour peu que la famille soit nombreuse, on fait deux tables, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Il paraît pourtant que dans quelques provinces il n'y a qu'une seule table. On a le petit et le grand repas, qui équivalent à notre déjeuner et notre dîner.

Pour servir le dîner, on met sur la table plusieurs assiettes avec des mets. Chacun prend le morceau qu'il désire d'un de ces plats, en se servant pour cela de deux bâtons longs à peu près d'un pied et fort minces, carrés ou ronds. Chaque personne a près de soi une tasse remplie de riz bouilli. Après qu'on a mangé un morceau ou deux d'un plat, on approche la tasse de la bouche, et à l'aide des deux bâtons ensemble, on fait passer du riz dans la bouche : c'est le pain des Chinois. Aussi, au lieu de demander : *avez-vous dîné?* on demande ordinairement *avez-vous mangé du riz?*

Les premiers plats qu'on sert sont les fruits et les douceurs; après viennent les ragoûts, les œufs, les poissons, etc.

Dans les dîners des riches, après qu'on a mangé de tous les plats du premier service, on les enlève et on en apporte d'autres ; dans les grandes occasions, ceci se répète plusieurs fois, de manière que les plats différents servis sont comptés par centaines.

On sert quelquefois des mets très-délicats et coûteux, comme un plat de cervelles de moineaux ou un plat des

---

apanage d'intelligence; en Chine l'esprit est réputé résider dans le ventre: plus on a un gros ventre, plus on a de l'esprit. Que faire d'un peuple qui part de cette donnée? »

petits œufs qui se trouvent dans l'intérieur des poules. Tout le monde a entendu parler du *nid d'oiseau*. C'est en effet le nid produit par un petit oiseau qui se trouve dans les îles de la Malaisie; c'est une espèce de colle ou de gélatine sèche; le goût en est fade et insipide, mais cuit et préparé avec des sauces, il devient plus agréable au palais. Les indigènes en sont très-friands par mode, et ce plat ne saurait manquer à une table tant soit peu de luxe. Je suis persuadé que cette faveur doit son origine à l'idée qu'il est excessivement nutritif.

Il y a des cuillers, généralement en porcelaine, avec un manche très-court; on s'en sert pour prendre de la sauce d'un plat et la verser dans la tasse de riz que chacun a près de soi. Ils ont aussi quelques couteaux pour dépecer au besoin les volailles ou les grosses pièces de viande; mais tout ceci est présenté excessivement cuit et le plus souvent coupé en petits morceaux.

Il est complétement faux qu'on serve sur les tables des rats et des chiens, quoiqu'il soit très-possible que des mendiants affamés (et dans ce pays il n'en manque pas) mangent de la chair de chien plutôt que de mourir d'inanition.

Dans les fêtes de famille, comme mariages, naissances d'enfants, décès et célébration de l'anniversaire du jour de naissance, il y a souvent des repas auxquels assistent les parents et amis. On ne connaît pourtant pas l'usage de s'inviter mutuellement sans motif spécial et seulement pour avoir le plaisir de dîner ensemble.

On boit une espèce de vin fait de grain fermenté: il est toujours servi chaud. Quand on verse du vin à quelqu'un, la personne servie doit se mettre debout et joindre et avancer les deux mains en inclinant la tête : signe de remercîment. Il est rare qu'on s'enivre, mais cela se voit cependant.

Dans ces dernières années, les autorités chinoises ont donné à dîner aux fonctionnaires européens, à l'occasion

des visites officielles pour négocier et signer des traités.

A la fin de 1860, les trois mandarins de Chang-haï ont invité à dîner, sans occasion spéciale, tous les chefs anglais qui se trouvaient dans cette ville. C'est le premier cas, je pense, de ce genre.

Ces Asiatiques n'ont aucun préjugé semblable à ceux des Indous et autres Orientaux, qui les empêchent de dîner avec les chrétiens.

Les femmes ne portent jamais de voile, excepté le jour de leur mariage, mais il n'est pas facile de voir les dames. Quand elles sortent de la maison, c'est dans une chaise à porteurs fermée. Si un homme va visiter un ami, les dames ne paraissent jamais, et il serait impoli et indiscret de lui en demander des nouvelles.

On voit quelquefois par hasard des dames qui traversent la rue à pied pour aller faire une visite à des amies qui demeurent vis-à-vis. On peut en voir dans les fêtes de mariage ou de décès, ou le jour qu'on va faire l'adoration au tombeau des ancêtres. Parfois aussi on voit des dames entrer ou sortir des pagodes.

Dans chaque maison, il y a sur la table une espèce de semavar avec un robinet, sous lequel se trouve une tasse vide. Le pot ou semavar est plein de thé, et celui qui désire boire ouvre le robinet, remplit la tasse et boit. On n'aime pas l'eau seule ni aucune boisson froide, même en plein été.

VOYAGES, COURRIERS.

Ces indigènes ne voyagent que pour des affaires ou pour aller au concours des grades littéraires. Peut-être y a-t-il une exception pour quelques riches curieux qui vont,

pendant un court séjour, jouir de la vie des plaisirs à Sou-tchaou.

La manière la plus usitée de voyager est en bateau. On peut prendre passage sur un bateau ou en louer seulement la cabine, ou enfin l'avoir entièrement pour soi.

On se fait transporter aussi au moyen de chaises à porteurs. Vers Pékin, il y a des voitures traînées par un cheval ; la voiture a la forme d'une haute chaise à porteurs avec deux roues. N'ayant pas de ressorts, le mouvement en est fort dur et incommode. Il y a aussi des chars qui sont tout fermés comme des caisses, avec des ouvertures prises du haut. Cette forme vient probablement du froid. Les militaires voyagent généralement à cheval.

Voici une chaise à porteurs de montagne, que j'ai dessinée moi-même d'après nature à Tien-toung, province de Tche-kiang.

Dans quelques provinces, on voit des chars poussés à la main, avec une haute voile qui les aide à marcher quand le vent est favorable.

Il n'y a pas de courriers publics comme en Europe. Celui qui veut écrire à un ami éloigné, lui envoie sa lettre par un batelier ou un voyageur. On écrit dessus la somme que le destinataire doit payer. Dans des cas pressés, on envoie un homme exprès. Il se trouve dans les grandes villes des individus qui se chargent d'envoyer les lettres de tous les côtés.

Le Gouvernement a *seulement pour lui* un service de courriers.

« Les *pigeons voyageurs* sont très en usage chez les Chinois pour envoyer des messages de ville en ville. Près de la maison que j'occupais autrefois à Chang-haï, était un endroit où l'on conservait ces oiseaux : ils paraissaient de la même race que les pigeons voyageurs d'Angleterre, mais étaient un tant soit peu plus petits. Leurs gardiens en avaient grand soin, et consacraient tout leur temps à les surveiller. On les envoyait dans des paniers vers le lieu d'où devait venir le message, et les personnes qui en étaient chargées prenaient les plus grandes précautions pour les préserver de tout accident . . . . . .

« Les pigeons sont employés pour porter de différentes places les nouvelles des marchés, par exemple de Sou-tchaou et de Hankóu à Chang-haï. La première et la dernière de ces places sont à quatre-vingts milles de distance l'une de l'autre ; de fréquentes cotes d'affaires sont envoyées de Chang-haï pour aller et retour, concernant les arrivées des jonques avec leurs cargaisons, le montant des importations et autres articles semblables ; et de Sou-tchaou, relativement aux prix et aux ventes. Le renseignement le plus important est la valeur du dollar en monnaie de cuivre au cours du jour. Il y a des bureaux désignés où les banquiers et les changeurs s'assemblent à certaines heures de la journée. Un agent de change

monte sur une table et offre d'acheter ou de vendre des dollars à un certain prix. Les assistants offrent plus ou moins, suivant les circonstances, enchérissant les uns sur les autres, quelquefois au milieu d'une grande animation. La scène ressemble à quelque chose de ce que l'on voit à la Bourse de Londres, car, même dans le cas où l'enchère ne s'éleve pas au-dessus d'une sapèque ou deux, si la transaction atteint une forte somme, beaucoup d'argent est perdu et gagné par la spéculation. Le résultat de la vente est envoyé aussitôt par des pigeons à Sou-tchaou, d'où des messages sont retournés quant à l'état du change sur cette place.

« Les pigeons sont aussi très-demandés à l'époque des examens littéraires. Aussitôt que les listes sont publiées, le renseignement désiré est envoyé aux gardiens des pigeons, qui transmettent immédiatement le message. Les messages, écrits sur un petit morceau de papier mince et ferme, sont roulés et attachés à la jambe de l'oiseau, de manière à ne pas gêner le vol. On dit que trois heures suffisent pour le trajet de quatre-vingts milles entre Sou-tchaou et Chang-haï (*). »

USAGES DIVERS.

Ces Asiatiques, ainsi que ceux des îles de la Malaisie, ne donnent pas des baisers avec les lèvres comme nous. Au lieu de cela, ils appliquent le nez et reniflent comme voulant aspirer le parfum de l'objet aimé.

Ceci tient probablement à la délicatesse de leur odorat. J'ai vu plusieurs fois des marchands chinois porter

(*) *The Medical Missionary in China*, par W. Lockhart. London, 1861.

une quadruple d'or à leur nez et la sentir pour s'assurer si elle n'était pas fausse, au lieu de la faire résonner pour en juger l'aloi. Si la quadruple contient du cuivre, ils en perçoivent l'odeur.

Il y a des bonzes pieux qui parcourent les rues et ramassent les morceaux de papier imprimés qu'ils trouvent par terre, afin de les brûler, de peur qu'ils ne soient profanés et employés à un mauvais usage. Dans les magasins, on ne se servirait jamais de papier imprimé ou écrit pour envelopper les objets qu'on vend.

Dans les recensements de population, on ne dit pas comme chez nous que telle ville contient tant de familles ou tant d'habitants : on dit qu'il y a tant de feux (c'est-à-dire de cuisines), ou tant de *bouches*.

J'ai dit, en parlant des enterrements, que la couleur blanche est le signe de deuil. Elle est également, et par analogie avec la mort, le signe de guerre.

En 1854, deux canots armés d'une flottille de guerre des États-Unis, montèrent la rivière de Canton jusqu'à la ville de Fashan occupée alors par les Tae-pings. L'officier commandant fit ondoyer un drapeau blanc, ce qui est pour ces indigènes un défi. Aussitôt, les officiers tae-pings qui commandaient les batteries de la ville, ouvrirent le feu sur les canots.

L'idée de la danse n'existe pas dans cet empire. Il est vrai que les femmes avec le petit pied ne pourraient pas

l'exécuter facilement, mais les hommes n'y trouveraient aucune difficulté, et il y a plusieurs pays où les hommes dansent seuls. Pour les Chinois, la danse est un ridicule amusement, où l'homme perd sa dignité.

« Beaucoup des actes ordinaires de la vie déploient des idées ingénieuses et simples pour économiser le travail et épargner de la peine. En dehors des grandes boutiques ou salles où s'assemble le peuple pour passer une soirée en compagnie et boire du thé, il y a quantité de jarres d'eau d'une grande capacité, que l'on remplit chaque jour à la rivière. Cette eau, pesamment chargée de sable et de limon, est clarifiée par un mélange d'alun; mais après quelques jours, le fond des jarres se couvre d'une couche épaisse de boue. Il faut enlever celle-ci, et comme ce serait une opération trop pénible que de retirer l'eau, le procédé simple qui suit a été adopté : — On choisit un fort bambou, dont on enlève tous les nœuds, excepté celui d'un des bouts; par le côté de celui-ci, on pratique dans le tube un petit trou, qui peut être facilement bouché avec le pouce; on place le pouce sur ce trou, et le bambou, avec le bout ouvert par en bas, est introduit dans l'eau jusqu'au fond de la jarre. Le bout fermé empêchant l'échappement de l'air, il en résulte que l'eau ne peut entrer dans le bambou, dont le bout ouvert est plongé dans la boue liquide de la jarre. Quand on retire le pouce, l'air s'échappe et la boue monte avec force dans le tube, sur lequel on pose de nouveau le pouce, et l'on sort le bambou rempli de boue. On le vide en retirant encore le pouce, et l'opération se répète jusqu'à ce que les jarres soient nettoyées (*). »

(*) *The Medical Missionary in China*, par W. Lockhart, London 1861.

La seule monnaie qui existe dans ce pays est de cuivre, et porte au milieu un trou carré. Au moyen de ce trou, on enfile les pièces. A chaque cent, on fait un nœud. Chaque filière ou rosaire contient mille pièces. Les indigènes les appellent *tsien* et les Français *sapèques*. La valeur de ces pièces varie selon le change, mais elle est à peu près de 230 sapèques pour un franc. Il n'y a ni or ni argent monnayé. L'argent se trouve toujours en forme de lingots grands ou petits ; il y en a de plusieurs espèces et de plusieurs alois. Aussi, le procédé de faire un payement en argent est des plus ennuyeux. On coupe l'argent en morceaux tout petits, quand il est nécessaire, et cela se fait facilement si l'argent n'a pas de mélange. Il est très-ordinaire chez les Chinois d'avoir une petite balance dans la poche. L'or se trouve en petits lingots et en feuilles. On porte souvent des anneaux grossiers qui pèsent près d'une once d'or et dont on se sert pour faire des payements. L'inconvénient d'examiner et de peser les métaux a rendu très-général l'usage du papier-monnaie entre les indigènes. Je donne dans un autre chapitre plus de détails sur ce sujet.

Les mendiants s'arrêtent aux portes des grands magasins et font un horrible bruit, tantôt avec une crécelle, tantôt avec deux morceaux de bambou, tantôt avec deux morceaux d'assiette, ou par d'autres moyens. Le plus ordinairement ils tiennent à la main une grande tasse en faïence ou en cuivre, pleine de *sapèques*. En remuant fortement la tasse, ils font carillonner les monnaies de cuivre, et ils ne cessent leur importunité que quand on leur jette une *sapèque*. On ne peut les chasser de la porte, malgré le tapage qu'ils font, sans leur avoir donné quelque chose. L'ennui résultant de cette habitude, pour les

maîtres de magasins et les clients qui entrent pour acheter des objets, est insupportable. Parfois on ne peut s'entendre, tant est étourdissant le tintamarre que font les mendiants à la porte.

Toutes les villes de l'empire ont un grand nombre de hideux mendiants : environ un pour cent habitants.

Il y en a qui se font couper les bras ou les jambes, ou détruire la vue, afin de mieux exciter la pitié. M. W. Lockart, qui a dirigé pendant plusieurs années un hôpital à Chang-haï, a eu l'occasion de s'assurer de ces faits. Il parle même de quatre misérables qui demandaient l'aumône ensemble, ayant les jambes coupées au-dessous des genoux. Ils racontaient une fausse histoire tragique pour expliquer leur état, mais on savait positivement qu'ils s'étaient fait estropier exprès par un mendiant de la province de Chan-toung, qui avait pour métier de pratiquer ces opérations. Le docteur Lockart explique la manière dont il s'y prenait et conclut par ces paroles : « Les patients souffrent d'horribles douleurs et quelques-uns meurent par suite de l'opération, mais ceux qui en guérissent croient qu'ils ont fait une belle affaire, et leurs camarades les félicitent pour avoir réussi à perdre les membres coupés et pour s'être assuré par là un bon revenu. »

Lorsque le maître d'un magasin en détail vend un article quelconque, il ne manque pas de bien l'envelopper dans un papier, sur lequel le nom et l'adresse de sa maison se trouvent imprimés.

Le paquet est toujours fait de manière à ce qu'une pointe seulement du papier reste déployée (comme dans une de nos enveloppes à lettres), et cette pointe est collée avec un peu de gomme de riz.

Quand il est nécessaire d'attacher le paquet, on ne se sert pas de ficelle : on la remplace par une longue et mince bande de papier qu'on roule avec la paume de la main. Cette espèce de cordon est très-solide, grâce aux qualités textiles du papier qu'on emploie.

Ils ont différents instruments de musique; peut-être une centaine. L'un d'eux ressemble assez à la *cithare*, qui commence à devenir de mode en Europe; seulement il est plus long et a moins de cordes.

Leur musique s'écrit, mais les notes n'ont aucun rapport avec les nôtres : d'abord ils n'ont pas d'idée de la portée à plusieurs lignes; et puis chaque son est représenté au moyen d'un caractère (lettre) chinois.

Ils boivent du thé *vert* ou du thé *rouge :* ce dernier est notre thé *noir*. Je n'y ai jamais vu faire un mélange des deux thés *vert* et *rouge*.

Leur thé vert est au naturel et donne à l'eau une légère teinte couleur paille verdâtre.

Tout le thé vert qui vient en Europe est préparé exprès et peint avec de l'indigo ou du sulfate de cuivre. J'ai vu des Chinois rire beaucoup de ce que nous aimions ce thé *préparé avec de la médecine*.

Il paraît que le premier thé qui a été vendu aux Anglais, à Canton, n'était que des feuilles qui avaient déjà servi. Les Chinois les peignirent avec un peu de couleur verte et les séchèrent au feu, pour qu'on ne s'aperçût pas que ce n'étaient que de vieilles feuilles bonnes à jeter. Cependant la boisson du thé faite avec ces feuilles vertes commença à être de mode en Angleterre, et les négo-

ciants étrangers à Canton ne voulurent pas du bon thé vert au naturel ; ils l'ont toujours exigé peint, ce qu'il a été facile d'obtenir. Mais, je puis l'assurer, un Chinois ne voudrait jamais goûter ce thé qui se prépare tout exprès dans son pays pour les *jobards européens !*

Dans la saison des chaleurs, les hommes ont l'habitude d'ôter leurs habits supérieurs et de rester nus depuis la taille. On a vu les rebelles tae-pings attaquer dans ce costume les impériaux pendant la nuit. Leur but était de se reconnaître dans la mêlée, et aussi d'éviter qu'on pût s'emparer d'eux en les saisissant par leurs vêtements.

On a vu des pirates qui, en se lançant dans la mer pour se sauver des bateaux à vapeur anglais, ont jeté auparavant dans l'eau un grand nombre de noix de coco. Parmi ces noix, il était difficile de distinguer les têtes des nageurs et de leur diriger des projectiles.

Les tailleurs ne faufilent pas les différentes pièces d'un vêtement avant de les coudre ; ils les collent avec de la gomme de riz. Ce sont, en général des étoffes de soie ou de coton.

On a cru en Europe que la lecture fréquente des cas de suicide dans les journaux excite à se suicider. En Chine, les feuilles publiques n'existent pas ; cependant beaucoup

de personnes détruisent leur propre vie, et le plus souvent pour des causes bien futiles. Les femmes se pendent ou se jettent dans les puits. Les hommes avalent, de préférence, de l'opium, et quelques-uns se coupent la gorge. Les riches avalent des feuilles d'or.

Dans les cuisines des maisons, il n'y a pas de cheminées par où la fumée puisse s'envoler. Il en résulte un grand inconvénient, car elle doit sortir par les fenêtres de la chambre et elle s'introduit facilement dans les maisons voisines. Pour jouir de la commodité d'une cheminée dans sa cuisine, il faut être mandarin ou avoir une permission spéciale.

« Leurs barques varient par leur gréement et leur construction, presque à chaque distance de cinquante milles le long des côtes. Les capitaines au cabotage peuvent généralement dire où ils sont, par un temps de brouillard, s'ils rencontrent un bateau-pêcheur chinois. Et les différentes barques sont si bien appropriées aux eaux et à l'espèce de mer dans lesquelles elles sont employées, que la barque de chaque district l'emporte pour la marche sur celles d'un autre lieu. A Amoy, les barques sont particulièrement laides, mais elles ont une puissance de marche extraordinaire. Elles ont exactement la forme d'une cuiller. Des barques de Ningpo furent montées à Chang-haï, à une époque, par des étrangers, parce qu'elles paraissaient être meilleures marcheuses et plus commodes; mais il fut reconnu qu'à Chang-haï des barques de même dimension pouvaient là les surpasser pour la marche.

« Les Chinois ont fait leur chemin si tranquillement pendant des siècles, sans changement dans leurs institutions, qu'ils ont porté toutes les applications essentielles de la vie à leur perfection, c'est-à-dire qu'ils arrivent à leurs fins avec la moindre perte possible de force et de matière, et au meilleur marché. Leur habillement est le plus commode et le moins cher; leurs vaisseaux conviennent à tous leurs besoins et ont des compartiments étanches depuis des siècles, — invention que nous commençons seulement à apprécier. Ils font les plus belles soieries avec un métier qui est la simplicité même. Examinez les outils avec lesquels ils opèrent: leur scie exige beaucoup moins de fer que les nôtres; leur soufflet donne un tirage d'air continu, et n'est qu'une boîte oblongue ou cylindrique, à laquelle est ajusté un piston. Mais je n'ai jamais vu en Chine de moulin à vent, pas même en peinture. Dans leurs moulins à eau pour réduire le grain en farine, il n'y a ni peine ni dépense pour conserver le mécanisme en bon état pendant qu'il fonctionne. Un petit tuyau en bambou laisse constamment tomber de l'eau en gouttes sur chaque pivot ou tourillon, ce qui les empêche de s'échauffer par le frottement. Pour faire avancer leurs bateaux, la puissante godille permet à un enfant de faire autant d'ouvrage qu'un homme en pourrait faire avec nos stupides méthodes. Voyez les mariniers des bateaux plats de la Tyne ou les bateliers de la Tamise; si leurs bateaux étaient munis d'une longue godille chinoise, courbée, bien en équilibre, accrochée seulement à un petit pivot de fer et avec une corde à bord pour en augmenter la force, un seul homme ferait au moins l'ouvrage de deux, et avec moins d'efforts.

« Examinez comment les Chinois préparent leur nourriture: ils font cuire un dîner pour douze personnes avec une simple poignée de combustible. Leur chaudière est de forme conique et grande, soit de deux pieds de dia-

mètre sur un pied de profondeur; elle couvre la totalité du feu rien qu'avec une petite portion de la partie inférieure du cône, mais la chaleur et la flamme enveloppent le reste. On met de l'eau et du riz au fond, avec un châssis ouvert par-dessus, à moitié de la profondeur de la chaudière; sur ce châssis, on fait bouillir des plats de poisson, de volaille ou de légumes; le tout est recouvert d'un couvercle en bois, dans le centre duquel est ménagé un trou rond d'environ quatre pouces de diamètre, et dans celui-ci l'on met souvent un autre vase dont le contenu cuit à la vapeur (*). »

(*) *Twelve years in China*, par J. Scarth.

CHAPITRE DEUXIÈME

INSURRECTION ACTUELLE

CONTRE LES TARTARES MANDCHOUX.

Depuis que la Chine subit, en 1650, le joug des Mandchoux, il s'organisa dans ce pays diverses sociétés secrètes ayant plus ou moins directement pour but l'indépendance nationale (*). Les principales furent celles

(*) Le consciencieux écrivain portugais M. C. J. Caldeira, dans un intéressant ouvrage sur les colonies portugaises et la Chine, s'exprime ainsi :

« En Chine les sociétés secrètes les plus connues actuellement sont les suivantes :

« SAN-HO-HOEI, société de l'union des trois, c'est-à-dire de l'union du ciel, de la terre et des hommes;

« CH'IM-LIEN-KIAO, secte du lis bleu (la fleur nymphée ou lis d'eau);

« PAI-LIEN-KIAO, secte du lis blanc ou nénuphar;

« NIEN-T'OU-KIAO, secte de la tête de veau ;

qui portent les noms de Pe-lan-kiao et de San-ho-huei. Cette dernière a toujours eu pour devise :

Fu	復	EN HAUT.
Ming	明	MING,
Fan	反	A BAS
Tsing	清	TSING.

C'est-à-dire : *En haut les Mings*, *à bas les Tsings*, ou, selon notre manière de nous exprimer : *Vivent les Mings*, *mort aux Tsings ;* or les *Mings* sont la dynastie qui

---

« HUNG-IANG-KIAO, secte du soleil;

« VU-XANG-LAO-MU, secte sans mère naturelle, ce qui veut dire que l'individu appartient si exclusivement à la société, qu'il rompt tous les liens les plus sacrés pour les Chinois, ceux du respect et de l'obéissance pour les parents ;

« MIM-TUM-KIAO, secte de la brillante noblesse, ou de l'illustration et de l'honneur ;

« TSING-CHA-MUN-KIAO, secte du thé pur, dont il est question dans la *Gazette de Pékin* de juin 1816 ;

« KOAM-MAO-KIAO, secte du bonnet jaune;

« PO-IUN-TSUM, secte de l'origine de la blanche nue;

« SIAO-TAO-KIAO, secte de la courte épée. Cette société est dans ce moment, dit-on, très-active et très-puissante dans la turbulente province de Fuh-kien. »

Le même M. Caldeira a publié dans l'*Illustration Luso-Brésilienne* de Lisbonne, sous ce titre : *le Royaume des fleurs*, une série d'excellents articles, où il donne, avec autant d'élégance que de simplicité, une idée très-juste des coutumes de la Chine. Il est dommage que ces articles, comme beaucoup d'autres éminents travaux imprimés en Portugal, soient presque inconnus parce qu'ils sont écrits dans une langue si peu étudiée en Europe.

succomba lors de la conquête mandchoue, et la dynastie mandchoue a pris le nom de *Tsing*.

Les San-ho-huei sont extrêmement nombreux, surtout dans les provinces méridionales, et ils font ouvertement un grand usage de la devise de leur drapeau, en ayant seulement la précaution de modifier le second et le quatrième mot de cette manière :

復 EN HAUT
泪 (la) VERTU,
反 A BAS
泪 (le) VICE.

De cette manière les mandarins ne peuvent les punir. La sage administration des empereurs mandchoux, spécialement de Kang-hi et de Kien-lung, princes extrêmement remarquables, neutralisa les efforts des ennemis de leur domination, et il paraît que la société secrète dont nous parlons a fini par ne se composer guère que du rebut du peuple.

Néanmoins la dynastie tartare a beaucoup perdu de sa force morale sous les deux derniers empereurs, Kia-king et Tao-kuang, princes qui n'avaient pour le gouvernement qu'une capacité médiocre. Leur principale faute a été de recourir, pour couvrir le déficit annuel du trésor, à la vente des emplois publics. Rien n'était mieux organisé, ni plus propre à relever les agents du pouvoir que le système des concours, établi en Chine depuis la plus haute antiquité. Dans tous les pays du monde, sans excepter les États constitutionnels, on voit monter au pouvoir, et quelquefois d'une manière imprévue, bien des hommes indignes de l'exercer. Cela ne pouvait être en Chine,

parce que pour arriver à l'emploi même le plus infime, il était indispensable de passer par plusieurs examens rigoureux se prolongeant pendant des années. Mais on a fait à cette admirable organisation une terrible brèche par la vente des emplois; et l'on peut dire que la cour a disloqué la machine gouvernementale et organisé le désordre et l'arbitraire. Les maux produits par cette dérogation aux lois et aux maximes anciennes sont si grands, que Tao-kuang lui-même, malgré le peu d'étendue de son intelligence, les connaissait fort bien, mais il n'osait y remédier.

Je vais rapporter ce qu'il disait à ce sujet au haut mandarin Pi-kuei, dans la conversation dont je donne quelques extraits dans un autre chapitre.

Il faut remarquer qu'à cette époque Pi-kuei avait été nommé surintendant des finances de la province de Canton, et que le fonctionnaire investi de cette charge est celui qui a le plus de part à l'examen et à l'admission des candidats, ainsi qu'à la distribution des emplois. Voici les paroles de l'empereur :

« L'état des dépenses du gouvernement rendant nécessaire qu'une voie soit ouverte aux personnes qui désirent s'élever en payant, il est plus difficile que jamais d'établir une distinction entre l'intelligent et le stupide.... Je n'ai qu'une seule chose à faire observer. (Vous n'êtes pas devenu employé au moyen de votre argent, autrement je ne dirais pas cela.) Parmi les gros, les riches marchands, il en est d'énormément stupides, qui ne savent rien d'aucune sorte d'affaires, qui n'ont pas même rempli les fonctions de magistrats assistants, qui, comme le dit le proverbe, connaissent seulement une soucoupe pleine de caractères, fussent-ils même gros comme des lichis (*),

(*) C'est-à-dire « les caractères que peut contenir une soucoupe. » Il est d'usage, en Chine, d'ornementer les tasses à thé et les soucoupes en y peignant des vers et des sentences. Le lichi est un fruit de la grosseur d'une noix.

qu'on ne devrait avancer par aucun motif. Votre emploi comme surintendant provincial des finances est un emploi permanent, et vous devez prendre garde de ne point laisser passer les incapables, comme d'autres ont pu l'avoir fait jusqu'à présent. »

Le discrédit dans lequel était tombé, depuis quelques années, le gouvernement mandchou, s'accrut beaucoup pendant la guerre de 1840 contre les Anglais; car, après avoir provoqué cette guerre, le gouvernement fut honteusement vaincu, et subit l'humiliation de céder une partie du territoire (Hong-kong), et de payer une forte indemnité en argent.

Toutes ces causes réunies contribuèrent à faire naître et à développer l'insurrection actuelle, dite des Tae-pings, insurrection qui s'est présentée avec des caractères si singuliers et si inattendus, que si elle parvient à triompher, elle opérera en Chine le changement le plus profond que cet empire ait éprouvé depuis qu'il existe.

Les données qu'on a pu obtenir sur l'histoire de ce mouvement politique sont encore insuffisantes et confuses. Tout ce qui a été publié se réduit à quelques relations faites par deux ministres protestants, MM. Roberts et Hamberg, à celles de M. Meadows, qui a eu sous les yeux les livres des rebelles, et à des articles de quelques journaux de Hong-kong et de Chang-haï. Réunissant tous ces renseignements et quelques faits que j'ai pu me procurer de mon côté, je vais donner une idée de l'origine et de la marche de l'insurrection actuelle.

Après que la paix eut été conclue avec les Anglais, en 1843, on licencia plusieurs corps irréguliers qui avaient été organisés pour la défense de la ville et de la province de Canton. Alors un grand nombre d'individus qui avaient perdu l'habitude du travail formèrent des bandes de voleurs, et se mirent à rançonner les commerçants des provinces de Canton et de Kouan-si, qui venaient à Canton vendre des thés aux étrangers. Cet exemple fut suivi par

les Miao-tse, qui habitent des montagnes escarpées situées dans la même contrée, et qui ne se sont jamais complétement soumis au gouvernement des Mandchoux. A la fin de 1849 ces divers insurgés reçurent un renfort considérable et tout à fait inespéré. Une flottille de bateaux à vapeur anglais détruisit, le 23 octobre, à l'extrémité sud de la côte de l'empire, cinquante-huit jonques de pirates. Ceux-ci, quoique renommés par leur férocité, ne firent qu'une résistance insignifiante, s'enfuirent tous à terre avec leurs armes, et, au nombre d'environ deux mille, se réunirent aux brigands dont nous venons de parler. Ce fut alors que l'insurrection commença à prendre un aspect sérieux; vers cette époque aussi commença à figurer parmi les rebelles un homme remarquable appelé Hung-seu-tsuen, qui bientôt devint le chef général du mouvement, et qui a achevé d'organiser l'insurrection en se déclarant empereur et en donnant à sa dynastie le titre de Tae-ping (la paix universelle).

Sur les commencements de cet aventurier on ne sait absolument que ce qu'en ont dit les deux missionnaires déjà cités, MM. Roberts et Hamberg. Celui-ci vit arriver chez lui, à Hong-kong, en 1852, un Chinois de Canton appelé Houng-jin, qui se disait parent ou ami de Hung-seu-tsuen, et qui lui donna sur ce personnage quelques renseignements que M. Hamberg publia. En voici le résumé.

Les missionnaires, désirant faire des conversions, reçoivent ordinairement chez eux quelques Chinois pauvres qui paraissent disposés à se faire chrétiens, et les instruisent. Ces Chinois finissent quelquefois par être baptisés et par obtenir, avec des appointements mensuels, l'emploi de catéchiste, ou celui de maître d'école ou d'infirmier, si la mission entretient une école ou un hôpital. Il est aisé de concevoir que parfois des Chinois sans ressources ont recours à l'expédient de se présenter chez un missionnaire protestant ou catholique, où ils ont tout d'abord

la nourriture et le logement, et où, plus tard, ils pourront peut-être obtenir un emploi. Il paraît que Hung-seu-tsuen, s'étant trouvé à Canton dans une situation semblable, alla, vers le milieu de 1847, avec un de ses amis, chez M. Roberts, demandant l'un et l'autre à être instruits dans la religion. Au bout de quelques jours, l'ami s'ennuya et partit; mais Hung-seu-tsuen y demeura deux mois, après lesquels il demanda à être baptisé et à recevoir des appointements mensuels. Mais M. Roberts n'accéda ni à l'une ni à l'autre de ces demandes, répondant à la première que l'instruction n'était pas encore suffisante. Ce refus de M. Roberts prouve qu'il jugea que l'unique but de Hung-seu-tsuen était de se procurer un moyen facile de gagner sa vie. Quoi qu'il en soit, le fait est que Hung-seu-tsuen, n'ayant pu obtenir des appointements, s'en alla.

Des récits faits alors par lui, et plus tard, en 1852, par Houng-jin, il résulte que Hung-seu-tsuen est né en 1813, à dix lieues nord-ouest de Canton, dans un village où son père, pauvre laboureur, avait une petite propriété. Aidé par quelques parents, il fréquenta une école jusqu'à l'âge de seize ans, puis il seconda son père dans les travaux des champs, s'occupant plus spécialement de mener paître les troupeaux sur les collines. Cependant ses parents parvinrent à le placer comme maître d'école, profession qu'il exerça tout en se préparant à subir des examens pour obtenir le grade de siut-sai, et dans ce but il se rendit plusieurs fois à Canton depuis 1833; mais il ne put jamais réussir. Dans un de ces voyages, il rencontra un Chinois converti et devenu missionnaire, lequel distribuait des fragments de la Bible; il en prit un, et ce fut probablement par suite de cette circonstance qu'en 1847 il eut l'idée d'aller chez M. Roberts. Il raconta à ce dernier qu'en 1837, pendant une maladie que lui causa le chagrin d'avoir échoué dans ses examens, il eut une vision dans laquelle il se trouva au ciel en présence d'un vieillard vénérable, etc. Il ajouta que, peu de jours avant

sa visite à M. Roberts, lisant par hasard les brochures religieuses qu'il avait reçues des mains du Chinois missionnaire en 1833, il avait reconnu que c'était le vrai Dieu lui-même qu'il avait vu durant sa maladie, et que cela avait opéré sa conversion. Il est très-permis de regarder cette vision comme un conte inventé par Hung-seu-tsuen pour donner une explication plausible de la démarche qu'il faisait en venant chez M. Roberts, afin de demander l'hospitalité et ensuite un emploi.

Houng-jin assura à M. Hamberg que Hung-seu-tsuen avait eu à l'époque de sa maladie des manies et des accès de folie. Il paraît qu'il avait conçu une grande haine contre les autorités par suite de son échec aux examens.

Hung-seu-tsuen, ainsi que l'ont raconté plus tard ses partisans et lui-même, commença à prêcher le christianisme dans son village, en 1843 (avant d'avoir connu M. Roberts), et convertit quelques-uns de ses parents, notamment un autre jeune maître d'école appelé Fung-yun-san. Ce changement de religion leur ayant fait perdre tous leurs élèves, ils partirent, au commencement de 1844, pour aller répandre leurs doctrines dans les montagnes habitées par les Miao-tse, et, chemin faisant, ils convertirent plusieurs personnes. Arrivés dans les montagnes, ils errèrent quatre jours sans pouvoir se faire comprendre des habitants; mais enfin ils rencontrèrent un de leurs compatriotes, établi dans le pays comme maître de langue chinoise, qui leur donna l'hospitalité. Puis, voyant qu'ils n'obtenaient aucun résultat, ils allèrent à la recherche d'un parent de Hung-seu-tsuen appelé Wang, qui résidait dans le district de Kwei, province de Kouang-si, et qui pourvut à leur subsistance pendant cinq mois. Ils firent en cet endroit plus de cent conversions. Fung-yun-san partit alors de chez Wang pour retourner dans son village; mais, après deux ou trois jours de marche, il rencontra une troupe d'ouvriers de sa connaissance, qui allaient travailler dans le district de Kwei-

ping. *Poussé par le désir de faire des conversions*, il se joignit à eux et travailla à charrier de la terre. Il convertit plusieurs de ses compagnons, et enfin le chef ou directeur des travaux embrassa lui-même sa doctrine ; alors il fonda la *Société des Adorateurs de Dieu*, et quatre ans après, en 1848, il retourna dans son village.

Hung-seu-tsuen, *après avoir été chez M. Roberts*, retourna chez son parent Wang, dans le district de Kwei-ping, où il trouva la société fondée par Fung-yun-san. Comme il était le plus instruit de tous, qu'il avait converti Fung-yun-san lui-même, et qu'il parlait avec éloquence, on le reconnut pour chef, et il se trouva ainsi à la tête de la *Société des Adorateurs de Dieu*, qui comptait déjà de nombreux adeptes.

Telles sont les explications données par les partisans et les protecteurs de Hung-seu-tsuen. Quant à moi, il me paraît évident que lui et son compagnon étaient tout simplement deux individus très-pauvres et très-peu honorables, qui, au moment des troubles survenus dans les provinces de Kouan-toung et Kouan-si, lorsque la guerre avec les Anglais fut terminée, sortirent de leur village et allèrent, poussés par leur caractère ambitieux et hardi, à la recherche de quelque moyen d'existence. Leur première excursion fut dans les montagnes des Miao-tse ; et si en effet ils cherchèrent à y faire des prosélytes, ce ne fut certainement que pour organiser une bande de voleurs ou de perturbateurs. Sinon, comment se fait-il que Hung-seu-tsuen, après avoir, pendant trois ans, rempli les fonctions de missionnaire chétien et avoir opéré de nombreuses conversions, en commençant par celle de Fung-yun-san, aille en 1847 chez M. Roberts pour être instruit, et, au bout de deux mois d'étude, demande à demeurer à son service moyennant des appointements ? Et pourquoi ne dit-il rien à ce dernier des travaux qu'il a déjà exécutés en faveur de la religion, et des succès qu'il a obtenus ?

C'est ici que doit trouver place un incident encore ignoré du public. Pendant l'été de 1849, le gouverneur de Macao fut assassiné, ce qui donna lieu à des hostilités entre les Chinois et les Portugais qui prirent d'assaut le fort de Pasaglian. Le gouvernement de Lisbonne envoya comme nouveau gouverneur le contre-amiral A. da Cunha, avec trois vaisseaux de guerre et quelques troupes qu'on retira de Goa. On pensait que la demande d'une satisfaction pour l'assassinat de M. Amaral donnerait lieu à un renouvellement d'hostilités sur une plus grande échelle. Au milieu de ces événements, qui se passaient au commencement de l'été de 1850, un Chinois bien vêtu se présenta un jour chez l'interprète du gouvernement, M. J. Rodriguez. Il se mit à lui parler avec beaucoup de mystère, regardant de tous côtés d'un air inquiet, comme pour s'assurer que personne ne l'écoutait. M. Rodriguez, qui sait parfaitement le chinois mandarin et celui de Canton, ne comprenait pourtant pas un mot à ce que lui disait cet homme, et trouvait par conséquent fort ridicule la peur qu'il paraissait avoir d'être entendu. Enfin il l'engagea par signes à écrire ce qu'il voulait lui dire ; on sait en effet que les Chinois de provinces différentes, qui ne se comprennent pas de vive voix, s'entendent parfaitement au moyen de l'écriture, qui est la même pour tous. Alors cet homme, qui probablement était des monts Miao-tse, se retira ; mais il revint le lendemain, montrant toujours la même crainte d'être vu ou entendu, et lui remit un papier dont je donne plus bas la traduction, que m'a communiquée M. Rodriguez lui-même. Celui-ci crut que le Chinois était fou ou se moquait de lui, ou bien qu'on voulait tramer contre lui quelque intrigue ; il le congédia donc brusquement. Il faut considérer qu'à cette époque, quoiqu'on sût qu'il existait dans la province de grandes bandes de voleurs, personne ne se doutait qu'il y eût là le principe d'un mouvement politique. Ainsi M. Rodriguez ne songea même pas à parler à personne de cet inci-

dent, dont il ne comprit la portée que lorsque la révolte se fut formellement déclarée.

Cela m'étonne d'autant moins de la part de M. Rodriguez, qu'il m'arriva à moi-même quelque chose de semblable vers la même époque. Étant un jour très-occupé à écrire (un navire à vapeur allait partir pour l'Europe), mon maître d'hôtel chinois vint me dire qu'un indigène, qui vendait des cravates, demandait avec instance à monter jusqu'à ma chambre. Je lui répondis, comme il s'y attendait, que je n'avais pas à acheter de cravates. Au bout d'un moment, le maître d'hôtel revint disant que le Chinois demandait avec instance à monter, et de fait il était monté derrière le maître d'hôtel, en sorte que, tandis que je répétais à ce dernier que je ne voulais pas le voir et qu'il ne laissât monter personne, le Chinois entra tout à coup dans ma chambre, ce qui m'impatienta. Le maître d'hôtel était resté à la porte avec un autre domestique qui, frappé de l'aspect du marchand et de son obstination, était monté derrière lui. Ce marchand chinois était un homme d'âge moyen, très-bien vêtu et d'une physionomie très-intelligente. Il portait un petit paquet, qu'il ouvrit à l'instant, et dans lequel se trouvait une écharpe de filet de soie bleue. Il la prit dans ses mains et me la montra en me regardant fixement, comme pour appeler mon attention. J'étais si préoccupé de ma correspondance, et si ennuyé par la présence de cet homme qui était venu me déranger, que tout en pensant en moi-même : « Que diable cet homme veut-il que je fasse de son écharpe ? » j'ordonnai à mes domestiques de le faire sortir, et en effet mon maître d'hôtel s'avança à l'instant, et le saisissant par le bras, le poussa hors de l'appartement. Mais comme j'achevais l'alinéa que j'étais en train d'écrire, il me vint tout à coup à l'esprit que l'écharpe que cet homme m'avait montrée était un signe de ralliement d'une société secrète anti-mandchoue. Me rappelant la description que l'on m'avait faite de ce signe, et réfléchissant au regard expressif du

Chinois et à toutes les circonstances de sa visite, je fus convaincu que cet individu était un agent envoyé par les insurgés vers moi pour entrer en relation. J'appelai aussitôt mon maître d'hôtel, et j'ordonnai qu'on rappelât le marchand de cravates; mais personne ne put dire où il avait passé, et j'appris ensuite que ce n'était pas un marchand de Macao, mais un étranger. Cela me confirma dans ma conviction et me fit éprouver un plus vif désir de parler à cet homme; mais toutes les démarches qu'on put faire pour le retrouver furent inutiles. Plus tard, je sus qu'il était parti pour Canton.

Ni cet homme ni celui qui se présenta à M. Rodriguez ne donnèrent aucune indication qui fît allusion au christianisme.

Voici le memorandum du Miao-tse :

« Nous exposons à Son Excellence (*) qu'ayant sou-
« vent ouï dire qu'elle a humanité et justice, prudence et
« résolution; que sa renommée s'est étendue par tout
« l'univers, que tous lui rendent obéissance (**), et étant
« nous des milliers et des milliers d'hommes, tous fidèles,
« pourvus de vivres en abondance et ayant les mêmes
« opinions (***), nous venons nous mettre à ses ordres
« pour nous emparer du pays (****). En conséquence,
« comme nous ne savons pas si elle partage notre ma-
« nière de penser, nous la supplions, dans le cas où il en
« serait ainsi, de nous faire la grâce de nous répondre.

« Nous nous prosternons devant Son Excellence, la
« suppliant de prendre en considération cette affaire. »

M. Meadows, en 1853, à Nankin, eut une conversation avec un taeping miao-tse, qui lui dit que dans l'armée de

(*) Le gouverneur de Macao.

(**) Compliments dans le style chinois.

(***) Cela peut signifier : *tous unis entre nous par les mêmes opinions*, ou *ayant les mêmes opinions que vous, Portugais.*

(****) C'est-à-dire renverser le gouvernement.

Hung-seu-tsuen il y avait 3,000 Miao-tses; il se vantait que les Miao-tses n'avaient jamais reconnu les Mandchoux et ne s'étaient point coupé les cheveux.

Il n'est pas possible maintenant d'établir ce qu'était la *Société des Adorateurs de Dieu*, que Fung-yun-san fonda dans le district de Kwei-Ping, et que l'on suppose s'être étendue ensuite rapidement dans beaucoup d'autres districts; mais, sans aucun doute, il y avait là quelque chose du christianisme. Le fondateur finit par être arrêté par les autorités, et, à cette occasion, Hung-seu-tsuen partit pour Canton, où il arriva le 20 mars 1848, dans le but de faire des représentations en faveur de Fung-yun-san, s'appuyant sur ce que l'empereur avait rendu un décret qui déclarait que la religion chrétienne était tolérée (*). Mais il s'abstint de toute démarche, parce qu'il

(*) En 1839, un indigène des Philippines, d'une apparence ordinaire, que j'ai personnellement connu, organisa à Manille une *confrérie*, ou société religieuse, en l'honneur de saint Joseph. Les frères de cette congrégation se rassemblaient *pour prier* certains jours déterminés, et tous les mois ils entendaient une messe solennelle. Les autorités civiles et ecclésiastiques ne voyant en cela qu'un but exclusivement pieux, ne conçurent nulle crainte sur la propagande de cette confrérie, qui bientôt s'étendit à plusieurs provinces. Plus tard, ayant remarqué que ces gens-là ne recevaient dans leur société aucun Espagnol, le gouvernement de l'archipel, dont les soupçons avaient été éveillés par d'autres circonstances, interdit la confrérie. Ses directeurs réclamèrent contre cette interdiction par tous les moyens légaux; mais leurs réclamations n'ayant pas trouvé d'appui, ils se déclarèrent ouvertement en rébellion contre la domination espagnole en 1841. On envoya des troupes à leur rencontre; à la suite d'un combat, il furent vaincus, et les principaux meneurs pris et fusillés. L'auteur du complot, nommé *Apolinario de la Crux*, et ses complices avouèrent, avant d'aller à l'échafaud, que leur projet était d'exterminer tous les Espagnols. A. de la Cruz avait même commencé à se donner le titre de *roi des Tagales*. Il prétendait, comme Hung-seu-tsuen, être en communication avec Dieu.

sut *par l'homme de M. Roberts* que Ki-ying venait de partir pour Pékin; et aussi, peut-être, parce qu'on lui dit que le décret obtenu par ce vice-roi, en faveur de M. de Lagrenée, n'était qu'un document illusoire.

Hung-seu-tsuen et Fung-yun-san partirent bientôt pour leur village; ils y demeurèrent jusqu'en juillet 1849, époque où ils se rendirent à Kouang-si. Vers le milieu de 1850, les autorités voulurent les arrêter, et, afin qu'ils ne pussent s'échapper, elles apostèrent des soldats aux issues d'un endroit où ils s'étaient réfugiés. Un adepte nommé Lau-seu-tsing, celui-là même qui depuis devint général en chef de l'armée sous le titre de prince Oriental, instruit du danger qu'ils couraient, rassembla autant de monde qu'il put, battit les soldats impériaux et délivra les deux chefs, qui furent portés en triomphe dans leurs montagnes. Hung-seu-tsuen adressa aussitôt un appel général à tous les rebelles, sans excepter ni voleurs ni pirates, et, pendant l'automne de 1850, il ouvrit la campagne contre les forces du gouvernement.

Il ne faut pas oublier qu'à la fin d'octobre une flottille de cinquante-huit jonques avait été détruite par les Anglais, et que par suite de cet événement, deux mille pirates allèrent se réunir aux bandes de voleurs qui se trouvaient dans le pays. Ce fut probablement ce renfort qui, en 1850, commença à donner de l'importance au mouvement insurrectionnel, dont Hung-seu-tsuen, à cause de l'ascendant que lui donnait l'éducation qu'il avait reçue, parvint à prendre la direction supérieure.

Ce qu'il y a de plus singulier et de plus imprévu dans ce mouvement, c'est qu'il s'est présenté à la fois comme une secte religieuse et comme un parti politique, et qu'il a renversé devant lui non-seulement les représentants du pouvoir impérial mandchou, mais aussi les idoles de toutes les religions qui existent en Chine.

En effet, Hung-seu-tsuen et ses partisans ont pour drapeau la croix, et proclament un seul et vrai Dieu, père

de Jésus-Christ, obligeant tout nouvel adhérent à embrasser cette doctrine et à se baptiser lui-même.

Ce fait singulier peut s'expliquer de plusieurs manières. Le chef a peut-être pris pour base de son parti la *Société des Adorateurs de Dieu*, et, quelle qu'ait pu être originairement la cause de l'empreinte chrétienne donnée à cette société, Hung-seu-tsuen a jugé utile de lui conserver ce caractère, comme moyen d'y entretenir l'union et la fraternité. — Un des principes les plus fondamentaux de la doctrine de ce chef, c'est que ce qui est possédé par chacun en particulier appartient à la société tout entière. — Il est entré dans ses calculs qu'il lui serait avantageux de se mettre en rapport, sinon par une alliance, du moins par des sympathies, avec ces puissants étrangers qui venaient de prouver la faiblesse des troupes mandchoues. Il avait sous les yeux les résultats de la lutte de ces étrangers contre les pirates, dont plusieurs escadres avaient été détruites avec une merveilleuse facilité.—Peut-être aussi Hung-seu-tsuen croyait avoir besoin de fasciner la multitude, en lui faisant croire que le ciel le guidait et le protégeait; pour cela il fallait révéler une nouvelle religion : or, ou bien il n'avait pas assez d'imagination pour en inventer une de toutes pièces, ou bien il pensa que la religion chrétienne, sur laquelle il y avait déjà beaucoup de livres imprimés en langue chinoise, serait plus facilement acceptée. — Qu'il fût guidé par l'une ou l'autre de ces considérations, ou par toutes ensemble, ce qui est positif, c'est qu'il annonça hautement sa nouvelle doctrine, empruntée au christianisme, et l'imposa rigoureusement à quiconque se rangea sous ses bannières. Un des premiers soins des troupes de Hung-seu-tsuen, en entrant dans une ville, est de renverser les idoles des temples chinois. Quant à l'utilité qu'il espère retirer des croyances religieuses, on peut s'en faire une idée en lisant les premières pages d'un volume imprimé par ses ordres pour l'instruction du public,

sous ce titre : « Le livre des décrets célestes et des manifestations de la volonté impériale, publié la seconde année de la dynastie Tae-ping, appelée jin-tsze (c'est-à-dire en 1852).» De ce titre, on peut conclure que Hung-seu-tsuen se proclama lui-même empereur en 1851. Il se déclara aussi fils de Dieu et frère de Jésus-Christ, et prit le titre de *Prince céleste.* Voici le début de ce volume :

« La présente proclamation de l'empereur céleste a pour objet de faire savoir ceci :

» Dans le troisième mois (avril) de l'année Mow-shin (1848), notre Père divin le grand Dieu et Seigneur suprême descendit dans ce monde et déploya sa puissance par d'innombrables miracles accompagnés de preuves évidentes; lesquels sont enregistrés dans le livre des Proclamations. Dans le neuvième mois (octobre) de la même année, notre Frère aîné céleste le Sauveur Jésus descendit dans ce monde et déploya aussi sa puissance par des miracles innombrables accompagnés de preuves évidentes, lesquels sont enregistrés au livre des Proclamations. Maintenant, dans la crainte que quelque individu de notre armée entière, grand ou petit, homme ou femme, officier ou soldat, n'ait pas connaissance parfaite de la volonté sacrée et des ordres de notre Père céleste, et aussi une parfaite connaissance de la volonté sacrée et des ordres de notre Frère aîné céleste, et qu'en conséquence il péchât involontairement contre les ordres et les décrets divins, nous avons examiné soigneusement les différentes proclamations qui renferment les plus importants des décrets et commandements de notre Père céleste et de notre Frère aîné céleste, et les ayant classifiés, nous les publions en la forme d'un livre, afin que notre armée tout entière puisse les lire attentivement et les retenir dans la mémoire. Ainsi on évitera de manquer aux ordonnances divines, et au contraire on fera ce qui est agréable à notre Père céleste et à notre Frère aîné

céleste. Nous avons annexé à la suite quelques-unes de nos proclamations royales dans le but de vous faire bien connaître les lois, pour que vous viviez dans la crainte d'y manquer. Respectez ceci.

. . . . . .

» Le 14me jour de la lune 3me (19 avril) de l'année sin-hae (1851), au village de Tung-hiang (dans le district de Vou-Siuen), le Père céleste adressa ces paroles à la foule : « O mes enfants! connaissez-vous votre Père celeste et votre Frère aîné céleste? » A quoi ils répondirent : « Nous connaissons notre Père céleste et notre Frère aîné céleste. » Alors le Père céleste dit : « Connaissez-vous votre seigneur (l'empereur Hung-seu-tsuen), le connaissez-vous bien? » A quoi ils répondirent : « Nous connaissons notre seigneur parfaitement bien. » Le Père céleste dit : « J'ai envoyé votre seigneur en bas sur la terre pour qu'il soit votre roi céleste; chacune de ses paroles est un ordre divin; vous devez lui être obéissants; vous devez aider et révérencier votre seigneur et roi; vous ne devez pas agir désordonnément, ni manquer de respect. Si vous ne révérez pas votre seigneur et roi, vous vous mettrez tous dans des embarras. »

» Le 18me jour de la 3me lune (23 avril) de l'année sin-hae, au village de Tung-hiang, le divin Frère aîné le Sauveur Jésus adressa au peuple ces paroles : « O mes frères cadets! vous devez observer les commandements célestes, obéir aux ordres qu'on vous donne, et être en paix avec vous-mêmes; si un chef a tort, et l'inférieur peut-être raison; ou si un inférieur a tort, et le supérieur peut-être raison, et s'il survenait une légère contestation, n'en prenez pas note dans votre carnet de mémoire; ne formez pas de partis et d'inimitiés. Pratiquez ce qui est bon et purifiez votre conduite; il ne faut pas aller dans les villages s'emparer des biens du peuple. Quand vous êtes au combat, il ne faut pas re-

culer. Quand il vous arrivera d'avoir de l'argent, faites-en la propriété commune, et ne pensez pas qu'il appartienne à quelqu'un en particulier. Vous devez, les cœurs et les forces unis, conquérir les montagnes et les rivières. Vous devez agir de manière à trouver le chemin du ciel et à y entrer; quoique dans ce moment votre travail soit dur et fatigant, vous ne tarderez pas à être promus à de hautes places. Si, après avoir été instruits dans vos devoirs, un de vous quelconque manque aux commandements du ciel, aux ordres qui vous seront communiqués, si vous désobéissez à vos officiers ou reculez quand vous vous trouverez en bataille, ne soyez pas surpris si votre haut Frère aîné donne des ordres pour vous faire mettre à mort. »

C'est dans ce livre qu'il raconte un rêve qu'il eut dans sa jeunesse : il se trouva au ciel en présence de Dieu. Celui-ci se mit à pleurer, se lamentant du grand nombre de péchés que les hommes commettent, et de ce qu'ils le méconnaissent et adorent de vaines idoles. Hung-seu-tsuen lui offrit de descendre sur la terre et d'exterminer les méchants; sur quoi Dieu accepta ses services et lui donna une épée.

Hung-seu-tsuen a publié un autre livre sous ce titre : *De l'organisation de l'armée tae-ping*. On y trouve un règlement militaire qui divise les troupes en armées, divisions, régiments et compagnies; le tout emprunté à l'ancien art militaire des Chinois.

Depuis que notre héros se mit en insurrection déclarée, en 1850, on l'a vu, au milieu d'alternatives de victoires et de défaites dont le récit fatiguerait le lecteur, aller gagnant toujours du terrain vers le nord du pays et grossissant son armée. Le 30 novembre 1851, il donna à cinq de ses principaux lieutenants le titre de prince, de la manière suivante :

Noms des personnages.	Titres.
Yang-seu-tsing.	Prince oriental.
Seaou-chaou-hwuy.	Prince occidental.
Fung-yun-san.	Prince méridional.
Wei-ching.	Prince septentrional.
Shih-ta-kae	Prince adjudant ou coadjuteur.

Le 23 décembre 1852, après avoir pris la grande ville de Hang-yang, les Tae-pings s'emparèrent de Han-kóu, ville encore plus considérable que la précédente, tout près de laquelle elle est située, sur les bords du Yang-se-kiang. Han-kóu est peut-être le port de l'empire où se réunissent le plus de navires. Passant aussitôt le fleuve, ils prirent d'assaut, le 12 janvier 1853, Wou-chang, capitale de la province de Hou-pé. Ces trois villes sont si voisines l'une de l'autre qu'on peut les considérer comme n'en formant qu'une, contenant de deux à trois millions d'habitants. Après Pékin il n'y a, sur aucun point de l'empire, une aussi grande agglomération de population.

Cette perte produisit à la cour une sensation profonde, et l'empereur ordonna que le vice-roi de la province eût immédiatement la tête tranchée, ce qui fut exécuté.

A partir de Han-kóu, les Tae-pings, sans rencontrer d'opposition, suivirent le fleuve sur un espace d'environ 150 lieues, jusqu'à la ville de Nankin, en vue de laquelle ils arrivèrent le 8 mars 1853. Elle était la résidence de la cour sous la dynastie précédente, et à l'époque des événements que nous racontons, il y avait une station de Tartares, qui, hommes, femmes et enfants, pouvaient comprendre environ vingt mille individus.

Les Tae-pings, au moyen d'une mine qu'ils firent sauter le 19 de ce même mois de mars, ouvrirent une brèche dans les remparts. Les Tartares ne se défendirent point, ils se bornèrent à demander grâce; mais leur soumission ne leur servit de rien : les Tae-pings eurent la

cruauté de les passer tous au fil de l'épée, sans en excepter même les enfants, et ils jetèrent les cadavres dans fleuve.

Descendant ensuite ils se dirigèrent vers Ching-kiang-fou. Cette ville fut la dernière où les Anglais combattirent en 1841 et où ils rencontrèrent une vive résistance, mais dont néanmoins ils s'emparèrent; ce qui décida l'empereur à signer le traité de Nankin.

Tandis que les Tae-pings prenaient Nankin, une terreur panique régnait à Chang-haï. Les habitants aisés fuyaient dans toutes les directions. Le tautaï ou gouverneur du département, qui résidait dans cette ville, était un ancien négociant hong de Canton, qui avait acheté sa charge. Il se trouva dans le plus grave embarras, et se vit abandonné même de plusieurs de ses domestiques. Il s'adressa au consul anglais, demandant à fréter pour le compte du gouvernement impérial la corvette de guerre *Lily*, qui se trouvait là; il implora ensuite officiellement son appui, et le supplia d'écrire à Hong-kong pour solliciter en son nom de sir G. Bonham, représentant de la Grande-Bretagne, le secours de quelques navires à vapeur. Peu de jours après sir G. Bonham arriva avec deux vaisseaux de guerre, et le gouverneur chinois lui réitéra verbalement et officiellement sa demande; en même temps il envoya vers Nankin l'escadre impériale qu'il avait sous ses ordres, en y joignant treize lorchas (petits bâtiments portugais) qu'il avait frétées.

Ces petits bâtiments, de cinquante à cent-cinquante tonneaux, sont construits à Macao et montés généralement par des Portugais. Ils ont des canons pour se défendre contre les pirates. Depuis plusieurs années les commerçants chinois sont dans l'usage de les fréter pour leur compte, afin d'escorter leurs flottilles de jonques; et, dans ces derniers temps, les mandarins en ont fait de même, comptant plus sur ces petits bâtiments que sur leurs jonques de guerre.

L'escadre impériale, avec les bâtiments européens, re-

monta le fleuve; mais à la vue de l'immense multitude de rebelles qui descendaient, elle s'enfuit à toutes voiles. Les bâtiments européens firent d'abord retraite en combattant, mais ils furent bientôt contraints de prendre eux-mêmes la fuite. On tient pour certain que Hung-seu-tsuen conduisit au siége de Nankin au moins quatre-vingt mille hommes; on peut juger aussi par là du nombre de ses jonques.

Hung-seu-tsuen ne poursuivit pas les impériaux jusqu'à Chang-haï, sans doute pour ne pas se trouver en contact avec les Anglais, et il retourna à Ching-kiang-fou, qu'il prit sans aucune résistance. Les Tartares qui y formaient un corps d'environ vingt mille âmes, avertis par ce qui était arrivé à Nankin, prirent tous la fuite avant l'arrivée des Tae-pings. Ceux-ci s'emparèrent sans coup férir d'une batterie longue de trois milles, qui se trouvait le long du fleuve.

Le gouverneur de Chang-haï acheta quatre navires de commerce européens, les arma de canons, et les fit monter par des matelots européens. Afin de trouver des hommes pour cet objet et aussi pour manœuvrer les canons des jonques de guerre, il offrit de si hautes payes, que même des matelots des vaisseaux de guerre anglais désertèrent pour aller se mettre au service des mandarins. La chose devint si grave, que les autorités britanniques demandèrent qu'on leur livrât les déserteurs, et n'obtenant pas satisfaction, elles voulurent opérer elles-mêmes une visite sur tous les vaisseaux de guerre impériaux. Les mandarins étaient tombés dans un tel abaissement, qu'ils se soumirent tous, en commençant par l'amiral, à une exigence aussi humiliante. Aucun Anglais ne put être retrouvé.

Ce fait prouve que les Chinois ne sont pas loin de prendre à leur service des instructeurs chrétiens pour l'art de la guerre; c'est là un des symptômes de la révolution d'idées qui se prépare dans cet empire.

Plus tard, un chef de rebelles s'empara de Chang-haï, comme nous le verrons tout à l'heure, d'où il fut chassé par les impériaux avec l'aide des Français. Ce chef n'appartenait pas à l'armée de Hung-seu-tsuen, mais il opérait pour son propre compte. Ce n'est pas là le seul chef de partisans qui, sans avoir des relations avec les Tae-pings, ait pendant ces dernières années profité de l'anarchie dans laquelle se trouvait le pays, et de la faiblesse du gouvernement, pour lever l'étendard de la révolte; nous donnerons plus loin des détails à ce sujet.

Hung-seu-tsuen commença aussitôt à se fortifier dans Nankin, et envoya une division sur Pékin. C'était une opération très-bien concertée : un coup de main pouvait mettre les Tae-pings en possession de la capitale, et, dans tous les cas, les troupes impériales ne pouvaient manquer de se mettre à la poursuite de la division expéditionnaire, laissant ainsi Hung-seu-tsuen s'établir à Nankin, qui fut de nouveau déclaré la capitale de l'empire.

Sir G. Bonham désirait voir de près les rebelles, détruire la mauvaise impression qu'ils avaient pu recevoir en voyant dans la flotte impériale des vaisseaux européens avec des équipages anglais ou américains, et des bâtiments portugais, démentir un édit des mandarins qui assuraient que l'appui des vaisseaux à vapeur anglais leur était assuré, enfin savoir quelle conduite les insurgés tiendraient à l'égard des Européens s'ils continuaient leur marche victorieuse jusqu'à Chang-haï.

En conséquence, à la fin d'avril 1853, il se transporta à Nankin sur le vaisseau à vapeur l'*Hermès*. L'interprète, M. Meadows, descendit à terre pour arranger une entrevue avec l'empereur des Tae-pings, ou du moins avec quelqu'un des principaux chefs. Comme M. Meadows disait à l'un des *princes* que M. Bonham était un mandarin de haut rang, il lui fut répondu : « Quelque haut que soit son rang, il ne saurait être aussi haut que celui de la

personne en présence de laquelle vous êtes présentement assis. »

M. Meadows, dans la relation qu'il a faite de cette expédition diplomatique, ajoute ce qui suit :

« En réponse à mes questions sur le *Tae-ping-wang*, c'est-à-dire le prince de la paix (Hung-seu-tsuen), le prince septentrional m'expliqua par écrit qu'il était « le vrai seigneur ; que le seigneur de la Chine est le seigneur du monde entier ; il est le second fils de Dieu, et tous les peuples de l'univers doivent lui obéir et le suivre. » Comme je lus cela sans faire aucune remarque, il dit en me regardant d'un œil interrogateur : « Le vrai seigneur n'est pas seulement le seigneur de la Chine, il n'est pas seulement notre seigneur, il est votre seigneur aussi. »

Les chefs tae-pings offrirent à M. Meadows d'envoyer une lettre à bord de l'*Hermès*, au sujet de l'entrevue demandée par le ministre plénipotentiaire anglais. En effet, ils y envoyèrent la communication suivante :

DÉCRET.

« Des ordres sont donnés par ces présentes aux frères de l'extérieur, afin qu'ils puissent connaître les règles de l'étiquette.

« Dieu, le Père céleste, ayant envoyé sur cette terre notre souverain comme le vrai souverain de toutes les nations du monde, tous les peuples de l'univers qui désirent paraître à sa cour doivent obéir aux règles de l'étiquette. Ils doivent faire connaître préalablement, par des déclarations respectueuses, qui ils sont, ce qu'ils sont, et d'où ils viennent. Après la présentation de ces pièces seulement, l'audience leur pourra être accordée. Obéissez à ces prescriptions.

« 24e jour du 3e mois de la 3e année de la dynastie céleste de Tae-ping (28 avril 1853).

« *Note.* Il n'a point été apposé de sceau à ce décret, parce que votre pétition d'hier n'en portait pas. »

M. Bonham écrivit, en date du 28 avril 1853, au chef des Tae-pings, pour savoir s'ils voulaient être en paix avec les Anglais, et quelles étaient leurs intentions dans le cas où ils descendraient jusqu'à Chang-haï. Dans sa communication, se trouvait le passage suivant :

« Des autorités mandchoues ont lancé une proclamation assurant qu'ils avaient obtenu le service de plus de dix bateaux à vapeur étrangers, lesquels monteraient le *Yang-tsze* pour vous attaquer. Ceci est complétement faux : notre nation a pour habitude établie de n'intervenir en aucune manière dans les conflits survenant dans les contrées fréquentées par nos sujets dans des vues commerciales. Il serait donc impossible que nous fournissions maintenant nos bateaux à vapeur pour aider à la lutte. Quant aux *lorchas* (barques portugaises) louées par les autorités mandchoues, et aux navires marchands étrangers achetés par elles, je n'en sais rien. Il n'est pas permis aux navires marchands anglais de louer leurs services dans de tels conflits. Mais je ne puis empêcher la vente de navires qui sont la propriété particulière de sujets anglais, encore moins celle de vaisseaux d'autres nations, pas plus que je ne pourrais empêcher la vente de cotonnades ou de toutes autres marchandises, avec lesquelles les navires susdits sont, au point de vue de la propriété, sur un pied d'égalité. Il n'y a pas de différence entre la propriété d'un navire ou d'une marchandise : mais il n'est pas permis à un navire vendu d'arborer notre pavillon national, et les sujets anglais n'ont pas le droit de servir sur ce navire du moment qu'il appartient aux autorités mandchoues, et, dans ce cas, il ne sera protégé en aucune manière par notre gouvernement. En résumé, nous désirons demeurer complétement neutres dans le conflit existant entre vous et les Mandchoux. »

Voici la réponse :

« Du royaume céleste de Tae-ping par la vraie commission divine.

« Nous,

« YEANG,

« Le prince oriental, maître Honae, seigneur guérisseur des maladies, premier ministre et chef de l'armée principale ;

SEAOU,

Le prince occidental, ministre-assistant et commandant en second de l'armée principale ;

« Par les présentes,

« Nous rendons un décret concernant les Anglais, lesquels ont jusqu'à présent révéré le ciel et sont venus maintenant faire acte de vasselage à notre souverain, leur enjoignant spécialement de n'avoir nulle inquiétude, mais au contraire d'avoir l'esprit rassuré.

« Le grand Dieu, le Père céleste, le Seigneur suprême créa dans le commencement, en six jours, le ciel et l'univers, la terre et la mer, les hommes et les choses. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, le monde entier a été une maison, et tous les hommes vivant entre les quatre mers ont été des frères ; il ne peut y avoir de différence entre un homme et un autre homme, aucune distinction entre celui de haute extraction et celui de basse naissance. Mais depuis que les mauvais esprits sont entrés dans les cœurs des hommes, ils n'ont pas reconnu la grande grâce que Dieu, le Père céleste, fait en donnant et maintenant la vie, ni le grand mérite de Jésus, le Fils céleste, dans l'œuvre de la rédemption, et ils ont fait jouer d'étranges rôles à des morceaux d'argile, de bois et de pierre.

« Il en est résulté que les Tartares, les Huns démoniaques, ont réussi à s'emparer, comme des voleurs, de notre pays céleste.

« Mais heureusement le Père céleste et le Fils céleste ont, dès les premiers temps, déployé des manifestations divines parmi vous, Anglais, et vous avez longtemps révéré et adoré Dieu, le Père céleste, et Jésus, le Fils céleste, de sorte que la vraie doctrine a été préservée et que l'Évangile a eu ses gardiens.

« Heureusement encore, le grand Dieu, le Père céleste, le suprême Seigneur a manifesté sa grande grâce. Il a envoyé des anges pour emporter dans les cieux le prince céleste, notre souverain; et là, il lui a donné personnellement le pouvoir de chasser des trente-trois cieux les mauvais esprits, qu'il a rejetés de là dans ce bas monde. Encore, pour notre grande félicité, dans le 3e mois de l'année de mow-shin (avril 1848), le grand Dieu, le Père céleste, a manifesté sa grande grâce et sa compassion en descendant sur la terre; et, dans le 9e mois (octobre), le Seigneur, le Sauveur du monde, le Père céleste, a manifesté aussi sa grande grâce et sa compassion en descendant sur la terre. Depuis lors, pendant six ans, le Père céleste et le Frère céleste ont grandement dirigé nos affaires et nous ont aidés d'un bras puissant, déployant des manifestations et des témoignages sans limite, en exterminant un grand nombre de mauvais esprits et de démons, et en aidant notre prince céleste à s'emparer de la souveraineté du monde.

« Maintenant, puisque vous, Anglais, sans trouver les distances trop grandes, êtes venus ici pour y témoigner votre obéissance, non-seulement les armées de notre dynastie céleste sont en grande délectation et joie, mais dans les hauts cieux même le Père céleste et le Fils céleste voient avec plaisir ce témoignage de votre loyauté (*) et de votre sincérité. Nous, en conséquence, rendons ce pré-

(*) Le mot chinois est celui usité pour expliquer les sentiments qu'un sujet doit avoir envers son souverain.

sent décret, permettant que vous, le chef anglais, avec les frères vos subordonnés, puissiez entrer et sortir librement selon votre vouloir et désir, soit pour nous aider à l'extermination des démons (*), soit pour suivre comme de coutume vos occupations commerciales. Et nous avons la plus ferme espérance que vous acquerrez avec nous le mérite complet de servir diligemment notre souverain, et que, avec nous, vous payerez de retour la bonté du Père des âmes.

« Maintenant nous vous favorisons, Anglais, de l'envoi des nouveaux livres des déclarations de la dynastie tae-ping, afin que le monde entier puisse apprendre à révérer et à adorer le Père céleste et le Fils céleste, et savoir aussi où le prince céleste existe, de sorte que tous puissent offrir leurs félicitations là où la vraie mission (de gouverner) est échue.

« Décret spécial pour l'instruction de tous les hommes, donné ce 26e jour du 3e mois de l'année kvec-haou (1er mai 1853) du royaume céleste de Tae-ping. »

Les bâtiments portugais et les quatre vaisseaux européens montés par des Anglais et des Américains furent de peu d'utilité au gouverneur de Chang-haï dans sa lutte contre les Tae-pings. Lorsque *l'Hermès* fit l'expédition que nous venons de raconter, ce gouverneur profita de l'occasion pour faire partir derrière ce navire à vapeur l'escadre impériale, afin que l'on crût que *l'Hermès* formait l'avant-garde des forces qui venaient attaquer les rebelles, et répandre ainsi la terreur parmi eux. Mais ceux-ci demeurèrent fermes, et l'escadre impériale fut obligée de se retirer.

Le voyage de *l'Hermès* à Nankin donna beaucoup de

(*) Tous ceux qui font opposition à la mission de Hung-seu-tsuen sont supposés appartenir au royaume du diable, et sont nommés *démons*.

jour sur la position des Tae-pings et sur leurs idées religieuses, tant par ce que l'on put voir et entendre sur les lieux, que par les communications que nous venons de citer, et par les livres imprimés que l'on en rapporta.

Dans ces livres, on trouve quelques légères allusions aux mystères de la Trinité et de la Rédemption. La grande base de leur doctrine, ce sont les dix commandements de Dieu, un peu modifiés dans leur rédaction; ils les appellent *les règles célestes*. Ils racontent comme nous la création du monde en six jours. Ils n'ont ni prêtres ni églises.

Hung-seu-tsuen a emprunté au christianisme tout ce qu'il a de plus simple et de plus aisé à comprendre, et il a essayé de démontrer que les anciens rois et sages de la Chine reconnaissaient la toute-puissance du vrai et unique Dieu, que les hommes, par ignorance ou perversité, ont ensuite méconnu. Il tire ainsi parti de la disposition des Chinois à vénérer tout ce qui est ancien, et de leur répugnance pour les innovations.

Yan-seu-tsing (le prince oriental) tombait de temps en temps dans des extases et des paroxysmes, durant lesquels Dieu descendait dans son cœur et parlait par sa bouche. Tous les assistants s'agenouillaient et écoutaient dans un profond silence; les paroles qu'il prononçait étaient recueillies et écrites. Quand il revenait à lui, il ne savait ce qui lui était arrivé, ni ce qu'il avait dit; on était obligé de lui en donner connaissance. Quelquefois il dictait des ordres adressés à lui-même, et que, pieusement, il exécutait ensuite. Le plus souvent, les ordres qu'il dictait étaient pour Hung-seu-tsuen, c'est-à-dire pour son empereur. Seaou-chaou-houi (le prince occidental) éprouvait aussi des paroxysmes semblables; toutefois, l'être surnaturel qui descendait en lui et parlait par sa bouche n'était pas Dieu, mais Jésus-Christ.

Ces deux imposteurs furent dès le commencement les principaux chefs de l'armée. Yang-seu-tsing paraît être

celui qui en réalité dirigea les opérations militaires de l'insurrection. Aujourd'hui ils sont morts tous les deux. Ils se révoltèrent et furent assassinés par l'ordre plus ou moins secret de Hung-seu-tsuen.

On ne connaît l'origine ni de ces deux individus, ni des autres qui ont été décorés de titres de princes, à l'exception pourtant de Fung-yan-san (le prince méridional). Il est très-probable que quelques-uns, sinon tous, ont fait partie des troupes de pirates que les navires à vapeur anglais, en 1849, obligèrent de se réfugier à terre.

En décembre 1853, le ministre de France, M. Bourboulon, alla à Nankin avec le vaisseau à vapeur *le Cassini*. Le représentant des États-Unis, M. M'c Lane, y alla aussi à la fin de mars 1854, avec la frégate à vapeur *la Susquehannah*, et, un mois après, les vapeurs anglais *le Rattler* et *le Styx* s'y rendirent également.

Mais chaque fois il devint plus difficile de communiquer avec les Tae-pings, et l'on ne put voir que des chefs inférieurs au titre de princes. « Cette suprématie, dit M. Meadows, fut alléguée dans des termes de plus en plus précis à chaque nouvelle visite, et à l'occasion des deux visites qui leur furent faites dans l'été de 1854, les Américains et les Anglais furent informés qu'il était de leur devoir de *kung tsing* (présenter le tribut des vassaux) à leur seigneur. »

A la fin, les Tae-pings parurent fatigués de ces visites des Européens qu'ils commencèrent à appeler *barbares*, tandis qu'au commencement ils leur donnaient le nom de *frères*.

Cette conduite prouve surtout qu'ils étaient convaincus de leur prochain triomphe, et par conséquent ils ne croyaient pas avoir besoin de ménager les Européens.

J'ai dit plus haut que les Tae-pings, aussitôt qu'ils furent maîtres de Nankin, envoyèrent une armée vers le nord. Cette armée passa le fleuve au milieu d'avril 1853, et, combattant continuellement contre les forces impé-

riales, elle s'avança toujours, jusqu'à ce que le 28 octobre elle entra à Tsing-hae, ville située sur les bords du grand canal, à dix lieues de Tien-tsin, et à un peu plus de trente lieues de Pékin. Le 30 octobre, les Tae-pings firent une pointe jusque sous les murs de Tien-tsin (dont les champs étaient inondés par suite d'un débordement du fleuve Pei-ho), mais ils furent repoussés, et ils se virent assaillis par beaucoup de troupes, dont une partie venait de Pékin. Le général impérial qui commandait ces forces était San-ko-lin-sin, souverain de la principauté mongole de Khorchin. C'est dans cette circonstance qu'il se fit une grande réputation, et elle lui valut l'honneur de commander les troupes qui plus tard devaient être chargées d'arrêter la marche triomphale des Anglo-Français sur Pékin. Ce qui véritablement contribua le plus à l'échec des Tae-pings devant Tien-tsin, ce fut un corps de quatre à cinq mille cavaliers tartares-mongols, venus depuis peu de Khorchin. Il est certain qu'ils ne purent pas pousser plus avant; ils demandèrent du secours à Nankin, et, le 5 février 1854, ils évacuèrent Tsing-hae et commencèrent leur mouvement de retraite.

Dès que Hung-seu-tsuen apprit à Nankin que son armée expéditionnaire se trouvait arrêtée, il prit des mesures pour qu'une autre fût envoyée afin de la soutenir.

En même temps que la première armée expéditionnaire avait été envoyée vers Pékin en mars 1853, une seconde avait été dirigée au sud-ouest vers le lac Po-yang. Celle-ci avait laissé une division à Ngan-king, capitale de la province de Ngan-Huy. Plus tard, cette division devint le noyau d'une nouvelle armée auxiliaire, qui fut expédiée vers Pékin à la fin de novembre 1853, et qui opéra sa jonction avec la première armée expéditionnaire du nord au commencement d'avril. Ces armées combinées prirent d'assaut Ling-tsing, ville capitale de département dans la province de Shan-tung, à environ vingt-cinq lieues de Tsing-hae, malgré tous les efforts de la cavalerie mant-

choue et mongole qui ne cessait de harceler les assiégeants. En mars 1855, les Tae-pings évacuèrent encore ce territoire et se replièrent sur Nankin.

L'armée expéditionnaire du sud-ouest, sortie de Nankin en mars 1853, comme nous l'avons dit, remonta le Yang-se-kiang jusqu'au lac Po-yang, et s'empara d'un grand nombre de villes dans les provinces de Kian-si et de Ngan-huy. Une autre division des Tae-pings se répandit à l'ouest du lac Po-yan, s'avançant au delà du lac Tung-ting dans la province de Hou-nan, et arrivant jusqu'aux chefs-lieux de département, Echang et Gan-lu, dans la province de Hou-pé. Le 26 juin 1854, ils prirent une seconde fois la capitale de cette province, Wou-chang, avec les deux villes contiguës Hang-yang et Han-kóu. Par suite de cet événement, Tsing-ling, gouverneur général de la province de Hou-pé, eut la tête coupée sur la place publique de la capitale du Hou-nan (selon le récit (*) de M. de Curcy), la face en pleurs tournée vers Pékin et en présence de toutes les autorités revêtues de leurs costumes officiels. Le bourreau cette fois ne fut autre que le général Kouen-voun, commandant en chef des troupes, condamné lui-même par l'empereur, en punition de sa lâcheté, à remplir dans cette scène tragique les fonctions d'exécuteur; et il fut obligé d'égorger de sa main tremblante, devant un public terrifié, le malheureux gouverneur général auquel il obéissait peu de jours auparavant. Le vice-roi de Hou-kouang fut destitué. Les Tae-pings évacuèrent le 14 octobre, pour se retirer sur Nankin, les villes dont la prise avait causé ce drame lugubre; mais ils s'en emparèrent une troisième fois, le 20 février 1855. A l'assaut de Wou-chang le gouverneur général de la province mourut les armes à la main.

L'insurrection de Hung-siu-tsuen facilita la naissance de plusieurs bandes de rebelles non Tae-pings.

(*) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1861.

Le 4 septembre 1853, la ville de Chang-haï fut prise par des membres de la société *petit poignard*, une des branches de la grande société secrète appelée *triade*. Ils débarquèrent tout à coup de plusieurs jonques venant du Foukien et de Canton. Il paraît que la petite garnison de Chang-haï était de connivence avec les envahisseurs. Le gouverneur de la ville fut tué, et le chef du district (Taotaï) put se sauver, peut-être parce qu'il était Cantonais.

Ces rebelles firent des proclamations au peuple, en faveur de la dynastie indigène ou des Mings, contre les Mandchoux qu'ils traitaient de tyrans de la Chine. C'est à cause de cela qu'ils n'obtinrent jamais le secours des Tae-pings.

Ils s'emparèrent de trois millions de francs qui étaient dans les caisses du gouvernement et qui devaient être envoyés à Pékin le jour même de la prise de la ville. De plus, ils firent payer des contributions aux capitalistes et marchands, et pillèrent beaucoup de riches articles des habitants qu'ils envoyèrent dans des jonques hors du port, probablement dans des pays où ils pussent être vendus, afin d'en faire de l'argent. Ils respectèrent les propriétés des étrangers et leur permirent de mettre leurs effets en sûreté. Beaucoup de négociants indigènes sauvèrent leurs biens en les faisant passer pour Européens.

Les consuls et les officiers de marine, chrétiens, se déclarèrent neutres ; les navires marchands étrangers qui arrivaient ne payaient point de droits de douane ; à leur place on faisait donner aux consignataires des billets de promesse de payement.

Vers la fin de septembre des troupes impériales arrivèrent et mirent le siége devant la ville. Les triades démolirent toutes les maisons qui se trouvaient entre le mur et le fossé, et condamnèrent toutes les portes de la ville, excepté celle de l'Est, près de la rivière. Le chef impérial établit une batterie contre le mur au nord-ouest. On creusa des puits, et après en avoir extrait l'eau qui s'y trouvait en abondance, on ouvrit des mines qui, partant

des puits, traversaient par-dessous le fossé et le mur qui entourent la ville, et en faisant sauter la mine, on ouvrait une brèche praticable. Dans une de ces explosions, le général tartare et plusieurs officiers et soldats sautèrent en l'air. Ils croyaient être à côté du terrain miné, et ils étaient dessus. Les insurgés défendirent courageusement jusqu'à cinq ou six brèches ouvertes par les mines. Ils rétablirent les murs et en élevèrent un second à quelque distance derrière celui qui était exposé au feu des impériaux.

Les assiégés faisaient souvent des sorties et ne rentraient que lorsque toutes les forces impériales se réunissaient pour les charger. Les campements des assaillants étaient entourés de tranchées et de puits, couverts de broussailles ou avec de la terre étendue sur des supports. Au fond de ces puits il y avait des pointes de bambou dressées perpendiculairement. Malheur à celui qui y tombait! Il y avait aussi des trous masqués, d'un pied de diamètre, dans les parois desquels on avait placé des pointes de bambou se dirigeant vers le fond, de manière que celui qui y mettait le pied ne pouvait plus l'en retirer et se trouvait pris.

Les insurgés avaient de pareilles défenses autour de la ville; et dans les maisons qui se trouvaient au second mur, ils pratiquèrent des trous, ils blanchirent les murs extérieurs de ces maisons, puis ils placèrent un papier blanc qui couvrait le trou. Le papier était facilement soulevé avec le canon du fusil, on ajustait et on lâchait le coup; en retirant l'arme, le papier retombait et couvrait le trou, qu'il était ainsi impossible de voir de loin.

Les Impériaux possédaient des camps à l'ouest de la ville et une flottille de jonques sur la rivière du côté de l'est. Les insurgés avaient armé quelques jonques marchandes et acheté le vaisseau européen *Glenlyon*, où ils avaient placé de gros canons. Ces navires étaient mouillés près de la batterie construite à la porte de l'Est.

Un jour la flottille impériale monta la rivière, et attaqua la batterie et les vaisseaux des rebelles pendant que les troupes tentaient un assaut du côté de l'ouest. Deux jonques impériales s'emparèrent courageusement du *Glenlyon* et l'emmenèrent en triomphe. Enhardis par ce succès, l'attaque fut tentée de nouveau quelques jours plus tard, et les deux mêmes jonques qui avaient capturé le *Glenlyon* s'approchèrent de la batterie de l'Est dans l'espoir de s'en emparer; mais bien loin d'y réussir elles prirent feu l'une après l'autre, et leurs équipages périrent dans l'incendie sans en excepter leurs deux braves commandants.

Les chefs impériaux, désespérant de prendre la ville par la force des armes, cherchèrent à y réussir par trahison. D'abord un secrétaire du Taotaï était venu prendre parti avec les Triades; il fut découvert par ceux-ci au moment où il écrivait une lettre à son maître, et fut coupé vivant en morceaux. Plus tard des Cantonais s'étaient mis d'accord avec les Tartares pour leur rendre la ville. Ils se révolteraient à l'intérieur pendant que les soldats attaqueraient les murs. Le feu mis à une certaine maison serait le signal pour agir.

Le chef triade eut connaissance de la conspiration, mais dissimula jusqu'au moment où elle éclata. Il s'était préparé et connaissait les complices : il en saisit d'abord treize qu'il fit attacher et jeter dans les flammes de la maison incendiée; il parvint ensuite à en arrêter jusqu'à deux cents environ qu'il fit décapiter dans la cour devant le temple de Confucius, vis-à-vis de la maison qu'il habitait. Ce sanglant épisode se passa aux premiers jours de janvier 1854.

Des combats entre les deux partis avaient lieu chaque jour. Des paysans s'approchaient des murs pour vendre des provisions qui étaient bien payées : les Impériaux coupèrent les oreilles à plusieurs de ces malheureux, et l'avertissement n'étant pas assez puissant pour les éloi-

gner, quelques têtes furent tranchées et exposées sur des poteaux avec des écriteaux signalant leur crime. Les batteries que les Impériaux avaient dressées contre la place furent prises et reprises plusieurs fois. Les soldats se répandaient dans les villages voisins où ils se faisaient exécrer par leurs avanies. Tous les arbres furent coupés pour faire du feu. Aucun navire de commerce n'approchait du port, et le pays entier présentait l'image de la désolation.

Des négociants européens vendaient parfois des armes et des munitions aux insurgés. Le chef des Impériaux envoya, une nuit (mois de novembre), trois cents soldats, avec l'ordre de reconnaître les maisons européennes et saisir les armes qui s'y pourraient trouver. Quelques matelots et soldats de marine des navires étrangers faisaient sentinelle autour des factoreries : ils voulurent empêcher les soldats de pénétrer dans le quartier européen ; quelques coups de fusil furent échangés, les Européens s'éveillèrent; plusieurs accoururent armés et aidèrent les sentinelles à chasser ces soldats dont quelques-uns restèrent morts; l'on trouva sur eux des matières incendiaires, ce qui fit connaître qu'il y avait eu le projet de mettre le feu aux établissements étrangers.

Le mauvais vouloir des Impériaux continua à se manifester de mille manières, et dès lors les consuls de France, d'Angleterre et des États-Unis exigèrent du chef tartare l'éloignement des camps qui étaient situés près des factoreries. Il donna des réponses évasives, après lesquelles des marins et des canons furent débarqués des vaisseaux anglais et américains qui se trouvaient dans le port; cette force, unie au corps des volontaires armés, qui s'était formé parmi les négociants européens, attaqua le plus voisin des camps impériaux, et après deux heures de combat parvint à le détruire. Les Chinois battirent en retraite, ayant perdu beaucoup de monde. Du côté des Européens, il y eut deux morts, et quinze blessés dont

deux succombèrent. Ce fait se passa dans les premiers jours d'avril.

Les Triades envoyèrent leur soumission aux Tae-pings de Nankin, en leur demandant des secours. Ils déclarèrent qu'ils voulaient devenir chrétiens, et ils enlevèrent aux autels indigènes un grand nombre d'idoles qu'ils firent brûler ou jeter dans la rivière. Les Tae-pings cependant refusèrent leur alliance.

Il ne manqua pas même d'une héroïne dans cet épisode de la présente guerre civile chinoise : ce fut la belle et jeune fille d'un Cantonais qui s'était mis depuis le commencement dans le parti de ces Triades qui avaient fait la conquête de Chang-haï. Il était tombé dans les mains des Impériaux qui l'avaient torturé et décapité. Sa fille en jura vengeance; elle obtint le commandement d'une compagnie, et passait pour le meilleur des guerriers triades. On dit qu'au combat elle était une vraie furie. Le jour où la rébellion expira, elle crut que ses vêtements de femme la déroberaient aux poursuites des Impériaux et eut le sang-froid de rester dans la ville ; mais elle fut bientôt découverte, et exécutée sans pitié. L'histoire chinoise présente beaucoup de femmes guerrières, et l'on en voit souvent dans les pièces de théâtre.

Les mandarins offrirent plusieurs fois des emplois et des sommes d'argent aux chefs des rebelles, mais ils n'obtinrent pas leur reddition. Les autorités européennes essayèrent aussi vainement de leur faire évacuer la place en leur offrant complète amnistie.

Une frégate et une corvette de guerre françaises (*la Jeanne-d'arc* et *le Colbert*) étaient arrivées à Chang-haï aux ordres du contre-amiral Daguerre. Il faut dire que les autorités françaises dans cet empire n'ont jamais vu de bon œil l'insurrection des Tae-pings, surtout parce que ceux-ci professent une sorte de christianisme tiré des livres protestants. Or le gouvernement français s'est toujours vanté de protéger en Chine la religion catholique

avant tout, et il agit très-souvent sous l'influence des missionnaires.

Les insurgés avaient construit une batterie hors la porte du Nord, pour protéger leurs sorties. Le contre-amiral Daguerre exigea sa démolition, exposant que les feux que dirigeraient les impériaux contre cet ouvrage pourraient atteindre le consulat et la maison d'un sujet de France, qui se trouvaient de ce côté. On était au mois de décembre 1854, quand M. Daguerre envoya une force de son escadre pour démolir la batterie, qui n'était pas encore armée. Les rebelles lancèrent un boulet aux hommes qui y travaillaient. Aussitôt les Français ouvrirent le feu sur la place, et les assiégés répondirent avec vigueur. Les deux vaisseaux de l'amiral Daguerre envoyèrent des centaines de boulets et de bombes contre les murs et la ville. Les troupes impériales attaquèrent du côté de l'orient tandis que les Français nourrissaient un feu violent au nord et à l'est. Les rebelles tinrent ferme, et il fallut se désister pour cette fois.

Quelques jours après, l'amiral envoya une expédition de bateaux qui surprît une batterie que les rebelles avaient à la porte de l'est de la ville. Les hommes qui la gardaient furent tués et les canons encloués, mais les rebelles accourant en nombre, les Français durent opérer leur retraite. Les assiégés mirent de nouveaux canons à la place de ceux qui avaient été encloués.

Les vaisseaux français bombardèrent encore la place, mais sans résultat. Alors l'amiral fit construire une batterie de siége à une centaine de mètres du mur. Aussitôt qu'il y eut une brèche pratiquable, l'assaut fut décidé: quatre cents hommes débarquèrent (le 6 janvier 1855) des deux frégates, et les troupes impériales accoururent en nombre. Elles furent dirigées sur la porte du Nord guidées par quarante Français; deux cent cinquante de ces derniers montèrent avec un grand courage à la brèche, qui fut bien défendue.

Les troupes impériales entrèrent par la porte du Nord, montèrent sur les remparts et s'introduisirent en grand nombre dans la ville. La plupart des assiégés étaient cachés, et probablement ce fut à dessein qu'ils laissèrent entrer les impériaux. Tout à coup ils sortirent et tombèrent sur les soldats, qui prirent la fuite. Beaucoup se jetèrent ou furent jetés en bas des remparts; mille environ furent blessés et quatre cents restèrent morts dans la ville. Quant aux Français, on compta quatre officiers et soixante marins morts ou blessés. La retraite devint indispensable après un infructueux engagement de quatre heures, pendant lesquelles les deux vaisseaux de guerre ne cessèrent de lancer sur la ville des projectiles, qui causèrent de graves dommages et mirent deux temples en flammes. Les assiégés entourèrent de matières combustibles un temple où soixante impériaux s'étaient enfermés, ils y mirent le feu, et le tout fut réduit en cendres.

Le contre-amiral Daguerre renonça à de nouvelles attaques, vu le peu de moyens dont il pouvait disposer; il se borna, de concert avec les troupes impériales, à ceindre de près les murs et à bloquer le port. Par suite de ce système, les assiégés manquèrent bientôt de vivres.

Vers le milieu de février, les Triades se trouvaient dans la plus grande détresse faute de nourriture. L'amiral Daguerre invita tant les rebelles que les citoyens de la ville à se mettre dans ses mains. Beaucoup d'entre eux se sauvèrent, vinrent se soumettre et lui demander protection. Il les reçut avec bonté et les remit au chef tartare sous promesse formelle de respecter leurs vies. Il apprit plus tard à sa grande indignation, qu'ils avaient tous eu la tête tranchée.

Les chefs triades eurent entre eux d'orageuses discussions, sans pouvoir s'entendre. Enfin, le 17 février, ils se débandèrent. Les uns se réfugièrent dans les factoreries étrangères, les autres près d'une garde d'Américains

débarqués de la corvette de guerre *Vandalia*, d'autres résolurent de se faire jour à travers l'armée ennemie, afin d'opérer leur jonction avec les Tae-pings de Chin-kiang-fou. Il n'est pas facile de savoir combien accomplirent ce but. A peu près deux mille furent pris et décapités. Quelques-uns des chefs, refugiés dans les factoreries des Européens, eurent la chance d'être cachés et sauvés par eux.

Les principaux personnages de ce gouvernement rebelle, qui occupa Chang-haï pendant dix-huit mois, étaient deux courtiers de sucre et de thé, et un garçon d'écurie qui avait soigné les chevaux d'un consul étranger.

Il y eut avec eux quelques chrétiens, déserteurs des navires européens et américains. Ces hommes périrent tous, à ce qu'il parut.

Après l'évacuation de la place par les membres de la *Triade*, les soldats impériaux mirent le feu de tous côtés afin de dénicher les rebelles qu'on supposait cachés dans le fond de plusieurs maisons. On a dit aussi que ce furent les Triades qui, en sortant, incendièrent la ville; mais ceci me paraît tout à fait improbable.

La vie et les propriétés des malheureux habitants de Chang-haï, contrairement aux habitudes chinoises, furent respectées dans cette occasion, grâce aux bienveillants efforts de l'amiral Daguerre et du consul de France. Hung-seu-tsuen, comme nous l'avons déjà dit, ne voulut pas porter secours aux frères de la société *Triade* (San-ho-huei) qui s'étaient emparés de Chang-haï. Il n'a pas transigé avec cette société, et aucun de ses membres n'a été admis dans son camp avant d'avoir accepté la doctrine qu'il enseigne. Voici son opinion sur cette société, opinion qui est, il faut l'avouer, fort raisonnable sous bien des points de vue :

« Quoique je ne sois jamais entré dans la société *la Triade*, j'ai souvent entendu dire qu'elle a pour objet de renverser la dynastie Tsing et de rétablir celle des Mings.

Cette idée était bonne au temps de Kang-hi, lors de la formation de la société; mais maintenant, après que deux siècles se sont écoulés, si nous pouvons encore parler de renverser les Tsings, nous ne pourrions parler convenablement de restaurer la dynastie des Mings. Sans doute, quand nous aurons recouvré nos rivières et nos montagnes natales, il sera nécessaire d'établir une nouvelle dynastie. Comment pourrions-nous aujourd'hui réveiller l'énergie de notre race en parlant de rétablir la dynastie des Mings? Il y a dans la société *la Triade* certaines mauvaises pratiques que je déteste. Lorsqu'un nouvel adepte entre dans la société, il lui faut adorer le diable et proférer trente-six serments; une épée nue lui est tenue sur la gorge, et il est obligé de donner de l'argent pour les besoins de la société. Le but réel de ses membres est devenu maintenant aussi indigne que mesquin. Si nous prêchons la vraie doctrine en nous reposant sur l'aide puissante de Dieu, un petit nombre de nous vaudra autant qu'une multitude d'autres. »

« Quelques hommes riches de la ville reçurent l'ordre (après la fuite des rebelles) de payer de fortes sommes au gouvernement local. L'un d'eux, en particulier, qui avait été tenu prisonnier sur parole dans sa propre maison par les *Triades*, s'était vu déjà, disait-on, rançonné par ceux-ci d'une somme montant à 300,000 dollars. Lorsque les Impériaux reprirent Chang-haï, le général l'informa que, puisqu'il avait payé si généreusement aux Triades, il devait maintenant se racheter en payant 200,000 dollars au gouvernement. Nous avions demandé à cet homme, alors que la ville était occupée par les Triades, pourquoi il ne cherchait pas à s'échapper. Il dit que cela ne servirait à rien ; qu'il pourrait s'enfuir, mais que sa famille ne le pourrait pas; qu'il serait peut-être tué ou ruiné s'il restait, mais que sa famille serait tuée s'il s'échappait; en sorte qu'il était résolu à courir la chance. Cet homme et les autres riches

de l'endroit durent, à leurs propres frais, reconstruire les édifices publics, d'après des plans qui leur furent envoyés, et mettre en bon état de réparation les murs, les portes, les corps de garde et les autres défenses de la ville (*). »

La ville d'Amoy (un autre des cinq ports ouverts au commerce étranger), fut prise aussi en 1853, par des Cantonais et des Foukienais appartenant à la société San-ho-huei. Presque tous les habitants, fatigués des avanies du gouvernement impérial, prirent parti pour eux : bientôt pourtant ils s'en repentirent, à cause des nouvelles extorsions dont ils furent les victimes.

Le chef de l'escadre rebelle, appelé Ma-gae, avait été domestique de bas étage. Quand un amiral impérial arriva avec des forces considérables, et commença à lancer des projectiles contre la ville, Ma-gae lui écrivit en l'invitant à se battre avec lui sur mer, loin de la ville, afin d'épargner ses habitants et ses maisons. L'amiral n'accepta pas le duel. Cette rébellion eut à peu près la même fin que celle de Chang-haï : les insurgés manquèrent de vivres, mais ils n'étaient pas bloqués comme là par des vaisseaux européens : ils purent donc s'embarquer sur leurs jonques, et ils sortirent à travers l'escadre impériale.

Les mandarins entrèrent alors dans la ville en triomphateurs, et firent payer aux malheureux habitants le crime des rebelles qu'ils n'avaient pas pu chasser. Les lâches soldats commencèrent à égorger de tous les côtés. Il y eut des femmes tuées et d'autres auxquelles on coupa les seins. On conduisit aussi beaucoup de victimes aux jonques de guerre, et on leur coupait la tête sur le pont, puis on les jetait à la mer. Deux navires de guerre anglais (*le Hermes* et *le Bittern*), se trouvaient dans le port : ils envoyèrent dire qu'ils allaient tirer sur la jonque

(*) *The Medical Missionary in China*, by W. Lockhart.

qui continuerait ce carnage. Des marins furent débarqués et chassèrent soldats et bourreaux. Malgré ces efforts humains, deux mille cinq cents personnes furent décapitées dans une journée. Cette sanguinaire canaille impériale se répandit ensuite dans les villages voisins, sous prétexte de chercher des rebelles, et commirent les plus révoltantes horreurs.

Mais l'insurrection non Tae-ping la plus importante fut celle de la province de Canton. Aux nombreux éléments de désordre existants, certaines circonstances vinrent se joindre pour faire éclater ce volcan.

Les habitants d'un village appelé Tse-ma, dans le district de Toung-kouang, se révoltèrent contre leur mandarin, probablement à cause de ses avanies. Sur ce fait les autorités supérieures envoyèrent une force armée contre ce village : les hommes qui s'étaient révoltés l'évacuèrent, mais les soldats passèrent au fil de l'épée vieillards, femmes et enfants, réduisirent en cendres toutes les maisons et rasèrent les champs jusqu'à un mille aux environs.

Un officier de la marine impériale appelé Ho-Alouk, qui avait sous ses ordres plusieurs fortes jonques bien armées, et dont le frère avait été massacré à Tse-ma, releva le drapeau de la révolte pour venger tant d'atrocités. Il organisa une bande considérable, composée principalement de gens du district de Toung-kouang; et ne tarda pas à s'emparer de la ville de ce nom et de plusieurs autres.

Le vice-roi de Canton, le sanguinaire Ye, envoya une force nombreuse contre Toung-kouang ; elle sema la terreur sur tout son passage en assassinant des malheureux qu'on prenait, afin de faire de brillants rapports sur la destruction des rebelles. Ho-Alouk et le chef Yang, qui commandait ses hommes de terre, ne crurent pas pouvoir tenir et évacuèrent la ville. Les Impériaux en y entrant firent comme sur la route : ils décapitèrent des milliers d'habitants en les qualifiant de rebelles; et,

comme trophée de leur victoire, ils envoyèrent à Canton trois caisses pleines d'oreilles droites. Il aurait été difficile d'envoyer les têtes en entier!

A la nouvelle de ces barbaries, toute la Société San-ho-huei, qui est très-répandue au sud de l'Empire, se leva, pour ainsi dire, en masse. De tous les côtés les mandarins furent ou tués ou chassés; et en peu de jours il ne resta au gouvernement dans toute la province que la ville de Canton.

Cette capitale fut assiégée par les San-ho-huei; mais toutes les forces du vice-roi s'y trouvaient concentrées; et, ce qui avait bien plus de gravité pour les insurgés, Canton était l'ancien port ouvert aux négociants chrétiens, qui avaient dans le pays leurs riches factoreries et magasins.

Yé, ce même orgueilleux et entêté mandarin qui méprisait tant les Européens et qui plus tard provoqua la guerre dont la prise de Pékin a été le dénoûment, Yé s'humilia jusqu'à demander le secours des Européens et les prier de protéger la ville contre les rebelles assiégeants. Les autorités anglaises se mirent en mesure d'empêcher que Canton ne tombât dans les mains des rebelles (*). Ceux-ci durent lever le siége, et étant mal organisés ils perdirent du terrain. Alors commencèrent les sanglantes exécutions dont l'écho retentit jusqu'en Europe. On prit très-peu de rebelles armés; ceux-ci passèrent dans la province de Kiang-Si pour aller rejoindre les Tae-pings; mais les habitants ne pouvaient pas s'en

(*) Malgré tous les sujets de plainte que les autorités anglaises aient pu avoir contre les Chinois, rien n'a été négligé pour gagner la bonne volonté des Mandarins. En 1854, Yé, craignant de ne pouvoir défendre Canton contre les rebelles, demanda le secours des vaisseaux de guerre des puissances chrétiennes. Sir John Bowring alla avec l'amiral et la flotte anglaise dans les eaux de cette capitale, et se mettant d'accord avec les Américains, ils prirent ensemble

aller ; on saisissait tous ceux qu'on supposait partisans de l'insurrection et on en décapitait plusieurs centaines par jour. J'épargnerai au lecteur les détails de ces massacres. Je dirai seulement que Yé lui-même, quand il fut prisonnier des Anglais, avoua dans une de ses conversations qu'il avait fait couper *à Canton* plus de *cent mille têtes!* Lui ayant été demandé comment il en connaissait le nombre, il répondit qu'il était obligé de faire un rapport à Pékin chaque fois qu'une exécution avait lieu. Ces atrocités furent commises pendant l'année 1854 et le commencement de 1855, et on a calculé que dans cette malheureuse province de Canton un million de personnes périrent alors par le feu et l'épée.

Ces barbaries ne rétablirent pas la paix de l'Empire. Au commencement de 1856, Hang-tcheu, la capitale de la province de Tche-Kiang, et l'une des quatre plus grandes villes du royaume, tomba au pouvoir d'une bande de brigands dont le drapeau n'est pas bien connu. Les Tartares qui y demeurent en station s'étaient retranchés dans leur quartier, le seul non occupé par les insurgés. Le général impérial Chang assiégea la ville et la prit d'assaut, de concert avec les Tartares, auxquels il lança, en signal de l'attaque, un dard avec un fusil. Ceci eut lieu le 24 mars 1856.

A la fin de cette année, Mang-ki-houi, chef de rebelles non Tae-pings, fut sur le point de s'emparer de la grande capitale Sou-tchaou, qui est en beauté, sinon en étendue, supérieure à Pékin.

En 1857, les provinces de Gnang-houi et de Honan

---

des mesures si effectives pour la protection de la ville, que les rebelles se retirèrent. La population de Canton fut très-reconnaissante de ce service; mais il y a tout lieu de croire que le commissaire impérial, en faisant son rapport à la cour, représenta notre intervention amicale comme un acte de vasselage, et le secours prêté comme un acte d'obéissance aux ordres donnés par l'autorité impériale. (*Twelve years in China*, par J. Scarth.)

étaient troublées par les rebelles appelés *Nié-fi;* Kiang-si était dévastée par les San-ho-huei, et Kang-sou par d'autres agitateurs que son vice-roi appelait *fan-jin;* dans le Yun-nan il y avait des bandes de musulmans soulevés ; d'autres insurgés appelés *Hak-kas* dévastaient la province de Tche-kiang. Dans le Chang-toung, des troubles avaient lieu et toute la côte occidentale était en désordre. La grande insurrection Tae-ping avait perdu de nouveau Ou-chang et beaucoup d'autres conquêtes, mais elle ne mourait pas. Son avant-garde à droite était à Tching-kiang-fou ; à gauche à Kiu-kiang, et au centre vers le nord à Gnang-houi : vers le sud elle atteignait, soit par elle-même soit par les San-ho-huei, les provinces de Foukien, Quang-si et Quang-toung.

Le gouvernement impérial se trouvait accablé par les demandes qui lui arrivaient de tous côtés d'argent ou de secours, tandis que les ressources s'amoindrissaient d'une manière effrayante. Les revenus provenant du sel et de la soie avaient beaucoup diminué ; les jonques devant porter les grains vers la capitale, étaient prises ou bloquées par les escadres des pirates ou des rebelles. Le tribut des grains envoyés par les provinces de Kiag-nan et Tche-kiang n'était plus que d'un demi-million de quintaux, tandis qu'encore l'année antérieure il avait été d'un million et demi.

Les ministres à Pékin eurent encore recours, pour se procurer de l'argent, à la vente d'emplois et de boutons honoraires de mandarin. On en baissa les prix : on accorda même ces grâces à des personnes appartenant aux classes flétries par les lois et qui ne peuvent aspirer aux places officielles : tels sont les comédiens ou leurs fils, les bonzes, et ceux qui ont subi des condamnations dans les cours criminelles. On obligeait aussi des individus qui n'en avaient aucun désir, d'accepter des boutons honoraires moyennant des sommes pour lesquelles ils étaient obligés de souscrire.

La mer n'était pas moins troublée que la terre. Les *jonques* de guerre ayant été indispensables dans les rivières (*) à cause des insurrections sur lesquelles j'ai donné quelques détails, la mer resta libre aux pirates. Ceux-ci infestaient toutes les côtes, de manière à rendre impossible la navigation indigène. Des négociants imaginèrent de faire convoyer leurs jonques par des *lorchas* portugaises de Macao. Ce sont de petits bricks de 60 ou 80 jusqu'à 150 tonneaux, très-fins voiliers et armés avec des canons. On payait pour ces *lorchas* jusqu'à 5000 francs et plus par mois. Cet emploi des *lorchas* devint très-profitable à leurs propriétaires de Macao, et on en fit construire un plus grand nombre.

Des amiraux impérialistes prirent quelquefois à leur service des *lorchas*. Le gouverneur de Chang-haï en fit autant pour les envoyer contre les rebelles de Nankin.

Le commerce indigène payait, pour les frais de convois *entre Ningpo et Fou-chaou seulement*, plus d'un million de francs par an.

Bientôt les capitaines qui commandaient ces navires commencèrent à prendre le goût, que la force inspire, de l'indépendance et du despotisme. Beaucoup d'entre eux ne rendaient plus de comptes et n'écrivaient même pas à leurs maîtres de Macao ; ils descendaient dans les villages, exigeaient des tributs, enlevaient les femmes, et ils devinrent, en un mot, des pirates aussi détestables et plus forts que les pirates chinois, qu'on les avait appelés à combattre.

Le gouverneur de Macao nomma un consul à Ningpo, dans le but de remédier à ces désordres, mais il ne lui fut pas possible d'y mettre un frein ; beaucoup d'Européens même crurent que sa conduite était basée plutôt

(*) Canton, Nankin, Amoy (Emouy) Chang-haï, Sou-tchau, Hang-tcheu, Ningpo, etc., sont bâties aux bords de rivières, à quelques lieues de la mer.

sur le désir de s'enrichir que d'empêcher le brigandage de ses subordonnés.

Plusieurs de ces *lorchas* eurent enfin une bataille à Ningpo avec des bateaux armés cantonais. Voici comment l'affaire eut lieu.

Peu d'années auparavant, les autorités de Ningpo ne pouvant détruire un grand pirate cantonais, nommé Apak, transigèrent en lui donnant de l'argent et une place de mandarin inférieur. Il promit que son escadre resterait sous le commandement de son frère; qu'elle ne serait employée qu'à des transactions honnêtes, et principalement à servir de convoi aux navires marchands contre les pirates. Les négociants indigènes furent charmés de trouver un moyen de se passer de la protection des Portugais, qui leur devenait insupportable. Les capitaines des *lorchas*, furieux de se voir sans emploi, se lancèrent à des actes ouverts de piraterie et attaquèrent surtout les jonques cantonaises qu'ils rencontraient sur mer.

Plusieurs *lorchas* s'étaient réunies à Ningpo. La flotte d'Apak y arriva et se prépara à les détruire. Quelques unes s'enfuirent, d'autres furent prises à la sortie du port : sept restèrent et purent remonter la rivière ; elles jetèrent l'ancre devant le consulat portugais et débarquèrent de grosses pièces pour défendre la maison, voisine des autres établissements européens.

Ceci n'arrêta pas la flotte d'Apak, qui alla droit contre les *lorchas*, le 26 juin 1857. Les Portugais firent quelque feu pour se défendre, mais bientôt ils sautèrent à terre au nombre de cent-quarante hommes Portugais ou Manillois. Deux cents Cantonais les y suivirent : ils se battirent dans les rues et dans les sépultures adjacentes aux factoreries européennes. Les Manillois tinrent bon, mais les Portugais, à ce qu'il paraît, ne songèrent qu'à se sauver. Quarante hommes furent tués. Du côté des Cantonais il n'y eut que deux morts. Un de ces hommes était An-

glais, car plusieurs déserteurs des vaisseaux chrétiens se trouvaient au service de cette canaille.

Ce conflit eût été plus sanglant sans la prompte intervention de la corvette de guerre française *la Capricieuse :* elle remonta la rivière, fit feu sur les Cantonais qui saccageaient le consulat de Portugal, arrêta la lutte et reçut à son bord le consul lui-même et les matelots qui avaient échappé aux couteaux des Cantonais.

La Capricieuse les conduisit à Macao; et après son départ de Ning-po le brick de guerre portugais *Mondego*, accompagné de douze *lorchas* armées, parut dans ce port et présenta des réclamations au gouverneur de la ville sur les faits précédents; il demanda les *lorchas* prises par les Cantonais. Le gouverneur répondit que c'étaient des affaires qui ne le regardaient pas, et que les flottes de convoi portugaise et cantonaise devaient régler leurs différends entre elles.

La dernière se trouvant encore en rade, un combat entre elle et les officiers portugais parut imminent. Le commandant d'un bateau à vapeur de la marine royale britannique, appelé *Nemrod*, fit savoir au commandant du *Mondego* que si le consulat ou quelque maison anglaise recevait un dommage quelconque, il se verrait obligé d'intervenir pour arrêter la lutte. Sur cela les Portugais firent voile vers Chang-haï.

Les mers de l'extrême Orient ont toujours horriblement souffert du fléau de la piraterie. Il serait beaucoup trop long d'en faire l'histoire, même très-abrégée. Je noterai seulement qu'au dernier tiers du XVIIe siècle, un nommé Kong-seng réunit une escadre de plus de mille jonques, avec cent mille hommes de débarquement, et se dirigea sur l'île de Formose où existaient des forts défendus par deux mille soldats hollandais européens; il les assiégea, et parvint à les faire capituler et sortir du pays.

Vers 1810, il y eut deux escadres de pirates, l'une commandée par Kuo-po-tae et l'autre par Pa-ou. M. Glass-

poole les évaluait ensemble à huit cents grandes jonques et mille plus petites, montées par soixante-dix mille hommes. Deux officiers anglais tombèrent au pouvoir de ces forbans. L'un d'eux, M. Turner, qui publia un livre en 1834, raconte qu'il se trouvait dans une escadre de cinq cents jonques qui remonta le fleuve de Canton pour lever des contributions dans les villes et villages bâtis sur ses bords.

A la même époque, le gouvernement de Macao arma quelques navires pour prêter secours aux autorités de Canton. Les deux chefs pirates furent jaloux l'un de l'autre et se battirent. Le vice-roi de Canton finit par négocier avec ces chefs : ils se soumirent et devinrent à Pékin de grands mandarins. C'est un moyen assez fréquemment employé en Chine pour anéantir les voleurs et les pirates.

La piraterie aurait certainement atteint de nos jours de gigantesques proportions, inconnues auparavant, sans l'intervention des vaisseaux de guerre européens, et surtout des vapeurs anglais; pendant ces douze ou quinze dernières années, ils ont détruit au moins un millier de jonques armées. Dans ces combats maritimes et les exécutions de pirates qui souvent en ont été la conséquence, un nombre immense d'innocents ont péri. Ces forbans s'emparaient des gens honnêtes, soit des villages, soit des navires marchands, pour en tirer des rançons. Le vaisseau pirate était pris ou brûlé, et les bons tombaient avec les méchants. Je puis affirmer que la récente destruction d'escadres de pirates dont je viens de faire mention, a gagné aux Européens l'estime de tous les indigènes éclairés du littoral de l'Empire.

En même temps que l'armée anglo-française prenait Canton aux Impériaux (28 décembre 1857), ceux-ci reprenaient Tchin-kiang-fou aux Tae-pings, le 27 décembre 1857. S'il faut s'en rapporter aux renseignements fournis par des indigènes, les rebelles auraient évacué la place et se

seraient volontairement embarqués pour Nankin, au nombre de six mille, moyennant la somme de 300,000 taels (environ 2 millions de francs) que les généraux tartares leur auraient donnés.

Il paraît pourtant que cette transaction n'empêcha pas que les troupes impériales, lors de leur entrée dans la ville, ne commissent des horreurs de toute espèce.

Depuis cette époque l'étoile des Tae-pings commença à pâlir. Au mois de novembre 1858 l'ambassadeur anglais, lord Elgin, remonta le Yang-se-Kiang jusqu'à Hang-kóu, avec cinq bateaux à vapeur; il les trouva dans un mauvais état, sans aucune marine, ayant perdu la plupart des villes qu'ils avaient occupées auparavant, et toutes les localités en leur pouvoir dévastées, dépeuplées et couvertes de ruines.

La flottille anglaise arriva devant Nankin le 20 novembre 1858. Le petit bateau à vapeur *Le* devança les autres d'un mille : quand il se trouva au milieu de la ligne des forts qui défendent la ville, l'un d'eux lui lança un boulet et puis sept autres encore; alors le *Le* répondit au feu des Tae-pings. Pendant ce temps, les quatre autres bateaux à vapeur de la flottille arrivèrent devant les forts, et en reçurent les projectiles, qui tuèrent et blessèrent quelques hommes. La flottille rendit le compliment en passant, et jeta l'ancre un peu au-dessus de la ville. Le lendemain elle redescendit la rivière et canonna de nouveau les forts. Ceux-ci ne répondirent qu'à peine.

Quelques milles au delà de Nankin, une batterie, bâtie en un lieu appelé Tae-ping, tira, quoique faiblement, sur la flottille. A une ville nommée Wou-hou, à 250 milles de la mer, quelques officiers furent envoyés à terre par l'ambassadeur : on les reçut bien et on leur remit une dépêche du gouverneur de la place, très-ronflante et pleine de titres chrétiens, adressée *aux frères cadets extérieurs* de Jésus-Christ. Son objet était de demander aux officiers ce qu'ils désiraient. Le lendemain, le secrétaire

de lord Elgin avec d'autres officiers allèrent à terre, virent le gouverneur et lui demandèrent des vivres pour l'un des vaisseaux, qu'on allait laisser là à cause de son trop de tirant d'eau.

Le 26 novembre la flottille arriva à Gnan-King, dernière ville occupée alors par les Tae-pings sur le Yang-se-Kiang. Les forts de cette place tirèrent aussi sur les Anglais, et le feu fut rendu ; mais l'affaire ne dura en tout qu'une demi-heure.

Au retour vers Chang-haï, quelques officiers débarquèrent dans cette ville, parvinrent à parler avec un chef des rebelles et lui demandèrent pourquoi ils avaient tiré sur les bateaux à vapeur. Il leur fut répondu que cela provenait d'une erreur, que leur empereur avait fait décapiter les auteurs du feu, et qu'un tel malentendu ne se renouvellerait pas.

J'ai dit qu'un bateau à vapeur avait été laissé en arrière. Un officier des rebelles vint à son bord, demanda l'ambassadeur lord Elgin, et quand on lui dit qu'il était allé vers Hang-kóu, il laissa pour lui une espèce de dépêche qui n'était adressée à personne en particulier. Sur l'enveloppe il écrivit : « Pour la haute inspection de Son Excellence lord Elgin. » C'était un morceau de soie jaune, sur lequel était écrite une composition poétique avec de l'encre rouge ; ce qui signifiait que l'empereur lui-même l'avait tracée de sa main. Les vers racontaient l'histoire religieuse déjà connue de Hung-seu-tsuen, son ascension au ciel et la mission que Dieu lui avait donnée pour gouverner. Il décrit une bataille que Dieu et Jésus-Christ soutinrent en sa présence contre les diables, dont deux tiers furent anéantis. Il paraît évident que ces vers furent écrits pour le public, et que Hung-seu-tsuen, les croyant très-beaux, voulut en envoyer une copie à lord Elgin. Après les vers, l'écrit continuait en prose. Voici les principaux passages :

« Oh! nos frères cadets étrangers, nous déclarons fidèlement pour votre connaissance le résumé du sacré plaisir de Dieu. . . . . O nos frères cadets de l'océan occidental, écoutez nos paroles. Unissez-vous à nous, pour servir le père et le frère aîné (Dieu et Jésus-Christ) et anéantir les reptiles pestilents (les manchoux). . . . . Venez, mes frères, avec enthousiasme, et rendez des services méritoires. Quand nous voyagions dans le Qouang-toung (province de Canton), nous avons dit à Lo-Hian-tsiuen (le missionnaire américain Isaac Roberts) dans le salon des prières (l'église ou chapelle) que nous étions montés au ciel, et que le Père céleste et le frère aîné céleste (Jésus-Christ) nous avaient conféré une grande autorité. Lo-Hian-tsiuen (Roberts) est-il maintenant venu? S'il est venu, qu'il paraisse à la cour pour parler avec nous. Nous sommes le second fils de Chang-ti (Dieu). Le frère aîné (Jésus-Christ) et le roi oriental Yang-seu-tsing (*) sont nos frères utérins. . . . . Nous formons une famille sous le Père céleste. . . . . Jadis, quand nous sommes monté au ciel, nous avons vu ce qui était décrété par le Père; c'est-à-dire que toutes les nations nous aideraient à monter à la tour céleste (le trône). . . . . Employez vos efforts pour l'amour du ciel; c'est un devoir. Tuez les maudits démons (les manchoux) pour le Père et le Frère aîné (Dieu et Jésus-Christ). . . . . Nous le souverain, nous avons obtenu de faire adopter le jeune souverain (notre fils) par Jésus, pour s'asseoir dans la capitale céleste. Le jeune souverain, comme fils à moitié de Jésus et à moitié de nous-même, est l'objet de la protection du ciel. C'est ainsi que le jeune souverain comme fils de Dieu hérite du Frère

(*) On se rappellera qu'il jouait le rôle du *Saint-Esprit*, mais il paraît que Hung-sen-tsuen le fit assassiner par jalousie. Le jour où ce document fut écrit, il n'existait plus.

aîné (Jésus) et de nous-même de l'empire entier. O frères de l'Océan extérieur, adorez le Seigneur suprême. »

Ici l'empereur Tae-ping fait allusion aux batailles qu'il a gagnées, et il continue :

« O frères de l'Océan extérieur, vous adorez Chang-ti, c'est-à-dire le Père et le Frère aîné qui nous ont conduit à nous asseoir sur le trône de l'Empire..... Venez gais à la cour et remerciez le Père et le Frère aîné. Nous avons été informé, par les exposés de nos ministres, de l'arrivée des frères (les Anglais) à la capitale céleste. Nous avons ordonné à nos ministres de vous traiter avec civilité. Comme frères que vous êtes d'une communion harmonieuse, n'ayez point de doutes ni de soupçons. Dans la crainte que les frères (les Anglais) ne connussent pas nos sentiments, nous avons écrit cette déclaration pour montrer notre sympathie envers vous. O mes frères de l'Océan extérieur, adorez Chang-ti. Les félicités de l'homme en dépendent. Respectez ceci. »

La flottille fut devant Nankin le 29 décembre, faisant route vers Chang-haï. Quelques officiers allèrent à terre où ils furent reçus par un général, gouverneur de la ville; on leur fit des excuses pour les boulets qu'on leur avait lancés quelques semaines auparavant. On leur donna à entendre que s'ils s'arrêtaient, ils seraient reçus à la cour; mais ils étaient pressés et restèrent dans la ville une demi-heure. Six des treize portes de cette ville étaient fermées avec des briques.

Le commerce était défendu à Nankin, mais ces officiers anglais virent sur les murs des rues une proclamation en vertu de laquelle il était permis de le recommencer, vu la misère de la population.

La lutte entre le gouvernement impérial et les Anglo-Français ne pouvait manquer de ranimer les rebelles.

Quelques troupes de la garnison de Hang-tcheou furent envoyées vers Nankin pour en presser le siége. Les chefs Tae-pings détachèrent alors une forte division qui attaqua et prit, le 19 mars 1860, cette grande ville de Hang-tcheou, l'une des quatre plus importantes de l'Empire et capitale de la province de Tche-kiang. La garnison tartare qui s'y trouvait se retrancha et attendit le retour des forces qui étaient allées vers Nankin. Aussitôt que leur jonction fut opérée, ils reprirent la ville le 24 du même mois. Il est inutile de dire que la destruction de vies et de biens fut immense. Les détails seraient effrayants et trop tristes à lire.

La prise et reprise de Hang-tcheou fut expliquée, à Sou-tchaou, par quelques Tae-pings, à des missionnaires anglais, de la manière suivante : on manquait à Nankin de vivres et d'argent. Hung-seu-tsuen détacha une division qui, trompant la vigilance des assiégeants, put sortir de Nankin et courut à Hang-tcheou afin de piller cette immense ville. Aussitôt que le général tartare qui assiégeait Nankin, eut connaissance de ce mouvement, il envoya des forces pour sauver Hang-tcheou, affaiblissant ainsi son armée. Il était trop tard. La division expéditionnaire Tae-ping revenait déjà à Nankin et elle opéra sa jonction avec les assiégés; ils firent ensemble une sortie (avant le retour des troupes expédiées au secours de Hang-tcheou), battirent les Impériaux et s'emparèrent ensuite de Chang-cheou et de Sou-tchaou. Je trouve quelque difficulté à admettre cette manœuvre stratégique, à cause des dates. Hang-tcheou fut prise par les Tae-pings le 19 mars, et le siége de Nankin ne fut levé que vers la fin de mai.

Deux ou trois semaines après la reprise de Hang-tcheou par les Impériaux, une grande force, commandée par le renommé chef tae-ping Chi-ta-kae, parut dans la province de Tche-kiang, prit et rançonna plusieurs villes. Peut-être était-il venu dans cette direction pour soutenir l'occupation de Hang-tcheou.

Au mois d'avril 1860, il y avait dans la province de Canton trente mille insurgés non tae-pings, commandés par plusieurs chefs, à la tête desquels se trouvait Chin-king-kau. Le vice-roi du district les soumit au moyen de grades et d'argent. On accorda audit général un bouton bleu (emploi de lieutenant-colonel), aux autres chefs inférieurs, celui de capitaine, et l'on distribua la somme de 200,000 fr. aux simples soldats. A quoi donc avaient servi les barbares exécutions de Yé? Ce traité fut négocié par un colonel Taou-chang-pei, qui avait été auparavant chef de rebelles lui-même, et camarade de Chin-king-kau.

Mais revenons à Nankin : ce qu'il y eut de positif à propos de la défaite des Impériaux devant cette capitale, c'est que les troupes qui l'assiégeaient étaient mal payées, et peut-être avaient-elles été diminuées pour renforcer les défenses de Pékin, menacé par les Anglo-Français.

Le 24 mai 1860, les Tae-pings, aidés par une force venue du Sud (peut-être le reste de l'armée de Chin-king-kau), firent une sortie, mirent complétement en déroute les Impériaux, et détruisirent tous leurs ouvrages de siége.

Le général Chang-kouo-Siang, qui avait été un des chefs des Tae-pings, mourut ce jour-là, ainsi que Panouan-Koua, fils du plus vieux ministre de la couronne à Pékin, et beaucoup d'autres officiers. Ho-choun, le général en chef, se suicida, et soixante-dix mille hommes de l'armée impériale (selon les journaux anglais de Hong-kong) passèrent au service de l'insurrection.

Celle-ci ne tarda pas à menacer la ville de Chang-choou, résidence temporaire de Ho-kouei-tsing, vice-roi des deux provinces de Quiang et commissaire impérial pour traiter avec les plénipotentiaires des nations chrétiennes. Ho-kouei-tsing alla à Sou-tchaou et y leva une contribution de 2 millions de taels (près de 15 millions de francs), avec lesquels il retourna à Chang-choou.

Le gouverneur de Chang-haï s'adressa officiellement aux chefs européens pour leur demander d'assurer la défense de la ville contre les rebelles. En conséquence, MM. Bruce et Bourboulon firent débarquer des troupes et prendre possession militaire des remparts. En même temps ils publièrent (26 mai 1860) une proclamation annonçant que les forces anglo-françaises protégeraient la ville en cas de besoin.

Le gouverneur chinois voulut alors engager les alliés à marcher au secours de Sou-tchaou, qui était en grand danger. Les missionnaires catholiques demandèrent au général Montauban d'acquiescer à cette prière, et il se laissa persuader. Il dit aux chefs anglais qu'il était prêt à envoyer, au secours de Sou-tchaou, quinze cents hommes, si M. Bruce lui donnait seulement quatre cents soldats anglais qui prissent part à l'expédition. M. Bruce s'opposa à ce projet, et dès lors il fut abandonné.

Les autorités chinoises cachèrent aux ministres de Pékin que Chang-haï avait reçu une garnison anglo-française qui s'était chargée de la défendre, en cas de besoin, contre les rebelles.

Aussitôt les Tae-pings s'approchèrent de Chang-choou, le vice-roi prit la fuite. Les habitants voulurent l'en empêcher, et il fit feu sur le peuple pour s'ouvrir un passage.

Après la prise facile de Chang-choou par le prince Choung-wang, celui-ci marcha sur Sou-tchaou, qui ouvrit ses portes le 2 juin 1860.

Cette capitale a environ deux millions d'habitants, et est ceinte d'un rempart de dix milles. En dehors des murs il y avait quatre faubourgs considérables. Peu avant sa chute, le vice-roi les avait fait détruire afin que les rebelles ne pussent s'y abriter. On donna trois jours aux maîtres des maisons pour emporter leurs meubles.

Le gouverneur de la province (Fu-tae), Su, fut fait prisonnier à Sou-tchaou. Il demanda à être tué, mais Choung-wang l'engagea, au contraire, à prendre du ser-

vice avec les rebelles. Il répondit que, s'il acceptait, l'empereur ferait condamner à mort toute sa famille. On lui offrit de la mettre hors de danger; il accepta, et, dans ce but, une troupe hardie fut envoyée avec lui; il entra dans la ville de Hou-chaou et emmena à Sou-tchaou tous ses parents. Ensuite il fut mis à la tête d'une colonne tae-ping, avec l'ordre de s'emparer de Hang-cheou. Ceci fut raconté, à Sou-tchaou, au missionnaire J. B. Hartwell. Il paraît que Choung-wang tenait beaucoup à encourager les désertions des Impériaux pour augmenter le crédit de Hung-seu-tsuen. L'empereur, en apprenant la chute de Sou-tchaou, envoya au général Ho-choun l'ordre d'arrêter et d'envoyer à Pékin Ho-koueitsing, vice-roi des deux provinces Kiang et commissaire impérial pour traiter avec les ministres étrangers. Ho-choun s'était suicidé !

Sou-tchaou une fois au pouvoir des rebelles, Ho oueitsing se réfugia à Chang-haï (7 juin) avec beaucoup d'autres mandarins. Il visita les représentants d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, et leur demanda des secours pour aller reprendre Sou-tchaou.

Dans l'entrevue qu'il eut à cet effet avec M. Bruce, il était accompagné du gouverneur de Chang-haï et de Sieh, intendant de la province et adjoint commissaire impérial pour traiter avec les étrangers.

Ils tâchèrent de le persuader en lui exposant que si les autorités anglaises prêtaient leurs secours pour détruire la rébellion, il (Ho-kouei-tsing) pourrait faire à l'empereur des représentations en leur faveur.

Sieh observa que jusqu'ici les Européens avaient été représentés à la Cour, seulement comme des gens turbulents, cherchant toujours des querelles (quel aveu !), et que maintenant une occasion se présentait pour détruire ces mauvaises impressions.

M. Bruce leur fit remarquer combien il serait absurde que les troupes qui étaient venues en Chine pour obtenir

par la force, à Pékin, l'acquiescement aux demandes de réparations présentées par les gouvernements anglais et français, fussent détournées de leur destination et employées, au contraire, au service de l'empereur. Il leur conseilla d'engager Sa Majesté à faire promptement la paix avec les Anglo-Français, afin qu'il pût envoyer sur les rebelles les troupes qu'il avait réunies au Pi-chi-li pour défendre la capitale contre les Européens. Il leur indiqua même que, dans ce cas, San-ko-lin-sin et ses soldats pourraient être conduits, sans délai, de Tien-tsin à Chang-haï, sur les bateaux à vapeur des escadres chrétiennes.

On ne peut qu'être frappé de la singularité des événements qui se passent dans cet empire. Déjà en 1858, pendant que les troupes européennes et les impériales se battaient à quelques lieues de Pékin, le commerce étranger se faisait tranquillement dans les ports du littoral, et les autorités locales étaient dans les meilleurs termes avec les consuls chrétiens. Maintenant le plénipotentiaire de l'empereur chargé de traiter avec les représentants des puissances étrangères, demande la coopération armée de ces puissances contre des bandes d'insurgés, et sollicite l'occupation militaire de Chang-haï, laquelle s'effectue avec une partie des troupes qui sont en route pour attaquer et prendre Pékin! — Et ces faits n'ébranlaient pas la fatuité des grands de la Cour! Il est vrai qu'ils y étaient peu ou mal connus.

Ho-kouei-sing adopta, à ce qu'il semble, l'idée qui lui avait été suggérée par M. Bruce. Lui et Wang-yu-lin, vice-roi de la province de Tche-kiang, adressèrent conjointement, en date du 13 juin, un mémoire assez hardi à l'empereur, dans lequel ils disaient en substance : « Le siége de Nankin a été levé, l'armée impériale a été déroutée, Sou-tchaou a été prise par les rebelles, et Hang-tcheou court de grands risques d'essuyer le même sort. Nous n'avons ni troupes ni argent. Nous avons demandé avec instance l'un et l'autre, mais nous ne recevons aucun

secours. Le désordre règne par tout l'empire. Dans de telles circonstances, Votre Majesté ferait mieux de conclure la paix avec les étrangers en acquiesçant à leurs demandes, puisqu'après tout ils ne veulent pas conquérir le pays. La paix une fois faite, ces puissants étrangers pourraient nous aider à anéantir les rébellions. A présent il serait inutile de penser à ce moyen; on ne peut pas espérer que, tant que nous serons en état de guerre, ils emploient pour notre bénéfice les forces qu'ils ont fait venir dans le but d'obliger Votre Majesté à céder. »

Ho-kouei-sing ne tarda pas à être destitué de sa place de commissaire impérial.

Chang-haï étant seulement à 27 lieues de Sou-tchaou, plusieurs Européens se hasardèrent à visiter les rebelles établis dans cette dernière ville. Ce furent d'abord trois missionnaires protestants qui y arrivèrent le 23 juin. Ils y furent reçus par un chef cantonais qui voulut leur donner de l'argent pour s'assurer de leur médiation envers les autorités européennes de Chang-haï, avec lesquelles les Tae-pings tenaient beaucoup à s'entendre. Il voulut aussi leur donner de l'argent pour acheter des armes et de la poudre pour eux. Les missionnaires refusèrent ces offres, en disant qu'ils ne s'occupaient que de la propagation de la foi chrétienne.

Dans les premiers jours de juillet, une société de cinq Anglais, principalement missionnaires, arrivèrent aussi à Sou-tchaou, et y furent reçus par Chung-wang lui-même. Il les dispensa de la cérémonie de s'agenouiller, mais il ne les invita pas à s'asseoir quoique lui-même fût assis pendant l'audience. Ils virent aussi un autre chef supérieur, et furent très-satisfaits des politesses dont on les combla : on les appela toujours frères, et on leur témoigna de sincères désirs de vivre en bonne amitié avec les étrangers. Ils parlèrent sans détour de leur résolution d'aller à Chang-haï. Beaucoup d'autres Européens se rendirent à Sou-tchaou et y furent bien reçus.

Sur le point de la religion, voici les renseignements que ces visiteurs recueillirent : Les Tae-pings détruisent les temples non chrétiens des pays qu'ils occupent ; souvent ils se contentent d'enlever les idoles qu'ils lancent parfois dans les rivières, où elles flottent parmi les cadavres. Quelquefois ils ne font que les mutiler.

Quand ils se disposent à détruire un temple, ils se placent en cercle à l'entour, et le chef crie : « Au nom de Dieu le Père sacré et par l'autorisation de Jésus son fils, nous démolissons ce temple », et l'ouvrage de destruction commence.

Pour baptiser, ils lavent la poitrine avec de l'eau, en signe de laver le cœur. C'est pour les femmes comme pour les hommes et les enfants.

Ils ont des prières pour le matin et le soir, que je ne traduis pas ici pour abréger ce chapitre ; en voici un passage : « La miséricorde de notre Père céleste est sans bornes. Il n'épargna pas son fils aîné, mais au contraire il l'envoya sur la terre pour qu'il donnât sa vie comme une rançon, afin qu'il pût pardonner les péchés des hommes. »

Voici une autre prière pour dire avant le dîner, mais à genoux : « Oh ! le Père céleste, le grand Chang-ti (Dieu), bénis-nous, petits que nous sommes. Donne-nous journellement des vêtements pour nous abriter et de la nourriture pour manger. Délivre-nous du mal et de la calamité, et *reçois nos âmes dans le ciel*. »

Pendant la semaine chacun fait ses prières chez soi, mais le samedi ils se réunissent chez le chef supérieur et ils prient en commun et en chantant. Ils brûlent des prières écrites, après les avoir chantées, et ils placent sur une table des verres avec du vin et des mets qu'on offre à Dieu. Ceci est pris des usages nationaux.

Le missionnaire américain I. J. Roberts a raconté, dans une de ses lettres, une grande fête religieuse qui eut lieu à Sou-tchaou le 24 septembre 1860. Il y dit que

les Tae-pings apportèrent *une quantité immense de moutons, cochons, canards, oies, poules, tant morts que vivants; des fruits; toute espèce de choses.*

Lui-même y assista, revêtu d'une longue tunique jaune et avec une couronne sur la tête.

Ils croient que Dieu a une épouse qu'ils appellent la *mère céleste;* et Jésus-Christ est aussi marié avec la *belle-fille céleste.* Le chef Seaou-chaou-houi, qui avait le titre de *prince occidental*, monta au ciel après sa mort et s'y maria avec une sœur de Jésus; aussi est-il appelé maintenant Te-sue (*beau-fils suprême*).

Ils admettent la polygamie. Hung-seu-tsuen a épousé trente femmes et possède un harem de deux cents concubines. Les princes peuvent en avoir trente, et les autres chefs proportionnellement à leur rang.

Le missionnaire anglais J. L. Holmes séjourna à Nankin depuis le 9 jusqu'au 16 août 1860. Il y fut très-bien reçu par Chang-wang, un des princes, qui le logea chez lui. Il fut question de le présenter à l'empereur, mais M. Holmes ayant refusé de s'agenouiller en sa présence, les négociations sur ce point se prolongèrent pendant quelques jours.

L'empereur (Tien-wang) expédia à cette occasion un décret adressé à toutes les nations étrangères en général. Il y parle des devoirs de tous les hommes envers Dieu et Jésus-Christ, et il déclare que son fils à lui (un enfant de quinze ans) a été adopté par Jésus et déclaré seigneur de l'empire. C'est une manière d'expliquer qu'il a abdiqué en lui le pouvoir temporel, en se réservant le pouvoir spirituel. «Le Père, dit-il, et le frère aîné (Jésus) ensemble avec moi, trois personnes différentes, nous n'en formons qu'une. Elles ont véritablement ordonné que le Seigneur fils (le fils de Hung-seu-tsuen) soit « le chef des dix mille nations » (c'est-à-dire de toutes les nations du globe).

Un autre document fut communiqué en même temps à

M. Holmes; il était intitulé : « *Premier décret du Seigneur fils*, » adressé, de même que le précédent, aux chefs *des tribus étrangères*. Pour ne pas ennuyer le lecteur, j'en donnerai seulement ces mots : « Quand vous viendrez dans mon palais, écrivez sur un papier vos actions méritoires, et faites-les-moi connaître. Ceux qui auront un grand mérite recevront une grande récompense. »

Enfin M. Holmes reçut un *second* décret du nouveau jeune empereur, plein de bavardage sur le Père et le Frère aîné céleste, et la fidélité due à Lui et à son Père; on lui annonçait en substance qu'il serait reçu en audience.

Le 11 août 1860, il fut conduit de bon matin, en grande procession de drapeaux et de musique, au palais du Tien-wang : ce titre est celui qu'on donnait aux empereurs du temps des Cheous. Chang-wang et d'autres princes étaient de la suite dans de belles chaises à porteurs. M. Holmes allait à cheval.

Pour abréger, disons qu'ils entrèrent dans un vaste salon au fond duquel se trouvait une grande et haute chaise vide pour l'empereur. Une espèce d'autel en pierre était placée devant cette chaise, et sur la pierre on entretenait un feu en flamme. Plus loin il y avait sur une table un cochon rôti et un mouton mort.

Tous s'agenouillèrent, la face tournée vers la chaise de l'empereur, et récitèrent une prière à Jésus; ensuite, s'agenouillant encore et tournant la face au côté opposé, ils adressèrent une prière à Dieu, son père; puis ils se retournèrent de nouveau vers la chaise et firent une prière à Hung-seu-tsuen. Enfin, ils se tinrent debout et chantèrent. Ils attendirent longtemps l'arrivée de l'empereur, mais il ne parut pas. Probablement il avait changé de résolution, ou peut-être il n'avait jamais eu la pensée de venir, à cause du refus de M. Holmes de se prosterner devant lui.

Je crois même très-probable que l'espèce d'abdication que Hung-seu-tsuen a faite en son jeune fils n'a eu d'autre objet que celui d'éviter les audiences qu'il craignait de se voir forcé à accorder à des Européens. Du moment qu'il veut jouer le rôle d'empereur, il croit fatal pour son prestige qu'un homme quelconque arrive en sa présence sans se prosterner : il ne serait plus alors un vrai *empereur de la Chine.*

M. Holmes entra avec Chang-wang dans des discussions sur les divergences qu'il trouvait entre leurs doctrines et les livres sacrés. Il lui fut répondu que notre révélation date de plus de dix-huit cents ans, tandis que Hung-seu-tsuen a été récemment au ciel, a parlé personnellement avec Dieu, et a reçu des révélations additionnelles. M. Holmes lui démontra que les paroles de Dieu ne pourraient jamais être en opposition avec la Bible; mais le Chang-wang, tout en avouant que la révélation de Hung-seu-tsuen n'est pas d'accord avec la Bible, revenait à son thème qu'elle a plus d'autorité par le fait d'être la dernière.

M. Holmes écrivit un mémorandum où il mit en relief les points de la doctrine des Tae-pings, qui sont en opposition avec les saintes Écritures, et il pria le Chang-wang de le présenter à son empereur; mais il ne voulut en aucune manière s'en charger.

Quand M. Holmes annonça son dessein de quitter Nankin, le Chang-wang le pria de rester encore quelques jours. Ceci entre dans les règles de la politesse chinoise. M. Holmes, pourtant, le prit au sérieux. Peut-être en était-il ainsi, mais en ce cas c'était dans la croyance qu'on pouvait tirer quelque parti de lui, ainsi que d'autres missionnaires, pour négocier une alliance avec les Européens.

De tous les missionnaires qui sont allés dans les camps taepings, aucun n'a trouvé qu'on fût disposé à recevoir ses instructions spirituelles : au contraire, les chefs de cette

insurrection se croyaient tous en mesure de nous donner des leçons à ce sujet.

Il faut remarquer que Hung-seu-tsuen a présenté sa nouvelle religion comme une découverte qu'il avait faite, comme une révélation reçue par lui au ciel de la bouche de Dieu : il n'a jamais voulu parler dans ses publications de l'ancienne existence de la foi chrétienne dans la plus grande et la plus civilisée partie du monde. Ceci, observons-le en passant, donne une bonne idée de l'ignorance de ces Asiatiques par rapport aux contrées étrangères.

Le lecteur se rappellera, sans doute, un nommé Houng-jin, dont j'ai fait mention au commencement de ce chapitre. Il est parent de Hung-seu-tsuen et se trouvait avec lui au début de l'insurrection. Il avait été, ainsi que le chef de la rébellion, maître d'école de village. Il ne tarda pourtant pas à être effrayé des conséquences du mouvement, et il se rendit à Hong-kong où il ne craignait pas la persécution des mandarins. Il alla chez les missionnaires protestants, peut-être parce qu'il manquait du nécessaire pour vivre. Il passa à Chang-haï, revint à Hong-kong, et enfin retourna à Chang-haï (toujours aux frais des missions), pour se rendre à Nankin. Il fut baptisé à Hong-kong, en novembre 1833, par le rév. Th. Hamberg, et ce fut de lui que ce missionnaire obtint les renseignements qui lui servirent à publier son petit volume sur la rébellion tae-ping.

Houng-jin n'arriva à Nankin qu'à la fin de 1858. Il y fut bien reçu par son parent l'empereur, lequel le nomma premier ministre sous le titre de Kan-wang. Il publia une brochure religieuse et politique contenant plusieurs pièces en forme de proclamations et de mémoires à l'empereur tae-ping. Il y recommande *la liberté de la presse*, les journaux, les télégraphes électriques, les chemins de fer, les cours d'appel pour l'administration de la justice, la photographie et beaucoup d'autres choses, qui démon-

trent le contact dont il a joui avec les Européens. Après son arrivée à Nankin, il écrivit aux missionnaires de Hong-kong, et il leur envoya même le manuscrit de quelques-uns des ouvrages qu'il a publiés depuis.

La conduite postérieure de Houng-jin, qui a adopté les hérésies de son cousin et s'est entouré d'un harem, a fait croire à beaucoup de personnes que ces brochures furent écrites seulement dans le but de procurer aux Tae-pings la sympathie et la protection des missionnaires.

Chang-haï était occupé par les soldats français et anglais, mais les autorités chinoises y fonctionnaient avec toute régularité : elles touchaient même les droits payés à la douane par le commerce étranger; ces droits étaient perçus par des employés anglais et français. Ceci avait lieu en même temps que l'armée anglaise et française prenait les forts de Ta-kou et la capitale de l'empire!

De cette occupation de Chang-haï par les Anglo-Français, il s'ensuivit que les hauts fonctionnaires indigènes, chassés de leurs postes par les rebelles, firent de Chang-haï leur quartier général. Ils y organisaient des expéditions contre les Tae-pings, soit par terre soit par la rivière; et quand ils étaient battus, ils venaient se réfugier à Chang-haï. Ils y décapitaient tous les rebelles, ou les espions et agents des rebelles qu'ils parvenaient à prendre. C'est à cette époque que le gouverneur de Chang-haï forma un corps étranger composé de trois cent cinquante Manillois commandés par un appelé Gough, nord-américain.

Les navires marchands espagnols sont tous équipés par des indigènes des îles Philippines; ces hommes reçoivent ordinairement une trentaine de francs par mois. En sortant de Manille ils sont très-satisfaits de ce salaire; mais une fois dans les ports de Chine, ils sont tentés par les appointements de 60 à 80 francs qu'on donne à bord des vaisseaux anglais et américains qui font le com-

merce de l'opium et à bord des *lorchas* armées dont j'ai déjà parlé. Ces Philippinois désertent alors, et il est arrivé souvent que le capitaine du navire espagnol est resté sans un seul matelot et a dû louer des Chinois pour reconduire son vaisseau à Manille. Or ces Manillois déserteurs restent en Chine sans contrôle d'aucune espèce, adonnés aux vices et souvent aux crimes. C'est de ces gens-là que le gouvernement de Ning-po forma son bataillon étranger, qui commit dans les villages les plus horribles atrocités. Par cette raison et parce qu'il s'est laissé battre une fois par les insurgés, ce bataillon de canaille mercenaire chrétienne lui a été jusqu'à présent d'une utilité fort douteuse.

Chang-haï étant l'arsenal et le quartier général des mandarins, il devenait urgent pour les Tae-pings de s'en emparer. Chang-wang adressa des dépêches aux ministres d'Angleterre, de France et des États-Unis, pour obtenir qu'il lui fût accordé de l'occuper. Ces écrits restèrent sans réponse. Houng-jin fut envoyé expressément de Nankin à Sou-tchaou afin de négocier avec les autorités européennes par l'entremise des missionnaires. Il adressa des dépêches aux consuls étrangers de Chang-haï, qui ne lui répondirent pas. Il envoya une seconde lettre au consul anglais, mais elle resta également sans réponse.

Malgré cela les rebelles décidèrent de se porter vers Chang-haï. Ils ont assuré, depuis, que plusieurs Européens qui étaient allés à Sou-tchaou les avaient invités à venir. Le 17 août 1860 ils se présentèrent du côté des portes du Sud et de l'Ouest. Pendant la nuit on avait expédié deux bateaux à vapeur (l'un anglais et l'autre français) par la rivière : ils portaient des dépêches pour les chefs rebelles dans lesquelles on leur mandait de ne pas s'approcher de la ville ; mais les rebelles étaient arrivés par une autre route sans rencontrer les steamers.

Ils attaquèrent un camp retranché de trois cents Tartares qui se trouvaient hors de la ville. Les Impériaux se

sauvèrent en courant vers la porte, mais les insurgés ne parvinrent pas à y entrer pêle-mêle avec eux, comme c'était leur intention.

Toute la ville de Chang-haï fut en émoi. Le bataillon de volontaires, qui a été organisé là avec les négociants étrangers de toutes les nations, se mit sous les armes et fit des barricades. Les batteries montées par les Anglais et les Français firent feu sur les Tae-pings avant d'être attaqués par eux, et malgré les signes qu'ils faisaient avec leurs mains. En effet, il paraît certain qu'ils ne venaient pas dans l'intention d'emporter la place de force, mais désireux seulement de se mettre en communication avec les autorités européennes. Quelques coups d'arquebuse furent tirés, mais peut-être à l'insu des chefs de l'expédition.

Les officiers français furent les premiers qui mirent le feu au grand temple de *la Reine du ciel* et à tout le faubourg de l'Est, dans lequel se trouvaient les plus riches maisons commerçantes de Chang-haï et d'immenses magasins de sucre et d'autres marchandises. Le but de ce désastreux incendie fut de dégager la ville. Les Anglais brûlèrent aussi les faubourgs du Sud et de l'Ouest.

Le lendemain les deux bateaux à vapeur revinrent de leur infructueuse expédition, et en voyant douze différents incendies dans les environs de la ville, causés, les uns par les Européens et les Impériaux, et les autres par les rebelles, ils n'avaient pas besoin de demander si ces derniers avaient paru.

Le 20 août les Tae-pings se présentèrent en plus grand nombre que le 18 devant la ville, du côté où les Européens ont établi une course de chevaux : ils plantèrent des drapeaux à 200 mètres des murs et restèrent plusieurs heures à portée, sans riposter par un seul coup de fusil. Ils espéraient, par cette attitude et en faisant des signes avec les mains, que les Européens cesseraient leur feu et entreraient en pourparlers. Deux chaloupes

canonnières à vapeur leur lancèrent des obus bien dirigés, et après avoir souffert beaucoup pendant quatre heures, ils se retirèrent.

Durant ces trois jours, les soldats rebelles commirent des désordres dans les environs de la ville. A un village appelé Zi-ka-vouei, Choung-wang se logea dans une église catholique; et l'église d'un autre village un peu plus éloigné, appelé Tsa-ka-vouei, fut envahie, et devint le théâtre de la mort d'un missionnaire italien, habillé en Chinois, et de quelques jeunes orphelins indigènes appartenant au séminaire établi là. Le missionnaire succomba entre les mains d'un soldat qui lui demandait de l'argent et des munitions.

« Samedi le R. P. Lemaître recevait un exprès de Tsa-ka vouei...., situé à trois lieues de Chang-haï, lequel lui annonçait que la veille (17 août 1860), à quatre heures du soir, les insurgés avaient fait irruption dans la maison; que le père Louis Massa était tombé frappé de deux coups de lance; que plusieurs enfants avaient été mis à mort, et que d'autres s'étaient noyés en voulant passer le canal qui se trouve devant la maison, pour échapper à la fureur des rebelles (*). »

Après la retraite des Tae-pings, on leur fit parvenir les dépêches qu'on leur avait envoyées quatre jours auparavant par les bateaux à vapeur français et anglais. Choung-wang répondit en témoignant sa surprise pour le feu qu'on lui avait fait et pour le langage des dépêches que les autorités européennes lui avaient adressées. Il affirmait qu'il était venu parce qu'il y avait été invité par beaucoup d'étrangers; il rappelait qu'eux et nous, nous appartenons à la même croyance religieuse, déclarait que si son empereur parvenait au pouvoir suprême, nous pourrions faire le commerce partout sans exception; il

(*) Lettre de Mgr. Guillemin, évêque de Cybistra. Voyez *Annales de la propagation de la foi*. Mars, 1861, n° 195.

offrait de réaliser un traité, et invitait à en présenter les bases. Il finissait par la menace, en cas de guerre, d'attaquer Chang-haï avec ses nombreuses troupes.

On trouva un placard qui avait été affiché sur les murs de l'église catholique à Zi-ka-vouei. Choung-wang y ordonnait qu'aucun dommage ne lui fût fait, et qu'on ne devait pas toucher à la plus petite particule de propriété étrangère, sous peine d'immédiate décapitation. Il y était déclaré, *pour la connaissance des nouveaux soldats*, que la religion des Tae-pings et celle des Européens est la même, et qu'ils doivent se considérer comme des frères.

A un Anglais qui demeurait hors de la porte du Sud, Choung-wang écrivit un morceau de papier en le priant de le coller sur sa porte. En voici les paroles : « Le Choung-wang Li ordonne que les maisons des étrangers à Chang-haï ne doivent point être endommagées par ses officiers et soldats. Celui qui désobéira à cet ordre aura la tête coupée. »

Houng-jin avoua à des missionnaires que les Tae-pings avaient voulu profiter de la guerre entre les Impériaux et les étrangers pour obliger ces derniers à entrer en relations avec eux. Ces rebelles croyaient probablement que les Anglo-Français, étant peu nombreux à Chang-haï, leur laisseraient prendre possession de la ville.

Pendant les événements que je viens de raconter le chef de la province, et les autres autorités civiles ou militaires indigènes de Chang-haï, furent dans la plus grande frayeur et ne servirent pas à porter le moindre secours. Mais une fois les rebelles éloignés, le gouverneur adressa son rapport à Pékin, où l'on n'avait nullement connaissance de l'occupation de la ville par les troupes anglo-françaises.

Aussi le mandarin gouverneur ne les nomma même pas, et il fabriqua le plus étonnant tissu de mensonges qu'on puisse imaginer. Il eut l'effronterie de dire que lui et les autres chefs s'étaient battus pendant sept jours et sept nuits contre les myriades de rebelles qui

avaient assiégé Chang-haï, et il donnait des détails romanesques de tous ces faits d'armes. Il finissait son rapport en recommandant aux faveurs de l'empereur ceux qui s'étaient le plus distingués, et il demandait s'il devait envoyer une seconde liste des noms de ceux qui méritaient encore d'être signalés.

Sur ce rapport l'empereur rendit un décret daté du 12 septembre 1860, accordant au gouverneur le bouton rouge de 1er rang, et d'autres récompenses aux différents mandarins recommandés par lui! Ces documents parurent dans la *Gazette de Pékin.*

Au mois d'août 1860, un grand soulèvement eut lieu dans la province de Chen-si. Voici l'origine de la rébellion, d'après le récit que je trouve dans les journaux anglais de Chine, auxquels j'en laisse la responsabilité.

Il y a quelques années, l'empereur, aux prises avec de pressants embarras financiers, emprunta quelques millions à une très-riche famille, *Kong*, de cette province. Au bout de quelque temps on lui rendit la somme dans des caisses fermées et cachetées avec les sceaux officiels. Le trésor fut conduit chez M. Kong, sous bonne escorte. Il paraît que ce monsieur ouvrit une des caisses et n'y trouva que des pierres. Ne pouvant pas douter que le vol avait été commis par des personnages influents, jouissant de la confiance de l'Empereur, il n'osa se plaindre, craignant peut-être qu'après la perte de l'argent il n'eût à perdre la tête: il se tut donc et garda ses caisses de pierres. Quand l'armée anglo-française s'approchait de Pékin, l'empereur voulut qu'on demandât de nouveau des fonds à M. Kong. Celui-ci envoya les caisses en disant que n'ayant pas eu besoin de cet argent, ils les avait gardées sans leur ôter les sceaux. L'empereur fut désappointé et irrité en ne trouvant que des pierres au lieu de métaux précieux. On envoya un ordre pour arrêter M. Kong. Ce richard jouit dans son pays d'une grande considération, et son arrestation amena une sérieuse

émeute, dont le résultat fut la délivrance de Kong. Une forte partie de la population se porta dans la prison et l'en tira de vive force.

Une fois la province en insurrection, un nommé Liu se mit à la tête du mouvement et envoya son adhésion et sa soumission à Hung-seu-tsuen.

Au mois de juillet 1860, le chef Chi-ta-kae, qui passe pour être le meilleur et le plus capable général tae-ping, était sorti de Nan-kin avec son armée, sans autorisation de Hung-seu-tsuen, avec lequel on pense qu'il eut des divergences. Il se dirigea vers la province de Tz-chouen dont il s'empara sans en excepter la capitale. Beaucoup de personnes craignent que Chi-ta-kae ne devienne un rival de Hung-seu-tsuen. Yang-tseu-tsing (le prince oriental) et Seaou-chaou-hwuy (le prince occidental), l'étaient déjà devenus, mais ils moururent, et le premier, au moins, par l'ordre de Hung-seu-tsuen.

Le missionnaire américain Isahacar J. Roberts chez lequel Hung-seu-tsuen était demeuré quelques mois à Canton, se rendit à Sou-tchaou vers la fin de septembre. Je donne ici traduction de la lettre qu'il publia dans le *China-Herald* de Chang-haï.

Sou-tchaou, 29 septembre 1860.

« Samedi, 22 septembre courant, Leu, secrétaire du roi, m'envoya chercher. Il me conduisit et me présenta à Choung-wang, le fidèle roi, qui commande les troupes de Tae-ping-wang, lesquelles s'emparèrent de Sou-tchaou, et qui se montent actuellement à plus de cent mille hommes, suivant l'affirmation de Leu.

« Quand nous arrivâmes au palais, ces troupes nous saluèrent et battirent quelque peu du gong; mais comme il pleuvait, il n'y eut pas un grand déploiement, et, en outre, il était samedi, jour que les rebelles ont adopté pour leur *sabbat*, imitant en cela les Juifs, à qui, nous

n'en doutons pas, cela ne peut manquer de causer quelque plaisir.

« Lorsque nous entrâmes dans la salle de réception, le roi était revêtu de la robe royale et ceint de sa couronne. Le parquet était couvert d'un tapis écarlate, et les siéges ainsi que la table devant laquelle il était assis, étaient décorés avec soin. Le secrétaire s'avança vers la table et s'agenouilla; pour moi, je me découvris simplement, comme je l'aurais fait devant notre président. Personne ne parla avant que le secrétaire ne se fût relevé; alors je m'avançai vers le roi, qui me demanda si j'étais Lo Sien-sen, ce à quoi ayant répondu affirmativement, il m'invita immédiatement à prendre un siége. Lo est mon surnom chinois et Hou-chuen mon nom; Sien-sen est une appellation qui signifie professeur.

« Le secrétaire s'assit à ma droite et servit d'interprète. Le roi entama avec moi une libre conversation qui dura au moins deux heures. Il commença par me complimenter sur ce que j'étais depuis longtemps en connaissance avec Hung-seu, l'empereur actuel, maintenant appelé Tien-wang, son vrai et saint seigneur, comme il le qualifia; il s'excusa sur ce qu'il avait ignoré jusqu'à présent que j'avais été, à Canton, il y a environ treize ans, le précepteur religieux de l'empereur, ajoutant qu'il m'aurait reçu alors avec les honneurs dus au professeur de Sa Majesté. Il me parla ensuite de ma position singulière comme instructeur de Tien-wang et me dit avec l'emphase chinoise qu'il n'y avait pas au monde d'homme semblable à moi. Il m'accorda aussitôt la permission que je lui demandai d'aller à Nankin et s'offrit de son propre mouvement à m'y accompagner. M'ayant demandé combien de temps je me proposais d'y rester, il parut très-satisfait d'entendre que j'y serais en permanence.

« Le sujet de sa visite à Chang-haï fut ensuite introduit. Il dit qu'il avait été invité à y aller, mais qu'en s'y rendant, il n'avait pas eu la moindre pensée de combattre les

étrangers. Je tâchai de lui expliquer que cette invitation lui avait été faite par des gens non revêtus de caractère officiel et que les personnes officielles l'avaient repoussé, lui et les siens ; que si je m'étais trouvé près de lui en ce moment, je l'aurais empêché de tomber dans cette faute. Il me parla après de l'inconséquence des armées alliées qui leur faisait combattre les Impériaux dans le Peï-ho et les protéger à Chang-haï. J'eus à confesser que ce n'était pas seulement une inconséquence dans laquelle mon pays n'avait aucune part, mais encore une violation des lois de neutralité prescrites par les gouvernements belligérants à leurs généraux et ambassadeurs. Il me parla encore des accusations dirigées contre lui et les siens par un certain nombre d'étrangers qui les chargent des vols et crimes commis par d'autres hommes avec lesquels lui et ses braves soldats n'ont aucun rapport.

« J'eus à convenir une seconde fois qu'une partie des Européens agissaient ainsi, diffamant son nom et ternissant sa réputation, spécialement les hommes qui appuient les Impériaux; mais que ses amis, je le croyais, faisaient généralement la distinction; que je pensais aussi que les missionnaires américains en Chine étaient pour la plupart de ce nombre.

« Naturellement il me demanda ce que les Anglais et les Français avaient l'intention de faire à son égard. Ceci était un sujet critique et délicat duquel je ne pouvais donner une explication satisfaisante. Je lui dis seulement que je pensais que leur devoir était de maintenir une stricte neutralité; que la solution était imminente; que lorsque les difficultés seraient réglées à Pékin, les ambassadeurs décideraient si la neutralité serait maintenue, mais que, dans tous les cas, on se montrerait plus sévère à leur égard, si même on ne décidait qu'ils seraient attaqués par les forces étrangères. A cela, il devint grave et pensif, et se récria sur l'inconséquence des étrangers de combattre des chrétiens comme eux, tandis que les

Impériaux, qui sont idolâtres, seraient laissés en paix. Il me demanda s'il n'y aurait pas quelque moyen pour correspondre avec les rois engagés dans la question ; je lui répondis qu'il y en avait, quoique indirects, mais que s'il voulait écrire une lettre aux ambassadeurs, je la lui traduirais, et qu'elle serait non-seulement publiée à Chang-haï, où les plénipotentiaires la verraient, mais qu'elle serait aussi envoyée aux États-Unis, en France et en Angleterre par le *système* des journaux, de sorte que non-seulement la reine d'Angleterre, l'empereur des Français et le président des États-Unis la liraient, mais que leurs peuples, dont l'opinion aurait beaucoup de poids dans l'affaire, pourraient en prendre connaissance. La voie des journaux fut pour lui une idée entièrement nouvelle, à laquelle il prit beaucoup de plaisir et rit de tout son cœur. Il consentit immédiatement à suivre l'avis que je lui donnais et à écrire la lettre dont la traduction est plus bas, laquelle est recommandée à l'impartiale considération des ambassadeurs et plénipotentiaires en Chine, à la reine d'Angleterre, à l'empereur des Français, au président des États-Unis et à tous ceux qui auraient quelque intérêt dans la question, comme un document établissant, je le crois, les vrais sentiments des révolutionnaires. »

Voici maintenant la lettre du roi ou plutôt du général en chef des rebelles aux ambassadeurs :

Le fidèle roi Choung-wang et général en chef des forces impériales de la dynastie Tae-ping-tin-kok, aux plénipotentiaires et ambassadeurs en Chine.

« Salut,

« Instruit, pour l'avoir entendu dire depuis longtemps, que vos honorables pays suivent plus particulièrement

le céleste système religieux qui a été publié depuis plus de 1860 ans ; je présume que vos honorables pays obtinrent de bonne heure une pleine évidence de cette merveilleuse doctrine et la propagèrent dans tout l'Occident. Qu'elle est excellente ! Mais notre vrai et saint seigneur Tien-wang (l'empereur), dans l'année 1848, fut enlevé au ciel par un messager céleste, et eut une entrevue avec le *Père céleste* et le plus âgé *Frère céleste*. Là il reçut l'ordre de prêcher la vrai doctrine dans tous les pays.

« Il revint du Kouang-Si à Nankin, et publia le céleste système religieux qu'il avait enlevé de la pierre sur laquelle il était gravé, imprima les écritures et administra la cérémonie purifiante (laver la poitrine avec un chiffon, je pense, comme le mot chinois *ci-li* l'indique). Quoiqu'il y ait une différence entre l'époque où vous avez reçu le céleste système et celle à laquelle il nous est parvenu, nous avons néanmoins le même système de culte et en avons suivi les principes comme vous-mêmes. Maintenant le peuple chinois, l'Empire du Milieu, connaît la vraie doctrine ; mais quand je considère que nous en avons été privés pendant des milliers d'années, je ne puis m'empêcher de le regretter vivement. Anciennement il était difficile, sans connaissance de ses principes, de profiter de tout ce qu'elle a d'excellent.

« En examinant, je trouve que depuis l'année 1851, la troisième année du règne de notre vrai et saint empereur au trône impérial, le désir de devenir disciples de Jésus prévalut et que tous se rangèrent à sa doctrine : les savants, la cour de l'empereur devinrent bientôt des adeptes, et maintenant elle s'est largement étendue et s'imprime de plus en plus dans ses principales idées et est observée dans ses rites. Tout cela s'est accompli par la puissance divine, car ce n'est pas un pouvoir humain qui aurait pu faire de telles choses.

« J'ai préparé pour vos honorables compatriotes ce manifeste et cette explication sincère dans l'intention d'a-

planir les difficultés, et pour que nos rapports ne ressemblent pas à une navigation dans des mers inconnues et difficiles, ou à l'ascension d'une montagne rude et escarpée. Le poisson habite la profondeur des eaux, et l'oie sauvage les pays éloignés ; leurs sons mutuels et leurs paroles sont difficiles à entendre à une aussi grande distance. Il faut nous rapprocher les uns des autres, afin de nous comprendre. Le soin d'augmenter mon armée et mes nombreuses affaires m'ont empêché, de mon côté, de le faire comme je l'aurai désiré.

« Pendant cette année, et comptant sur le secours du ciel, j'ai réussi à m'emparer de Sou-tchaou et de Hang-cheou (*) ; maintenant, il me serait agréable que des missionnaires de tous les pays vinssent enseigner mon peuple et lui faire connaître les vrais principes de l'Évangile ; si cela pouvait arriver, je m'en réjouirais au delà de toute expression, désirant que ceux qui suivent la même doctrine n'aient plus qu'un seul cœur. La publication de cette céleste doctrine deviendrait bientôt générale et le droit chemin serait frayé ; avant peu de temps tout le pays, jusqu'à ses frontières, même les plus reculées, pratiquerait le culte du Christ, et le propagerait sans limites. Ne serait-ce pas vraiment un magnifique et glorieux résultat ?

« J'ai reçu avec respect l'ordre impérial de marcher sur Chayou-tchou, Fou et Hin ; j'ai désiré avoir une entrevue avec les différents cemmissaires étrangers, de manière à donner des explications et avoir des instructions qui nous permissent de nous maintenir mutuellement dans de bons termes ; mais, en dernier lieu, je suis allé à Changhaï sans avoir prévenu ; il y avait un vaisseau de vos honorables compatriotes, que nous ne nous attendions pas à trouver là, et qui parut disposé à nous empêcher d'approcher de la place.

(*) Districts soyeux qui sont encore en sa possession.

« Maintenant que notre céleste dynastie révère le même culte céleste que vos honorables pays, et que nous appartenons aussi naturellement à la même communion, pourquoi alors nous repousser avec tant de vivacité? Pourquoi douter et craindre avant de connaître mes desseins? Si vous pouviez connaître mes raisons et mes plus secrètes pensées, vous verriez que je considère avec la même bienveillance vos honorables pays et le mien propre. Si, vraiment, vous nous avez repoussé sans connaître réellement mes intentions, je ne suis pas disposé à vous chercher querelle à ce sujet, que je n'ai, du reste, pas examiné bien à fond, parce que, dans le moment de ma visite, quelques-uns de mes officiers, qui avaient dressé leurs tentes à 3 ou 4 milles de là, me firent prévenir que Ka-hing était en danger; j'ai dû alors rassembler précipitamment mes troupes et m'éloigner pour voler à son secours. Ces faits se rapportent à ma première visite à Chang-Haï.

« Je prie maintenant les honorables pays dont les nationaux possèdent et exploitent des comptoirs commerciaux à Chang-Haï, de remarquer que leurs établissements, malgré notre présence dans les environs et dans les districts soyeux, ont continué tranquillement leurs affaires durant les trois dernières années. Pourquoi alors ne pas continuer sur le même pied que par le passé! Je suis tout disposé à traiter avec les commerçants étrangers sur les règlements qui régissent la douane, et d'après les conditions qui ont été faites, agissant complétement sur les mêmes bases : je n'ai certainement pas l'intention d'augmenter les droits, au contraire; parce que notre céleste dynastie suit le même culte céleste que vos honorables pays, et que je désire qu'on puisse dire que nous tous qui sommes sous le ciel appartenons à la même famille et que nous nous traitons en conséquence. Pourquoi les frères des quatre mers de l'Est, de l'Ouest, du

Nord et du Sud ne pratiqueraient-ils pas la paix et la bonne volonté les uns envers les autres ?

« Je supplie donc vos honorables pays de considérer attentivement toutes ces choses et de prendre meilleure opinion de nous.

« Il y a maintenant dix ans que notre vrai et saint seigneur Hung-seu-tsuen a été élevé au pouvoir impérial, en 1851, et c'est à la même époque qu'il reçut la mission céleste d'aller et de gouverner le peuple bien-aimé, de tranquilliser les bons, mais de punir les méchants, de conserver à la tête du peuple les hommes et les officiers loyaux, cherchant ainsi à imiter les grands Yao et Chun, deux anciens fameux empereurs; par-dessus tout à suivre le culte de Christ qui a depuis longtemps été pratiqué par les peuples occidentaux et qui fleurit dans l'Empire du Milieu (la Chine) seulement depuis l'avénement de notre saint empereur. Chaque ministre étranger dans notre pays doit connaître parfaitement ces choses, les voyant de ses propres yeux et les entendant de ses propres oreilles; j'ai donc la confiance qu'ils se hâteront de préparer un document destiné à les faire connaître à leurs honorables pays. Bien qu'en y réfléchissant vous puissiez supposer que vos capitales sont bien éloignées encore, les voiles et les vents vous y porteront dans un temps très-court; que la vue du grand fleuve ne vous effraye pas, ne vous fasse pas retourner en arrière (il semble, par ces mots, ne pas encore être bien renseigné sur notre service postal).

« Bien que, durant cette année, je vous aie adressé des messages à plusieurs reprises, cependant je n'ai pas eu, jusqu'à présent, la bonne fortune de recevoir une réponse qui me tire de l'anxiété et de l'incertitude dans laquelle je suis.

« J'ai reçu récemment l'ordre de subjuguer le Sud, le Nord, l'Est et l'Ouest, sans distinction de place. Quoique dans le moment où je recevais ces saintes instructions je

me dévouais, d'une manière absolue, à leur entier accomplissement, cependant je me réservais la manière d'arriver à leur réalisation. J'étais bien éloigné d'y parvenir par le désordre et la destruction, et d'assumer ainsi sur moi-même la honte et les remords.

« Maintenant que le missionnaire américain Lo-hou-sien-sen, qui a connu autrefois notre vrai et saint empereur Hung-seu-tsuen à Canton, sans tenir compte de la distance de plusieurs milles (*li*), est venu près de moi, et avec lequel j'ai eu une entrevue, profitant de sa connaissance des différents pays qui vénèrent le céleste système de religion, de son habileté à enseigner les mystères de l'Évangile avec des paroles qui en donnent une connaissance vraie, et qui ouvrent des voies nouvelles à l'intelligence, et, par-dessus tout, m'ayant pleinement renseigné sur l'affaire de ma première visite à Chang-haï ; c'est pourquoi, étant allé à 70,000 *li* de sa patrie natale, avec le désir de prêcher la vraie doctrine en Chine, il est convenable qu'il ne soit pas gêné dans l'accomplissement de ses projets. Notre céleste dynastie, dans l'établissement d'une telle œuvre, pour des myriades d'années, s'unira de toutes ses forces et encouragera la publication de l'Évangile, qui seul mérite, en vérité, le nom de doctrine ; car il n'existe pas dans le monde un autre système religieux d'une semblable origine. Même si cela ne devait pas produire immédiatement l'harmonie parmi les hommes et adoucir les mœurs, cependant, avec des efforts de corps et d'esprit, les saintes doctrines atteindront, avant peu, le résultat désiré. Et alors où les frères ne pourront-ils pas être trouvés ?

« Encore une fois, le Nouveau-Testament, que vos honorables pays tiennent en si grande vénération, et que notre céleste dynastie a extrait de la pierre pour le faire imprimer, quoique dans un langage différent, signifie absolument la même chose, et bientôt nous lui obéirons, le respecterons et le ferons circuler dans toute la Chine.

« Mais je crains vraiment que les officiers du palais et le commun du peuple ne se trompent sur l'objet de vénération dans lequel notre sainte dynastie et vos honorables peuples sont unis; et, s'ils se sont réellement trompés, l'erreur peut se perpétuer de génération en génération, et s'étendre sans limite.

« J'ai rédigé cette lettre pour vos honorables compatriotes, et je vous prie instamment de faire traduire, pour ceux qui ne comprennent pas notre langue, les importantes idées sur les sujets variés qui y sont contenus, de manière qu'il soit connu que notre vrai et saint empereur a déjà publié la vraie doctrine, qui va s'étendant rapidement dans l'Empire du Milieu. Si, désormais, nous agissions de concert, et non en opposition, les efforts de nos pays réunis comme un seul corps perfectionneraient les moyens de propager les lumineuses manifestations de notre sainte doctrine; elle serait alors enseignée à des myriades de contrées, et les saintes Écritures couleraient comme un ruisseau limpide de générations en générations parmi les hommes attentifs et obéissants.

« De ce pays central, l'Évangile se répandrait au loin, et aucune distance ne l'empêcherait d'arriver aux peuples, qui s'y soumettraient avec bonheur.

« Alors toutes les bénédictions du ciel descendraient sur les hommes et les rempliraient d'une grande joie. »

Le missionnaire américain Isahacar J. Roberts se rendit en effet à Nankin. Il y resta plus d'un mois sans voir l'empereur, à cause de la cérémonie du Ko-tou. « J'étais bien décidé, dit M. Roberts dans sa narration, à ne pas le voir du tout dans ce monde, si je devais le faire à genoux. » Il lui fut enfin annoncé que l'empereur le recevrait en le dispensant de la cérémonie de l'agenouillement. Il se revêtit de beaux habits chinois et on le conduisit en procession, d'après l'habitude du pays. Il ne nous a pas donné de détails, ce qui eût été curieux, sur les circonstances de sa présentation. Voici d'ailleurs ses

propres paroles : « Novembre 12 (1860). Aujourd'hui j'ai été conduit en la présence du Tien-wang (le prince céleste : c'est le titre qu'on donnait aux empereurs de la dynastie Cheou). C'est un homme beaucoup plus beau que je ne le croyais. Grand, bien fait, avec des traits réguliers, de belles moustaches noires qui lui vont très-bien, et une voix sonore. Son imagination paraissait entièrement occupée de la religion ; bien différent du Choung-wang qui me parla presque toujours politique, le Tien-wang fit à peine allusion à ce sujet. Sa théologie, il faut que je l'avoue, n'est pas très-correcte, mais quand j'en eus l'occasion et le temps, je tâchai de la corriger. Je lui déclarai que j'étais venu pour prêcher le christianisme d'après les saintes Écritures, et qu'elles seraient le seul guide de ma foi et de mon enseignement. Ceci ne lui plut pas, mais il n'y fit pas d'opposition. Mon entretien dura à peu près une heure, et pendant des intervalles, une vingtaine de princes et hauts officiers, qui étaient présents, se mettaient à genoux et chantaient ses louanges : ceci eut lieu deux ou trois fois. Je ne pris aucune part à cette cérémonie. Personne ne s'assit excepté lui-même et son fils, un enfant qui est son héritier. Il m'invita à dîner, non pas avec lui-même, mais avec les autres princes, dans un autre appartement : personne ne l'accompagne dans ses repas. Il ordonna aussi qu'on me donnât tout ce dont j'aurais besoin de sa bonté ; il me témoigna le plaisir qu'il avait eu à m'avoir vu, et il enjoignit à ses princes et officiers, au moment de sortir, de traiter avec respect Lo-haou-chuen (le nom donné en chinois à M. I. J. Roberts), *le Père céleste* (Dieu) *lui ayant dit* qu'il est une bonne personne ! »

Le devoir d'historien m'oblige à indiquer que M. Roberts ne jouit pas, dans la société européenne de Chine, de la meilleure réputation. On trouve dans un journal anglais qui se publie dans cet empire, cette qualification en parlant de lui : « That illiterate mendicant Mr Ro-

berts. » *Illiterate* s'applique à quelqu'un qui est ignorant, et *mendicant* à celui qui vit en demandant de l'argent aux uns et aux autres.

Dans une lettre datée de Nankin, 31 décembre 1860, adressée à un journal de Hong-kong, il avoue qu'il a été vingt-trois ans en Chine et plus de la moitié de ce temps sans aucun salaire, et ayant à nourrir sa femme et son fils. Il avoue qu'il a reçu en aumônes, de divers Européens, plus de 10,000 dollars (53,000 fr.). Il déclare qu'à Nankin, il a reçu des Tae-pings 14,538 dollars pour lui et pour bâtir une chapelle ; des robes de cour, une couronne et un anneau d'or, et un ordre pour qu'on lui donnât du trésor impérial tout ce dont il pourrait avoir besoin pour son entretien.

Le journal de Hong-kong, *China overland trade report*, du 14 avril 1861, qui l'appelle aussi *illiterate mendicant*, raconte qu'en Amérique il était cordonnier ; que peu après son arrivée en Chine il fut congédié par la société biblique américaine qui l'avait envoyé dans cet empire, et dit, enfin, que des Européens qui l'ont visité à Nankin, au mois antérieur (mars), l'ont trouvé vêtu d'une tunique de soie jaune (la couleur impériale), et servi par quatre très-jolies jeunes filles.

Au mois de décembre 1860, le missionnaire protestant B. Jenkins publia à Chang-haï la narration d'un voyage qu'il venait de faire à Hang-cheou, en compagnie de deux autres missionnaires. Les autorités indigènes leur refusèrent la permission d'entrer dans cette capitale. Revenant vers Chang-haï et à une quarantaine de milles de Hang-cheou, ils rencontrèrent sur le grand canal (le 16 décembre 1860), une armée tae-ping. « Aussitôt, dit-il, qu'ils s'aperçurent que nous étions Européens, les uns crièrent : *des diables étrangers !* et les autres *des frères étrangers ;* ils baissèrent leurs drapeaux et leurs lances et se mirent à rire. Nous restâmes à l'ancre pendant deux heures, espérant que la division passerait tout entière,

mais voyant que la fin n'arrivait jamais, nous résolûmes de pousser en avant. Nous marchâmes pendant vingt milles au milieu de la foule de bateaux qui encombraient le canal. Si nous étions restés à l'ancre, un jour n'aurait pas suffi pour que toute l'escadre eût passé devant nous. On nous dit qu'il y avait plus de dix mille bateaux..... Un grand nombre d'entre eux portaient de trois jusqu'à six canons. Cette force était sous le commandement du général Liaou. Nous visitâmes le général Li, qui nous reçut très-poliment. Il nous dit que le Choung-wang était allé vers le Nord, et le Ken-wang à Nankin. »

On savait à Chang-haï, à la fin de décembre, que e Choung-wang et le Yin-wang étaient partis de Sou-tchaou; on les supposait en marche vers le Sud. Il était certain que des Tae-pings s'étaient emparés de la ville de Ho-haou dans le Kiang-si, et du célèbre passage de Cheung-yok-san qui se trouve dans la chaîne des montagnes qui séparent les provinces de Kiang-si et de Fou-kien.

On a pu voir, par ce récit, que la rébellion tae-ping, née à peu près en 1850, se trouvait à la fin de 1860 plus puissante que jamais. Elle avait publié au delà de 50 volumes : l'un de ces ouvrages contient le règlement pour l'armée de terre ; les devoirs des officiers et soldats dans toutes les circonstances y sont prescrits. On y trouve les principes de l'organisation des troupes. Un *quinquevir* commande quatre soldats ; un *vexillaire* commande cinq *quinquevirs* (25 hommes), et se distingue par un drapeau de deux pieds et demi carrés ; un *centurion* commande quatre *vexillaires* (100 hommes), et porte un drapeau de trois pieds carrés ; un *tribun* commande cinq *centurions* (cinq cent vingt-cinq hommes), et se distingue par un drapeau de trois pieds et demi carrés ; un *préfet* commande cinq *tribuns* (deux mille cinq cent vingt-cinq hommes), et se distingue par un drapeau de quatre pieds carrés. Il serait trop long de suivre les détails de cette organisation militaire.

Les missionnaires protestants MM. Klockers et Griffith John partirent de Chang-haï le 6 novembre et revinrent le 1er décembre 1860, après avoir resté huit jours à Nankin. Ils y eurent de longues conférences avec M. Roberts et avec Houng-jin (maintenant le prince Kan). Celui-ci leur déclara que si des missionnaires venaient parmi les Tae-pings, on ne leur permettrait pas de prêcher aux soldats la foi chrétienne selon la Bible et en opposition aux doctrines proclamées par Hung-seu-tsuen. Il résultait de ces déclarations que Houng-jin, qui avait vécu plusieurs années avec les missionnaires, avait été baptisé par eux depuis 1853 et jouissait de la réputation d'un vrai converti, transigeait avec les hérésies de son parent l'empereur prétendant.

Disons aussi que ce bien-aimé des missionnaires protestants entretient un harem *pour ne pas froisser*, selon lui, *les sentiments* de ses frères moins éclairés.

Cet exemple de la fausseté de Houng-jin servira de leçon aux missionnaires protestants et leur fera comprendre peut-être que la plupart des individus qui se groupent autour d'eux sont des fainéants qui ne cherchent que l'argent ou au moins leur nourriture. Il est vrai que ces missionnaires ont besoin d'écrire aux sociétés de propagande qu'ils font quelques prosélytes; autrement les souscriptions des pieux contribuables pourraient manquer ou diminuer.

MM. Klockers et Griffith John rapportèrent des écrits que Houng-jin leur donna. Il en découlait ce qui suit, sur les points déjà connus :

Hung-seu-tsuen ayant reçu une nouvelle révélation au moyen de miracles, un nouveau livre serait publié. Après l'Ancien et le Nouveau Testament, nous aurons le *vrai Testament*. Dieu et Jésus-Christ ont été tous les deux sur la terre. Jésus n'est pas égal à Dieu ou proprement *divin*.

Le *Saint-Esprit* est un autre nom pour signifier *Dieu* ou le *Père céleste*.

Hung-seu-tsuen, son fils, le Père céleste et Jésus-Christ, forment une *quaternité*, de manière qu'en priant l'empereur on prie Dieu.

Houng-jin chercha à donner à ces deux missionnaires des explications raisonnables sur le titre que son parent s'arroge d'*empereur de tous les pays du monde*, frère de Jésus-Christ, etc.

Ces deux prêtres protestants firent, dans le récit de leur visite à Nankin, beaucoup d'éloges de l'ordre qu'ils virent régner dans tous les districts dominés par les Tae-pings.

Au mois de décembre 1860 les deux chef Chang-lo-hing et Koun-ou-hia-tsi venus de Canton avec dix mille hommes, après avoir fait soumission à l'empereur Tae-ping, envahirent la province de Chan-toung et s'approchèrent à quinze ou vingt lieues de Pékin.

Vers cette époque, Choun-wang, le chef qui prit Sou-tchaou, envoya des émissaires à la province de Kouang-si, pour obtenir la soumission d'une puissante bande de rebelles, appelés *les rouges*. Ce renseignement est dû à M. I.-J. Roberts, qui siége maintenant à Nankin.

Outre les rebelles Tae-pings et les Nientes de Chan-toung, il y a *les rouges* et les Miao-tse dans la province de Kouang-si, les Nieh-fils dans celle d'Honan, les Hak-kas dans celle de Che-kiang; et des Musulmans se sont aussi soulevés au Yun-nan. Les Tae-pings sont désignés par les mandarins sous le nom de *rebelles aux cheveux longs* (tchang-mao). Il a été déjà dit qu'ils ne se rasent pas la tête et se laissent croître les cheveux à l'ancienne et véritable manière chinoise.

Le 11 février (1861) l'amiral Hope entra dans le Yang-se-kiang avec huit vaisseaux de guerre et remonta la rivière jusqu'à Hankóu, où il arriva le 11 mars. Il fit à Nankin une convention avec les Tae-pings; de sa part il promit

que le gouvernement anglais ne les empêcherait pas d'attaquer et prendre les villes situées sur la rivière occupée par les Impériaux; et les rebelles promirent de ne pas inquiéter les navires et les sujets britanniques. Un bateau à vapeur resta de station à Nankin. Le Yang-se-kiang est désormais ouvert au commerce étranger.

Les officiers de cette expédition ont pu reconnaître, mieux que dans aucune occasion précédente, toute l'étendue des dégâts commis par les Tae-pings. La célèbre ville de Nankin (litt. la *capitale* du Sud) est un amas de ruines : sa population ne dépasse pas le chiffre de vingt mille âmes; elle en contenait plus de cinq cent mille, il y a dix ans. Il est bon de remarquer que depuis le jour où Hung-seu-tsuen entra avec son armée dans cette malheureuse ville, il n'en est pas sorti. Tous les endroits occupés par ses partisans se trouvent dans le même état de destruction.

Hung-seu-tsuen publia, en date de Nankin, 19 mars (1861), un édit en faveur des étrangers, dont les formes sont assez singulières. On y trouve ces passages :

« Le Seigneur (c'est-à-dire Dieu), le frère (Jésus-Christ), moi-même et mon fils, nous sommes ensemble le seul Seigneur du genre humain, distribuant à tous la bienveillance et l'amour . . . . . .

. . . . . .

« Les négociants étrangers, occupés à faire le commerce, doivent être considérés comme des frères. Celui qui tuerait un étranger payera positivement de sa vie. »

Dans ce décret, il invite les étrangers à nommer des consuls qui siégent à Nankin, et les engage aussi à choisir parmi eux un homme honorable pour qu'il soit le magistrat de tous les étrangers. Ce magistrat chrétien, dans l'exercice de ses fonctions, devra se mettre d'accord avec le ministre des affaires étrangères. Hung-seu-tsuen crée un sceau officiel (avec une légende chinoise), qu'il destine au nouveau magistrat de tous les étrangers.

San-kolin-sin, qui fut si complétement vaincu par les Anglo-Français dans les forts de Takou et dans les plaines de Pichi-li, a été aussi battu plusieurs fois par les rebelles appelés Nien-té dans la province de Chantoung. Les journaux de Hong-kong à la fin de mars (1861) portent le nombre de ces rebelles à deux cent mille, ce que je crois exagéré.

Le *China Trade Report*, du 14 avril, publie une lettre du missionnaire M. Roberts, écrite de Nankin, dans laquelle il dit que sept généraux tae-pings sont en campagne dans différents lieux, ayant chacun une armée, et il donne des détails.

Vers le milieu de ce même mois, Tchang-lo-sioun (ancien Tao-taï renvoyé du service impérial pour mauvaise conduite), chef d'une grande bande de rebelles, s'approcha jusqu'à 35 kilomètres de Pékin. Heureusement pour les habitants de cette capitale, une rixe survint entre les chefs inférieurs rebelles; Tchang-lo-sioun s'interposa pour rétablir la paix, et il fut tué. Sur cela les insurgés se débandèrent et retournèrent vers le Sud.

Peu de jours après ces événements, les Tae-pings furent sur le point de s'emparer de Hang-kóu, le grand port sur le Yang-se-kiang, dernièrement ouvert au commerce étranger, où un consulat anglais a été établi.

La grandeur et la durée de ces immenses rébellions sont des faits d'une extrême gravité. Les Tae-pings, sortis du fond de la province de Kouang-si, presque à l'extrémité méridionale de la Chine proprement dite, ont traversé peu à peu, et toujours en grandissant, l'empire tout entier dans sa partie la plus florissante, et sont arrivés jusqu'en vue de la capitale; depuis plus de huit ans, ils sont établis à Nankin, la seconde capitale de l'empire.

Le gouvernement de Pékin n'ayant pu les empêcher de faire ces progrès quand ils commençaient, et que par conséquent ils étaient encore faibles, on ne voit pas com-

ment il pourrait les détruire maintenant qu'ils sont forts et qu'ils disposent des ressources permanentes que leur procure la possession non disputée d'une partie considérable de l'empire.

Ils se battent presque toujours à l'arme blanche, c'est-à-dire avec des sabres et des lances. Il est incontestable que, tant sur la terre que sur l'eau, ils inspirent le plus souvent de la terreur aux Impériaux.

L'empereur Hien-foung doit être déconsidéré aux yeux des lettrés et du peuple de la Chine, tant à cause des rébellions qui pullulent de tous côtés que par suite des revers essuyés devant les quelques milliers de soldats européens qui ont pu incendier les fameux palais de Youen-ming-youen en octobre 1860.

L'empereur rebelle, de son côté, a fait preuve d'incapacité administrative : il n'a trouvé d'autre moyen de nourrir ses armées qu'en autorisant le pillage, accompagné naturellement du meurtre. Les Tae-pings sont comme les sauterelles, ils ravagent et anéantissent tout ce qu'ils occupent. Ils emmènent de force tous les hommes jeunes pour en faire des soldats ou des esclaves, et enlèvent les jeunes femmes, surtout celles qui sont belles. Ils en ont à Nankin des milliers, et souvent ils les font travailler à ouvrir des fossés ou à réparer des remparts. Ils offrirent aux officiers de l'expédition anglaise qui visita le Yan-se-kiang au printemps dernier (1861), de leur donner autant de ces filles qu'ils voudraient pour un flacon de poudre chacune. Les populations craignent les Tae-pings comme une calamité et les ont en grande horreur, et cela malgré les méfaits des soldats impériaux qui sont souvent aussi voleurs et sanguinaires qu'eux. Il est évident que leur religion chrétienne est une mauvaise farce. Le grand apôtre Hung-seu-tsuen lui-même a soixante-huit épouses et n'est servi dans son palais que par des femmes.

« D'après tous les renseignements que j'ai pu me pro-

curer, leur système ne diffère en rien de la conduite d'une grande bande de brigands. Je ne doute pas que si le gouvernement impérial venait à être renversé, les chefs tourneraient l'un contre l'autre les forces qu'ils commandent. Il y a à peu près trois ans, le *Prince oriental* et ses vingt mille partisans furent massacrés à Nan-kin. Il prétendait être l'instrument élu par le Saint-Esprit, et ceci l'avait rendu un rival dangereux pour Hung-seu-tsuen.» (*)

Jusqu'ici aucun personnage tant soit peu important n'est passé dans le camp des Tae-pings, quoiqu'il y ait dans l'empire une infinité de mandarins, grands et petits, de sang purement chinois. Le fait est digne de remarque, si l'on considère que ces partisans prétendent restaurer la nationalité indigène en chassant les conquérants manchoux.

Le seul moyen que les gouvernants de Pékin auraient pour rétablir l'ordre dans l'empire, serait d'adopter les idées des deux vice-rois Ho-kouei-sing et Wan-yu-ling (voyez page 216), et de demander le secours de quelque puissance chrétienne. Mais le stupide orgueil qui les aveugle leur permettra-t-il de se tourner vers cette planche de salut?

Je termine par cette observation. L'état d'inextricable anarchie où se trouve l'empire explique comment, pendant que la guerre a eu lieu entre les Anglo-Français et le gouvernement de Pékin, le commerce avec les étrangers se continuait cependant dans les ports. Il eût été, en effet, impossible aux ministres d'envoyer des subsides aux autorités du littoral, qui était en grande partie coupé par les rebelles.

(*) Dépêche de M. Bruce à lord J. Russell, datée du 4 septembre 1860.

CHAPITRE TROISIÈME

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT ACTUEL ET FUTUR DE LA CHINE

Avantages qui résulteraient de son fractionnement en trois ou quatre États indépendants les uns des autres.

L'insurrection qui, depuis plusieurs années, ravage l'Empire est une chose fort grave, ne fût-ce que par sa longue durée, et elle pourrait très-bien faciliter la réalisation d'un projet que je vais recommander : c'est le fractionnement de la Chine.

Le but principal de la civilisation est d'éteindre les guerres ; or, tant que les hommes auront en usage de s'entr'égorger, ils ne pourront pas se dire entièrement sortis de l'état de barbarie.

Les guerres s'éteindraient d'elles-mêmes le jour où il n'y aurait au monde qu'une seule famille et un seul gouvernement. Ce jour-là, on n'invoquerait plus le principe demi-sauvage, appelé *amour de la patrie*, principe qui nous amène à mépriser tout ce qui n'est pas de notre propre pays, et qui a pour résultat de nous faire haïr et même tuer *l'étranger*. La terre serait alors la vé-

ritable patrie de l'homme, et on ne verrait plus les peuples payer des sommes monstrueuses pour entretenir des armées permanentes, des flottes formidables et de nombreuses douanes avec leurs cohortes de préposés. Mais cela étant impossible, il faut rechercher d'autres moyens pratiques pour arriver au règne de la paix.

Parmi tous ces moyens, le seul positif est l'*équilibre* entre les nations ; si elles étaient toutes d'égales forces, on éviterait la plupart du temps l'effusion du sang. Il serait très-facile de prouver, l'histoire en main, que presque toutes les guerres ont eu pour cause l'absence de cet équilibre, de cette égalité. Tout récemment encore, environ 200,000 hommes sont morts en Orient, et la France et l'Angleterre ont vu leur dette grossie de deux ou trois milliards de francs. Quelle a été la cause de ces malheurs? L'existence d'une nation grande et forte, appelée Russie, à côté d'une autre, petite et faible, nommée Turquie, et le désir venu à la première d'absorber la seconde.

Il est donc évident que, si le monde pouvait se composer de puissances à peu près égales, un grand pas se trouverait fait vers cet état de civilisation dont nous sommes encore si éloignés, et le droit des gens commencerait à devenir une vérité. Je n'ignore pas que la division de la terre en États égaux est aussi imaginaire que l'union de tous ces États en une seule nation; toutefois, l'humanité fait des progrès, et la facilité des communications opère une révolution dans les idées, extirpe les préjugés, et amène, non pas la perfection, mais du moins des améliorations notables. Si l'on compare le nombre des petits États indépendants qui existaient en Europe au moyen âge avec celui des nations qu'on y compte aujourd'hui, on reconnaîtra entre ces deux époques une immense différence. Les publicistes, les hommes voués à l'étude de la science sociale, doivent employer leur influence en faveur de l'établissement graduel de cet équi-

libre. La paix et le bien-être général réclament le fractionnement des puissances colossales, et la réunion des petites nations, suivant leur position géographique et les autres circonstances que chacune d'elles présente.

De toutes les puissances colossales qui existent actuellement, aucune n'est comparable à la Chine. Le recensement officiel de 1842 portait à 414,686,994 le nombre de ses habitants; et, dans aucun pays du monde, il n'y a autant de raisons pour que la population s'accroisse chaque année; car, pour un Chinois, le plus grand des malheurs est d'être sans enfants; s'il n'en a pas de sa première femme, il en prend une autre comme surnuméraire (*petite femme*), ou bien il achète et adopte un ou plusieurs petits enfants. L'accroissement progressif de l'émigration prouve qu'en effet la population a augmenté de beaucoup.

Voici les derniers recensements officiels de la population des dix-huit provinces de la Chine proprement dite :

Années.	Population.
1757	190,348,328
1780	277,548,431
1812	361,693,179
1842	414,688,994
1852	536,904,300

Détails pour le dernier recensement :

Provinces.	Population en 1852.
1 Tchi-li, ou Pé-tchi-li	40,000,000
2 Chan-toung	41,700,621
3 Chan-si	20,166,072
4 Ho-nan	33,173,526
5 Kiang-sou	54,494,641
6 Ngan-hoeï	49,201,992
A reporter	238,736,852

	Report.	238,736,852
7	Kiang-si	43,814,866
8	Fo-kien	22,699,460
9	Tché-kiang	37,809,765
10	Hou-pé	39,412,940
11	Hou-nan	26,859,608
12	Chen-si	14,698,499
13	Kan-sou	21,878,190
14	Sse-tchouan	30,867,875
15	Kouang-toung	27,610,128
16	Kouang-si	10,584,429
17	Yun-nan	8,008,300
18	Koueï-tcheou	7,615,025
	Total	536,904,300 (*)

La population de la Mongolie, Manchourie, Kokonor, Kirin, etc., n'est pas comprise dans ces recensements.

Il y a des géographes qui refusent d'admettre ces chiffres énormes, mais pour cette seule raison qu'ils leur paraissent exorbitants. Quelques brèves observations suffiront cependant pour montrer que ces chiffres sont très-possibles. De plus, nous n'avons d'autres données que celles des recensements officiels ; ces recensements ayant été reconnus exacts quant aux distances et au nombre de villes et de villages qu'ils énumèrent, pourquoi douterait-on du chiffre qu'ils donnent pour la population? Nous savons que le gouvernement chinois dispose de moyens anssi bons et peut-être meilleurs que ceux qu'on a en Europe pour faire un recensement exact. A défaut

(*) Ce dernier recensement a été publié pour la première fois par Sir J. Bowring, représentant du gouvernement anglais en Chine, et il a été reproduit par M. G. Pauthier dans la préface qu'il a mise à la traduction du livre du R. W. C. Milne. Ce synologue dit qu'il n'y a aucune raison fondée de douter de son exactitude.

d'autres preuves pour établir que la population de cet empire est immense, même pour son étendue, nous n'aurions qu'à considérer l'énorme émigration qui en déborde de tous côtés, malgré les grands obstacles qu'elle rencontre. Sur la frontière de terre elle est générale, et le nombre des émigrants qui se sont répandus sur la Tartarie-Mandchoue est si grand, que la langue de ce pays a presque disparu et est très-près de passer à l'état de langue morte. Il est su de tout le monde que les Chinois ont inondé par mer les Philippines, Java, Singapour, Malacca, Penang et les autres îles de la Malaisie; ils sont même allés dans l'Inde anglaise, à Ceylan, en Californie et dans l'Amérique du Sud.

C'est un fait également connu que, bien que tous les Chinois, comme nous venons de le dire, désirent vivement avoir des enfants, néanmoins l'infanticide se pratique en Chine trop fréquemment, à cause de l'impossibilité où sont les familles fécondes d'élever tous leurs enfants ou de trouver à vendre ceux qu'elles ont de trop.

Les dix-huit provinces dont se compose la Chine proprement dite occupent un espace de 1,200,000 milles carrés anglais. En admettant que les 414,686,994 habitants du recensement de 1842 se trouvent dans ce territoire (sans tenir compte ni de la Mandchourie, qui est très-peuplée, ni de la Mongolie, etc.), nous aurions 342 habitants par mille carré ; or il y a en Europe des territoires où l'on en compte jusqu'à 400 dans le même espace.

En Chine on ne récolte pas de laine, et on élève très-peu de chevaux et de bêtes de somme ; les gens riches se servent de chaises à porteurs, et les transports ont lieu par les rivières et les canaux. On n'y consomme guère d'autre viande que celle du porc. Le peuple est aussi sobre que pauvre, se nourrissant presque exclusivement de riz, de légumes et de poissons. La pêche est très-abondante dans les fleuves, les étangs, les viviers, et dans d'autres endroits où l'on élève le poisson artificiellement.

On a calculé qu'un cheval a besoin pour vivre de l'étendue de terre qui suffirait à huit hommes. En Angleterre et dans le pays de Galles, il paraît que sur 29,000,000 d'acres dont le pays se compose, il n'y en a que 10,000,000 de cultivés, tout le reste servant pour les pâturages. En Chine, non-seulement on cultive tout ce qui est susceptible d'être cultivé, mais encore on va quelquefois jusqu'à placer dans les rivières des radeaux faits de bambous, sur lesquels on met une couche de terre de 20 centimètres d'épaisseur pour y semer du riz, qui y vient très-bien. Les dix-huit provinces de la Chine proprement dite présentent à elles seules douze fois et demie plus d'étendue que celles de tout le Royaume-Uni. D'après les données statistiques que l'empereur Kieng-lung fit recueillir en 1745, afin d'améliorer la répartition des contributions, l'étendue des terres en culture formait alors 650 millions d'acres anglais; il est certain que depuis lors le nombre a dû en être augmenté. Dans l'Angleterre et le pays de Galles, il y a plus de 15 millions d'habitants pour 10 millions d'acres cultivés; suivant cette même proportion, la Chine proprement dite aurait pu contenir déjà en 1745 beaucoup plus de population que celle que nous lui supposons maintenant. Il y a en outre à considérer que l'alimentation en Chine n'a pas pour base, comme en Europe, le blé ou les pommes de terre, mais le riz, dont on fait deux récoltes par an dans beaucoup de terrains, qui produisent ensuite pendant l'hiver de grandes quantités de patates douces, d'excellents choux, etc. Malgré tout cela, on sait que la Chine reçoit tous les ans des Philippines, de Bali, du Tonkin et de plusieurs autres pays, d'énormes envois de riz. Il est vrai que le pays produit une assez grande quantité de coton qui se consomme sur les lieux; mais on a calculé qu'un acre anglais de terrain en produit assez pour habiller de deux à trois cents personnes. Le coton est en Chine un des articles d'importation les plus considérables.

Je crois ces observations plus que suffisantes pour m'autoriser à établir comme un fait incontestable que l'empire de Chine doit contenir au moins 400 millions d'habitants. Cette immense population n'est pas composée, comme celle de la Grande-Bretagne, de races soumises et hétérogènes, répandues sur le Canada, l'Inde, la presqu'île de Malacca, etc. L'empire chinois, au contraire, est un colosse uni et compacte, qui peut troubler l'équilibre du monde. Ce colosse dort, me dira-t-on. — Oui, il dort, mais il s'éveillera. Je vais exposer quelques considérations à ce sujet.

Ceux qui, voyant que les Chinois n'ont ni bateaux à vapeur, ni chemins de fer, ni télégraphes électriques, les considèrent comme un peuple grossier et presque sauvage, sont dans une étrange erreur. Bien que leur système d'écriture soit plus compliqué que le nôtre, il y a parmi eux beaucoup plus d'individus sachant lire et écrire que parmi nous. Je n'ai jamais eu chez moi un domestique, même du plus bas étage, qui ignorât l'art de l'écriture. Lorsque l'autorité fait afficher un édit sur les murs d'une ville, on voit à l'instant les portefaix et les gens les plus infimes s'arrêter pour le lire. Il est arrivé plus d'une fois, dans les consulats britanniques, que des matelots anglais et des Chinois du plus bas peuple étant appelés pour déposer, à l'occasion d'un procès-verbal, tous les Chinois savaient écrire et signaient leurs dépositions, tandis que les Anglais, ne pouvant en faire autant, étaient réduits à former simplement une croix au bas des leurs.

Ce qui arrive pourtant, c'est que les gens pauvres ne s'appliquent qu'à l'étude des caractères dont ils ont besoin. Un menuisier, par exemple, connaît les caractères relatifs aux outils de son métier, aux différentes espèces de bois, etc., mais il ignore ceux qui expriment les outils d'un forgeron, ainsi que les métaux, et pour comprendre les livres et les comptes d'un forgeron, il serait obligé de recourir au dictionnaire.

Quelques missionnaires protestants ont avancé qu'on rencontre en Chine beaucoup de gens qui ne savent pas lire. Cela a été dit principalement par ceux qui dirigeaient des hôpitaux ou donnaient des médicaments gratis dans le but de distribuer des écrits chrétiens. En effet, les Chinois vont chercher les médicaments; mais, pour s'épargner les ennuis que leur occasionne le prosélytisme des missionnaires, ils assurent qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

Ce qui fait que la connaissance de la lecture et de l'écriture est si répandue en Chine, c'est, à mon avis, le système de grades littéraires qui conduisent au commandement et à l'aristocratie. Il faut qu'un père soit bien indigent pour qu'il ne fasse pas apprendre à son fils ces éléments de l'instruction primaire.

J'ai dit que presque tous les Chinois savent lire et écrire, chose qui est par elle-même un grand élément de civilisation. J'ajouterai que les lectures qui occupent le jeune débutant dans la carrière de la vie ne sont pas celles de romans amoureux et de littérature légère comme il arrive parmi nous, mais des œuvres sérieuses de philosophes, des écrits pleins d'élévation et de morale. Il n'y a pas de pays au monde où la littérature soit en honneur comme en Chine; c'est elle qui mène à l'aristocratie et au commandement : détruire ou gâter un livre est considéré comme un acte de barbarie.

Ce sentiment est porté jusqu'à une espèce de superstition ; car, comme je l'ai dit au chapitre Ier, c'est une sorte d'œuvre pieuse que de recueillir les morceaux de papier imprimés qui se trouvent dans les rues, pour les brûler et empêcher qu'ils ne soient profanés ou salis. Aucun épicier chinois ne se servirait de papier imprimé pour envelopper des marchandises ou des comestibles, comme cela se fait en Europe (*).

(*) « En Chine... les livres... sont exempts de tous droits. Je

J'ai aussi dit, au chapitre Ier, que les Chinois n'ajoutent aucune importance aux romans et aux pièces de théâtre; c'est à tel point que les auteurs n'y mettent pas généralement leurs noms, et on ignore, par conséquent, de qui sont ces compositions. Ils disent que ce ne sont pas des *livres;* en effet, ces écrits ne trouvent point de place dans le catalogue de la bibliothèque impériale.

Ils n'estiment en fait d'ouvrages que ceux de philosophie, de statistique, de géographie et d'histoire, quoiqu'ils regardent aussi comme utiles les manuels d'agriculture, de médecine, d'arts et métiers. Ils avaient une académie d'histoire 500 ans avant J.-C. (*). Un Chinois ne comprendrait rien à l'admiration qu'un Alexandre Dumas ou un Walter Scott excite en Europe.

Dans la littérature, comme dans tout le reste, les Chinois ont pour principe de chercher toujours l'utile. Le grand empereur Kang-hi, reconnaissant qu'on manquait d'un bon dictionnaire, fit réunir dans son palais quatre-

---

pense que le mandarin le plus extorqueur serait indigné à l'idée de prélever une taxe sur le grand moyen de répandre l'instruction publique. » (*The Chinese and their rebellions.*)

(*) « Les *Shih lu* (les Annales) ont leur origine dans les notes secrètes écrites journellement par le *Kuo-shi-kwan,* et qui sous forme de brochures sont déposées chaque mois dans une caisse en fer, inaccessible à qui que ce soit, même à l'auguste personne qu'elles concernent le plus, c'est-à-dire le *Fils du ciel.*

« Le règne fini, la caisse est ouverte, et on fait un extrait des écrits qu'elle renferme. Nous avons déjà vu que ce travail demande quelquefois plusieurs années. Quand l'ouvrage est terminé, on en fait trois copies, une pour l'empereur régnant, une pour les archives de la famille impériale, et l'autre pour la bibliothèque nationale. Les politiques indigènes disent que la compilation de l'histoire du règne dernier a été un travail plus délicat et plus difficile qu'à l'ordinaire. En enregistrant les nombreux désastres et les erreurs du règne du père, il fallait ménager les sentiments religieux du fils. » (Dr Macgowan's, *Chinese serial,* 1856.)

vingts des principaux littérateurs de l'empire, et les y garda pendant sept ans que durèrent les travaux; au bout de ce temps, il publia à ses frais un dictionnaire complet en 130 volumes, et en composa lui-même la préface, dans laquelle il consigna les noms de ces quatre-vingts littérateurs, en les remerciant de l'avoir aidé à mener à son terme une œuvre de cette importance.

Ce monarque y dit qu'il a la satisfaction d'assurer que, malgré les immenses occupations de son vaste gouvernement, il ne s'est point passé de jour où il n'ait consacré quelques moments à la confection du dictionnaire; aussi a-t-il toujours été nommé à juste titre : *Le dictionnaire de Kang-hi.* Des faits aussi frappants n'ont pas besoin de commentaires; j'ajouterai seulement que l'empereur, qui se glorifiait de diriger la rédaction et la publication d'un ouvrage utile, n'aurait pas osé avouer qu'il avait perdu son temps à écrire un volume frivole.

Chaque province, chaque département, chaque district a son histoire composée de plusieurs volumes, où sont mentionnés tous les hommes célèbres du pays, ses produits naturels, son commerce, sa population et les impôts qu'il paye.

Tous les trois mois le gouvernement publie un almanach officiel, en 4 volumes, où sont inscrits tous les employés civils et militaires, avec la désignation de leurs fonctions actuelles, et divers renseignements fort curieux.

Le gouvernement publie aussi un almanach annuel dans lequel on trouve le calendrier et l'indication des jours où doivent se faire toutes les opérations de l'agriculture et de l'éducation des vers à soie, les phases de la lune, les éclipses, et beaucoup d'autres renseignements.

Outre ces almanachs périodiques, il existe le grand ouvrage intitulé : *Statuts administratifs* de l'empire, illustré d'environ quinze cents gravures sur bois. Il con-

tient les règlements de tous les ministères et bureaux publics, grands et petits. La dernière édition de cet ouvrage, relié à l'européenne, forme 72 volumes petit in-folio.

On trouve à Pékin l'académie impériale, appelée *Hanlin*, qui répond à l'Institut de France; seulement, elle a plus d'attributions.

Il n'existe pas de censure pour les imprimés. Chacun publie ce qu'il désire, sans en demander la permission à personne. Dans les romans et dans les comédies, qu'on joue sur les théâtres, il est très-fréquent de voir des gens qui font des cadeaux aux mandarins, lesquels se laissent corrompre et vendent la justice. Ceci se trouve dans les pièces anciennes comme dans les modernes. Il est vrai que le redoutable journalisme n'y est pas connu.

Le commandement en Chine est invariablement entre les mains des autorités civiles, circonstance qui suffit pour indiquer un degré de civilisation assez avancé, surtout si l'on considère que, pour arriver à ces postes, il faut travailler de longues années et passer par l'épreuve des concours, où il n'y a que le mérite qui l'emporte. Lorsque les Chinois, qui maintenant nous appellent barbares, parce qu'ils ne nous connaissent pas, viendront en Europe et y verront des nations entières gouvernées par les militaires, n'auront-ils pas raison de dire : « Après tout, il ne laisse pas que d'y avoir ici une certaine dose de barbarie. »

Une autre preuve irrécusable de la civilisation de la Chine, c'est l'admirable tolérance qu'elle a toujours professée pour toutes les religions, tandis que plusieurs nations de l'Occident, qui se croient à la tête du progrès, comme la Suède, le Danemark, etc., se trouvent sur ce point dans un état très-arriéré. J'avoue que cela suffirait pour me faire aimer et respecter la race tartare et chinoise. « Pourquoi, disait Montesquieu, ne pas tolé-

rer les différentes religions, puisque Dieu lui-même les tolère ? »

Les considérations que je viens d'exposer, de même que celles que j'ai présentées dans le chapitre sur les doctrines des philosophes de la Chine, tendent naturellement à démontrer que les habitants de cet empire ne sont ni sauvages ni même arriérés, comme le pensent ceux qui ne les connaissent pas; mais que, bien au contraire, ils sont sur plusieurs points plus civilisés que nous.

Le crâne des Mongols est très-bien organisé, leur angle facial est aussi ouvert que celui des Circassiens, et leur front est plus large; d'où il résulte que le degré de capacité des habitants de ces contrées est en général supérieur à celui des Européens. Quiconque a vécu un peu de temps en Chine a dû remarquer qu'on n'y trouve guère de sottes gens, et qu'au contraire les gens doués d'un esprit et d'une perspicacité supérieurs y sont nombreux. Personne ne saurait contester aujourd'hui l'admirable aptitude de ces peuples pour tout apprendre et tout imiter.

On trouve par milliers des artisans de mérite capables d'exécuter avec perfection n'importe quel ouvrage en bois ou en métal, dès qu'on leur en donne le dessin ou l'explication. Un homme de la trempe de Méhémet-Ali, l'avant-dernier vice-roi d'Égypte, construirait en Chine, en très-peu de temps, une flotte formidable.

Cet empire a donc tous les éléments nécessaires pour devenir une puissance redoutable, car il possède un vaste et fertile territoire bien arrosé et bien cultivé, une immense population homogène, intelligente, et avancée dans les arts.

Bien des gens croient les Chinois lâches et les regardent comme des ennemis méprisables, sans autre raison que le résultat des dernières campagnes. Ceux qui pensent ainsi pourraient bien se tromper. Il ne saurait y

avoir de militaires capables là où l'on a perdu l'habitude de la guerre, et telle est la situation où se trouve la Chine.

Le prince San-ko-lin-sin, dans un mémoire adressé à l'empereur en 1858, a mis le doigt sur la plaie, en disant que la faiblesse de la Chine vient de ce que depuis des siècles on a méprisé l'art militaire, et qu'on n'a attaché de l'importance qu'à la littérature et aux mandarins civils. Il a prouvé qu'il comprenait parfaitement ce principe si connu depuis longtemps en Europe : *Si vis pacem para bellum.*

En effet Confucius, l'autorité sacrée en Chine, a dit : « La paix, fût-elle peu glorieuse, vaut mieux que la plus brillante victoire. » Et il n'y a pas de lettré qui n'honore ces paroles d'un de leurs philosophes, citées par M. A. Remusat : « Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres ; accueillez-les avec des pleurs et des cris, en mémoire des homicides qu'ils ont commis, et que les monuments de leurs victoires soient environnés de tombeaux. » Soun-tseu (dit M. G. Pauthier dans sa *Chine moderne*), le plus ancien auteur chinois sur l'art militaire, qu'il connaissait par expérience, ainsi qu'il le dit lui-même, avait de la guerre une opinion qui ne serait pas répudiée par les plus grands penseurs de notre époque :

« Faire la guerre, disait-il, est en général quelque chose de mauvais en soi. La nécessité seule doit la faire entreprendre. Les combats, de quelque nature qu'ils soient, ont toujours quelque chose de funeste pour les vainqueurs eux-mêmes ; il ne faut les livrer que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. »

Ces idées pacifiques et humanitaires (bien que paraissant en si grande contradiction avec les sanglantes révolutions actuelles) sont entrées dans l'esprit public de l'empire ; mais elles n'ont pas changé la nature de ses habitants, et on trouverait de nombreux faits pour démontrer que les Chinois, loin d'être lâches, savent af-

fronter la mort. Leur histoire fournit à chaque page des exemples d'héroïsme civil et militaire.

On verra au chapitre IV que plus de quatre cents lettrés sacrifièrent héroïquement leur vie pour s'opposer au système d'administration publique et à la conduite de l'empereur Tsin-chi-hoang-ti vis-à-vis de l'impératrice sa mère.

En 1640, un voleur de grand chemin, appelé Li-koung, s'étant emparé de Pékin, l'empereur Tchoung-ching sortit pour défendre son palais; mais son cheval ayant été tué sous lui, il se vit abandonné de tout le monde et rentra seul dans ses appartements. Il frappa de son sabre sa fille, jeune personne déjà nubile, dans l'intention de la tuer, mais il ne fit que lui couper un poignet; puis il alla dans un jardin, se fit une blessure au bras gauche, et avec le sang qui en jaillit écrivit au bas de sa tunique (*) : « Salut au nouvel empereur Li-koung; ne fais pas de mal à mon peuple! » Après cela il se pendit à un arbre avec sa ceinture. Un grand nombre de personnages de l'empire imitèrent son exemple; les uns se pendirent, d'autres se coupèrent la gorge ou se jetèrent dans des puits, bien que Li-koung eût fait afficher un décret où il promettait de confirmer dans leurs emplois et leurs dignités tous les mandarins qui voudraient le reconnaître.

A la prise de Ching-kiang par les Anglais, en 1841, le nombre des suicides fut immense, comme je le relate ailleurs, et les mêmes faits se reproduisirent, quoiqu'en moins grand nombre, à Ta-kou, en 1860.

On peut avoir vu dans un autre chapitre le sang-froid avec lequel les veuves se suicident quelquefois.

En 1854, le rebelle Heng-soun se sauva de la ville de

(*) Les empereurs n'écrivent qu'avec de l'encre rouge. Les Chinois se servent d'un pinceau pour écrire; mais il est probable que, dans cette occasion, le malheureux monarque se servit de son doigt. Les lettres chinoises sont formées par des traits droits.

Go-sua (dans la province de Canton) prise par les Impériaux. La femme de ce chef n'ayant pu fuir, quand elle vit les soldats entrer dans sa maison, elle s'entoura de ses enfants, mit le feu à un baril de poudre qu'elle avait d'avance placé dans une chambre, et sauta en l'air avec toute sa famille et la maison.

Un général, nommé Ou-san-koui, défendait une place forte dans la province de Lea-tong. Li-koung, déjà maître de Pékin, alla l'assiéger, le somma de rendre la forteresse, et fit amener au pied des murs le malheureux père de Ou-san-koui, menaçant celui-ci de faire mourir le vieillard dans les supplices s'il ne se soumettait pas sur-le-champ. Ceux qui ont une idée du respect des Chinois envers leurs parents comprendront la terrible situation où dut se trouver Ou-san-koui. Il s'agenouilla sur le rempart, et dit à son père de lui pardonner s'il ne pouvait pas lui sauver la vie, mais que cette vie serait une honte pour l'un comme pour l'autre s'ils la conservaient aux dépens de la patrie. Le père lui répondit de faire son devoir et de laisser ses bourreaux exécuter leurs menaces; que pour lui, il mourait content d'avoir un fils animé de si nobles sentiments. En effet, ce malheureux vieillard endura une mort lente et cruelle (*). Ce trait laisse bien loin derrière lui celui de Guzman el Bueno, si célébré par les poëtes espagnols.

Dans les premiers temps de la domination espagnole aux îles Philippines, un pirate chinois nommé Li-mahon, qui commandait quatre-vingt-dix grandes jonques, y débarqua un corps de six cents hommes et attaqua la citadelle, qui était défendue par une bonne artillerie. N'ayant pu

(*) « Cette belle et héroïque conduite est encore, depuis plus de deux cents ans, chantée par les poëtes, célébrée sur tous les théâtres. Il n'est pas en Chine de pauvre village où les paysans ignorent le nom de Ou-san-koui. » (*Le Christianisme en Chine*, par M. Huc, tome II.)

escalader les murs de la forteresse le premier jour, ils revinrent le lendemain et ne se désistèrent de leur entreprise que lorsqu'ils eurent laissé deux cents morts sous les remparts de la citadelle.

Plus tard, un autre pirate, appelé Coxinga, attaqua les Hollandais dans l'île Formose, fit rendre le fort de Zélande défendu par deux mille soldats *européens*, et expulsa les conquérants de l'île. On envoya de Java deux grandes expéditions pour reprendre l'île, mais sans succès.

Maintes fois les Chinois ont donné des preuves d'intrépidité et de sang-froid. On pourrait citer à ce propos le dernier empereur Tao-kouang. Un soir qu'il revenait de la chasse, il se trouva qu'une conspiration avait éclaté et que le palais impérial était au pouvoir des rebèlles. L'empereur régnant Kia-king, son père, s'était enfermé avec sa famille et quelques serviteurs dévoués dans un appartement intérieur. Tao-kouang, profitant de ce qu'il avait un fusil de chasse, se mêla aux conspirateurs comme s'il eût été un des leurs, et se fit montrer le chef du complot; il court à lui et d'un coup tiré à bout portant, il l'étend roide mort. Cet événement met le désarroi parmi les conspirateurs et cause leur défaite. En récompense d'un tel service, Tao-kouang fut élu pour succéder à son père sur le trône, bien qu'il ne fût que son cinquième fils.

J'ai déjà dit au premier chapitre que, lorsque les parents d'un condamné à mort peuvent payer seulement la faible somme de cinq cents francs, ils trouvent un remplaçant malheureux qui, pour donner cet argent à sa famille, consent à mourir à la place du coupable (*).

(*) « C'est au milieu des souffrances, lors des exécutions, qu'on peut le mieux apprécier le caractère chinois. Les victimes sont transportées, pieds et mains liés, dans des paniers, jetées à la place sanglante des derniers suppliciés, puis serrées à genoux sur une longue file, et en cinq minutes cent corps décapités nagent dans leur sang. On n'entend ni un murmure ni un gémissement, bien

Dans ces dernières années, les Chinois ont donné aussi plusieurs preuves de bravoure. Pendant les guerres de 1840, 1858 et 1860 nous en avons vu quelques-unes.

En 1849, en face d'un détachement d'artillerie et d'une pièce de canon, six ou sept hommes attaquèrent le gouverneur de Macao et son aide de camp, les renversèrent de cheval, tuèrent le gouverneur et blessèrent le second, qu'ils laissèrent ensuite échapper. Après cet événement, les Portugais prirent d'assaut le fort de Pasaglian, et les soldats chinois s'enfuirent; mais un d'entre eux resta seul pour défendre les remparts, où, la moitié du corps en dehors, il portait des coups furieux à ceux qui montaient, jusqu'à ce qu'il fût tué. C'est le brave chef des Portugais lui-même qui m'a raconté ce fait, en ajoutant : « Je crois qu'il était fou. »

En 1850, une jonque de pirates fut atteinte par un brick de guerre anglais. Lorsque les pirates comprirent qu'il n'y avait pas de défense possible, ils descendirent tous dans la cale en fermant les écoutilles. Les Anglais, croyant qu'ils se rendaient et qu'ils se cachaient par peur,

---

qu'aucune d'elles ne soit bâillonnée. . . . . .

« Après l'échec des rebelles dans la province de Canton, les mandarins firent ériger en différents lieux des pavillons pourvus de tout ce qui convient à des gens qui veulent se suicider, suivant le goût particulier de chacun. Ceux qui avaient pris part à la rébellion étaient invités à se détruire, afin d'avoir le privilége d'être enterrés par leurs amis, ce qui ne serait pas permis s'ils étaient pris et décapités, alors même que lesdits amis pourraient les retrouver dans la masse de corps sans têtes qui couvrent le champ du supplice, après un de ces exemples cruels de la vengeance des mandarins. Le suicide est le recours ordinaire d'un infortuné général après une défaite. L'histoire de la première guerre des Anglais en Chine le prouve trop clairement. On trouva des puits remplis de familles entières qui s'y étaient noyées; beaucoup de gens même se noyèrent sous les yeux des soldats. » (*Twelve years in China*, par John Scarth).

sautèrent sur la jonque; mais les pirates alors mirent le feu aux poudres, et le bateau sauta. Un officier anglais et plusieurs matelots furent tués ou blessés dans cette affaire. Un fait analogue se passa, en 1847, sur la barqué péruvienne *Carmen*. Des émigrants chinois qui s'y trouvaient, s'étant soulevés et se voyant vaincus, mirent le feu au navire.

On a vu dernièrement des Chinois s'exposer à une mort presque certaine, en allant attacher des brûlots aux vaisseaux de guerre anglais. Un journal de Hong-kong disait en décembre 1856 : *These desperadoes have been shot like dogs* (ces furieux ont été fusillés comme des chiens). Le fameux Grec Canaris n'en fit pas davantage pour acquérir tant de célébrité en Europe; lui-même m'a raconté la manière dont il allait mettre le feu à la flotte turque, et certes, si l'on a égard à la différence qui existe entre les vaisseaux de guerre turcs et les navires anglais, surtout les navires à vapeur, on reconnaîtra que le danger qu'il courait n'égalait pas de beaucoup celui auquel s'exposaient les Chinois.

Tout le monde se souvient encore de la hardiesse avec laquelle ils se sont emparés, au commencement de 1857, de deux vapeurs de guerre, le *Thistle* et le *Queen*, l'un portugais et l'autre anglais. Le *Mee-See* a été aussi saisi, au mois d'avril dernier, par des pirates embarqués à bord de ce steamer.

La flotte anglaise eut trois rencontres dans les derniers jours de mai et le 1er juin 1857 avec les jonques chinoises. L'amiral sir Michel Seymour, dans son rapport officiel sur la dernière de ces rencontres, s'exprimait ainsi : « Cet engagement ouvre une nouvelle ère dans la guerre de Chine; les Chinois se sont défendus avec beaucoup d'habileté et de courage. » Le contre-amiral Keppell écrivit qu'il était difficile de se trouver *nulle part* dans un combat *plus chaud*.

Durant la dernière guerre de 1860, les Anglais ont or-

ganisé un corps d'hommes de peine (coulis), pour porter des vivres, bagages, etc. Ces hommes ont dû s'exposer constamment au feu, et ce sont eux qui ont posé contre les remparts les échelles pour les assauts. A la prise du fort de Ta-kou, les pontons ayant été trouvés trop lourds, quelques-uns de ces hommes entrèrent jusqu'au cou dans l'eau du fossé : ils se placèrent à des distances convenables les uns des autres, et mirent des échelles horizontalement sur leurs épaules. Les Français passèrent sur les échelles comme sur un pont. Quoique plusieurs de ces hommes *salariés contre leur propre pays* aient été tués par les boulets des Impériaux, aucun d'eux n'a jamais bronché. Tous les Européens qui les ont vus au feu ont été convaincus qu'on peut faire avec les Chinois d'excellentes troupes.

Les Chinois sont vains et orgueilleux chaque fois qu'ils se trouvent en présence des Européens ; cela provient de la grandeur colossale de leur patrie. Or l'orgueil est un sentiment très-propre à faire de bons soldats. Ils sont également sobres et dociles, qualités précieuses pour la bonne discipline.

Ceux qui se vouent à la navigation deviennent très-braves. Bien que la mer de la Chine soit probablement la plus mauvaise du monde, et que leurs moyens de naviguer laissent encore beaucoup à désirer, ils s'élancent à de grandes distances. Les premiers Européens qui arrivèrent aux Philippines, à Bornéo et au détroit de Malacca, y trouvèrent déjà établi le commerce des jonques chinoises.

Je me suis proposé de démontrer dans ce chapitre que les Chinois ne sont pas des hommes à mépriser. Il est trop général parmi nous de les considérer comme des gens sans aucun principe honnête ou généreux ; guidés dans les transactions de la vie seulement par l'égoïsme et l'ambition, et toujours prêts à tromper s'ils en trouvent

l'occasion, étant tout à la fois sanguinaires et lâches. Je vais traduire, à l'adresse des personnes qui pensent ainsi, les pages suivantes du livre : *Douze années en Chine*, par J. Scarth. Les faits mentionnés sont connus de tous ceux qui ont resté quelque temps dans cet empire.

« J'ai été, maintes et maintes fois, témoin de circonstances où il y avait des motifs fondés pour croire que la fraude ne serait pas découverte; cependant ils passèrent par cette épreuve avec la plus complète honnêteté...

« A Canton, les cotes des *compradores* (majordomes) pour l'or et l'argent, sur lesquels il se fait d'immenses affaires, sont à peine soumises à quelque contrôle; et cependant, chez des banquiers et dans plusieurs maisons, ce sont eux qui effectuent presque tous les achats. Ils expédient l'argent, et je n'ai jamais connu un seul exemple où les poids ou les sommes se soient trouvés inexacts avec intention, bien qu'ils l'empaquètent, le cachètent et souvent l'embarquent sans qu'aucun des étrangers appartenant à l'établissement soit présent. Il arrive parfois que l'on renvoie quelques dollars un peu faibles, mais les sommes sont presque toujours exactes. De l'argent est reçu en sommes immenses; on le compte ou on le pèse; rarement on trouve un déficit sur la quantité qui doit être reçue, et, s'il y a une erreur, on reconnaît généralement qu'elle provient de la part de l'expéditeur.

« De l'argenterie reste sur la table devant les domestiques presque toute la journée; il peut y avoir une nombreuse société avec beaucoup de domestiques du dehors, attendu que chaque invité amène le sien, et il est bien rare cependant qu'aucun objet se perde.

. . . . . .

« C'est devenu depuis peu une habitude à Chang-haï et à Fou-tchaou, et jusqu'à un certain degré à Canton

aussi, de confier de très-fortes sommes d'argent à des Chinois pour l'achat du thé et de la soie à l'intérieur.

« L'argent est perdu de vue durant des mois dans un pays où un étranger ne pourrait aller; cependant, telle est l'honnêteté des Chinois, qu'il y a peu d'exemples que l'homme à qui on l'avait confié se soit esquivé. D'autres auront pu le lui voler; et l'on connaît des cas où l'argent a été déposé en mains sûres pendant la route, par crainte des voleurs que l'on savait infester la localité, jusqu'à ce que le transit en pût être assuré. Je sais une circonstance où une forte somme avait été envoyée vers les districts à thé, près de Fou-tchaou, en différentes espèces de monnaie. On reconnut qu'une partie de cet argent n'aurait pas cours sans un fort escompte; la partie principale en fut laissée dans le pays, et l'on renvoya un homme avec 8,000 dollars, pour les faire changer et revenir avec l'argent qui convenait aux marchands de thé. On envoie même de l'opium dans le haut pays pour le vendre; il va souvent à Fou-tchaou au compte des étrangers : voici une bonne occasion pour la fraude, car l'article passe par les mains d'hommes que nous devrions appeler des fraudeurs; il doit être vendu secrètement, et dans un pays où nous ne pouvons pas aller. Il faut qu'il y ait une grande honnêteté, et que le moyen ait réussi, car cela dure depuis des années, je crois, sans perte de la marchandise ni aucune fraude dans les prix. On y envoie beaucoup de marchandises; une maison a même établi une sorte d'agence à Fou-tchaou, pour la vente des produits de Manchester. On se préoccupe si peu du risque à courir par manque d'honnêteté que, sur l'argent envoyé dans les districts à soie pour compte des commettants, le prix de l'assurance n'a été quelquefois que de 2 1/2 p. 100. Il y a un certain degré de sûreté dans l'honnêteté reconnue du Chinois par les mains duquel l'affaire est dirigée, mais on ne doit pas attendre qu'il soit en tous cas responsable du vol. Il y a certainement d'immenses risques quand

l'argent arrive dans les districts où sont les rebelles. L'anarchie a un libre cours, et les vagabonds de l'endroit profitent largement de la chute des autorités locales. Nous trouvons qu'on s'en plaint dans une des proclamations des insurgés. Il y avait de fortes sommes pour le compte des étrangers dans le district à thé de Ho-How lorsque les rebelles l'occupaient, mais les pertes furent légères, s'il y en eut.

« Sur une affaire de cinq ou six cents caisses de thé acheté à Canton, on en examinait rarement plus d'une sur cent avec soin. Le thé part pour l'Angleterre, les quelques caisses ouvertes ayant servi à juger du tout, et à moins d'accidents dans le voyage ou de négligence dans l'emmagasinage, on trouve que la totalité a été fidèlement emballée. De temps en temps une caisse aura été pillée et remplie d'ordures, mais si l'on considère la quantité de thé qui s'expédie de la Chine, ces cas sont rares lorsque le thé a été acheté au vrai marchand de Canton. Il y a peu d'articles où une fraude en règle pourrait être mieux dissimulée que sur le thé, sur les thés parfumés surtout, quand le nombre de caisses est considérable pour un seul achat, et que les manipulations pour parfumer le thé en forment la partie la plus dispendieuse.

. . . . . .

« On voit souvent une centaine de sales pauvres diables emballer pour une valeur peut-être de 10,000 ou 20,000 livres sterling de soie, dont chaque livre pesant vaut environ les gages d'un mois des coulis à l'air misérable qui la manient; il est rare cependant qu'il y ait un emballage inexact ou un vol . . . . . .

« Dans toutes les villes de la Chine on peut rencontrer une file de coulis qui courent par les rues en portant des charges d'argent; on n'aperçoit pas un seul officier de police, si ce n'est peut-être aux portes ou en temps de trouble . . . . . .

« L'argent et les objets de valeur sont exposés à la vue

d'une manière qu'on ne se figurerait jamais en Angleterre; et la ressemblance d'habillement, le peu de largeur des rues en Chine et la foule qui les encombre, tout tend à faciliter la fuite d'un voleur . . . . . .

« Dans les ventes faites aux Chinois, il est rare qu'aucun engagement par écrit soit passé entre le Chinois et l'étranger. La négociation est inscrite sur le livre de l'étranger et tout est terminé. Les marchandises peuvent n'être livrées ou payées que quelque temps après, mais je ne me rappelle pas un exemple où les prix aient été contestés, alors même qu'il y avait baisse sur la place. Il en est de même pour les achats, bien que quelquefois les petits commerçants de Chang-haï soient sommés de montrer un écrit qui prouve qu'ils ont pouvoir de vendre les marchandises.

« La juridiction des consuls ne connaît jamais des affaires d'opium. Il s'en vend pour des millions de dollars dans une année; et quoiqu'il soit contraire à la règle générale de livrer l'opium avant que les espèces soient comptées, il arrive fréquemment, surtout parmi les marchands indiens, que l'on accorde du crédit; néanmoins les payements se font presque toujours exactement, bien qu'aucune poursuite ne puisse être exercée légalement contre les Chinois.

« Ce sujet pourrait être indéfiniment prolongé, mais ce qui précède montrera qu'en ce qui concerne l'honnêteté, les Chinois ne méritent pas la mauvaise réputation qu'on leur attribue généralement. Je doute très-fort que les respectables colons de Melbourne ou les citoyens de San Francisco puissent soutenir la comparaison avec les Chinois pour la droiture dans leurs affaires, et cependant ils font leurs efforts pour les chasser de leur voisinage, comme si leur présence était une souillure.

« La plus grande partie des masses énormes d'or envoyées dans l'Inde chaque année, est garantie par un essai particulier; et quoique la fraude sur cet article pût

être aisément pratiquée sans beaucoup de crainte d'être découvert, si l'on n'altérait que légèrement la qualité, il est vraiment rare qu'un acte de ce genre soit essayé. Il y a eu beaucoup de tentatives évidentes d'une pareille fraude dans les premiers envois de poudre d'or expédiés de la Californie . . . . . .

« Je fus heureux de voir s'échapper quelques-uns des rebelles (*). Le dévouement extrême que plusieurs montrèrent à leurs chefs et à leur cause, en bravant les plus grands dangers et en faisant des sacrifices incroyables, prouve, en dépit de tout ce que leur vie antérieure aurait pu faire attendre, une bonté de cœur et une sincérité de reconnaissance qui supporteraient la comparaison avec les qualités semblables chez les peuples les plus civilisés.

« C'était aussi un spectacle très-agréable que de voir l'empressement de quelques Chinois, qui n'avaient eu aucuns rapports avec les rebelles, pour essayer de mettre à l'abri ceux qu'on s'efforçait de sauver. Les habitants de Chang-haï, Ningpo, Foukien et Canton, qui eurent des occasions de mettre des rebelles dans la peine, et par là d'être bien récompensés, furent aussi fidèles à la cause de l'humanité et de la charité envers ces malheureux que s'ils eussent été eux-mêmes des rebelles.

« Il n'y avait aucun bon chef d'un certain rang pour les commander. Leurs amis étrangers cherchaient souvent plus leur propre avantage que celui des rebelles; mais je doute fort que des hommes d'une pareille classe, portant les armes contre l'autorité légitime, dans tout autre pays, se fussent conduits aussi bien, et eussent maintenu l'ordre comme le firent les rebelles de Chang-haï, lesquels, pendant la durée du siége, déployèrent des qualités qui

(*) M. Scarth parle ici des rebelles qui occupèrent Chang-haï du 7 septembre 1854 au 17 février 1855.

montrent qu'il leur manquait seulement de bons chefs pour devenir des soldats de premier ordre. »

Voici ce que dit M. W. Lockart sur quelques établissements de bienfaisance existants à Chang-haï. Dans toutes les villes de l'empire on trouve plus ou moins de pareilles institutions philanthropiques :

« Le Tung-jin-tang, ou *Conseil de la bienfaisance unie*, a ses bureaux dans la ville, où le comité et les directeurs se réunissent pour la conduite des affaires. Il a aussi un vaste cimetière où les pauvres sont enterrés juste en dehors de la porte du Sud, et où, à certaines conditions, on fournit des bières à ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter pour leurs parents décédés. Cette institution fournit encore des bières à crédit; une certaine somme est fixée en livrant l'article, et le prix de la bière est payé par versements mensuels. L'honneur des parties est considéré comme une suffisante garantie du payement.

« Les fonctionnaires publics distribuent, tous les mois, de l'argent aux pauvres, particulièrement aux veuves qui ont de la famille : il y a aussi un hôpital, ou maison de charité, en dehors de la porte du Nord, pour les vieillards et les infirmes qui n'ont pas de parents pour les soutenir, et qui sont admis sur la recommandation des souscripteurs à l'institution.

« L'hôpital des enfants trouvés est encore un établissement de bienfaisance de Chang-haï, qui est entretenu au moyen de souscriptions. . . . . .

« La Société humaine, ou Kew-ting-keuh (établissement pour sauver la vie), est située sur le bord de la rivière, en dehors de la grande porte, à l'est de la ville. Le but qu'elle se propose est suffisamment exprimé par le nom qu'elle porte. Lorsque des personnes tombent pardessus le bord des jonques dans la rivière, des bateaux

vont à leurs secours. Les corps recueillis sont portés à l'institution, où l'on s'efforce de les ranimer; mais, d'après les rapports, il semblerait que le principal devoir du surveillant est de fournir des bières. Ceci se fait également aux frais de la Société, qui, de même que le Tung-jin-tang, est soutenue par des souscriptions publiques. . . . . .

« Des personnes riches, par une souscription collective, et quelquefois même entièrement à leurs frais, fournissent, durant les chaleurs de l'été, de vastes seaux ou jarres remplis d'un thé faible pour servir de rafraîchissement au public. Ces jarres, avec une tasse flottant à la surface, sont placées sous un petit hangar en nattes dans les rues passantes, sur les principales routes conduisant aux villes, ou dans tout lieu fréquenté par un grand nombre de *coulis* (portefaix). Tous venants sont invités à en prendre leur part, un avis indiquant que le thé est préparé pour le rafraîchissement des ouvriers et des voyageurs fatigués et altérés. On peut généralement voir un rassemblement autour du banc sur lequel est posée la jarre, tandis que les voyageurs, accablés par la chaleur et couverts de poussière, se reposent à l'ombre de la natte, tous se régalant de leur tasse de thé sans bourse délier. On considère comme une chose tout à fait méritoire l'établissement d'un de ces abris où les pauvres viennent boire du thé.....

« Sur les routes qui conduisent au sommet des collines et à travers des défilés de montagnes, sont construits des pavillons en pierre avec des bancs tout à l'entour, où l'on fournit gratis du thé à ceux qui en désirent..... »

Mon opinion est que *le céleste Empire* renferme en soi-même tous les éléments nécessaires pour devenir une nation plus que colossale. Prétendre que ses habitants sont lâches et impropres à la guerre, c'est une banalité

que répètent les gens qui n'ont aucune idée de la Chine et de son histoire.

Pour devenir forts dans la guerre, les Chinois ont besoin d'imiter ces Européens qu'ils méprisent et qu'ils appellent barbares. Mais cela sera une humiliation à laquelle les grands de Pékin se soumettront avec beaucoup de répugnance. Cependant la nécessité a bien de la force; les faits ne manquent pas pour prouver qu'un changement dans leurs idées et dans leur politique n'est guère éloigné.

On lira, dans le chapitre consacré à Confucius, qu'un premier ministre, il y a deux mille ans, s'écarta de l'antiquité et de la routine, sans s'y voir contraint par aucune nécessité; et que son souverain, loin de l'entraver, l'encouragea et l'aida dans l'exécution des réformes. On y verra que, même de nos jours, un autre ministre de la couronne, Kishen, aurait voulu organiser la guerre à la façon de l'Europe, et avoir des bateaux à vapeur, des fusils à percussion, des régiments disciplinés et de l'artillerie moderne.

Les faits sont là pour prouver que l'adoption des idées de progrès n'est pas improbable; bien au contraire, tôt ou tard elles seront mises en pratique. Lorsque le dernier monarque de la dynastie *Ming* se vit menacé par les Tartares, il obtint que les missionnaires catholiques fondissent pour lui des canons et des mortiers à la manière des Européens.

Pendant la guerre de 1840, s'étant convaincus de l'infériorité de leur jonques pour naviguer, ils placèrent, sur quelques-unes, des mâtures à la manière d'Europe. Ayant remarqué plus tard que cela n'était pas suffisant, ils achetèrent trois ou quatre bâtiments marchands et les armèrent de canons de gros calibre; mais l'expérience vint encore leur prouver que ces navires étaient impropres à faire la guerre; c'est alors qu'ils songèrent à construire de vrais navires de guerre. Un jeune homme de

vingt-deux ans, qui avait travaillé chez un maître charpentier de marine des États-Unis, construisit une frégate de cinquante canons en bois de camphrier, d'après le modèle de celles d'Europe. Le seul changement qu'il y fit, ce fut de rabaisser la hauteur de la quille pour qu'elle exigeât moins d'eau et pût naviguer sur les rivières et passer les barres; en même temps, afin qu'elle pût porter toutes les voiles, il lui donna plus de largeur. Les sabords étaient plus petits qu'ils n'auraient dû être, non par la faute du constructeur, mais par celle du vice-roi de Canton, qui craignait que la frégate ne fût trop exposée aux boulets ennemis. J'allai à bord de cette frégate, et j'ai entendu des Européens compétents en faire l'éloge. Elle fut construite lorsqu'on tirait les derniers coups de canon de la guerre, de sorte qu'elle ne fut pas armée. On m'assura qu'on avait donné l'ordre de construire cinquante frégates pareilles à celle-là; la paix les fit contremander. Ce navire complet, mais sans canons, revint à 60,000 dollars.

Les Chinois essayèrent aussi en deux ou trois endroits de construire des bâtiments munis de roues à bras, pour imiter les bateaux à vapeur. Un missionnaire m'a rapporté qu'il se trouvait au grand port de Han-kóu, dans la capitale de la province de Hou-pé, lorsqu'on y construisit quatre énormes jonques de guerre avec des roues qu'on voulait faire mouvoir à force de bras. Le jour qu'on lança ces barques à l'eau, en présence de milliers de spectateurs, les roues ne servirent à rien, et le courant entraîna les jonques. L'immense multitude qui était accourue pour les voir poussa de grands éclats de rire et se moqua beaucoup du directeur du chantier et des mandarins. Plus tard un Chinois, qui avait été chauffeur aux États-Unis, offrit de construire à Canton un vapeur en règle; il se mit à l'œuvre, et fit en effet une machine à vapeur complète; mais lorsqu'on voulut la mettre en mouvement, elle ne bougea pas.

Vers le temps où se termina la guerre de 1840, le vice-

consul de France à Canton, M. Chalais, avait fait un contrat avec un négociant hong, en vertu duquel M. Chalais devait recevoir 100,000 dollars pour acheter en Europe et conduire en Chine des canons à la Paixhans. Cela avait été organisé, avec l'approbation du ministre M. Guizot, par un agent de Louis-Philippe, nommé Dubois de Janssigny.

Les mandarins de Chang-haï, après la guerre de 1840, firent construire des gabares pareilles à celles des Portugais, les armèrent de canons et les firent monter par des matelots de Manille.

Plus tard, lorsque Hung-seu-tsuen prit Nankin, ils achetèrent quatre navires anglais et américains, qu'ils firent monter par des Européens; en sorte qu'il y avait dans la flotte impériale une division composée de quatre grands bâtiments européens et treize petits. Ces petits bâtiments étaient des gabares (*lorchas*) portugaises.

En 1860 le gouverneur de Chang-haï est parvenu à organiser un bataillon de quatre cents Manillois auxquels on paye deux cents et quelques francs par mois, commandés par l'Américain Ward. Ils se sont battus contre les Tae-pings.

Une compagnie de négociants de Ning-po a acheté depuis quelques années trois bateaux à vapeur armés et montés par des Européens, pour protéger leurs embarcations contre les pirates.

Enfin, comme conséquence des hostilités qui eurent lieu à Canton, en décembre 1856, le gouvernement de Pékin envoya un délégué spécial à Tien-tsin (qui peut être regardé comme le port de cette capitale) avec la mission d'acheter des canons étrangers. Le rapport que ce délégué adressa au gouvernement fut publié dans la *Gazette de Pékin* du 28 octobre 1856. Voici un extrait de ce document :

« Wuliga, esclave de Sa Majesté Impériale, chef du der-

nier département à Chang-lù, honoré du titre de commissaire des finances, adresse humblement au trône cet exposé relatif à l'achat de canons étrangers avec les fonds provenant des contributions levées à cet effet....

« Avant de prendre congé du trône et de sortir de Pékin, j'ai reçu de l'empereur l'ordre verbal suivant : « En arrivant à Tien-tsin, tâche d'acheter des canons étrangers et apprête-les pour le service. » Ayant cet ordre présent à mon esprit, dès mon arrivée, conjointement avec Tuh-shih-hie, major général en activité à Tien-tsin, et le colonel Puh-nien-chà, j'ordonnai au capitaine Chang-ping-toh, faisant fonctions de colonel à Takou, près Tien-tsin, et à deux de ses subordonnés, d'aller visiter les navires qui venant de la mer entreraient dans le port, d'en examiner l'armement, et d'acheter les canons étrangers qui pourraient se trouver à leur bord. . . . . .

« Kiluning et d'autres employés sous mes ordres ont rendu compte de l'achat de trente canons étrangers, ce qui fait, avec ceux que je me suis procurés moi-même, trente-quatre, qui ont été éprouvés l'un après l'autre par eux et par les autres officiers de Tien-tsin, sur le terrain des manœuvres, et ont tous été reconnus pour être excessivement bien conditionnés et forts, et avoir une grande portée . . . . . .

« On rapporte que les Barbares défendent la vente des canons, et ont établi des lois très-sévères sur ce point, de sorte que ce n'est pas chose facile de s'en procurer, ce qui en rend le prix exorbitant. Par ces causes les vaisseaux marchands de Canton et de Fou-kien ayant acheté des canons, en vue seulement de leur propre sûreté, ne sont point disposés à les vendre. Et ce ne fut qu'après que les marchands eurent été réunis et fortement pressés par moi qu'ils se décidèrent à la vente. Ils ont argué que le coût originel des canons étrangers était élevé, qu'ils en avaient besoin pour leur usage du moment, qu'ils étaient indispensables à la défense de leurs navires, et que s'ils

étaient achetés par des officiers ou des particuliers, il leur faudrait en donner un prix fort considérable. Ceux que nous venons d'acquérir n'ont pas été achetés à tant par *catty* (au poids), mais bien à tant par canon, un fort bénéfice calculé à tant pour 100 ayant été alloué comme fret, en addition à leur coût originel, 21,250 sapèques par *catty*. »

En 1858, le vice-roi de Canton, Yé, ne put défendre cette ville et se laissa faire prisonnier. Il était entêté et anti-européen, s'il en fut jamais. En route pour Calcutta, où on l'envoya, il causait avec les Anglais sur les événements passés; il soutenait qu'il avait tout préparé pour la défense et qu'il avait de bonnes troupes. « Mais, dit-il, vos canons sont plus grands et vos armes sont meilleures que les nôtres : il n'y a pas moyen de lutter contre cela.» Si ce haut mandarin était revenu au pouvoir, aurait-il manqué de faire des efforts pour mettre les troupes chinoises au niveau des européennes?

On m'objectera qu'il ne suffirait pas aux Chinois d'acheter ou de fabriquer des canons rayés, ou des fusils à percussion, mais qu'il leur faudrait, de plus, avoir à leur service des Européens pour leur apprendre à manier ces armes et les former à la tactique militaire d'Europe. Sans doute, mais ce ne serait pas une chose absolument nouvelle.

Une grande partie des faveurs que le P. Schall et d'autres missionnaires catholiques obtinrent à Pékin fut le résultat des leçons qu'ils y donnèrent pour fondre des canons, régler le calendrier et dresser des cartes.

Au commencement du XVIIe siècle, les Chinois, étant en guerre avec les Tartares-Mandchoux, demandèrent l'aide des Portugais de Macao. Ceux-ci leur envoyèrent deux cents soldats, qui partirent pour Pékin, où ils furent très-fêtés. Le P. Alvarez Semedo fait la description de leur entrée dans la capitale de l'empire. Les Chinois

ayant justement à cette époque remporté une victoire, qui eut pour effet de chasser les Tartares au delà de la province de Lea-tong, les Portugais retournèrent à Macao. Sans cette circonstance la petite colonne de deux cents artilleurs de Macao aurait été peut-être le noyau d'une armée organisée d'après le système européen. Au commencement de la guerre de 1840, les autorités de Canton demandèrent des officiers portugais au gouverneur de Macao, A. A. da Silveira Pinto. Plus d'une fois ils ont accepté la coopération des navires de guerre portugais et anglais pour détruire les pirates, et, dans ces derniers temps, les chefs des flottilles chinoises ont eu à leur service plusieurs gabares marchandes de Macao, armées en guerre.

J'ai déjà rapporté dans le chapitre précédent comment le vice-roi de Canton, malgré l'opiniâtre inimitié des siens envers les Anglais, et leur opposition à ce qu'ils entrassent dans la ville, demanda en 1854 au ministre plénipotentiaire britannique la coopération des forces qu'il avait à sa disposition, pour repousser les rebelles; j'ai dit également comment le gouverneur de Chang-haï fit des démarches réitérées auprès du consul anglais de cette ville, et ensuite auprès du ministre plénipotentiaire, dans le même but, puis l'énorme solde qu'il promit de payer aux Européens qui s'engageraient au service du gouvernement impérial, solde qui séduisit plusieurs matelots anglais et détermina leur désertion, ce qui amena de graves difficultés.

Ces faits se reproduisirent en 1860, quand le vice-roi Ho-kouei-tsing et autres grands mandarins prièrent les autorités anglo-françaises de prendre possession de Chang-haï et d'envoyer des troupes dans l'intérieur, pour secourir la ville de Sou-tchaou.

Enfin, en janvier 1861, le prince Koung, frère puîné de l'empereur, chargé de toutes les affaires concernant les étrangers, a nommé M. H. N. Lay, ancien consul britan-

nique, inspecteur général des douanes, avec l'autorité d'admettre et de renvoyer des employés subalternes. Il reçut en même temps que sa nomination un ordre pour se rendre à Pékin.

En avril 1861, cent-cinquante matelots, européens ou américains, déserteurs se trouvaient à Nankin au service des Tae-pings.

Il me reste à traiter un point aussi important, pour le moins, que le perfectionnement des armes et l'art de s'en servir; je veux parler des ressources pécuniaires. Les contributions que le peuple paye sont bien faibles comparativement à celles d'Europe; elles se maintiennent toujours au même taux. Il manque un bon système de contrôle pour les employés des finances, les fraudes étant très-nombreuses. Le gouvernement impérial ne peut disposer d'aucun moyen pour se procurer des fonds dans un cas extraordinaire, d'où il suit que plus il a besoin d'argent, plus il lui est difficile de s'en procurer. C'est ce qui lui est arrivé justement dans ces dernières années, la moitié du pays étant occupée par les insurgés.

Il existait pourtant dans l'empire, un siècle avant J.C., une espèce de papier-monnaie, et, vers l'an 605 de notre ère, à la fin de la dynastie de Sui, il en fut créé un autre qui mérite véritablement ce nom. La dynastie mongole en fit un grand usage, et du temps de Marco-Polo il jouissait de beaucoup de crédit. D'après les explications que donne ce voyageur, l'hôtel de la monnaie servait de banque, car tous ceux qui le voulaient allaient y échanger leurs billets contre de l'argent (*).

(*) Nous avons déjà rendu compte de l'établissement récent de la banque nationale à Pékin. Par ce que nous avons pu apprendre, le succès de cette expérience financière a été limité à la capitale. L'automne dernier, la tentative faite pour donner un

Aujourd'hui les commerçants indigènes ne reçoivent ordinairement dans leurs transactions mutuelles ni or ni argent, mais des bons au porteur signés par les plus riches négociants de la ville. Comme il n'existe pas dans le pays de monnaies d'or ou d'argent et qu'il faudrait payer en lingots, dont le titre est trop inégal, ces bons au porteur sont préférés. Il arrive aussi que bien des particuliers, pour ne pas avoir des métaux dans leurs mai-

---

cours forcé aux banknotes impériales, à Jehol (résidence d'été de l'empereur), a été abandonnée. Le général commandant ce chef-lieu représenta que l'armée subissait un arriéré de paye, éprouvait des privations, et était mécontente de recevoir du papier-monnaie. Il exposa que la plus grande partie du commerce de la place se fait avec les Mongols, et que, les marchands chinois ne pouvant déterminer ces gens à prendre pour argent comptant leurs promesses de payer (billets au porteur), les officiers et les soldats trouvaient des difficultés à se procurer les choses nécessaires à la vie.

Un essai fait dernièrement dans le but d'introduire la monnaie de cuir a eu un insuccès complet. Parmi les projets financiers de l'administration des revenus publics, l'année dernière (Hien-fung, 5e), se trouvait une recommandation de faire de la monnaie avec de la peau de vache. Sa Majesté sanctionna le projet et approuva les spécimens envoyés pour être examinés. On mit immédiatement un grand nombre de ces pièces en circulation; elles avaient environ un pouce anglais en diamètre, l'épaisseur d'une piastre, avec un trou carré au centre. Sur ces morceaux de cuir étaient empreintes, au moyen d'un fer rouge, les mêmes lettres en chinois et en mandchou que portent les monnaies de cuivre appelées *tsien* (sapèque), et représentaient la même valeur. Le bureau émissionnaire envoya ce remède extrême aux maux de l'État aux banquiers du gouvernement, qui firent tous leurs efforts pendant environ deux mois pour en forcer la circulation dans la capitale, préalablement à une expérience semblable à faire dans les provinces. Mais on finit par les retourner au bureau du Trésor, à l'exception peut-être d'un petit nombre retenu par les numismates. » (Dr Macgowan's, *Chinese serial*, 1857.)

sons, déposent chez des négociants d'argent (changeurs) une somme pour laquelle ils reçoivent de petits bons au porteur de 20, de 10 ou de 5 francs, ou plus petits si on veut. On peut aller les échanger contre du métal à toute heure, et on s'en sert absolument comme du numéraire. Malgré cela, jamais il n'a été créé un papier *portant intérêt*, de sorte que le gouvernement ne peut faire d'emprunts, et manque par conséquent de cette mine qu'on nomme *crédit*, au moyen de laquelle on trouve et on dépense des sommes fabuleuses à la charge des générations futures... jusqu'au moment où arrivera le dénoûment.

Dans ces derniers temps, se trouvant dans une position fort critique, le gouvernement a eu recours, comme je l'ai déjà dit, à la vente des emplois; ressource mesquine et funeste, qui désorganise le pays et ne peut manquer de perdre la dynastie Tsing.

Il est facile de se faire une idée du chiffre auquel pourraient s'élever les recettes dans un pays qui compte 500 millions d'âmes. Mais il faut le reconnaître, le progrès en cette matière présente de grandes difficultés, parce que les philosophes chinois, qui ont été de tout temps de tristes financiers, qualifient le souverain de *bon* lorsqu'il *demande peu*, et de *mauvais* s'il *demande beaucoup*.

Sur ce point aussi, les Chinois pourront recevoir des leçons de l'Europe; et puisque le sultan de Constantinople s'est civilisé jusqu'à contracter des emprunts, il n'y a pas lieu de croire impossible que l'empereur de Chine en fasse autant. Voici, du reste, un document qui peut passer pour un prélude.

NOTIFICATION.

Consulat britannique à Fou-chau-tou, 2 mai 1857.

« Les hautes autorités chinoises, dans ce lieu, ont communiqué au soussigné qu'elles désirent faire aux mar-

chands étrangers, pour le compte du gouvernement impérial, un emprunt jusqu'à la somme de cinq cent mille *taels* d'argent (environ 3 millions de francs), qui portera un intérêt de 3 pour 100 par mois, et pour le remboursement duquel le montant des droits à percevoir dans ce port et dans les autres ports où se fait le commerce étranger, servira de garantie.

« Le soussigné, en conséquence, prie les résidents anglais de prêter leur attention à cet objet, et il leur sera obligé s'ils veulent bien lui faire connaître leurs vues générales à ce sujet, le plus tôt qu'il leur sera convenable.

« Fréd. Howe Hale. »

J'avoue, cependant, qu'à mon avis ce n'est pas chose facile pour le céleste empire que de créer une dette publique. Il faudrait avant tout y établir un gouvernement solide, afin d'inspirer de la confiance aux prêteurs. Mais tout cela peut arriver; il ne faut qu'un homme capable et décidé qui brise les chaînes de la routine et entreprenne énergiquement les réformes. Le pays est grand, riche, peuplé et avancé dans les arts. La connaissance de la lecture y est générale. — Que faut-il de plus pour former bien vite une nation qui se fasse respecter et même craindre?

Après tout ce que j'ai fait observer, je ne crois pas nécessaire de rappeler l'exemple si connu de ces milliers de Russes battus dans les premières années de Pierre le Grand par une poignée de Suédois, et de la revanche de Pultawa, pour établir que, si l'on force l'empire chinois à devenir militaire, il peut se transformer en une puissance redoutable.

Cette puissance serait conquérante, parce qu'elle a beaucoup de population à exporter. Rien ne serait si populaire dans les provinces du littoral, que des expéditions armées pour s'emparer des îles voisines. On sait que les

Chinois pauvres, de la classe des pirates, se répandent de tous côtés, conservant leur costume et leurs usages, construisant des pagodes et des théâtres, et formant, en un mot, de petites villes chinoises. On a remarqué que les Chinois ne se fusionnent jamais avec les gens des lieux où ils s'établissent; je crois que ce trait prononcé de nationalité est caractéristique de tous ceux qui appartiennent à une grande patrie; leur orgueil ne leur permet pas de se fusionner avec les habitants des petits États.

Aussitôt qu'ils se trouvent réunis en grand nombre sur un point quelconque, ils deviennent hautains et turbulents, et cherchent à se rendre maîtres du pays qui leur a donné l'hospitalité. C'est ce qu'ils ont essayé trois fois, à différentes époques, dans les îles Philippines; ces tentatives ont forcé les autorités de l'archipel à les surcharger d'impôts pour les empêcher de s'y établir, et à ne pas recevoir au delà de 4,000 Chinois. Cette législation, pourtant, a été abolie pendant mon séjour en Chine, et pour ma part j'ai beaucoup contribué à sa suppression. Ils se sont aussi soulevés à Java, et à l'instar de ce qui fut fait autrefois aux Philippines, le gouvernement hollandais a limité le chiffre des Chinois qui peuvent être admis. Tout le monde sait ce qui est arrivé tout récemment à Sarrawak. Ils se soulèveront également à Singapour, à Pénang, et partout où ils sont très-nombreux, le jour où ils ne verront devant eux que des forces insuffisantes. Inutile d'ajouter que toutes ces populations sont toujours disposées à s'entendre avec les autorités de la Chine pour essayer un coup de main.

En 1603, un peu avant l'invasion des Tartares-Mandchoux, les Chinois qui habitaient Manille ourdirent une conspiration pour s'emparer de la colonie et en chasser les Espagnols. Les chroniques des Philippines rapportent qu'ils se concertèrent avec les mandarins du littoral, lesquels envoyèrent une commission qui se présenta aux autorités espagnoles, sous un prétexte ridicule, pour

examiner les fortifications de Manille. Il paraît qu'une expédition de cent mille hommes était toute préparée. Mais le mouvement, ayant éclaté prématurément aux Philippines, n'eut d'autre résultat que le massacre de vingt-trois mille Chinois.

Cette expédition projetée contre les Philippines n'eût pas été la première de ce genre. En 1280, l'empereur Hupi-lie envoya une flotte de quatre mille navires avec cent mille hommes de troupes de débarquement, pour conquérir le Japon. Le souverain de la Chine régnait alors sur la Corée, le Tonquin, la Cochinchine, la Tartarie, l'Afghanistan, la Perse et sur d'autres pays orientaux. L'histoire de la Chine mentionne la prise de Bagdad par le général tartare-mongol Ha-la-gu, et son entrée dans la terre *des francs*. On voit, dans une lettre écrite à Philippe le Bel par le roi de Perse Oleïjatu, en 1307, que ce roi n'était qu'un vice-roi de l'empereur de la Chine; cette lettre existe à la bibliothèque impériale de Paris, et on y trouve des inscriptions chinoises d'une parfaite clarté.

A cette époque, la famille de Tchingis-khan (Gengis-kan) régnait sur la moitié du monde. Les Mongols alors écrasaient la Russie, faisaient la conquête de la Perse, de la Turquie, de la Hongrie et de la Pologne, et répandaient l'épouvante dans l'Europe, sans en excepter la France.

En 1247, un petit-fils de ce fameux conquérant, Coudyouk, qui venait d'être proclamé grand khan des Tartares-Mongols, étant entouré de tous les princes et capitaines de sa nation, et de plusieurs chefs et seigneurs de la Chine, de la Perse, du Turkhestan, de la Turquie, de la Russie, de la Géorgie, de Bagdad, de la Syrie et de la Mésopotamie, tous pays tributaires, secoua son étendard en le dirigeant vers les nations de l'Europe, et en jurant de les exterminer si elles ne reconnaissaient pas sa domination, comme le reste de la terre.

Eh bien, n'oublions pas que ces terribles Mongols appartenaient à cette même race dont se compose aujourd'hui la nation chinoise, nation qui, selon quelques gens, ne peut produire que des hommes timides et méprisables (*).

J'ai exposé toutes ces réflexions pour expliquer pourquoi, dans mon opinion, il serait très-convenable que ce vaste empire fût divisé en trois ou quatre royaumes différents, afin d'éviter les dangers et les désastres qui seraient à craindre, si, poussés à bout par les canons et les navires à vapeur des Européens, les Chinois entraient dans la voie des innovations et des réformes. Ces diffé-

---

(*) L'histoire nous montre sans cesse les Chinois occupés, contre l'opinion commune, dans des guerres avec leurs voisins, les plus turbulents et les plus dangereux des ennemis. Nous les voyons s'agrandir aux dépens des peuples qui habitaient leurs frontières, jusqu'à ce que les déserts ou les montagnes opposent un obstacle insurmontable à l'extension de leur empire. A chaque instant, des expéditions lointaines vont, avec des succès divers, porter la guerre dans l'Inde, au delà du Gange, dans le Thibet, la Corée, au Japon, dans la Boukharie.

Si les Chinois ont été soumis deux fois par les Tartares, quatre fois au moins ils avaient soumis la Tartarie entière, cette Tartarie d'où partaient les peuples qui ravageaient l'Europe. Ils offraient leur appui aux Perses attaqués par les Arabes et abandonnés par les Grecs de Byzance. Déjà, précédemment, ils étaient venus en conquérants jusque sur les bords de la mer Caspienne. Dans le premier siècle de notre ère, un général chinois qui commandait dans ces contrées, examina, dans un conseil de guerre, s'il convenait d'envoyer un de ses lieutenants soumettre l'empire romain. Il renonça à ce projet par la crainte de fatiguer ses troupes qui avaient fait cependant plus des trois quarts du chemin. Ainsi, tandis qu'Horace et Properce promettaient aux Césars la soumission du pays des Sères, les Sères marchaient effectivement contre les Césars et ne s'arrêtaient que fatigués de conquêtes, à douze cents lieues des frontières de la Chine. (Abel Rémusat, *Œuvres posthumes*).

rents États chinois, que j'imagine, auraient alors entre eux et avec leurs voisins les mêmes différends, les mêmes rivalités qui existent entre les peuples d'Europe; le système chinois serait renversé par sa base, et cette vaste région, complétement ouverte, ferait enfin partie de la société humaine.

Dans le chapitre où je donne un aperçu de l'histoire ancienne de Chine, on peut voir que je ne propose ici rien de nouveau, cet empire ayant été divisé autrefois tantôt en deux, tantôt en trois, et même en un bien plus grand nombre d'États différents : et il est important de remarquer qu'à ces époques la population ne s'élevait pas à la moitié de ce qu'elle est maintenant.

La guerre civile actuelle peut être une occasion favorable pour fractionner l'empire chinois. D'abord, ces luttes intestines affaiblissent le gouvernement de l'empereur, l'anarchie s'introduit partout, et cet ensemble de circonstances n'a pu qu'être très-propice aux cabinets de Londres et de Paris dans leurs différends avec les princes mandchoux. Mais il faut considérer aussi, d'un autre côté, que ces luttes, en donnant l'habitude de la guerre, forment des soldats et des généraux.

Je répéterai donc que, suivant ma manière de voir, il serait très-prudent que l'Angleterre, la France et toutes les nations chrétiennes en général fissent des efforts pour amener le fractionnement de la Chine en trois ou quatre États indépendants, comptant chacun environ cent ou cent cinquante millions d'habitants.

Je sais bien qu'on ne fera rien de cela, et que ces pages auront été écrites en pure perte ; mais un jour viendra, peut-être, où elles seront citées.

CHAPITRE QUATRIÈME

STATISTIQUE FINANCIÈRE ET MILITAIRE.

Les impôts sont prélevés sur les terres, sur les troupeaux et sur les consommations. Il y a aussi une capitation payée par les mâles, divisés en trois classes. La somme totale de cette taxe, a été fixée en l'an X du règne de Kang-hi, et n'a jamais été augmentée, quoique la population ait doublé depuis lors. Les impôts indirects des douanes établies aux ports de mer, et les douanes intérieures qui se trouvent sur plusieurs rivières et routes publiques, viennent augmenter encore les revenus. Le monopole du sel forme également un chapitre du budget des recettes, ainsi que celui du gin-seng : cette racine est employée surtout comme médicament. M. Lockhart a vu du gin-seng qui coûtait jusqu'à 2,000 fr. l'once!

Voici un tableau synoptique du budget des recettes de dix-huit provinces de l'Empire (*).

(*) Ce tableau, ainsi que les chiffres que je donne dans ce chapitre, ont été extraits, de documents officiels chinois, par M. G. Pauthier, cet intelligent et infatigable synologue à qui l'Europe doit les travaux les plus étendus et les plus exacts que nous ayons sur la philosophie, l'histoire, l'administration et la statistique de la Chine. Je ne ferai pas comme d'autres qui ont puisé dans ses ouvrages des renseignements qu'ils ont reproduits sans le nommer. Bien au contraire, je me plais à reconnaître combien j'ai appris dans ses livres. Je dirai même que je n'ai pu m'empêcher de penser à lui, quand j'ai vu que le gouvernement français, à l'occasion de la dernière expédition de Chine, a envoyé avec l'armée un comte, M. d'Escayrac, en mission scientifique. Il est regrettable de voir qu'une nation qui possède des hommes comme M. Stanislas Julien, M. G. Pauthier et plusieurs autres synologues distingués, les oublie lorsque le moment arrive d'utiliser les services qu'ils pourraient rendre. Ces messieurs auraient étonné les mandarins chinois, puisque la plupart eussent été obligés de se reconnaître inférieurs aux synologues *barbares* dans la connaissance de la littérature et de l'histoire chinoises.

Quant à M. Pauthier, on pourrait objecter qu'il avait écrit dans des journaux des articles d'opposition à l'expédition de Chine. Mais les opinions qu'il a pu exprimer sur l'utilité et la justice de la guerre faite aux Chinois ne le rendaient nullement inhabile à remplir dignement une mission pour laquelle il était préparé par ses longues études. S'il est bienveillant, s'il est même partial envers les Chinois, tant mieux peut-être : il aurait su se faire aimer d'eux. Dans tous les cas, on pourrait bien lui appliquer, je pense, ces belles paroles qu'il a écrites en faveur de M. A. Rémusat :

« On doit pardonner à ceux qui consacrent leur vie à étudier les langues, l'histoire et les mœurs des populations orientales, d'en prendre quelquefois la défense. Ce sont leurs avocats d'office. On ne peut pas les blâmer de l'accomplissement d'un devoir aussi désintéressé. »

NOMS des provinces	TOTAL des contributions fixes par province en 1844.	MONTANT DES IMPÔTS expédiés au gouvernement central.	MONTANT DES IMPÔTS retenus dans le trésor provincial de l'impôt foncier.	IMPÔTS en nature, riz, grains, etc., en *chi* ou hectolitres, expédiés à Pé-king.
	liâng.	*liâng.*	*liâng.*	*chi.*
Tchi-li. .	3,079,870	1,939,941	621,811	» »
Chan-tou	3,597,126	2,730,736	691,14	353,963
Chan-si. .	3,591,566	2,702,285	328,290	» »
Ho-nan . .	3,209,708	2,441,110	626,623	221,342
Kiang sou.	7,975,347	2,564,728	1,446,051	1,431,273
Ngan-hoei.		1,194,914	422,709	
Kiang-si. .				
Fo-kien. .	2,142,776	1,602,431	540,705	795,063
Tché-kiang	1,286,133	1,055,209	28,052	» »
Houpé. . .	3,646,257	2,287,346	687,277	678,320
Hou-nan. .	1,315,868	776,173	333,543	96,934
Chen-si. .	962,318	944,422	265,379	96,214
Kan-sou. .	1,699,323	1,344,548	265,498	» »
Sse-tchou	380,889	182,644	72,274	218,550
Kouang-to	662,856	306,366	13,029	» »
Kouang-si	1,474,754	719,307	339,143	» »
Yun-nan.	516,213	278,559	86,945	» »
Kouei-tch	243,848	188,927	53,596	227,626
	134,934	53,346	13,314	» »
Totaux	35,919,786	23,312,992	6,835,380	4,119,285

En ajou de l'impôt en *nature* supporté encore par neuf provinces ne fait pas 1 fr. par individu.

(*) Je pe

Selon ce tableau, les terres cultivées de la Chine seraient à peine le double de celles de la France. Je pense qu'il y a dans ce chapitre de la contribution beaucoup d'omissions frauduleuses, l'impôt direct pesant principalement sur les terres.

Outre les grains dont il est fait mention dans ce tableau, les propriétaires agricoles en fournissent de grandes quantités destinées à des greniers publics que le gouvernement entretient pour parer aux disettes. La valeur de ces grains est calculée par M. Pauthier à 600 millions de francs. Je pense que ce chiffre est de beaucoup trop fort. En l'admettant, toutefois, le total des taxes payées par le peuple serait d'un milliard à peu près. En ne comptant pour l'empire qu'une population de 400 millions, chaque individu contribuerait seulement de 2 fr. 50 c., tandis qu'un Français paye plus de 50 fr.

Dans le tableau que nous venons de voir, le revenu provenant des douanes est porté à 1 million de taels environ : maintenant il est au moins de 4 millions de taels. Ce progrès est dû à l'ouverture de nouveaux ports après le traité de Nankin, et plus encore à l'introduction d'employés européens dans les douanes, à la solde du gouvernement local.

Il arrivait que les directeurs de ces bureaux se laissaient corrompre, et un navire qui jaugeait quatre cents ou cinq cents tonneaux payait les droits comme s'il n'en mesurait que cent ou deux cents. Les représentants d'Angleterre, de France et des États-Unis, désiraient que le gouvernement impérial reconnût l'avantage d'avoir plusieurs ports ouverts au commerce étranger, au lieu de le restreindre comme auparavant au seul port de Canton. Ces représentants obtinrent donc que les autorités impériales acceptassent des employés européens qu'ils leur proposèrent. Ce système *mixte* fut essayé d'abord à Changhaï et puis appliqué à Canton et à Souato. Dans cette dernière ville les indigènes l'ont très-mal reçu, se voyant

obligés à payer les droits en entier, et il en est résulté de graves désordres et du mauvais vouloir contre les étrangers.

Beaucoup de négociants européens blâment aujourd'hui ce système, et objectent que les mandarins, ne pouvant plus tirer de profits des douanes, surchargent les articles de commerce dans les douanes intérieures.

A la fin de 1860, après la prise de Pékin par les alliés, le gouverneur de Chang-haï établit un comité de trois membres, appelé koung-sou, pour percevoir un droit additionnel (sur celui du tarif) de 23 taels d'argent par chaque caisse d'opium passée dans les mains des négociants indigènes, et 1 tael sur d'autres marchandises. Il publia dans ce but des ordonnances, et il voulut obliger les négociants chinois d'acheter des articles étrangers seulement à bord des vaisseaux. Il alla même jusqu'à faire saisir un homme qui avait acheté une caisse d'opium chez un négociant anglais!

Ces faits se passaient pendant que les troupes anglaises et françaises occupaient Chang-haï!

BUDGET DES DÉPENSES FIXES.

	Francs.
Frais de culte	1,589,552
Magistrature cantonale	199,232
Employés subalternes	15,319,824
Examens des licenciés	1,006,784
Solde de l'armée	169,641,784
Service des postes	16,000,000
Subsides aux licenciés	1,064,884
Secours aux indigents (année 1812)	8,153,260
Service des ponts et chaussées	»
Dépenses diverses	968,352
Manufactures impériales	1,490,964
A reporter.	215,434,636

Report.	215,434,636
Traitements des mandarins :	
A. Mandarins de l'ordre civil	22,891,560
B. C. D. E. id. de l'ordre militaire	16,704,736
F. Colléges principaux	282,680
Total général des dépenses fixes.....	255,313,612

On se sera aperçu que les Chinois ne mettent pas dans leurs budgets des dépenses les sommes allouées à l'empereur et à tous les nombreux membres de la famille impériale. La marine est incluse dans le chapitre des travaux publics.

Dans l'ouvrage *Statuts de l'Empire* on trouve les budgets de l'an 1812. Les recettes furent de.... 320,989,552

Dépenses	280,860,272
Excédant des recettes	39,229,280

On peut voir, au chapitre quatorzième, que déjà en 1822 les censeurs se plaignaient de ce que le gouvernement vendait des places, tandis qu'il y avait plusieurs milliers de *Siu-tsae* et de *Ku-jin* qui attendaient pour être employés.

Voici des faits tout récents racontés par M. John Scarth :

« Le système pour lever des contributions dans les moments de pénurie est singulier. Il m'a été expliqué tout au long par des hommes qui étaient des contribuables, mais je ne m'étais jamais attendu à le voir ouvertement publié dans la Gazette de Pékin. Tsang-kouo-fan, officier de Kiang-si, le proposa au commencement de 1854, et on l'adopta. Son plan était de remettre entre les mains de certains fontionnaires 4,000 reçus en blanc pour les distribuer à ceux qui contribueraient aux besoins

de l'empire. La moitié de ces reçus devait donner droit à certains emplois inférieurs, l'autre moitié promettait des honneurs littéraires d'une valeur purement nominale. On créa, un peu plus tard, un nouvel ordre de mérite pour attirer des souscripteurs, mais la Gazette n'explique pas la mise en œuvre de ces plans. Dans la province de Canton, où les exactions furent probablement plus fortes que dans toute autre, les mandarins avaient entre les mains une série de reçus en blanc, c'est-à-dire des reçus remplis de certaines sommes, depuis 2,000 jusqu'à 10,000 taels, mais le *nom du payeur* était en blanc. La plupart des hommes riches de la province avaient déjà acheté des honneurs au gré de leurs désirs, ils éprouvaient donc peu d'entraînement à contribuer davantage, quand le nouveau plan fut adopté. On demanda de l'argent aux plus riches, et ceux-ci, pour se soulager, purent désigner d'autres hommes ayant des moyens, qui furent à leur tour pressurés jusqu'à un certain point; et dans la proportion de leurs payements, on leur délivra des reçus en blanc, qui leur donnaient droit à des honneurs et à un rang dont ils étaient déjà en possession, mais le nom étant en blanc, ils pouvaient vendre ces honneurs à d'autres, certainement pas à beaucoup près au prix qu'ils les avaient payés, mais enfin ils en retiraient quelque chose, ce qui empêchait que leur contribution fût une perte complète. Par exemple, un bouton de rang de mandarin, coûtait à une époque 10,000 dollars; on peut se le procurer maintenant pour environ 2,500 dollars. Le riche qui paye cela 2,500 dollars, désirant vivement rentrer dans une partie de son argent, vend son reçu en blanc, de 400 à 1,000 dollars, à un homme empressé d'avoir le rang, et le remplit du nom de celui-ci ; cet homme rend ses respects aux mandarins, son reçu à la main, et devient un dignitaire au bouton bleu sans plus d'embarras; en sorte qu'un rang qui coûtait autrefois 10,000 dollars peut s'obtenir

aujourd'hui pour l'intérêt seulement de cette somme. Lorsque Chang-haï était assiégé, Keih-ur-hang-ah, général en chef, invita un jour à un grand repas les principaux marchands de la place; les excuses furent nombreuses, car on savait que la réunion avait pour objet la vente de boutons, et que le dîner reviendrait probablement cher. »

Outre les taxes mentionnées, les Chinois payent quelques petites contributions municipales.

En 1853, quand les Tae-ping approchèrent de Pékin, on établit dans cette capitale une taxe sur les loyers des maisons. Il paraît que cet impôt a été abandonné.

Dans ces dernières années le gouvernement a eu un déficit toujours croissant. On y a paré principalement au moyen du désastreux expédient de vendre les fonctions publiques.

TABLEAU DE L'ARMÉE IMPÉRIALE.

PROVINCES.	NOMBRE DE CHEVAUX d'officiers.	NOMBRE DE CHEVAUX de soldats.	INFANTERIE
1 Tchi-li.	1,814	9,130	51,898
2 Chan-toung.	706	3,717	20,046
3 Chan-si.	828	4,895	25,378
4 Ho-nan.	360	2,099	39,953
5 Kiang-sou.	1,788	4,570	23,633
6 Ngan-hoeï.			8,693
7 Kiang-si.	520	1,291	17,770
8 Fou-kien.	1,812	4,352	59,070
9 Tche-kiang.	1,288	2,333	38,846
10 Hou-pi.	876	2,490	22,634
11 Hou-nan.	1,072	2,542	39,545
12 Chen-si.	837	7,528	42,696
13 Kan-sou.	2,210	28,355	52,142
14 Su-tchouan.	1,354	3,901	34,002
15 Kouang-toung. . . .	2,042	4,630	68,925
16 Kouang-si.	836	1,511	23,327
17 Yun-nan.	1,242	2,995	42,543
18 Koueï-tchéou.	1,446	2,621	48,230
Totaux.	21,031	88,960	
Total général. . .	109,991		
Ainsi la cavalerie chinoise, en cantonnements, est de.	116,174		
Id. en garnison, de. . .	109,991		
Total général de la cavalerie.	226,165		659,331
Total d'infanterie et cavalerie. . . .	885,496		

TABLEAU DE LA MARINE IMPÉRIALE.

Bâtiments de guerre tenant la mer sur les côtes (Ai-haï-tchou-tchouan) :

1°	Ching-king ou Moukden	10
2°	Chan-toung, de différentes espèces	12
3°	Kiang-nan, id	158
4°	Fo-kien, bâtiments fixes	222
	Id. autres	47
5°	Tche-kiang, bâtiments fixes	139
	Id. autres	176
6°	Kouang-toung, bâtiments divers	156
		920

Bâtiments de guerre dans l'intérieur des fleuves :

1°	Kiang-nan, bâtiments divers	497
2°	Kiang-si, id	49
3°	Fo-kien, id	155
4°	Tché-kiang, id	170
5°	Hou-pé, id	86
6°	Hou-nan, id	50
7°	Kouang-toung, id	149
	id., de course	126
	Total	1,282

Bâtiments de guerre tenant la mer, ci-dessus	920
Total général, bâtiments de la marine militaire chinoise	2,202

Quant à l'armée, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre des soldats qui se trouvent sur les listes ne sont pas dans les rangs. Les chefs perçoivent leurs salaires et les gardent pour eux.

Il n'y a point de conscription dans cet empire. L'armée se recrute par des enrôlements volontaires et par les enfants des anciens soldats mandchous et mongols.

Dans les garnisons et les cantonnements, la plupart des soldats obtiennent congé pour exercer chez eux leurs métiers.

Il y a en Chine, depuis plus de deux mille ans, des auteurs sur la science de la guerre.

Les troupes ne manquent pas d'une certaine organisation que les rebelles ont imitée, comme nous l'avons décrit au chapitre 2; ainsi tous les quatre hommes ont un chef; cinq de ces groupes ont un chef; cinq de ces groupes de vingt-cinq (cent vingt-cinq hommes) ont un chef qui commande la compagnie : cinq de ces compagnies forment un bataillon, et cinq de ces bataillons forment un régiment ou brigade. Chaque petit groupe a son drapeau, et les grands groupes ont des drapeaux plus grands en proportion.

Les exercices consistent à tirer l'arquebuse et la flèche, et à soulever de forts poids.

Ces militaires passent des examens d'après un système analogue à celui qui régit les mandarins civils.

Ils font usage du fusil à mèche sans baïonnette, de lances, de flèches lancées avec l'arc, ou au moyen d'une espèce de mécanique qui contient un ressort; et de sabres doubles, c'est-à-dire deux lames avec deux poignées qui se portent dans un seul fourreau. Le soldat, au moment de la bataille, prend un sabre de chaque main.

« D'après ce que j'ai vu des troupes chinoises, je crois que la brigade de tireurs de *gingol* en est la partie la plus capable de bien servir. On met le plus grand soin dans le choix des officiers et des hommes de cette brigade, et le tir à la cible est surveillé avec beaucoup d'attention, en sorte qu'ils s'en acquitent d'une manière très-satisfaisante. Ces fusils ont une plus longue portée que les

fusils à mèche ordinaires; et à en juger par l'expérience que j'ai des blessures causées par des coups de feu, dans les combats avec des soldats à terre, ou avec des pirates, qui abondent près du port de Chang-haï, la plupart provenaient de balles tirées avec cette arme. »

. . . . . .

« De toutes les armes employées par les Chinois, celle qui a le plus d'effet et cause le plus de mal à l'ennemi, est le *gingol*, long mousqueton qui ressemble à une forte canardière, portant une balle de deux onces, ou plus fréquemment des lingots de fer ou des morceaux de ferraille. Cette arme a une grande portée, et l'usage en est réservé à certaines troupes qui y sont exercées. Deux hommes sont attachés à chaque fusil; pour le porter il y en a un à chaque bout; celui du côté de la monture est le tireur. Arrivés sur le terrain, l'autre homme pose le milieu du canon sur son épaule droite, et se penche un peu pour offrir au tireur un bon point d'appui, de manière qu'il vise à l'aise. La pièce se tient sur l'épaule au moyen d'un drap rouge jeté ou attaché autour du canon, et en tirant par le bas les extremités du drap le porteur maintient le canon ferme en place. »

. . . . . .

« La balle à feu est tout simplement un petit sac de poudre grossière dans lequel est introduite une mèche lente; lorsqu'elle est allumée, la balle est lancée sur un homme ou à bord d'un vaisseau. Elle s'enflamme promptement, et l'explosion cause beaucoup de mal. Le pot à feu se lance de la même manière; c'est un petit vase rempli de poudre et auquel on met le feu au moyen d'une mèche lente. On en lance en grande quantité, du nid de pie placé dans la mâture de la jonque qui attaque, sur le pont du vaisseau ennemi, afin d'y mettre le feu ou de chasser les hommes des canons par la fumée sulfureuse que produisent ces projectiles. La poudre avec laquelle on les fabrique est si grossière et si mal mélangée, qu'elle ne

s'enflamme que très-partiellement et cause beaucoup de fumée, d'où les étrangers les ont appelés *stink-pots* (pots fétides). Les vaisseaux de guerre étrangers, en attaquant des embarcations de pirates, ont souvent eu leurs ponts couverts de ces pots à feu, qui forçaient les hommes à abandonner leurs canons; aussi était-il devenu habituel de poster un ou deux bons tireurs dans les hunes du vaisseau pour descendre ceux qui occupaient le nid de pie avant qu'ils eussent le temps de lancer ces projectiles incendiaires. Ces grenades, qui infligent des blessures graves, sont une arme favorite des Chinois. Au siége de Chang-haï les deux partis s'en servirent avec beaucoup d'adresse et un grand effet.

« Une autre arme employée à Chang-haï par les Impériaux et par les Triades, lorsqu'ils se disputaient les murs, était un bambou, de cinq ou six pieds de longueur, et deux ou trois pouces de diamètre. On le creusait pour en former un tube, et l'on fourrait par un bout un fort tampon de terre glaise; puis le tube était enroulé par un lien de rotin et rempli de poudre fine bien bourrée. Quand la lutte s'engageait corps à corps, on mettait le feu au tube par son extrémité ouverte, et le jet de feu qui s'en élançait était dirigé sur les assaillants avec un effet irrésistible. Lorsque les troupes impériales, après avoir miné les murs, se précipitaient dans la ville, elles ont souvent été repoussées par ces tubes à feu dans les mains des Triades. . . . . .

« Les Chinois emploient aussi beaucoup de fusées dans leur guerre. Fixées au bout d'une longue flèche en bambou qui a une pointe de fer, ces armes, outre qu'elles infligent de cruelles blessures, peuvent mettre le feu aux maisons. La plupart de celles que j'ai vu employer n'arrivaient pas jusqu'au but, soit qu'elles fussent mal faites ou inhabilement maniées. On apercevait très-bien ces fusées pendant une attaque de nuit, alors que les deux partis s'en servaient en grand nombre.

« Le fusil à mèche des Chinois est d'une construction grossière et imparfaite, et très-sujet à crever, ce qui est dû à la soudure defectueuse du canon. On ne peut pas forcer la balle jusqu'au fond, ni faire usage d'aucune bourre, ou la pièce éclaterait immédiatement (*). »

Voici une note statistique des forteresses, châteaux, et autres établissements ou monuments publics :

Forteresses grandes et petites	2,355
Tours et châteaux forts	3,000
Villes administratives entourées de remparts et de fossés	1,709
Colléges de premier et de deuxième ordre, établis dans les chefs-lieux de provinces, de départements, d'arrondissements, etc.	2,338
Montagnes ayant des noms différents	14,607
Fleuves et rivières navigables	1,472
Lacs	765
Antiquités de toutes natures	10,809
Tours, arcs de triomphe et autres monuments publics élevés aux personnages illustres dans divers genres	1,159
Bibliothèques célèbres par la beauté et le nombre des volumes qu'elles renferment	272
Tombeaux ou mausolées remarquables, soit par leur architecture, soit par le nom des personnages	688

Les officiers de l'armée de terre passent souvent, pour continuer leur service, à bord d'un navire de guerre, et *vice versâ*. Il n'est pas rare de voir un amiral à la tête d'une division de troupes, ou un général commander une

(*) *The medical missionary in China*, by W. Lockhart.

escadre. Ceci ne se voit pas exactement en Europe ; mais on a vu bien des ministres de la marine tout à fait étangers à ce département.

Je me borne à ces détails sur l'organisation et la science de ces militaires asiatiques. L'état de l'insurrection Taeping et la prise de Pékin par les Anglo-Français n'attestent que trop leur inefficacité.

Ils ont connu avant nous la poudre et l'usage de la boussole, mais cette précocité ne les a pas empêchés de rester bien en arrière de l'Europe pour tout ce qui concerne l'armée et la marine.

CHAPITRE CINQUIÈME

DES AMBASSADES CHRÉTIENNES PERMANENTES

A PÉKIN.

Dans mon premier livre sur la Chine (*), à propos des ambassades permanentes, j'ai dit :

« On croit généralement que la plupart des difficultés qui entourent les étrangers en Chine disparaîtraient si leurs gouvernements avaient à Pékin des légations permanentes. Je suis, au contraire, persuadé que des représentants auraient peu d'influence *par leur présence seule et par la voie diplomatique.*

« Ces ambassadeurs seraient considérés comme des espions envoyés pour préparer la continuation des conquêtes déjà accomplies dans l'Inde, à Java, à Singapour,

(*) *L'Angleterre, la Chine et l'Inde*, 1857.

à Malacca, aux Philippines, aux Mariannes, à Macao, à Hong-kong. S'ils s'efforçaient d'obtenir de nouveaux avantages pour le commerce, l'empereur dirait que l'avidité de ces barbares étrangers est insatiable, qu'à mesure qu'on leur fait plus de concessions et qu'à la faveur de ces concessions ils réalisent plus de bénéfices, à mesure aussi ils font plus de demandes nouvelles; ainsi, et les représentants et les souverains représentés par eux seraient regardés comme des espèces de mendiants importuns. Qu'on n'oublie pas que le gouvernement chinois dédaigne le commerce, qu'il ne prend aucun souci de ceux de ses sujets qui sortent de l'empire, et qu'il n'envoie jamais d'ambassades pour user de réciprocité envers les nations dont il en reçoit. A ces considérations il faut ajouter la question du *ko-tou*, c'est-dire de la prosternation, hommage que l'empereur croit être tenu d'exiger des étrangers, sous peine de perdre auprès de la race qu'il gouverne son prestige et sa force morale.

« Quand un envoyé européen refuse de rendre cet hommage à l'empereur céleste, il irrite ce prince et les grands qui l'entourent, lesquels ne voient dans cette résistance qu'un acte d'orgueil et de fierté d'autant plus déplacé, qu'à leur point de vue il contraste de la façon la plus étrange avec la bassesse qu'ils trouvent à solliciter des concessions commerciales dans le but de gagner plus d'argent, ce que certainement ils ne feraient jamais, parce qu'ils croiraient non-seulement manquer de dignité, mais encore se soumettre à une humiliation. Voilà comme chaque peuple a sa manière de voir les choses! »

Les événements qui ont eu lieu depuis 1857 prouvent que je ne me trompais pas, et que les nations européennes auraient peu gagné à obtenir la permission d'entretenir des ambassades permanentes à Pékin.

Pour que les ambassadeurs fussent utiles, pour qu'on

les traitât avec considération, et qu'ils pussent voir les ministres du pays, et négocier pacifiquement avec eux il fallait faire ce qu'on a fait au mois d'octobre de 1860; il fallait renverser ce château d'orgueil dans lequel s'embastillaient les entêtés et ignorants mandarins de Pékin, et d'où ils regardaient les peuples d'Europe comme incivilisés et inférieurs à la Chine. Il fallait désillusionner ce superbe empereur qui persistait à s'intituler *Fils du ciel* et *Roi des rois*. Il fallait établir, par la force des faits, le principe d'égalité que la cour de Pékin a toujours considéré comme une prétention absurde et folle : ce qui a été la véritable cause de tous les différends arrivés. On avait cru que les difficultés venaient des autorités avec lesquelles nous avions affaire dans les ports ouverts au commerce, et que si nous parvenions à celles de Pékin, tout s'arrangerait à l'amiable. C'était une profonde erreur. Les difficultés venaient surtout de la cour; elle dégradait ceux des mandarins qui osaient dire quelque mot en faveur des Européens ou qui n'en parlaient pas avec mépris et horreur même.

Depuis octobre 1860 les choses ont changé. Les princes et gouvernants de la cour ne voulaient pas reconnaître la faiblesse de la Chine et la supériorité militaire des Européens; ils rejetaient toujours le blâme sur les fonctionnaires des provinces; les uns avaient été lâches, les autres faibles ou imbéciles; ceux-ci avaient manqué de tact et de prudence, ceux-là s'étaient laissé corrompre par l'or étranger. Maintenant ces fiers partisans de la guerre ont vu les figures des Européens, ils ont été battus et dispersés par eux; ils leur ont abandonné la capitale; ils leur ont laissé brûler tranquillement la fameuse demeure de l'empereur. Il faudra bien que Sa Majesté et ceux qui l'entourent commencent à ouvrir les yeux à la vérité, et renoncent peu à peu à leurs anciennes prétentions de supériorité sur toute la race humaine. Déjà le prince Koung, le frère de l'empereur, a reçu sur le pied

d'égalité les représentants des monarques de France et d'Angleterre, et leur a fait des visites ! Voilà un progrès.

Je répète donc que l'état des relations entre l'Europe et la Chine a singulièrement changé depuis la prise de Pékin, et que maintenant les légations européennes permanentes pourront fonctionner et obtenir de la cour des décrets favorables pour le commerce ; ce qui eût été de toute impossibilité avant l'humiliation du monarque céleste.

Je ne prétends pas dire, néanmoins, qu'il n'y aura point d'obstacles à vaincre. Les mandarins s'efforceront pendant longtemps de regagner le terrain perdu en fait de supériorité sur les étrangers, mais ceux-ci triompheront, surtout s'ils ont la sagesse de s'unir pour agir de commun accord.

L'affaire la plus grave est celle du *Ko-tou* (la prosternation), à l'occasion des audiences de l'empereur. Cette question a été très-débattue à différents points de vue. Plusieurs ambassadeurs chrétiens se sont soumis, par l'ordre de leurs gouvernements, à cette cérémonie humiliante du *ko-tou*, par le principe qu'il est juste et nécessaire de se conformer aux usages du pays où l'on va. Les ambassadeurs anglais, sans en excepter lord Elgin en 1858 et 1860, ont eu pour instruction de plier le genou devant l'empereur, comme un sujet anglais devant Sa Majesté Britannique. Les envoyés de France et des États-Unis d'Amérique n'ont pas été autorisés à aller si loin. Aussi n'ont-ils pas exigé d'être admis à la présence de Sa Majesté Chinoise (*).

Napoléon Ier, étant à Sainte-Hélène, reçut la visite de lord Amherst, ambassadeur anglais à la cour de Pékin, vers l'an 1816. A cette occasion, et en causant avec son

(*) Voyez l'ouvrage de M. G. Pauthier sur les relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales.

médecin Omeara, l'empereur prisonnier dit que s'il avait envoyé un embassadeur à Pékin, il lui aurait ordonné *de se conformer aux usages du pays* et de faire le *ko-tou* exactement comme les grands mandarins de l'empire, mais rien de plus. Il ne trouva pas bien que lors Amherst se fût refusé à exécuter le prosternement, et il exprima que les Anglais perdraient l'amitié de la nation chinoise et peut-être de grands avantages commerciaux *pour cet enfantillage*. Ainsi le grand Napoléon traite d'*enfantillage* le point de savoir si les représentants des rois d'Europe doivent ou ne doivent pas faire le ko-tou au monarque asiatique. (N'ayant point étudié la question, il pensait, sans doute, qu'il n'y avait qu'à se prosterner pour tout obtenir).

Il ne manque pourtant pas d'autorités en sens contraire. Valère Maxime raconte que les Athéniens condamnèrent à mort leur concitoyen Timagoras, dont le crime avait été de se prosterner devant Darius, roi des Perses.

Deux hérauts de Darius avaient été tués à Sparte dans une émeute populaire. La république envoya à son successeur, Xerxès, deux Spartiates qui s'étaient volontairement offerts à se mettre dans les mains du despote persan et à mourir pour expier l'assassinat des deux hérauts. Hérodote raconte qu'à leur arrivée à Suze, les satellites de Xerxès voulurent obliger les deux Spartiates à se prosterner, en les menaçant de leurs lances. Les Spartiates déclarèrent qu'ils étaient venus pour mourir afin d'expier le crime qu'on avait commis à Sparte en tuant deux hérauts de Darius, et qu'ils étaient prêts à mourir, mais que quant à la prosternation, ils ne la feraient pas, *dût-on leur briser la tête contre le sol*, les Spartiates n'étant pas dans l'habitude d'adorer aucun homme.

L'agenouillement est sans doute beaucoup plus prodigué en Chine qu'en Europe, mais il y a le même sens. Quand on veut punir quelqu'un, on le fait mettre à genoux. On peut voir dans mon article sur le théâtre

(page 110), une scène dans laquelle on ordonne à une demoiselle qui est tombée en faute de s'agenouiller et de demander pardon. L'empereur lui-même fait le *ko-tou* à l'adresse du ciel dans les temples du ciel, de la terre, etc., c'est-à-dire qu'il adore le ciel au moyen des mêmes formes qu'il exige pour lui de ses sujets et des représentants des rois d'Europe.

Est-il vrai que l'empereur perdrait son prestige envers le peuple et qu'il serait méprisé si, en recevant les représentants européens, il les dispensait de la prosternation? Beaucoup d'Européens l'ont pensé, mais je ne le crois nullement. En Chine, la vénération pour l'antiquité est toute-puissante, et le respect qu'on professe pour les doctrines de Confucius est encore plus grand : il ne peut être comparé qu'à celui que nous avons pour l'Évangile et à celui des musulmans pour le Koran. On trouvera dans ce livre un chapitre démontrant que la société entière chinoise a été façonnée comme dans un moule par les ouvrages de cet homme extraordinaire auquel on a élevé un temple dans chaque ville de Chine, et devant la statue duquel l'empereur lui-même se prosterne. Il a été déclaré et il est reconnu officiellement le maître de la nation.

Eh bien! Confucius n'a jamais recommandé le *ko-tou* devant l'empereur, et il ne l'exécuta jamais de sa vie. De son temps cet usage servile n'était pas connu. Il ne l'était pas non plus trois cent soixante-dix ans après sa mort. Selon le rituel des cérémonies de la dynastie Tcheou, on saluait l'empereur en faisant trois révérences avec les mains relevées sur la tête ou pendantes vers la terre. A ce que croit une bonne autorité, M. Pauthier, l'usage du *ko-tou* fut introduit à la cour impériale par Tsin-chi-hoang-ti, le monarque despote qui fit brûler tous les livres de la Chine et quatre cents lettrés avec.

Les ambassadeurs chrétiens devraient donc exposer que le *ko-tou* n'est pas un usage antique, même pour les nationaux, et que, par conséquent, il n'est pas réellement

chinois. Ils devraient insister sur ce que son introduction a eu lieu dans les temps modernes, et que Confucius ne la pratiqua et ne la recommanda jamais.

Or ces raisons sont d'un grand poids pour la Chine, je puis l'affirmer. L'empereur pourrait aussi s'y appuyer parfaitement dans un décret où il ferait la gracieuseté de dispenser les ambassadeurs étrangers de la prosternation, vu qu'elle n'est pas en usage dans leurs pays et qu'ils sont des hommes représentant la personne du monarque qui les envoie.

Je ne vois pas que l'empereur fût le moins du monde perdu à cause de cela. C'est plutôt l'anarchie, le brigandage, la piraterie, la rébellion, la misère régnant dans l'empire, qui le déconsidèrent; ainsi que le triomphe des Européens entrant à Pékin.

Il serait absurde de croire que chez un peuple comme celui de la Chine, plein de vues pratiques et de raison, un bon prince dût perdre son prestige pour s'être montré simple et courtois, à l'excès si l'on veut, envers de hauts personnages étrangers.

Il y a encore une réflexion à faire : la population de la Chine est double de celle de toute l'Europe. La presse périodique y est complétement inconnue. La seule feuille imprimée qui ressemble à un journal est ce que nous appelons la *Gazette de Pékin*, distribuée aux employés du gouvernement : c'est tout simplement un recueil de pièces officielles. Il est donc hors de doute que si l'empereur recevait dans l'intérieur de son palais les ambassadeurs étrangers à la manière européenne, cela passerait complétement inaperçu de cet immense peuple.

Des ambassadeurs portugais et hollandais se sont soumis à Pékin à la cérémonie du *ko-tou* et ils n'y ont rien gagné. L'expérience est donc faite. (Napoléon Ier probablement ne la connaissait pas.)

On a débattu aussi la question de savoir si le mot *i* ap-

pliqué aux chrétiens, et qui est proscrit par un article du traité de Tien-tsin, signifie pour les Chinois *barbare*, selon la traduction que nous en faisons généralement, ou s'il signifie tout simplement *homme étranger*. Quelques sinologues se sont prononcés pour cette dernière acception, et ils ont blâmé l'importance qui a été donnée à l'usage de cette parole, ainsi que les plaintes qu'elle a provoquées de notre part.

J'ai à citer contre cette opinion des textes chinois. Houng-jin, le ministre du prétendant Tae-ping, dans le livre qu'il a publié à Nankin et dont j'ai donné un bref aperçu au chapitre II, parle des bons rapports qu'il est utile d'entretenir avec les étrangers, et dit expressément qu'il n'est pas juste de les désigner sous le nom de *i*, *appellation*, ajoute-t-il, *qu'il ne convient pas de donner même aux Siamois ou aux Louchoniens*.

Lors de la visite à Pékin de M. Ward, en 1859, l'empereur édicta un décret où il y avait ces lignes : « Le ministre américain a déclaré qu'il rendrait au souverain de la Chine les mêmes hommages qu'il rend au président des États-Unis. En disant ces paroles, M. Ward a comparé la Chine au pays des *moua* et des *i*. »

Il est donc incontestable que le mot *i* a pour les Chinois une signification offensive, et pourtant ils s'en sont servis constamment pour désigner les Européens et les Américains.

Je sais d'ailleurs par expérience que quand les Chinois, dans leurs rapports avec les chrétiens, veulent être polis, ils ne se servent pour les désigner que du nom *fan-jin* ou plutôt *ouaï-koua-jin*. Ce dernier mot veut dire littéralement *gens* (jin) *de pays* (koua) *extérieur* (ouaï).

Revenant au *ko-tou*, je pense que ce sera le point sur lequel la cour impériale cédera le plus difficilement, et qu'alors, si des légations permanentes sont installées à Pékin, les agents seront probablement obligés, pour éviter des embarras, de se borner à traiter avec les mi-

nistres de la couronne, sans voir l'empereur lui-même. C'est du reste ce qui s'observait à Constantinople, il n'y a encore que peu d'années. Le temps fera le reste.

Les mandarins, si fertiles en expédients, en ont déjà imaginé un qui n'est pas maladroit pour résoudre, au moins temporairement, cette difficulté.

Un commissaire impérial était depuis 1842, à Canton, chargé de recevoir les représentants des gouvernements chrétiens et de traiter avec eux. Eh bien! par décret du 14 décembre 1860, l'empereur a institué une place de commissaire impérial résidant à Pékin, chargé de toutes les affaires concernant le commerce étranger; et pour remplir cette charge il a nommé son frère, le prince Koung, qui a déjà traité personnellement, au mois de novembre 1860, avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie. Naturellement il sera dit aux représentants européens qui dorénavent iront à Pékin, de s'adresser au prince Koung, et l'empereur lui-même continuera à refuser des audiences sous le prétexte de leur inutilité. De leur côté les Européens, qui s'intéressent aux affaires de Chine, ont beaucoup applaudi à cette nomination du prince Koung, que les journaux ont annoncée comme la création d'un *ministère des affaires étrangères* à Pékin, à l'imitation de ce rouage officiel des gouvernements chrétiens.

Les ambassadeurs ne devraient apporter à Pékin aucune espèce de présents; on sera ainsi forcé de les reconnaître comme des représentants envoyés pour traiter d'affaires politiques et commerciales, et l'on ne pourra les considérer comme des *porteurs de tributs* (*).

(*) L'abbé Huc raconte, dans son ouvrage *le Christianisme en Chine*, que saint Louis envoya des ambassadeurs au khan des Tartares-Mongols, et que celui-ci écrivit à d'autres princes que le roi de France venait de se soumettre à lui, et qu'ils devaient faire au plus tôt de même, sans quoi il les passerait au fil de l'épée. L'abbé

De toute manière les envoyés chrétiens devraient, pour être traités avec quelque considération, s'entourer d'un grand appareil, et user d'un langage très-ferme, afin de neutraliser les efforts que les mandarins ne manqueront pas de faire pour les rabaisser autant qu'il leur sera possible.

Je répéterai ici ce que j'ai dit dans mon livre *l'Angleterre, la Chine et l'Inde*, sur les ambassades chinoises en Europe. Les événements qui se sont accomplis depuis 1857, les documents indigènes qu'on a acquis et la fatale ignorance des choses de l'Europe dont les mandarins ont fait preuve, sont venus ajouter de la force à mes opinions et à mes arguments d'alors.

« Je vais toucher un point auquel je demande qu'on veuille bien apporter une attention toute particulière. Si ce que l'on désire est d'*ouvrir la Chine*, d'obtenir que cette singulière puissance entre dans le cercle, dans le système des autres États civilisés, et d'établir avec elle de solides et *pacifiques* relations commerciales, si c'est là, dis-je, ce que l'on désire, on doit exiger que l'empereur de la Chine entretienne des ambassades composées d'un nombreux personnel dans les principales capitales du monde.

« Les individus qui feraient partie des ambassades chinoises à Londres, à Paris, à Washington, etc., seraient des lettrés et des personnages occupant dans leur pays une haute position; ils apprendraient les langues de l'Europe, ils envieraient les progrès de notre civilisation, et l'admiration remplacerait bientôt chez eux le mépris qu'ils ont maintenant pour nous. De retour dans leur

---

Huc ajoute : « Saint Louis envoie un ambassadeur, donc il se reconnaît tributaire; ses présents sont un tribut par lequel il témoigne sa soumission aux Tartares : telle a toujours été la manière de raisonner à la cour des Fils du ciel, et les Mongols n'en avaient certainement pas d'autre. »

patrie, ils parleraient des étrangers dans un sens favorable, ils publieraient des relations de leurs voyages, même des traductions d'une multitude de nos ouvrages dans tous les genres.

« Non-seulement un grand nombre de mandarins hauts et bas, jeunes et vieux, seraient ainsi envoyés en Europe et en Amérique, mais encore une infinité de particuliers riches, enthousiasmés par les relations qu'ils auraient entendues ou lues, ne manqueraient pas de visiter à leurs frais des contrées qui seraient pour eux un nouveau monde. Sans nul doute, ils apprécieraient beaucoup les choses d'Europe et sa bonne société; comme aussi ils seraient chez nous parfaitement accueillis, et bien des gens admireraient la pénétration, le bon ton et l'élégance des Chinois bien élevés.

« Il serait impossible de calculer combien ces relations personnelles produiraient d'heureux résultats et dissiperaient de préjugés; mais le principal avantage qu'elles auraient serait de faire comprendre aux hauts fonctionnaires chinois l'origine et l'objet des missions de propagande chrétienne, et les raisons d'économie sociale qui nous font prendre tant à cœur la protection et l'extension du commerce, comme aussi de les convaincre que nous ne songeons en aucune manière, pas même dans l'avenir le plus éloigné, à nous emparer de leur pays.

« Assurément les Chinois, qui sont gens d'une intelligence vive et nette, et qui cherchent en tout la raison et l'utilité, remarqueraient en Europe bien des choses qui leur paraîtraient absurdes ou vaines. Ils s'étonneraient d'abord de trouver presque partout l'intolérance religieuse; ils ne verraient pas avec moins de surprise les lois qui limitent le taux de l'intérêt de l'argent, lois si déraisonnables qu'il n'a jamais été possible d'en assurer l'exécution, et qui pourtant sont en vigueur en France et dans beaucoup d'autres pays qui se piquent de civilisation, et où il se publie chaque jour des ouvrages d'écono-

mie politique (*); ils ne comprendraient pas l'utilité d'étouffer un pauvre soldat sous un formidable bonnet à poil, qui le met à peu près dans l'impossibilité de faire ce à quoi il est destiné, c'est-à-dire la guerre ; ils trouveraient bizarre, ce qui nous semble à nous gracieux, qu'une femme se serre la ceinture d'une manière excessive et s'élargisse artificiellement les hanches, de sorte qu'ainsi arrangée, elle ressemble à n'importe quoi plutôt qu'à une femme ; ils ne trouveraient pas moins singulier de nous voir dans un brillant salon, pendant un bal ou une soirée, tenir à la main notre chapeau (dont l'unique usage est de couvrir la tête) et le garder avec un soin qui ne peut indiquer que la peur qu'on ne nous le vole; et aussi d'y trouver des diplomates armés d'une épée; ils seraient dégoûtés quand ils trouveraient à côté d'un magnifique magasin de bijoux ou de dentelles, un charcutier ou un boucher ayant de monstrueux morceaux de bœuf suspendus à la porte, et dont la désagréable odeur les choquerait ; ils souriraient en voyant des cochers ou des laquais jeunes encore, à qui l'on a, par luxe et élégance, mis une perruque ou peint les cheveux au moyen d'un enduit blanc; ils remarqueraient encore une infinité d'autres ridicules extravagants, qu'il serait superflu d'énumérer ici.

« Mais, en revanche, que de choses dignes d'êtres imitées exciteraient leur admiration, et combien ne nous trouveraient-ils pas supérieurs à eux dans tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts!

« On peut assurer que toutes les entraves que nous rencontrons maintenant en Chine viennent de ce que nous y sommes mal connus et mal compris. C'est une chose déplorable que l'ignorance des habitants de cet empire;

(*) Le gouvernement chinois n'a jamais eu l'idée d'intervenir dans la fixation du taux de l'intérêt de l'argent; il a toujours laissé ce soin à la libre volonté des parties intéressées.

grands et petits, à l'endroit de tout ce qui tient à l'Europe. Il y a bien peu de temps que le vice-roi de Canton, commissaire impérial, dans une proclamation devenue fameuse, donnait très sérieusement comme un fait incontestable que, sans le thé et la rhubarbe, nous ne pourrions exister. Un Chinois, propriétaire, examinant un jour les effets que j'avais apportés d'Europe, aperçut un livre, mais sans comprendre ce que c'était, car les livres chinois sont très-différents des nôtres : il demanda à mon maître de chinois ce qu'était cet objet, et, sur la réponse de celui-ci, il s'écria tout étonné : « Comment, les étrangers ont donc aussi des livres? — Oui, et même quelques centaines. — Quelques centaines! » s'écria mon nouvel ami, ne pouvant revenir de son étonnement. Dans une autre circonstance, causant avec une personne distinguée du pays, et la conversation étant tombée sur les voleurs, mon interlocuteur me demanda si, en Europe, il y avait aussi des voleurs, et quel moyen on employait pour s'en débarrasser. « Il y a aussi des voleurs en Europe, lui répondis-je, et les magistrats, quand ils le peuvent, les arrêtent et les punissent conformément aux lois. — Quoi! s'écria-t-il tout surpris, il y a donc dans votre pays des magistrats et des lois! » Cela nous amena à entrer dans des détails qui me montrèrent que cet excellent homme était persuadé qu'en Europe nous vivions dans l'état de nature. Les cartes chinoises représentent le Céleste Empire comme un grand carré, autour duquel quelques petites îles figurent l'Angleterre, la France, etc.; voilà peut être pourquoi les Chinois appellent leur pays *Tchoun-koua* (le pays du milieu).

« Voici quelques passages d'une conversation qui eut lieu, en octobre 1849, entre l'empereur et Pi-kuei, haut mandarin gouverneur de Canton en 1858. Cette conversation fut écrite par Pi-kuei lui-même ; et M. Meadows, interprète du gouvernement anglais en Chine, en obtint

une copie et la publia, en expliquant comment elle était venue en ses mains. Pour éviter des longueurs, je me borne à dire que je la tiens pour parfaitement authentique et exacte.

. . . . . .

L'EMPEREUR.

Vous fûtes recommandé par Siu-kwang-tsin (*) pour être employé dans les affaires concernant les barbares; Ki-ying (**) vous a-t-il jamais employé dans cette branche-là?

PI-KUEI.

Jamais, sire.

L'EMPEREUR.

Je vois que Siu-kwang-tsin ne s'est jamais servi d'aucune des personnes employées par Ki-ying! Dans ces dernières années les affaires concernant les barbares ont causé à Ki-ying une frayeur presque mortelle. Les personnes qui l'ont assisté dans ces transactions n'ont fait qu'en exagérer l'importance, de sorte que Ki-ying, toujours frappé du même effroi et prêtant l'oreille à tous leurs propos, étendit ainsi la grande renommée des barbares. Il a toujours dit que Hwang-an-toung (***) était un homme capable. Non-seulement il l'assurait dans sa correspondance, mais cette année même, dans une audience, il me disait que Hwang-an-toung était le seul qui pût conduire convenablement les affaires avec les barbares. Il me dit aussi que les dispositions du peuple étaient mauvaises. Pourtant, avec quelle adresse ne se sont-ils pas

(*) Alors gouverneur général de Kwang-toung (Canton) et de Kouang-si.

(**) Le précédent gouverneur général.

(***) Hwang-an-toung est un Chinois qui occupa à Nankin un poste élevé lorsque le traité fut conclu. Il était le bras droit de Ki-ying, et fut le négociateur réel du traité.

conduits, Siu-kwang-tsin et ses auxiliaires! Ils ont, dans l'espace d'un mois, sans avoir porté un seul coup, mis sur pied un corps organisé de plus de 100,000 hommes, et réuni quelques centaines de mille de taels pour pourvoir aux dépenses nécessaires. Il est évident, puisque le peuple s'est si bien conduit, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que ces individus, Hwang-an-toung et Chaou-chan-ling (*), aient été signalés expressément comme de grands traîtres. En outre, à cette époque, des bandits indigènes troublaient aussi le pays. J'ai oublié sur quel point.

PI-KUEI.

A Tsing-yuen et Ying-tih.

L'EMPEREUR.

Exactement. Vous autres (Siu et son entourage) vous avez arrangé ces affaires. Les barbares, il me semble, dépendent entièrement de Kouang-toung (Canton) pour gagner leur vie.

PI-KUEI.

Le peuple de Kouang-toung voit très bien que les barbares ne pourraient réaliser aucun profit sans cette province.

L'EMPEREUR.

C'est très-juste. Quelles sont les autres personnes employées aux affaires avec les barbares?

PI-KUEI.

Les intendants expectants (surnuméraires) Heu-tseang-kwang et Wou-tsung-yaou (Howqua).

L'EMPEREUR.

Appartenez-vous à quelque bannière mandchoue ou mongole? A quelle bannière appartenez-vous?

(*) Autre mandarin chinois et auxiliaire capable de Ki-ying.

PI-KUEI.

A la bannière jaune mongole.

L'EMPEREUR.

Par qui fûtes-vous recommandé pour obtenir des promotions dans le service?

PI-KUEI.

Par le gouverneur général Hi-kung (qui a pris sa retraite en mars 1844).

L'EMPEREUR.

Les barbares anglais ont-ils subi quelque affaiblissement dans leur puissance en ces derniers temps?

PI-KUEI.

Ils semblent être devenus plus faibles.

L'EMPEREUR.

Le nombre de leurs soldats à Hong-kong se monte-t-il à trois ou quatre mille?

PI-KUEI.

Il ne s'élève qu'à deux ou trois mille, et plus de la moitié de ce nombre n'est que nominal. La plus grande partie des soldats à l'uniforme vert (tirailleurs de Ceylan?) ont été dispersés par suite du manque de fonds. Le commerce n'est pas florissant à Ning-po et dans les autres ports voisins.

L'EMPEREUR.

J'ai ouï dire qu'il n'est pas prospère à Ning-po et à Amoy, ni à Chang-haï non plus. Nous voyons par là que la prospérité est toujours suivie d'une décadence.

PI-KUEI.

Les barbares anglais étaient dans un fâcheux état l'année dernière dans leur propre pays, où ils furent frappés d'une épidémie, et à Hong-kong, l'année dernière, plus de mille individus sont morts par suite des exhalaisons qu'avaient produites les chaleurs.

L'EMPEREUR.

Dans toutes les affaires la décadence suit la prospérité. A quoi sert le pouvoir de l'homme!

. . . . . .

PI-KUEI.

La fortune divine de Votre Majesté en est la cause (de la décadence de la puissance des Anglais).

. . . . . .

L'EMPEREUR.

Pensez-vous, d'après les apparences que présentent les choses à Kouang-toung (Canton), que les barbares anglais ou bien d'autres gens y causeront de nouveau des troubles?

PI-KUEI.

Non. L'Angleterre n'a pas de ressources, et lorsque les barbares anglais se révoltèrent en 1841, ils dépendaient alors entièrement du pouvoir des autres nations, qui, dans le but d'ouvrir des voies à leur commerce, les ont soutenus de leurs fonds. Pendant la présente année (ici suivent dans le manuscrit chinois deux mots qui ne font point un sens avec le texte. Ces mots sont « tiin te, » littéralement « lois et territoires. » Probablement les mots employés étaient *territoires soumis*), les territoires soumis de l'Angleterre ne lui ont pas montré une obéissance spontanée.

L'EMPEREUR.

Il ressort évidemment de tout cela que les barbares n'ont en vue constamment que des spéculations commerciales, et qu'ils ne nourrissent pas de hauts projets ayant pour but des acquisitions territoriales (*).

(*) Ces paroles de l'empereur résultent probablement de ce que lui dirent les ministres, en 1843, pour le déterminer à sanctionner la cession de Hong-kong; elles sont pour moi, entre autres, la preuve que ce dialogue est authentique.

PI-KUEI.

Au fond, ils appartiennent à la classe des brutes, il est impossible qu'ils entretiennent aucune idée élevée.

L'EMPEREUR.

Dans leur pays ils ont tantôt une femme, tantôt un homme pour souverain. Il est évident qu'ils ne sont pas dignes qu'on s'occupe d'eux. Ont-ils comme nous un temps fixé de service pour le chef de leurs soldats, *Bonham?*

PI-KUEI.

Quelques-uns (des gouverneurs de Hong-kong) sont remplacés au bout de deux ans, d'autres au bout de trois ans. Quoique ce soit le prince de ces barbares qui les envoie, ils sont en réalité recommandés par la corporation de leurs marchands.

L'EMPEREUR.

Quels sont les objets dont les Français font le commerce?

PI-KUEI.

Les marchandises des barbares sont des camelots, des laines, des draps, des pendules, des montres, des toiles en coton et autres. Tous leurs pays en ont, bonnes ou mauvaises.

L'EMPEREUR.

Quel est le pays dont les marchandises soient le plus chères?

PI-KUEI.

Tous les pays en ont de chères et de bon marché. Il n'y a pas de grandes différences entre leurs prix (d'articles similaires). Seulement, quant à l'article camelots, ceux de France passent pour les meilleurs.

L'EMPEREUR.

La Chine n'a pas besoin de tissus étrangers de soie et de coton, et surtout pour ceux de coton, quelle nécessité

en a-t-elle? Par exemple, les enveloppes pour paquet (*) peuvent être faites de jaune foncé ou de jaune pâle (pour le palais), et hors du palais, les gens du peuple pourraient faire usage pour cela de nankin colorié ou bleu. Cela paraîtrait simple et sans affectation; mais dernièrement il est devenu à la mode de porter des toiles de coton étranger à fleurs, lesquelles sont très-bizarres. D'autres personnes portent des chemises en toile de coton étranger. Eh bien! voyez, moi le plus haut des hommes, — mes chemises et mes vêtements intérieurs sont tous en toile de la Corée.—Je n'ai jamais fait usage de cotons étrangers.

PI-KUEI.

Les tissus de coton étranger n'ont pas de corps (littéralement d'*os*); ils ne valent rien pour des vêtements.

L'EMPEREUR.

Et ils ne se lavent pas bien.

PI-KUEI.

C'est vrai, sire.

L'EMPEREUR.

L'opium, je le suppose, se vend et s'achète ouvertement à Kouang-toung (Canton).

PI-KUEI.

Je n'oserais pas tromper Votre Majesté. Personne n'a l'audace de l'acheter ou de le vendre publiquement; mais la quantité achetée et vendue en secret ne laisse pas que d'être considérable.

L'EMPEREUR.

Il me semble que pour le commerce de cet article il

(*) Les mouchoirs importés en Chine ne sont pas employés pour l'usage du nez, mais bien pour envelopper des objets qui seraient trop volumineux pour être mis dans la manche du vêtement, et qu'un Européen mettrait dans la poche du sien.

doit y avoir aussi une période de prospérité et une autre de déclin. Si je voulais infliger de sévères punitions, je pourrais me trouver dans le cas de punir aujourd'hui, de punir de nouveau demain, et tout le monde, sans un grand résultat. Si nous laissons s'écouler deux ou trois années, cinq ou six années, l'usage naturellement s'en perdra.

PI-KUEI.

Certainement, sire.

. . . . . .

L'EMPEREUR.

Pensez-vous que l'opium soit plus cher maintenant que dans le passé? (*En souriant.*) Vous n'en fumez pas, n'est-ce pas? Probablement vous ne pouvez me répondre à ce sujet.

PI-KUEI.

Les notables du pays et les lettrés auxquels j'ai fait des questions là-dessus, m'ont dit que l'opium est à très-bas prix dans ce moment-ci.

L'EMPEREUR.

En vérité! Pourquoi est-il si bon marché?

PI-KUEI.

Parce que la qualité n'est plus la même que celle d'autrefois.

L'EMPEREUR.

Ceci est encore un exemple de prospérité et de décadence. Comment les cieux et la terre toléreraient-ils longtemps une substance aussi destructive de la vie? Ainsi, dans la consommation du tabac, la feuille de celui de Kouang-toung étant forte en goût et la feuille de celui de Sing-tsze étant faible, ceux qui se sont accoutumés à l'usage de la première n'aiment pas naturellement la seconde. Pensez-vous qu'à l'avenir les barbares anglais à Hong-kong se tiendront tranquilles?

PI-KUEI.

Les barbares anglais ont fait de grandes dépenses pour la construction de maisons, en vue d'en faire leur résidence permanente et d'y vivre en paix. D'un autre côté, le peuple de Hong-kong et tout son voisinage a pris depuis longtemps ces barbares en aversion, et les bandits locaux (pirates) attendent depuis longtemps aussi, avec une ardente convoitise, pour s'emparer de ces habitations. Les barbares sont, pour cette raison, constamment dans la crainte de perdre leur établissement.

L'EMPEREUR.

Ils ont ainsi ajouté à leurs soucis en se créant une préoccupation intérieure. Après tout, quoi qu'il en arrive, ils ont toujours leur propre pays pour refuge (littéralement *nid*, *tanière*, mots usités fréquemment pour désigner les capitales des souverains étrangers).

PI-KUEI.

Oui, sire.

L'EMPEREUR.

Y a-t-il entre le gouverneur général et le gouverneur de Canton quelque désaccord?

PI-KUEI.

Votre esclave supplie Votre Majesté d'avoir son sacré esprit tranquille. Le gouverneur général et le gouverneur non-seulement remplissent leurs fonctions avec une parfaite bonne foi, mais aussi avec un constant et mutuel accord.

L'EMPEREUR.

Ceci est bien. Ce que l'on doit désirer c'est l'accord. Souvent le gouverneur général et le gouverneur dans la même province sont mal ensemble.

PI-KUEI.

Votre esclave, pendant le grand nombre d'années qu'il a passées à Kouang-toung, n'a jamais vu régner une

plus grande entente entre le gouverneur général et le gouverneur.

L'EMPEREUR.

Ils sont tous les deux au meilleur temps de leur âge, précisément à l'époque de la vie la plus propre pour le travail; ils doivent employer au mieux leurs facultés physiques et morales. Il est bien aussi que vous et le juge criminel, qui êtes leurs subordonnés immédiats, si vous apprenez quelque chose dont vous craindriez qu'ils ne soient pas bien informés, vous leur en fassiez part. Connaissez-vous le juge nouvellement institué, Ke-shuh-tsaou?

PI-KUEI.

Non, sire.

L'EMPEREUR.

C'est un très-honnête homme, très-sincère et sans affectation, comme vous le verrez quand vous aurez passé une demi-année près de lui. Vous pouvez aller maintenant préparer votre départ. »

Parmi les documents qu'on a trouvés aux archives de Yé, lors de la prise de Canton, un autre compte rendu de ce genre a été découvert : c'est un dialogue entre l'intendant de Canton, Ki-shou-tsan, et l'empereur actuel. Ce dialogue prouve que Hien-fung n'est pas beaucoup plus intelligent que son père Tao-kouang. Je vais donner un morceau de la partie qui parle des étrangers.

L'EMPEREUR.

« Les barbares anglais sont-ils tranquilles pour le moment, ou le contraire?

KI-SHU-TSAN.

Ils sont tranquilles jusqu'ici.

L'EMPEREUR.

Leur commerce ne causera-t-il pas des embarras un jour?

KI-SHU-TSAN.

La nature des barbares donne lieu à bien des soupçons. Ils nous ont adressé il y a deux ou trois mois une communication qui soulevait (*) plusieurs questions, dans un langage menaçant. Siu et Yé comprennent parfaitement leurs ruses, et comme on ne peut se tirer d'affaire avec eux qu'en étant décidé et résolu, ils n'emploient pas plus de paroles dans leurs réponses qu'il n'en faut pour répliquer (**) à ce que disent les barbares, qui n'ont plus rien à suggérer.

L'EMPEREUR.

Savez-vous à propos de quoi ils écrivaient?

KI-SHU-TSAN.

Dans les rapports avec les barbares, Siu et Yé regardent le secret comme très-important.

. . . . . .

L'EMPEREUR.

Comment savez-vous ce qui se passe dans leur pays?

KI-SHU-TSAN.

Dans les pays étrangers (*litt.* dans les mers extérieures) il y a des journaux qui rapportent en détail les affaires de chaque nation, et nous pouvons nous les procurer. D'ailleurs, comme les barbares ne peuvent se passer de nos gens en guise d'interprètes, Siu et Yé s'arrangent pour apprendre secrètement tous les détails de leurs affaires, chaque mois, par leurs employés. Nous arrivons ainsi à savoir tout ce qui les regarde.

(*) Des questions qu'ils n'avaient pas le droit d'élever, littéralement, des branches qui ne tenaient pas aux nœuds de l'arbre, figure empruntée au bambou.

(**) Pour répondre, contredire, nier.

L'EMPEREUR.

Comment se fait-il que des gens au service des barbares nous fournissent cependant des renseignements ?

KI-SHU-TSAN.

Il suffit de dépenser quelques centaines de dollars de plus par an pour leur donner des récompenses. A ce prix, ils sont bien aises de nous servir. D'ailleurs, si les nouvelles que nous recevons sur un point ne nous paraissent pas satisfaisantes, il en arrive d'autres côtés, et si les renseignements qui viennent de diverses sources concordent ensemble, ils méritent pleine confiance.

L'EMPEREUR.

Les journaux sont-ils dans leurs caractères barbares, ou en caractères chinois ?

KI-SHU-TSAN.

Ce sont des traductions en chinois (*).

L'EMPEREUR.

Avez-vous vu ces journaux ?

KI-SHU-TSAN.

Dans la campagne de Tsing-yuen, l'hiver dernier, Yé (**) en reçut quelques-uns et me les a montrés.

L'EMPEREUR.

Que disaient-ils ?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur se rappelle un exemple. Les Anglais étaient en guerre avec le Bengale (***); un vaisseau de guerre du Bengale voulait passer à travers le territoire

---

(*) Les journaux qu'il avait vus, comme on le comprendra tout à l'heure.

(**) Yé était alors gouverneur de Kouang-toung, et fut absent de Canton pendant quatre mois, cherchant à réduire les rebelles à Tsing-Yuen et Ning-Teh.

(***) Il veut probablement dire le Birman.

d'Angleterre pour attaquer (*litt.* pour se disputer avec) quelque autre nation, les autorités anglaises (*) lui refusèrent le passage. Les deux partis ouvrirent le feu, il y eut un vaisseau anglais coulé, et un grand nombre de bonnes têtes (les directeurs) furent tués. Le souverain de leur pays assembla les personnages principaux (*litt.* les yeux de la tête) dans la chambre où l'on discute les affaires (c'est-à-dire le parlement). On y proposa (les uns) de parler raison (ou de disputer l'affaire avec) au Bengale, mais les autres proposèrent de lever une armée et d'exiger une satisfaction. Yé a également raconté à votre serviteur que dans les lettres que le souverain de l'État adressait à Bonham, il lui recommandait toujours de faire le commerce avec la Chine à l'amiable, et de ne pas se mêler de ce qui ne le regardait pas. On dit aussi qu'en récompense de son administration des affaires commerciales, Bonham a reçu du souverain de l'État une décoration qui s'appelle O-tà-pà (ordre du Bain), quelque chose qui ressemble à l'ancienne bourse du poisson d'or (**). Bonham en est satisfait, il s'en pare avec orgueil; cela l'empêche de faire de nouvelles difficultés.

L'EMPEREUR.

Comment les barbares représentaient-ils leurs griefs prétendus dans la lettre qu'ils écrivaient?

KI-SHU-TSAN.

Quand votre serviteur est revenu à Canton après la campagne de Tsing-yuen pour remettre sa charge, Sin et Yé lui ont dit qu'à la troisième lune (***), Bonham avait écrit pour dire qu'il n'y avait pas grand marché

(*) *Litt.* les barbares anglais qui dirigent les affaires.

(**) Ornement ou décoration, d'ancienne date.

(***) Il fait allusion aux lettres de sir George Bonham, agissant d'après des instructions du 19 avril 1851 du ministère des affaires étrangères, pour proposer l'échange des ports.

pour les denrées dans deux des cinq ports, à savoir : Tcheh-kiang et Fouh-kien, et qu'il demandait à échanger les deux ports en question contre deux autres. Hang-chou et Sou-chaou pourraient convenir ; mais si cela ne se pouvait pas, Tchin-kiang pouvait suffire. Si Tchin-kiang était également impossible, ses vaisseaux de guerre seraient obligés d'aller à Tien-tsin. Siu et Yé répondirent que, le commerce dans les cinq ports ayant été depuis longtemps réglé par le traité, on ne pouvait y faire aucun changement, d'ailleurs qu'on vendait tous les ans en Chine une certaine quantité de marchandises, toujours la même, et que le montant ne dépendait pas du nombre des ports. Prenez le commerce, disaient-ils, tel qu'il existait avant l'ouverture des cinq ports, et tel qu'il est depuis cet événement, et, en calculant les profits et les pertes des différentes parties, vous vous convaincrez de ce fait. Si vos vaisseaux de guerre cherchent à aller à Tien-tsin, lorsque la bonne intelligence existe entre nos deux nations, c'est vous qui aurez commencé la querelle, nous ne serons pas à blâmer. Depuis qu'on a envoyé cette réponse, on n'a point reçu de lettre d'eux.

L'EMPEREUR.

Qui est chargé des affaires des barbares outre Bonham ?

KI-SHU-TSAN.

On a dit à votre serviteur que Bonham était gouverneur en chef (*litt.* chef général des troupes). Il y a encore Gutzlaff et Meadows. Gutzlaff était un conspirateur habile lorsqu'il était autrefois en Chine. Cette fois, on dit que le chef de l'État lui a ordonné de concentrer son attention sur les affaires commerciales, et ne lui permet pas de se mêler (de politique) (*).

(*) M. Gutzlaff, alors secrétaire chinois, revint en Chine au mois de janvier 1851 et mourut au mois d'août.

L'EMPEREUR.

Les autres nations commerciales sont-elles en bons rapports avec les barbares anglais?

KI-SHU-TSAN.

Quand les barbares anglais nous ont donné de l'embarras, il y a quelque temps (1839-1842), différentes nations leur sont venues en aide. On dit que les Anglais ont dû plus tard des vaisseaux aux autres nations, et qu'elles n'ont pas pu s'en faire payer la valeur; de là des difficultés. Les autres races sont aussi jalouses de ce que les barbares anglais en sont venus à leurs fins (auprès de la Chine), et ainsi, bien qu'à l'extérieur ils semblent faire le commerce amicalement, chaque parti considère au fond son propre intérêt, et l'entente cordiale est impossible.

L'EMPEREUR.

Les Français sont-ils tranquilles à Kouang-toung?

KI-SHU-TSAN.

Les Français continuent à ne point donner d'embarras à Kouang-toung. Mais on dit qu'à l'exception du commerce, ils tiennent par-dessus tout à enseigner leurs doctrines.

L'EMPEREUR.

Quels sont en général les gens qui pratiquent leurs doctrines? Y compte-t-on des licenciés et des gradués?

KI-SHU-TSAN.

C'est le commun (*litt.* le petit) peuple, qui n'a pas de sens. Tout ce qu'ils comprennent de la question, c'est que, par la pratique de la vertu (*), ils peuvent espérer le bonheur, en sorte qu'il y a bien des chances pour eux d'être mystifiés. Les licenciés et les gradués qui ont lu

(*) La doctrine de Confucius n'enseigne pas aux hommes à être vertueux uniquement dans l'attente d'une récompense; c'est le Bouddhisme corrompu et d'autres superstitions qui enseignent au peuple à chercher à se rendre la fortune prospère.

davantage et qui savent la philosophie se respectent, et on ne peut les séduire. Votre serviteur n'a jamais entendu dire que de pareilles gens aient embrassé leur doctrine.

L'EMPEREUR.

Y a-t-il eu des poursuites pour la profession de la doctrine à Kouang-toung aussi bien (qu'à Kwang-si) ?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur a entendu dire qu'il y en a eu il y a quelque temps.

. . . . . .

L'EMPEREUR.

Est-ce qu'on ne prêche pas aussi à Shan-si la doctrine du Seigneur du ciel?. . . . . .

KI SHU-TSAN.

Oui. . . . . .

L'EMPEREUR.

Et que disaient leurs livres?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur a vu, qu'outre d'autres livres, il y en avait quelques-uns copiés en caractères chinois, qui parlaient tous de Jésus. Jésus était celui qui a été cloué à une croix. Ils engageaient les gens à être vertueux, à purifier leur cœur et à faire de bonnes actions, mais il y a une grande unanimité (un accord d'opinions) parmi ceux qui professent la doctrine, et bien qu'il n'y ait pas grand mal, dans des circonstances ordinaires, à ce que des gens sans intelligence jeûnent dans l'espoir d'obtenir la félicité, cependant si, dans le cours des temps, il paraissait parmi eux un seul homme remarquable, il donnerait certainement de l'embarras en excitant et en séduisant (le public).

L'EMPEREUR.

Avez-vous vu les bâtiments des barbares à Hong-kong?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur ne les a pas vus. Il a vu les factoreries étrangères sur la rivière de Canton, mais il n'y est jamais entré.

L'EMPEREUR.

Avez-vous vu des barbares ou les vaisseaux des barbares ?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur a vu une fois un bateau à vapeur au pavillon fleuri (américain) sur la rivière de Canton. Il y avait des barbares à bord du vaisseau, tous vêtus de blanc, hommes et femmes; mais il était trop loin du vaisseau de votre serviteur pour qu'il pût les bien voir.

L'EMPEREUR.

Quelle est la nation du pavillon fleuri ?

KI-SHU-TSAN.

Les Américains. Le commerce de cette nation est très-grand ; elle est riche et puissante, et pourtant elle n'est pas tourmentante.

L'EMPEREUR.

Comment se fait-il que les Américains soient riches et puissants, et qu'ils ne soient pas tourmentants ?

KI-SHU-TSAN.

Comme règle générale, les barbares du dehors font le commerce parce que leur nature est avide. Si l'un d'eux trouble la paix (donne de l'embarras) la prospérité du commerce de l'autre en souffre. Ainsi, pour le moment, les Anglais sont à la mendicité (*), mais s'ils troublaient la paix, ce n'est pas leur commerce seul qui en souffrirait; aussi toutes les autres nations s'opposent-elles à toute violence de leur part. S'ils commençaient à se remuer, les Américains seraient assurément les derniers qui leur viendraient en aide.

(*) Et par conséquent peu disposés à faire la guerre.

L'EMPEREUR.

Pourquoi les Américains ne les aideraient-ils pas?

KI-SHU-TSAN.

Votre serviteur a entendu dire que les Américains avaient des relations d'affaires d'une grande importance avec Wu-sung-yau (How-qua), naguère négociant à Quang-toung, même que Wu leur fournissait de l'argent. Les Américains rapportent secrètement à la famille de Wu tous les mouvements des barbares anglais, et Wu-sung-yau fait là-dessus son rapport particulier à Siu et à Yé, qui prennent leurs précautions en conséquence. C'est ainsi que, l'année dernière, c'est par une communication des Américains que nous avons appris qu'un vaisseau de guerre des barbares anglais venait à Tien-tsin (le Peïho). Cela ne prouve pas une amitié bien sincère des Américains pour nous; mais ils ont un grand amour du gain, et ils craignent de voir leur commerce troublé par les procédés des Anglais (*). »

Mais voici un document qui est est encore plus extraordinaire que les précédents. C'est un mémoire du vice-roi *Yé* à l'empereur, dans lequel il paraît vouloir donner des nouvelles de l'insurrection de l'Inde en 1857. Il semble impossible qu'un personnage si haut placé accueillît des rumeurs aussi absurdes, et fût dans une telle ignorance des affaires des étrangers, avec lesquels il était en rapport continuel.

« Yé présente ce mémoire pour dire que les barbares anglais, inquiétés chez eux et pressés tous les jours avec plus d'instances, par les autres nations (**), ne tenteront

(*) Ce document et celui qui suit ont été mis en français tels que je les donne, par le traducteur de *La Chine et le Japon* de M. L. Oliphant.

(**) Il peut vouloir dire : pressés par leurs sollicitations, ou

probablement rien de plus. On dit qu'ils ont eu plusieurs conférences au sujet de l'ouverture du commerce, et qu'ils désirent vivement qu'on leur suggère quelque moyen d'y parvenir; en conséquence, le chef anglais n'est pas encore revenu à Canton.

« Il envoie par un courrier, au taux de six cents li par jour, un mémoire respectueux sur les incidents, et, levant les yeux, il implore un regard sacré.

« Le 6 de la neuvième lune (23 octobre 1857), votre serviteur a l'honneur d'envoyer à Votre Majesté différents détails sur son administration des affaires des barbares pendant la septième et la huitième lune (août et septembre) comme il est rapporté.

« Depuis l'engagement du 10 de la cinquième lune (premier juin (*), il y a plus de six mois, les barbares Anglais n'ont pas fait de bruit sur la rivière de Canton. Il faut savoir pourtant que, dans la défaite subie par Elgin à Mang-ga-ta (**) dans la septième lune, il a été poursuivi par les troupes des barbares de Mang-ga-ta (Bengale) jusqu'au bord de la mer. Un certain nombre de vaisseaux de guerre français, qui passaient par là, tirèrent plusieurs coups de canon de suite, et, les troupes des barbares du Bengale ayant reculé, le chef Elgin put s'échapper. Le chef Elgin fut très-reconnaissant envers les forces fran-

---

pressés d'argent. Les lettres de ses correspondants de Hong-kong qu'on a saisies prouvent qu'ils lui représentaient les Anglais comme fort endettés envers la Russie et dans de grands embarras pour satisfaire à ses réclamations.

(*) L'affaire du 1er juin est la destruction de la flotte de Heoang dans la crique de Fatschan, qu'on avait probablement donnée à Pékin pour une victoire. Le début de la phrase suivante prouve que le retour de lord Elgin avait déjà été annoncé, mais sans détails.

(**) Mang-ga-ta est évidemment un compromis entre Mang-ga-la (le Bengale) et Calcutta.

çaises qui lui avaient sauvé la vie, et, à l'arrivée du ministre de France, Lo-so-lun (*), qui était arrivé à Quan-toung au commencement de la neuvième lune, il (le chef Elgin) fêta le chef Gros à Hong-kong (*litt.* le fêta joyeusement, et le pria de boire du vin), et le consulta sur l'état des affaires en Chine.

« Le chef Gros dit : Je n'ai pas été témoin oculaire des affaires de l'année passée, mais les bruits répandus parmi les gens de différentes nations qui étaient alors ici m'ont mis au courant de toute la question. Voyez (**), quand les forts ont été pris, le gouvernement chinois n'a pas usé de représailles ; quand les maisons de la population ont été brûlées, il a encore refusé de se battre. Cependant la suppression totale de l'insurrection de Quan-toung, il y a trois ans, prouve que la puissance militaire de la Chine n'est pas à dédaigner. Ne fera-t-elle aucun cas des insultes qu'elle a reçues ? (Non), elle a certainement quelque politique profonde qui lui permettra de prendre les devants, et, avant que nous ayons pu choisir notre terrain, elle nous enlèvera tout moyen de l'accuser, et elle obligera les étrangers à convenir qu'ils sont complétement dans leur tort (***). La dernière fois que votre nation a ouvert le feu, il n'a duré que quelques jours, et des gens se sont mis en avant (comme médiateurs), mais cette fois vous avez fait tout ce que vous avez pu pendant trois mois. (Vous avez tiré) quatre mille décharges générales et plus

(*) Le nom de l'ambassadeur français est donné aillleurs comme Yo-lo-so-gros. Son titre de baron passe évidemment pour être son nom qu'on place à la façon chinoise après son prénom ; *lun* représente sans doute *pa-lun* et veut dire baron.

(**) L'expression chinoise ici employée peut se traduire « par exemple. » Le baron Gros représente ici la politique de Yé telle qu'il la comprend

(***) Ceci se rapporte probablement à l'attaque de sir Hugh Gough sur Canton.

de vos grands canons, et vous avez lancé trois mille fusées. Il est évident que les hommes en autorité à Canton ont leur parti pris (ou voient leur chemin). Ils comprennent le caractère de toutes les classes des grands et des petits dans nos pays étrangers. Voilà pourquoi ils ont été si fermes et si résolus. Lorsque j'ai quitté mon pays, mon souverain m'a donné avec une sérieuse (*) bienveillance les instructions suivantes :

« Il y a une querelle avec les Anglais à Qouan-toung. Quand vous y serez, bornez-vous à observer le traité et à faire des communications pacifiques. Ne profitez pas de l'occasion pour vous livrer à des actes d'agression ou de spoliation. Ne faites pas détester les Français en Chine comme une troupe de misérables hostiles qui violent leurs engagements. Les circonstances sont également si différentes de celles de la dernière guerre des Anglais avec la Chine, qu'il est essentiel que vous jugiez par vous-même (**) quelle est la marche à suivre. Il n'y a, à mon avis, aucune analogie entre la situation présente et l'affaire de l'opium il y a dix ans ; ils avaient alors quelque raison de se plaindre. »

« Il paraît que dans le pays des cinq Indes que les barbares anglais se sont approprié, ils ont établi quatre divisions par tribu : trois le long de la côte et une dans l'intérieur. L'une des divisions de la côte est le Mang-ga-la (le Bengale), la contrée à l'extrême orient ; l'autre est le Ma-ta-la-sa (Madras), au sud-ouest du Bengale, et l'autre est le Mang-mai (Bombay), sur la limite occidentale de l'Inde. Celle de l'intérieur est l'A-ka-la (Agra), à moitié chemin entre l'orient et l'occident. Vers la fin de l'été dernier, on dit que douze ports du Bengale qui s'étaient

(*) Style que les mandarins emploient en parlant au peuple.

(**) C'est-à-dire, vous ne devez pas adopter la politique de l'Angleterre ou d'une autre nation que la vôtre.

révoltés ont été perdus. Depuis la huitième lune, les ports de Bombay ont été repris (sur les Anglais) par les chefs (Indous), et depuis le retour d'Elgin, après sa déconvenue, les barbares Anglais ont subi une série de défaites sérieuses. Les chefs indous ont creusé une mine d'une rive à l'autre de la rivière, et, grâce à des machines infernales (*litt.* tonnerres d'eau), ils ont fait sauter plusieurs vaisseaux de guerre et ont tué plus de mille hommes à terre ; ils ont attiré (les Anglais) au loin dans l'intérieur et en ont massacré sept mille ; ils ont tué un militaire distingué, nommé Pu-at-wei-ka-lut (*) et bien d'autres.

« Elgin passe jour après jour à Hong-kong à frapper des pieds et à soupirer ; son anxiété s'accroît, parce qu'il ne reçoit pas de dépêches de son gouvernement. »

Le vice-roi *Yé* était-il dupe lui-même de fausses informations, ou écrivait-il de la sorte à Pékin pour faire plaisir à l'empereur ? Il est probable que c'était l'un et l'autre. Voici ce que dit à ce sujet, avec sa justesse habituelle, M. Ch. Lavollée : « Si le cabinet de Pékin est instruit des principaux événements qui se passent dans les ports, il ne peut guère les apprécier exactement d'après les comptes rendus que lui adressent les mandarins. Il est perpétuellement trompé, mystifié, et pour lui comme pour nous, c'est un grand malheur. L'ignorance vraiment incroyable des Chinois sur tout ce qui se rattache aux nations étrangères, le respect des préjugés traditionnels, la crainte des disgrâces, empêchent les autorités provinciales de dire la vérité et de transmettre au gouvernement les fâcheuses nouvelles : d'où il résulte qu'à Pékin on continue à regarder les Européens comme une race inférieure en civilisation, turbulente, astucieuse, avide, qu'il faut tenir à distance. »

(*) Peut-être le général Havelock.

Les mandarins donnent de faux renseignements à la cour, c'est certain ; mais ils ont eux-mêmes trop souvent des idées erronées à propos de tout ce qui est étranger. Ce même *Yé*, qui fut vice-roi de Canton pendant plusieurs années, étant prisonnier et en route pour Calcutta, se faisait traduire, par l'interprète que le gouvernement anglais lui avait donné, les discussions du parlement de Londres. Ce sujet l'intéressait vivement, et il fatiguait l'interprète en lui demandant de traduire toujours. Il avoua qu'il n'avait jamais compris jusqu'alors ce que c'était que ces discussions, quoiqu'il en eût lu dans les traductions de journaux anglais qu'on avait faites pour lui.

Je le répète donc : il est de la plus haute importance, pour établir et consolider un vaste commerce *pacifique* avec la Chine, d'obliger son gouvernement à entretenir en Europe et en Amérique des ambassades permanentes. Il y a pour exiger ceci un motif très-plausible : dans cet empire, comme dans tout l'Orient, une ambassade a toujours été regardée comme un honneur pour le souverain à qui on l'envoie ; ainsi, puisqu'une ambassade de Napoléon III est à Pékin, la cour des Tuileries n'aurait qu'à se montrer blessée de ce que l'empereur de Chine n'en envoie pas une à Paris, et exiger cet acte de réciprocité ; ce qui établirait tout d'abord aux yeux des hauts fonctionnaires chinois, entre la France et la Chine, un principe d'égalité, qui serait par lui-même éminemment utile. Aussi doit-on s'attendre à ce que l'empereur de Chine fera des efforts pour ne pas souscrire à ce principe d'égalité, et pour éviter l'humiliation d'envoyer des ambassadeurs aux souverains étrangers.

Cette concession eût été facilement obtenue en 1860, lors de la convention de Pékin.

CHAPITRE SIXIÈME

ANTAGONISME ENTRE LA POLITIQUE MANDCHOUE ET LA POLITIQUE CHRÉTIENNE.

Voici ce que j'ai dit dans mon livre : *L'Angleterre, la Chine et l'Inde :* « Le système d'exclusion adopté par le « gouvernement chinois provient uniquement de la crainte « que lui inspire l'ambition des Européens pour les acqui- « sitions de territoire ; s'il pouvait s'assurer que nous « n'avons d'autre objet que le commerce, nous serions « bien reçus partout (*). »

« Ce qui s'est passé pendant ces dernières années, loin d'inspirer d'autres idées au gouvernement impérial, a dû le confirmer dans celles qu'il avait déjà, et lui persuader qu'elles n'étaient que trop justes. En effet, il s'est vu con-

(*) *The Chinese and their Rebellions* par M. Methurst.

traint de céder une partie de son territoire (Hong-kong); le commerce étranger est devenu pour lui une calamité dont il ne lui est pas possible de se délivrer, et il le supprimerait peut-être si la chose était en son pouvoir. Il déplore la tolérance des hommes qui ont autrefois gouverné la Chine, et qui nous ont permis d'y mettre le pied. Ainsi, la peur qu'a toujours eue de nous ce gouvernement si ombrageux n'a fait que s'accroître, et son désir de nous fermer l'empire est aujourd'hui plus vif que jamais. En même temps, l'esprit de l'Europe marche dans un sens diamétralement opposé; elle veut absolument que la Chine soit ouverte. De ces deux pensées si contraires, de cet antagonisme de systèmes, il doit nécessairement résulter une lutte continuelle, jusqu'à ce que l'un de ces deux principes demeure vaincu et l'autre triomphant (*). Depuis le jour où la paix fut signée en 1843,

---

(*) Les traités Pottinger ont fait une profonde blessure à l'orgueil du gouvernement chinois, mais n'ont pas modifié ses principes politiques. Ce gouvernement s'y est soumis comme à une dure nécessité. Le but qui a présidé à nos négociations a été la destruction des barrières qui empêchaient les communications avec le vaste empire de la Chine, et l'établissement et l'extension graduelle de relations de commerce amicales avec ses innombrables habitants. Dans ces traités nous avons cherché à mettre nos marchands en état de tirer parti des immenses ressources et de la puissance extraordinaire de production et de consommation de la Chine, et d'offrir en retour au peuple chinois tous les avantages d'un commerce honorable et lucratif. Mais ces vues n'ont jamais pu obtenir l'appui ni l'assentiment des autorités chinoises. Elles ont pour politique maintenant, comme elles l'ont toujours eu, non d'attirer les étrangers, non de faciliter leur accès, mais au contraire de l'empêcher et de s'y opposer avec persistance. . .

. . . . . .

Il faut donc toujours se rappeler, en traitant de l'état de nos relations avec ce pays, que le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui de la Chine visent à des buts diamétralement opposés.

(*Dépêche de sir* J. Bowring *à lord* Clarendon, 19 avril 1852.)

il était évident qu'une autre guerre devait surgir. Maintenant aussi, on conclura plus ou moins promptement un autre traité plus ou moins avantageux; mais ne nous faisons pas illusion : cette nouvelle paix ne sera qu'une seconde trêve. Si le gouvernement de la Chine conserve son caractère actuel, et surtout si *l'argent sort de nouveau de Chine par l'effet du commerce extérieur*, comme il en est sorti durant la première moitié de ce siècle, il est indubitable que le gouvernement chinois aura pour les étrangers une haine chaque jour plus profonde, haine qui croîtra en raison des concessions que ce gouvernement se verra contraint de faire. En effet, se départir de son système favori d'administration pour en adopter un autre que lui impose par la force des armes une puissance étrangère, n'est-ce pas, pour la Chine, subir la pression de cette puissance, et en quelque sorte porter le joug? Et ce joug, n'est-il pas naturel qu'elle aspire à le secouer?

« Voilà pourquoi j'ai dit que les hostilités actuelles à Canton (*) sont une affaire d'une portée plus haute qu'on ne le pense communément; ce n'est pas seulement une guerre, mais un anneau auquel doit se rattacher toute une chaîne de guerres.

« Voulez-vous savoir de quelle manière les mandarins comprennent généralement la question des relations avec les étrangers? Voici à peu près leur raisonnement :

« Nous, ô Européens, nous n'allons pas vous inquiéter chez vous, nous n'exigeons pas que vous changiez vos lois et vos usages, nous ne prétendons pas vous faire abandonner vos croyances et vos doctrines pour que vous adoptiez les nôtres, nous n'envoyons pas dans vos ports des vaisseaux armés de canons. Si quelque habitant de cet empire juge à propos d'aller dans vos contrées, il est soumis en tout aux lois du pays, et s'il y contrevient en quoi que ce soit, vous le punissez et le traitez comme

(*) Ceci se rapporte à l'affaire de la Lorcha *Arrov*, à la fin de 1856.

bon vous semble. Pourquoi n'agissez-vous pas de même à notre égard, et ne nous laissez-vous pas en paix ? Combien a été différente la conduite que vous avez tenue chez nous depuis le commencement! A peine débarqués à Canton, les Portugais y occasionnèrent des troubles. On leur permit de s'établir à Ning-po ; mais ils firent si bien qu'on fut obligé de les en chasser. On leur assigna ensuite comme mouillage l'endroit où est aujourd'hui Maçao. Sur ce qu'ils représentèrent qu'ils avaient besoin de faire sécher leurs marchandises, qui avaient été mouillées par l'effet des tempêtes, on leur permit de construire des baraques ; et puis, pour ne pas les contraindre de rembarquer ou de vendre à bas prix les articles qui n'avaient pas encore trouvé d'acheteurs, on les autorisa à convertir leurs baraques en magasins. Quelques-uns fixèrent leur résidence dans l'établissement et obtinrent peu à peu la permission d'y bâtir des églises. Plus tard, se trouvant en guerre avec d'autres étrangers, ils sollicitèrent et obtinrent l'autorisation d'avoir des troupes et de fortifier les entrées du port, afin de le mettre en état de défense. Jamais nos empereurs ne se sont opposés à ce que les Portugais fussent régis par leurs autorités nationales et selon les lois de leur pays. Grâce à toutes ces marques de bonté et de condescendance de la part de nos souverains, ils ont, durant des siècles, réalisé d'immenses bénéfices. Et comment ont-ils reconnu tant de faveurs ? En attaquant notre autorité, en se mettant en révolte ouverte, en se refusant à la continuation du payement annuel du loyer auquel ils avaient toujours été habitués (*) ; et pour terminer, en s'emparant du territoire de Macao, dont ils se sont déclarés exclusivement propriétaires, comme si son véritable maître leur en avait fait don ou le leur avait vendu.

(*) Le gouvernement de Macao a payé aux Chinois, jusqu'à l'an 1849, la somme annuelle de 500 taels d'argent (environ 3,000 fr.).

« Voyez maintenant les Anglais. Après s'être emparés, par la force ou la ruse, de toute l'Inde et des détroits de Malacca, ils arrivent à Canton et y font leur première apparition en tirant des coups de canon. Cependant on leur permit de faire le commerce et d'exporter le thé et la rhubarbe, si nécessaires à leur santé ; de leur côté, ils apportèrent de leur pays l'opium, au moyen duquel ils enlevèrent des milliers de millions. Quand notre gouvernement, reconnaissant combien cette drogue est pernicieuse de toutes les manières, a voulu en faire cesser l'usage, ils sont arrivés avec des navires à vapeur et des soldats, ils ont causé de grands désastres et tué une infinité de personnes, pour nous obliger à continuer de fumer l'opium et de leur donner notre argent. Ils prétendent, il est vrai, qu'ils n'ont point fait la guerre pour ce motif, mais bien pour obtenir satisfaction de l'insulte que reçut le capitaine Elliot, quand il fut prisonnier dans sa maison durant trois jours ; ils ajoutent qu'ils ne protégent pas la contrebande de l'opium, et que c'est à nous de la faire cesser. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi ont-ils exigé le payement de 20,000 caisses que Lin-tsi-su parvint à saisir et fit brûler ? Ces étrangers, en barbares qu'ils sont, prennent plaisir aux combats et s'y exercent ; ils sont par conséquent supérieurs à nous dans l'art de détruire les hommes. La nation chinoise, étant plus civilisée, a, par principe, la guerre en horreur, et y est, par suite, moins habile. Les Anglais ont profité de cela pour nous demander des sommes énormes (*) et pour s'établir sur notre sol en s'emparant de Hong-kong, dont ils ont fait une station pour leurs vaisseaux et leurs soldats, et un dépôt commode pour leur opium.

« Les Hollandais, après avoir conquis Java, s'emparèrent aussi de notre île de Formose, où ils se fortifièrent,

(*) 27,000,000 de piastres en 1843, comme indemnité pour les frais de la guerre, etc.

et, après en avoir été chassés, ils envoyèrent par trois fois des expéditions armées pour la recouvrer.

« Les Espagnols et les Français, qui ont aussi des pays soumis à leur pouvoir dans les Indes et aux Philippines, nous envoient des agents qui, sous prétexte de religion, s'efforcent de séduire de pauvres Chinois pour les attirer à leurs doctrines. Leur but est de se procurer ainsi des espions et de se faire des partisans dans le pays. Les Français surtout s'obstinent à vouloir que nous autorisions leur prosélytisme, et si nous ne sommes pas dociles ils nous tourmentent par de dures réclamations et des menaces. Ils protestent qu'en cela ils n'ont pas d'autre objet que notre propre bien ; mais c'est là une chose trop ridicule pour pouvoir être dite sérieusement.

« Vous tous, Européens, vous parlez beaucoup de philanthropie, de justice et de raison, et vous assurez que votre religion est sublime et vraie : mais, en même temps, pour avoir de l'argent, vous affrontez tous les dangers, vous passez par-dessus toutes les considérations, et chaque fois qu'on vous laisse faire, vous vous emparez, comme des pirates, des peuples qui ne sont pas assez forts pour se défendre, et vous les enlevez à leurs souverains naturels et légitimes. Peut-être vous glorifiez-vous de ces actes de barbarie comme si c'étaient de grandes et nobles actions, et élevez-vous même des temples aux auteurs de ces brigandages (*). »

Nous pourrions, il est vrai, répondre aux mandarins, ou du moins à l'empereur de la Chine et aux grands de

(*) Le gouvernement chinois fait construire en mémoire des grands hommes de son pays, des édifices où l'on place une statue destinée à rappeler le souvenir de celui à qui l'édifice est consacré. Il fait élever aussi des arcs et des tombeaux d'honneur, et décerne, aux familles, des tablettes portant des inscriptions honorifiques.

sa cour : « Vous aussi vous êtes des dominateurs étrangers du pays que vous gouvernez sans aucun droit. Les souverains légitimes de l'empire vous ayant demandé du secours dans un moment de trouble public, vous vîntes en qualité d'amis et d'alliés, et vous profitâtes de l'occasion pour usurper l'empire et en demeurer les maîtres. Dans les documents officiels vous faites un grand étalage de votre amour pour le peuple et de votre respect pour ses volontés et ses sentiments. S'il en est ainsi, pourquoi voulez-vous à tout prix le faire renoncer à l'habitude, pour lui si agréable, de fumer de l'opium ? Puisqu'il l'achète et qu'il s'en sert malgré tant de difficultés et en dépit de toutes vos défenses, n'est-il pas évident qu'il l'aime et qu'il l'aime passionnément ? Vous dites aussi que c'est par considération pour le peuple que vous vous opposez à ce que nous visitions l'intérieur de l'empire. Mais c'est là un prétexte qui mérite à peine d'être réfuté. Les Chinois n'ont aucune sorte de répugnance ni de préjugé qui les éloigne de nous. Différents en cela des Hindous, des Musulmans et d'autres étrangers, ils s'associent à nous sans la moindre difficulté, ils mangent gaiement avec nous, vivent très-bien en notre compagnie, et ne trouvent nullement mauvais que nous ayons des relations d'amour avec des femmes de leur nation et que nous les épousions. Plusieurs Européens, missionnaires et non missionnaires, ont, pendant ces dernières années, pénétré dans l'intérieur de l'empire (*), et, bien qu'ils aient été souvent reconnus, ils n'ont éprouvé aucun désagrément de la part des populations, si ce n'est d'être pour elles des sujets de curiosité. Anciennement, tout étranger qui arrivait en Chine circulait sans rencontrer le moindre obstacle partout où bon lui semblait, sans excepter même le lieu de la résidence de l'empereur. Ce n'est donc pas le peuple chinois, non, ce n'est pas lui qui veut mettre

(*) Les voyageurs anglais M. Dallas, M. Fortune, etc, etc.

des entraves au commerce, et qui s'oppose à ce que nous allions librement dans tout l'empire; c'est vous seuls, ô Mandchoux, qui faites tout cela, parce que vous craignez, quoique sans fondement, qu'éclairé par nous, le peuple n'ouvre les yeux, ne recouvre son indépendance, et ne vous chasse du trône que vous occupez sans droit. Ainsi donc, quelle est la volonté que nous devons respecter, celle du peuple, ou celle de ses oppresseurs étrangers?

« Si nous venons faire le commerce dans vos ports, n'êtes-vous pas parfaitement libres d'aller en faire autant dans les nôtres? Ne pouvez-vous pas en outre (chose qui ne nous est pas permise en Chine) entrer dans nos pays, les parcourir dans tous les sens et y résider, certains d'y être partout protégés, au moins autant que les naturels du pays eux-mêmes? Si, pendant quelques années de ce siècle, de l'argent a été exporté de Chine, la quantité de métaux précieux que nous y avons importée durant les deux ou trois siècles précédents dépasse tous les calculs; cet empire a été l'abîme où sont venues s'engloutir les richesses du monde entier. Maintenant même nous y importons de l'argent pour une centaine de millions de francs annuellement; et des milliers de Chinois qui mourraient chez vous de faim, ou causeraient d'affreux désordres en volant et tuant sur terre et sur mer, vont dans nos colonies où ils sont très-bien reçus, et puis s'en reviennent avec le fruit de leurs économies. Nous tenons nos pays ouverts à tous les hommes, et nos mers à tous les vaisseaux. Le principe du *mare liberum* est universellement reconnu et respecté, et pourtant, par condescendance pour vous, nous avons défendu à nos embarcations de dépasser le trente-deuxième degré dans votre mer Jaune, qui, après tout, ne laisse pas que de faire partie de cette *mer libre*, de cette mer commune que le ciel a faite pour tous (*). Les missionnaires ont dressé pour vous la seule

(*) Jusqu'en 1853 il a été défendu aux navires anglais, sous

véritable carte géographique que vous ayez de votre empire; ils vous ont fait un calendrier, ils vous ont appris à fondre des pièces d'artillerie; le peu que vous savez en physique, en mathématiques, en astronomie, c'est à eux que vous le devez. Les Portugais, depuis les premiers temps de leur établissement à Macao jusqu'à nos jours, vous ont puissamment aidés à vous débarrasser des pirates qui infestent constamment vos côtes, et contre lesquels le gouvernement chinois est toujours impuissant.

« Les Anglais, pendant ces dix dernières années, ont détruit plusieurs centaines d'embarcations armées de ces écumeurs de mer, et sans leurs navires à vapeur, votre marine marchande, peut-être même votre marine impériale auraient été complétement détruites, et vos côtes horriblement ravagées; et qui sait si présentement les forces de ces féroces pirates ne se seraient pas accrues au point que, se combinant avec les rebelles de l'intérieur, elles eussent soumis tout l'empire? Votre reconnaissance pour ces services désintéressés, qui nous coûtent notre argent et notre sang, consiste à nous appeler *barbares* et à nous insulter autant que vous l'osez, lorsque nous mettons le pied sur votre territoire. »

La vérité, c'est que les peuples chinois et chrétiens ne se connaissent ni ne s'entendent pas mutuellement. Je lis, par exemple, tous les jours dans les journaux les plus sérieux d'Angleterre, que les Chinois sont faux, voleurs, lâches, traîtres et sanguinaires; qu'ils n'observent pas la foi des traités; qu'ils offrent de l'argent pour les têtes des ennemis qu'ils ont provoqués à la guerre par leur injustice ou leur entêtement; qu'ils saisissent les parlementaires pour les mettre à la torture ou à mort; et

---

peine de confiscation du vaisseau, deux ans d'emprisonnement pour le capitaine et une amende de 10,000 piastres fortes, de passer au delà de la bouche du Yang-se-kiang.

qu'en définitive ils ne sont que de la canaille. Qu'il me soit permis d'exposer quelques considérations sur ces points.

Les mandarins, il est vrai, ont encouragé les empoisonnements et les assassinats pour se défaire de leurs ennemis les Anglais, dont ils ont même mis les têtes à prix. Sans prétendre justifier ces actes de barbarie, je voudrais cependant qu'on les considérât sous leur véritable aspect.

Si deux individus armés, l'un d'une épée et l'autre d'un bâton, engagent une lutte et que le premier blesse ou tue le second, on regardera cette action comme une bassesse et un assassinat. Si tous les deux sont armés d'une épée, mais que l'un attende l'autre pendant la nuit au détour d'une rue, l'attaque par derrière et le tue, on traitera aussi cette action de guet-apens et de lâcheté. Eh bien, en guerre, ces choses-là non-seulement sont permises et honorables, mais encore les surprises et les stratagèmes sont des traits d'habileté qui contribuent à former la réputation d'un général. En 1842, lorsque les Anglais allèrent une seconde fois s'emparer de Chuzan, trouvant la baie de Tin-ghae bien défendue, ils tournèrent l'île et débarquèrent derrière les fortifications. Les Chinois, surpris et déconcertés, se plaignirent de ce que les Anglais ne les avaient pas attaqués par devant; ces derniers en rirent beaucoup. Ils se plaignaient aussi de ce que les Anglais venaient les combattre avec des bâtiments à vapeur et d'excellents fusils, tandis qu'eux n'avaient à leur opposer que de lourdes jonques et des mousquets à mèche : c'est-à-dire de ce qu'on les attaquait avec une bonne épée, tandis qu'eux pour se défendre n'avaient qu'un bâton. Les choses étant ainsi, aura-t-on lieu de s'étonner s'ils se croient en droit d'employer toute sorte de moyens pour se défaire de leurs ennemis étrangers? Judith, Dalila et les autres *héroïnes* de leur genre ne firent autre chose que de commettre des trahisons et

des assassinats ; et les auteurs qui s'occupent du droit des gens en sont encore à disputer sur le point de savoir s'il est permis d'employer de pareils moyens contre des tyrans. Ce n'est pas tout. Il serait très-facile de rassembler un grand nombre d'exemples tirés de nos histoires pour prouver que les Chinois, dans ces actes qu'on leur reproche si amèrement, n'ont rien fait de nouveau. Je ne citerai qu'un seul fait, pris d'une chronique des Philippines que j'ai sous la main par hasard.

En 1762, les Anglais surprirent Manille avec une expédition sortie de l'Inde. Le gouverneur général des Philippines étant mort depuis peu, c'était l'archevêque, vieillard incapable, qui commandait la colonie espagnole. Prévoyant que la place de Manille ne pourrait résister aux forces britanniques, l'archevêque commandant et les autres autorités décidèrent qu'un magistrat de la cour de justice sortirait de la ville avant que celle-ci tombât au pouvoir des Anglais, afin d'ériger au dehors un gouvernement au nom du roi d'Espagne et de maintenir son autorité sur l'archipel. En effet, les Anglais s'étant emparés de Manille après une faible résistance, ce magistrat, nommé don Simon de Anda, s'installa dans une province de l'intérieur, et, se déclarant gouverneur général des îles par ordre et commission des autorités de Manille, il commença à organiser une armée contre les envahisseurs.

Dans ces circonstances critiques les naturels du pays s'insurgèrent en quelques endroits contre les Espagnols. Un d'eux, nommé Silang, souleva la province d'Ilocos-sur, et enferma l'évêque et tous les prêtres dans un couvent. Ils étaient résignés à la mort et l'attendaient d'un moment à l'autre, lorsqu'un métis vint leur proposer de tuer le chef Silang, si toutefois ils voulaient bien l'y autoriser et lui donner leur bénédiction. L'évêque et les prêtres la lui donnèrent, et le métis alla droit à Silang et le tua. Les prisonniers sortirent alors de leur captivité, et la rébellion fut étouffée.

Cependant don Simon de Anda donnait singulièrement à faire aux généraux anglais qui commandaient à Manille. Ce brave magistrat était un vieillard de soixante-deux ans; mais la responsabilité qui pesait sur sa tête lui avait fait retrouver toute l'énergie de sa jeunesse. Il parvint à former une armée régulière, fit fondre des canons avec les cloches des églises, et assiégea les Anglais dans les murs de la capitale. Le gouverneur britannique et trois autres chefs, qui formaient conjointement avec lui le conseil du gouvernement, lancèrent, dans les premiers jours de janvier (1763), un manifeste dans lequel ils promettaient *cinq mille piastres* pour la personne d'Anda. Les motifs qu'ils alléguaient en excuse de cette mesure étaient que le magistrat Anda ne s'était pas soumis en vertu de la capitulation stipulée entre les généraux anglais et l'archevêque de Manille; qu'il excitait les indigènes à *se soulever contre Sa Majesté Britannique* et à tuer ses sujets, et qu'il empêchait l'introduction de vivres à Manille. — Un autre magistrat de la cour royale de justice de Manille, collègue d'Anda, nommé Villacorta, fut arrêté par les Anglais. Ceux-ci avaient intercepté une lettre qu'il adressait à Anda, et en vertu de laquelle Villacorta fut condamné à être pendu et écartelé, après quoi ses membres seraient exposés en divers endroits. Cependant, au moment d'exécuter cet arrêt, on le suspendit pour signifier à Anda qu'on accorderait la vie à son ami, si, de son côté, il consentait à déposer les armes et à reconnaître le gouvernement britannique. L'archevêque espagnol lui-même écrivit à ce sujet longuement à Anda pour le persuader d'accéder aux propositions du gouverneur anglais. Le vaillant et intègre magistrat lui répondit par une lettre motivée, dans laquelle faisant allusion à la mise à prix de sa tête, il se sert des mots suivants : « l'ennemi a reconnu que... un projet aussi dépravé... était le plus opportun, bien que le plus injuste et le plus honteux. » Au sujet du danger où se trouvait son collègue

Villacorta d'être exécuté par les Anglais, il s'exprimait ainsi :

« Je suis très-affligé du péril que Votre Grandeur suppose menacer M. Villacorta ; il est certain que si je pouvais le sauver, je le ferais immédiatement, sans égard pour ma convenance et mes intérêts : c'est là que s'arrêtent les pouvoirs d'un véritable ami ; mais je m'aperçois, par la lettre de Votre Grandeur et par d'autres qu'on a écrites à ce sujet, que les Anglais ont l'intention, en opprimant Villacorta, de me forcer à une pacification fallacieuse, et de profiter de ce moyen pour nous faire la guerre la plus cruelle. Ils devraient être persuadés que je suis incapable de mettre le service de mon souverain et les devoirs d'un sujet fidèle au-dessous des convenances particulières, non-seulement d'un ami, mais de plusieurs et même de mon père et de ma mère. Je regretterai éternellement son malheur, s'il vient à avoir lieu, mais ce regret redouble mon courage et inspire aux sujets de Sa Majesté une ardeur nouvelle pour obtenir entière satisfaction de l'ennemi. »

Quelques semaines après avoir écrit cette lettre, Anda rendit le décret suivant : « Nous, président de la cour « royale de justice, gouverneur des îles Philippines pour « Sa Majesté Catholique, etc., attendu que la cour royale « supérieure de justice est grièvement offensée de la « rage et de l'aveuglement de certains hommes qui, « oubliant les devoirs de l'humanité, ont osé condam- « ner comme rebelle à LL. MM. les rois d'Espagne et « d'Angleterre celui qui, en bon et fidèle sujet de Sa « Majesté Catholique et en vertu des lois, conserve entre « ses mains sa cour royale, son gouvernement et sa capi- « tainerie générale ; attendu que par édit public, on « promet un prix à celui qui me livrera mort ou vivant, « et on y ordonne de placer au pied de la potence les « armes prises à Bulacan ; — attendu que de tels pro- « cédés ne sont ni corrigés ni amendés, et que l'esprit

« d'orgueil et d'arrogance ne fait qu'augmenter, comme « le prouve l'édit publié à Manille, le 17 courant, où les « troupes de Sa Majesté Catholique sont lâchement « calomniées, traitées de misérables rebelles et accusées « de vouloir tuer les officiers et soldats anglais, et de fuir « devant eux lorsque ceux-ci sortent à leur rencontre; « attendu que tout ce qui est dit dans cet édit est une série « de faussetés : faisons savoir par le présent décret, en « date de ce jour, à tous les Espagnols et aux vrais « Anglais, que les sieurs Drack, Smith et Broche, signa- « taires de l'édit ci-dessus, ne doivent pas être considérés « comme des sujets anglais, mais comme des tyrans et « des ennemis communs, indignes de la société humaine. « Par conséquent nous ordonnons qu'ils soient arrêtés et « nous offrons dix mille piastres, pour chacun d'eux, à « celui qui les livrera morts ou vifs. Nous reproduisons « en même temps l'ordre tant de fois répété de traiter les « sujets de Sa Majesté Britannique avec tous les égards « compatibles avec le droit de la guerre, comme on a fait « jusqu'ici envers les prisonniers et les déserteurs. Fait « à Bacolor, le 19 mai 1763. »

(L'édit qui avait causé à Anda une si vive irritation portait, outre les signatures des trois chefs qu'il nomme, celle de Samuel Johnson. J'ignore pourquoi il ne fit pas mention de ce dernier dans le décret que je viens de transcrire.)

Voilà donc que bon nombre de prêtres, un évêque en tête, donnent leur autorisation et bénédiction à un individu, afin qu'il aille commettre un assassinat; voilà que quatre chefs anglais offrent 25,000 francs pour un vieillard respectable et héroïque qui défend sa patrie; voilà que le digne gouverneur général espagnol des Philippines offre une somme double pour chacun de ces quatre chefs britanniques!

On m'objectera peut-être que je parle de temps anciens.

Eh bien, en 1857, les Indous se sont soulevés pour recouvrer leur indépendance et chasser les Anglais de l'Inde. Qu'ont fait ces civilisés européens? Ils ont affiché des proclamations en offrant des sommes d'argent pour les chefs et pour les soldats rebelles, et quand on les a tenus, on les a pendus et mis aux bouches des canons.

Revenons à nos Chinois. Il y a des personnes qui sont toujours prêtes à les appeler sauvages et barbares, parce qu'elles lisent dans les journaux que dans cet empire on fait de nombreuses et cruelles exécutions. J'ai déjà dit quelque part que les deux derniers souverains ont été incapables, d'où il est résulté que le pays se trouve pauvre et désorganisé. Les routes et les rivières sont infestées de voleurs, de rebelles et de pirates, et les gouverneurs des provinces, qui désirent naturellement protéger les honnêtes gens et maintenir l'ordre, ont employé la rigueur comme le moyen le plus court et même comme le seul efficace. Assurément ils feraient mieux de se conformer à la maxime favorite de Beccaria: « Mieux vaut prévenir les délits que de les punir; » mais si nous voulons parler avec impartialité, pourra-t-on accuser particulièrement aucun des mandarins d'un empire aussi vaste de l'état de désordre où il se trouve? De quel autre moyen que la rigueur peut essayer le gouverneur d'un district ou d'une province pour délivrer son territoire des voleurs ou des pirates? Je répète que les circonstances actuelles du Céleste Empire étant tout à fait anormales, il serait fort illogique de juger par elles la société chinoise, dont l'esprit, au contraire, est la paix, la bienveillance et l'horreur du sang. A la fin du siècle dernier, lorsqu'à Paris, sous le régime de la terreur, les têtes tombaient par centaines, un habitant de l'Asie eût-il pu avec justice accuser les Français d'être barbares et sanguinaires par nature et par principes?

La rébellion et l'anarchie qui ravagent l'empire ont obligé le gouvernement à donner des pouvoirs extraor-

dinaires aux chefs des provinces; mais en temps normal aucune peine de mort n'est exécutée sans la confirmation de la cour.

« Il n'existe peut-être aucun pays en Europe où la justice prenne plus de précautions pour ne frapper que des coupables, surtout quand il s'agit de la *peine capitale.* Dans toutes ces circonstances, à peu d'exceptions près, les membres du ministère ou tribunal de la justice se réunissent en *cour criminelle* suprême avec les membres des deux autres cours criminelles : la *Cour des censeurs impériaux* ou *Grands informateurs* (*Tou-tcha-youèn*), et la haute *Cour judiciaire* ou de *cassation* (*tá-li-ssè*), et ils forment ce qu'on appelle la *Cour des trois pouvoirs judiciaires* (*sân-fâ-ssè*). Cette cour examine de nouveau le procès en présence des accusés et des accusateurs, et souvent elle révoque la sentence. De plus, pour constituer les *grandes assises d'automne*, c'est-à-dire pour former le grand *Tribunal* qui se prononce définitivement sur toutes les sentences capitales portées par les tribunaux de province, un membre du ministère de la justice et huit autres membres pris dans chacun des cinq autres grands ministères, et dans les trois grandes cours souveraines : la *Cour des censeurs*, la *Cour de cassation* et la *Cour des référendaires près du Conseil privé*, se réunissent pour délibérer sur les sentences capitales prononcées pendant l'année, et vérifier si les peines ont été justement appliquées. Aucune sentence capitale n'est exécutée sans avoir été examinée par cette *cour suprême* (*). »

Les Chinois, crie-t-on, ne gardent pas la foi des traités. Supposez qu'un homme, demeurant tranquillement chez lui, voie ses portes enfoncées par des brigands qui, le

(*) *Chine moderne,* par M. G. Pauthier.

poignard à la main, l'obligent à signer un billet pour payer une grosse somme à une certaine date. Les brigands une fois partis, se croira-t-il obligé, tout honnête qu'il puisse être de tenir parole aux brigands et de faire honneur à sa signature? Voilà justement le point de vue sous lequel les mandarins considèrent un traité avec les Européens.

Ils sont chez eux; les Anglais, par exemple, vont les trouver sans être appelés; ils veulent leur vendre beaucoup d'opium et des cotonnades, parce que cela leur convient; ils exigent à cet effet que le gouvernement ouvre plusieurs ports au commerce et même tout le pays; ils demandent d'avoir un accès officiel dans la capitale; ils veulent enfin que ce gouvernement déroge à ses principes d'administration, à ses habitudes les plus sacrées, pour complaire aux étrangers. S'il ne plie pas, on lui dépêche des bataillons qui déroutent les troupes indigènes. Les mandarins, la baïonnette sur la poitrine, sont forcés de signer le traité qu'on leur présente. Dans ce document il n'y a pas une seule clause de réciprocité en faveur de la Chine. Les mandarins ne demandent rien de nous, si ce n'est de les laisser tranquilles. Pour eux, au lieu de mettre dans le traité, *articles* 1, 2, 3, *etc.*, il serait plus exact de mettre *concession* n° 1, *concession* n° 2, *concession* n° 3. Qu'arrive-t-il? Une fois les soldats et les bateaux à vapeur partis, ils cherchent à éluder l'exécution du traité. Il n'y a là rien que de très-naturel (*).

« Ils ont enfin emprisonné et torturé jusqu'à la mort

(*) Qu'ils ne se considèrent pas comme engagés à observer tous les articles d'un traité avec nous, c'est ce que nous pouvons croire facilement, puisqu'en réalité aucun de nos jurisconsultes ne regarde un homme comme lié par tout engagement qu'on lui a fait signer l'épée sur la gorge. La loi le tient libre de manquer à une telle promesse. (*China mail*, journal de Hong-kong, février 1861.)

des parlementaires en 1860. » Ces faits n'ont pas d'excuse, les livres chinois sur la science de la guerre reconnaissent le respect qu'on doit aux parlementaires, et ce principe a été pratiqué en Chine de tout temps.

Cependant, au point de vue des mandarins, les Anglo-Français ne valaient pas mieux que des sujets révoltés ou des pirates : on n'ignore pas que l'Empereur céleste (*) se considère comme monarque universel, et que par conséquent il qualifie de rebelles les Européens qui lui font la guerre.

« Quelque sévères qu'aient été les leçons infligées à ce gouvernement depuis dix-neuf ans, elles n'ont pas encore été suffisantes pour le faire renoncer à ses arrogantes prétentions de suzeraineté universelle, pour l'amener à reconnaître dans les grandes puissances occidentales des égaux avec lesquels il devait consentir à traiter de souverain à souverain, et non des barbares qu'il s'agissait d'écarter de ses côtes par ruse ou par force, qu'il en est encore à repousser avec un orgueil obstiné toutes relations politiques avec les autres nations (**). »

Ce n'est pas à dire que nous devions nous soumettre à ces prétentions, et que l'emprisonnement et la mort des parlementaires ne demandassent pas un sévère châtiment.

Cet attentat fut l'effet de la rage impuissante des chefs tartares, peut-être de l'empereur lui-même ; il est à déplorer qu'on n'ait pu saisir ceux qui l'ordonnèrent.

Mais, enfin, me demandera-t-on, que faut-il faire? — Mon avis, il y a quelques années, aurait été de former

---

(*) Par ces expressions : *empereur céleste, royaume céleste,* etc. les Chinois entendent *empereur ou royaume par la faveur du ciel* ou *par la grâce de Dieu.*

(**) Dépêche du représentant de France en Chine au ministre des affaires étrangères à Paris, datée 30 juin 1859.

un entrepôt à Chuzan, en échangeant cet archipel contre Hong-kong, et en laissant le gouvernement impérial fermer au commerce étranger tous les ports de la terre ferme. Mais au point où nous en sommes, il n'y a pas à discuter; il faut aller en avant et continuer l'œuvre qui a été commencée au mois d'octobre 1860.

Les lois du droit des gens sont à la vérité contre nous, chrétiens, puisque nous imposons par la force au gouvernement chinois le despotisme de notre volonté; mais il est vrai aussi que le peuple ne nous repousse pas le moins du monde, et que c'est seulement une race étrangère usurpatrice qui veut nous défendre la libre entrée dans l'empire. Il est en même temps indubitable que le commerce étranger a été et continue à être un grand bienfait pour la Chine. Les sommes d'argent que nous y avons introduites sont immenses.

Je ne suis pas de ceux qui croient que nous avons le droit d'influencer et même d'absorber des nations sous prétexte de leur porter la civilisation. (Je le croirais peut-être, si la civilisation était le bonheur : 4 ou 5,000 suicides par an dans les seules villes de Londres et de Paris me prouvent que la civilisation et le bonheur sont deux choses différentes.) Je désire que l'indépendance des États, petits ou faibles, soit respectée; mais quant à la Chine, il me paraît évident que le gouvernement et la nation sont deux corps différents.

La répulsion pour les Européens n'est jamais entrée dans l'esprit des populations. Elle n'a pas été recommandée par leurs anciens philosophes, dont l'autorité est sacrée pour ces asiatiques. Confucius, au contraire, énumère ainsi les devoirs d'un bon souverain (*) : « Travailler constamment au perfectionnement de soi-même; révérer les sages; traiter et chérir le peuple comme un fils;

(*) Voyez *Chine moderne*, par G. Pauthier.

attirer près de sa personne les savants, les artistes et les artisans de mérite; et *traiter avec cordialité les hommes qui viennent de loin* (les étrangers). »

Il n'y a que les Mandchoux qui aient fermé la Chine aux étrangers; les Chinois jamais.

J'avoue que la sotte prétention de l'empereur et de son entourage à la suprématie universelle est une infatuation faite pour indigner; quant à moi, je vote pour que ces personnages soient, bon gré mal gré, désillusionnés et qu'on les force de nous traiter sur le pied d'une parfaite égalité.

Quel résultat produira la destruction des barrières dont l'*Empire du milieu* a été entouré jusqu'à ce jour? Une chose au moins bien sûre : le monde deviendra plus grand.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

LA CHINE

ET

LES PUISSANCES CHRÉTIENNES

PAR

D. SINIBALDO DE MAS

ANCIEN ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
DE LA REINE D'ESPAGNE EN CHINE, ETC.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cᵉ.
RUE PIERRE-SARRAZIN, 14.

1861

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.